



Société anonyme au capital de 431 265 €
10-12 rue de la Montjoie
93210 La Plaine Saint Denis

PROSPECTUS TRANSFERT SUR ALTERNEXT by NYSE EURONEXT PARIS

Mise à la disposition du public à l'occasion de l'émission de 303 030 actions,
par appel public à l'épargne dans le cadre d'une augmentation de capital
en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription,

Fourchette indicative de prix applicable à l'Offre à Prix ouvert et au Placement Global :.
entre 9,16 € et 10,64 € par action

Période de souscription : du 19 mai au 27 mai 2008 inclus.

Allegra finance

Listing-Sponsor

Gilbert Dupont
Groupe Crédit du Nord 

*Prestataire de services
d'investissement*

AMF | AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier et de son Règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1, l'Autorité des marchés financiers a visé le présent prospectus le 16 mai 2008 sous le numéro 08-090. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'article L621-8-1-l du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Ce document est disponible sans frais au siège social de la Société, ainsi qu'en version électronique sur le site de l'AMF (www.amf-France.org), sur celui de la Société (www.REFERENCEMENT.COM).

La notice légale sera publiée au Bulletin des Annonces légales obligatoires le 21 mai 2008

Le présent prospectus a été établi conformément au règlement (CE) N°809/2004 du 29 avril 2004. Il est composé :

- d'un résumé
- de l'annexe I
- de l'annexe III.

TABLE DES MATIERES

RESUME

1 - Informations concernant le groupe REFERENCEMENT.COM.....	6
1-1 Aperçu des activités	6
1-2 Données financières sélectionnées	6
1-3 Evolution récente et perspectives	7
1-4 Capitaux propres et endettement.....	7
1-5 Conseil d'Administration, salariés et Commissaires aux Comptes	7
1-6 Résumé des principaux facteurs de risques.....	8
2 - Information concernant l'offre	9
2-1 Raisons de l'offre et utilisation du produit de l'émission	9
2-2 Eléments clés de l'offre et calendrier prévisionnel.....	9
3- Dilution et répartition du capital	11
4 - Informations complémentaires.....	12

PREMIERE PARTIE

1 PERSONNES RESPONSABLES	13
1.1 Responsable du prospectus	13
1.2 Attestation du responsable du prospectus	13
1.3 Attestation d'ALLEGRA FINANCE.....	13
1.4 Engagements de la Société.....	14
1.5 Responsable de l'information	15
2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	16
2.1 Commissaire aux comptes	16
2.2 Honoraires du commissaire aux comptes	16
3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES.....	17
4 LES FACTEURS DE RISQUES.....	18
4.1 Risques liés à l'activité	18
4.1.1 Risques clients.....	18
4.1.2 Risques fournisseurs.....	18
4.1.3 Risques liés à l'environnement concurrentiel.....	19
4.1.4 Risques liés aux évolutions réglementaires annoncées concernant le marché de la publicité.....	20
4.1.5 Risques de dépendance à l'égard des moteurs de recherche	20
4.1.6 Risques informatiques.....	21
4.2 Risques juridiques	21
4.2.1 Risques liés à la réglementation applicable	21
4.2.2 Risques liés à la propriété intellectuelle.....	22
4.2.3 Risques liés aux assurances	22
4.3 Faits exceptionnels et litiges	23
4.4 Risques financiers	23
4.4.1 Risque de taux	23
4.4.2 Risque de change	23
4.4.3 Risque de liquidité.....	24
4.4.4 Risque actions	25
4.5 Risques liés à l'organisation du groupe	25
4.5.1 Risques liés au recrutement et au départ de collaborateurs-clés	25
4.5.2 Risques liés à la capacité à gérer la croissance organique.....	26
4.5.3 Risques liés à des opérations de croissance externe	26
4.5.4 Risques liés aux principaux actionnaires	27
5 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE	28
5.1 Histoire et évolution de la Société.....	28
5.1.1 Dénomination sociale de la Société.....	28
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société.....	28
5.1.3 Date de constitution et durée.....	28
5.1.4 Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités	28
5.1.5 Événements marquants dans le développement de la société	28
5.2 Investissements.....	29
5.2.1 Principaux investissements réalisés	29
5.2.2 Investissements en cours	30
5.2.3 Investissements à venir	30
6 APERCU DES ACTIVITES.....	31
6.1 La construction d'un acteur de référence sur le marché de l' « e-marketing » et de l'e-advertising.....	31

6.1.1	Une offre à 360° en marketing digital	32
6.1.2	Un important portefeuille client diversifié et fidélisé	52
6.1.3	Une organisation adaptée à un marché récent à fort potentiel de croissance	53
6.1.4	Stratégie de développement.....	55
6.2	Marché et positionnement concurrentiel	57
6.2.1	La montée en puissance d'Internet.....	57
6.2.2	La forte évolution du e-commerce	59
6.2.3	Le marché publicitaire sur Internet	59
6.2.4	Le marché du Marketing On-line et du Search Marketing	60
6.2.5	Le marché des applications en ligne à la demande : Nouvel outil de maîtrise et de contrôle du marketing on-line.....	64
6.2.6	L'environnement concurrentiel de la Société	64
6.3	Événements exceptionnels ayant influencé le descriptif des principales activités et des principaux marchés.....	65
6.4	Dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication ayant sensiblement influencé les affaires ou la rentabilité de l'émetteur	65
6.5	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration relative à la position concurrentielle de l'émetteur	65
7	ORGANIGRAMME	66
7.1	Organigramme juridique au 10 mars 2008.....	66
7.2	Principales filiales	66
8	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENT	68
8.1	Descriptif	68
8.2	Question environnementale.....	69
9	EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE	70
9.1	Examen de la situation financière et des résultats des exercices 2005, 2006 et 2007.....	70
9.1.1	Comparaison des chiffres clos au 31 décembre 2007 avec le 31 décembre 2006.....	70
9.1.2	Comparaison des chiffres clos au 31 décembre 2006 avec le 31 décembre 2005	72
9.2	Résultat d'exploitation	72
9.2.1	Facteurs internes importants influant sensiblement sur le résultat d'exploitation.....	72
9.2.2	Changement important dans les états financiers	72
9.2.3	Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement, ou pouvant influer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'Émetteur.	72
10	TRESORERIE ET CAPITAUX	73
10.1	Capitaux de l'émetteur.....	73
10.2	Commentaires sur les flux de trésorerie.....	73
10.2.1	Flux de trésorerie relatif aux comptes sociaux de REFERENCEMENT SA.....	73
10.2.2	Flux de trésorerie relatif aux comptes consolidés du groupe.	74
10.3	Conditions d'emprunts et structure de financement	74
10.4	Restrictions éventuelles à l'utilisation des capitaux	74
10.5	Sources de financements attendues, nécessaires pour honorer les engagements	74
11	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES	75
11.1	Mission.....	75
11.1.1	Une connaissance approfondie des moteurs de recherche	75
11.1.2	Une gamme d'outils logiciels fondée sur une technologie propriétaire – HOLOSFIN Software.....	75
11.2	Organisation.....	78
11.3	Budget.....	78
11.4	Politique de propriété intellectuelle	78
12	TENDANCES	81
12.1	Principales tendances depuis la fin du dernier exercice	81
12.2	Tendance connue, incertitude, demande, d'engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sur les perspectives de la Société.....	81
13	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	82
14	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	83
14.1	Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs	83
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale	85
15	REMUNERATIONS ET AVANTAGES	86
15.1	Rémunérations des administrateurs et dirigeants	86
15.2	Sommes provisionnées par la Société aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants.....	86
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	87
16.1	Conseil d'administration et direction de la Société	87
16.2	Contrats entre les administrateurs et la Société.....	87
16.3	Comités d'audit et de rémunération	87
16.4	Gouvernement d'entreprise	87
16.5	Travaux de préparation du Conseil d'Administration	87
17	SALARIES.....	94
17.1	Nombre de salariés et répartition par fonction.....	94
17.2	Participations et stock-options des administrateurs et dirigeants	94
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la Société	94
17.4	Contrats d'intéressement et de participation	94
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	95
18.1	Répartition du capital et des droits de vote au 3 mars 2008.....	95
18.2	Droits de vote des principaux actionnaires.....	95
18.3	Contrôle de la Société	95
18.4	Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	96
18.5	Nantissements sur les actions et actifs de l'émetteur.....	96
19	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET OPERATIONS AVEC LES APPARENTES	97

20	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	98
20.1	Informations financières historiques	98
20.1.1	Comptes annuels de Reference.com SA au 31 décembre 2007	98
20.1.2	Comptes annuels de Reference.com SA au 31 décembre 2006	117
20.1.3	Comptes annuels de Reference.com SA au 31 décembre 2005	129
20.2	Informations proforma	141
20.2.1	Rapport sur les informations financières pro forma Exercice 2007 & 2006	152
20.3	Informations financières historiques consolidées	153
20.3.1	Comptes et annexes 2007	153
20.3.2	Comptes et annexes consolidés 2006	175
20.3.3	Rapport sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2007	191
20.3.4	Rapport sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2006	192
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	193
20.4.1	Exercice clos le 31 décembre 2007	193
20.4.2	Exercice clos le 31 décembre 2006	195
20.4.3	Exercice clos le 31 décembre 2005	197
20.5	Date des dernières informations financières	199
20.6	Informations financières intermédiaires	199
20.7	Politique de dividende	199
20.7.1	Dividendes versés au cours des trois derniers exercices	199
20.7.2	Politique de distribution de dividendes	199
20.8	Procédures et arbitrages	199
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	199
21	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	200
21.1	Capital Social	200
21.1.1	Montant du capital social	200
21.1.2	Titres non représentatifs du capital	200
21.1.3	Acquisition par la Société de ses propres actions	200
21.1.4	Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital	200
21.1.5	Capital autorisé	201
21.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	201
21.1.7	Historique du capital social	202
21.2	Acte constitutif et statuts	205
21.2.1	Objet social (art 3 des statuts)	205
21.2.2	Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction	205
21.2.2.1	Composition du Conseil d'Administration et rémunération	205
21.2.2.2	Réunion du Conseil d'Administration	207
21.2.2.3	Modalités d'exercice de la direction générale de la Société	207
21.2.3	Droits, priviléges et restrictions attachés aux actions de la Société	209
21.2.3.1	Délai de prescription de dividendes	209
21.2.3.2	Droit de vote double	209
21.2.3.3	Droit préférentiel de souscription	209
21.2.3.4	Limitation des droits de vote	209
21.2.3.5	Titres au porteur identifiable	209
21.2.3.6	Négociabilité des titres	209
21.2.3.7	Rachat par la Société de ses propres actions	209
21.2.4	Modalités de modification des droits des actionnaires	210
21.2.5	Assemblées générales d'actionnaires	210
21.2.6	Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	210
21.2.7	Franchissements de seuils statutaires	210
21.2.8	Stipulations particulières régissant les modifications du capital	210
22	CONTRATS IMPORTANTS	211
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTERETS	214
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	215
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	216
26	AUTRES INFORMATIONS	217

DEUXIEME PARTIE

1	RESPONSABLE DU PROSPECTUS	218
1.1	Responsable du prospectus	218
1.2	Attestation du responsable du prospectus	218
1.3	Responsable de l'information	218
2	FACTEURS DE RISQUES POUVANT INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES VALEURS MOBILIERES OFFERTES	219
3	INFORMATIONS DE BASE	221
3.1	Fonds de roulement net	221
3.2	Capitaux propres et endettement	221
3.3	Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'offre	222
3.4	Raisons de l'offre et utilisation du produit	222
3.5	Procédures judiciaires et d'arbitrage	222
4	INFORMATIONS SUR LES ACTIONS DEVANT ETRE OFFERTES/ADMISES A LA NEGOCIATION	223
4.1	Nature et catégorie des actions	223
4.2	Droit applicable et tribunaux compétents	223
4.3	Forme et inscription en compte des actions	223

4.4	Monnaie d'émission des actions	223
4.5	Droits attachés aux actions.....	224
4.6	Autorisations d'émission des actions	224
4.7	Date prévue d'émission des actions	226
4.8	Restrictions à la libre négociabilité des actions	226
4.9	Règles relatives aux offres publiques d'achat obligatoires ainsi qu'au retrait et au rachat obligatoires applicables aux actions.....	226
4.10	Offres publiques d'achat lancées par des tiers sur le capital de la Société durant le dernier exercice et l'exercice en cours	226
4.11	Régime fiscal des actions Nouvelles.....	226
4.11.1	Actionnaires dont la résidence fiscale est située en France	226
4.11.2	Non-résidents fiscaux français	230
4.11.3	Autres situations	231
4.11.4	Règles spécifiques à Alternext	231
5	CONDITIONS DE L'OFFRE	233
5.1	Conditions, calendrier prévisionnel et modalités de l'offre.....	233
5.1.1	Conditions de l'offre.....	233
5.1.2	Montant de l'offre.....	233
5.1.3	Procédure et période d'ouverture de l'offre	234
5.1.4	Révocation/suspension de l'offre – Modification des modalités.....	234
5.1.5	Réduction des demandes de souscription/achat.....	234
5.1.6	Montant minimum et/ou maximum des demandes de souscription/ achat.....	234
5.1.7	Révocation des demandes de souscription/achat.....	234
5.1.8	Règlement et livraison des actions	234
5.1.9	Publication des résultats de l'offre	234
5.1.10	Procédure d'exercice du droits de souscription/achat	234
5.2	Plan de distribution et allocation des actions	235
5.2.1	Catégories d'investisseurs potentiels - Pays dans lesquels l'offre est ouverte - Restrictions de placement	235
5.2.1.1	<i>Catégories d'investisseurs potentiels - Pays dans lesquels l'offre sera ouverte</i>	235
5.2.1.2	<i>Restrictions applicables à l'Offre</i>	235
5.2.2	Intentions de souscription des principaux actionnaires de la Société ou des membres de ses organes d'administration, direction ou surveillance ou de quiconque entendrait prendre une souscription de plus de 5%	235
5.2.3	Information pré allocation	236
5.2.4	Procédure de notification aux souscripteurs du montant qui leur a été alloué et début des négociations	236
5.2.5	Clause d'extension	236
5.3	Fixation du prix	236
5.3.1	Prix auquel les actions seront offertes	236
5.3.2	Publicité du prix de l'offre.....	240
5.3.3	Restriction ou suppression du droit préférentiel de souscription.....	240
5.3.4	Disparité de prix	240
5.4	Placement	240
5.4.1	Coordonnées du Listing Sponsor et du Prestataire de Services d'Investissements en charge du placement	240
5.4.2	Coordonnées des intermédiaires chargés du service financier et du dépositaire	241
5.4.3	Garantie	241
6	ADMISSION AUX NEGOCIATIONS ET MODALITES DE NEGOCIATION.....	242
6.1	Admission aux négociations	242
6.2	Places de cotation	242
6.3	Offres concomitantes d'actions.....	242
6.4	Contrat de liquidité sur actions.....	242
6.5	Stabilisation.....	242
6.6	Rachat d'actions propres	242
7	DETENTEURS DE VALEURS MOBILIERES SOUHAITANT LES VENDRE	243
7.1	Actionnaires cédants	243
7.2	Engagements de conservation des actions.....	243
8	DEPENSES LIEES A L'EMISSION/A L'OFFRE.....	244
9	DILUTION	245
9.1	Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'offre	245
9.2	Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire	245
10	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	250
10.1	Conseillers ayant un lien avec l'offre.....	250
10.2	Responsables du contrôle des comptes	250
10.3	Rapport d'expert.....	250
10.4	Informations provenant de tiers	250

RESUME DU PROSPECTUS

Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus.

Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des Etats membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.

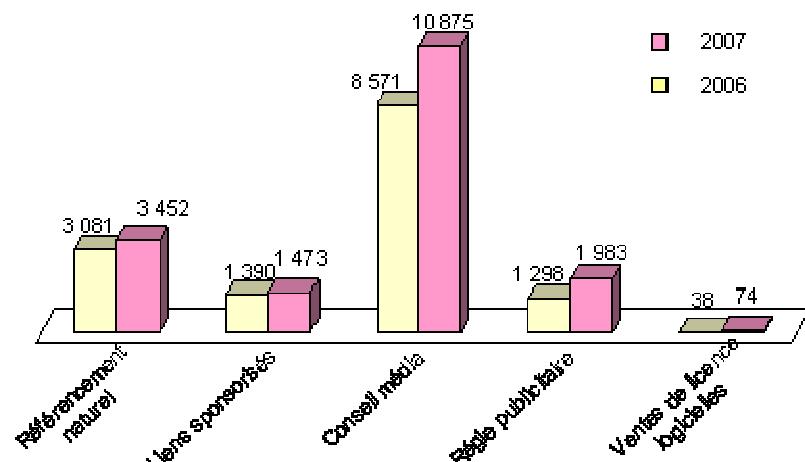
1 - Informations concernant le groupe REFERENCEMENT.COM

1-1 Aperçu des activités

Société française basée à La Plaine Saint-Denis, le groupe REFERENCEMENT.COM est un acteur de référence du marché de la publicité sur Internet, disposant d'une offre couvrant l'essentiel de la chaîne de valeur de la publicité en ligne, à savoir :

- Le référencement naturel et la gestion de liens sponsorisés avec référencement.com ;
- Des outils logiciels de «search marketing» via le pôle Holosfind/Adisem Software ;
- Du conseil en stratégie e-marketing avec l'agence média Agorad,
- De l'achat d'espaces on line via la régie publicitaire Daooda.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé proforma par activité (en K€)



En progression de 24,8 % par rapport à 2006, le chiffre d'affaires consolidé proforma atteint au 31 décembre 2007, 17 911,9 K€ (contre 14 345,7 K€ fin 2006), le résultat d'exploitation se situe à 953,4 K€ (contre - 6 K€ fin 2006) alors que le résultat net consolidé proforma s'établit à - 18,4 K€ contre - 813,4 K€ fin 2006.

1-2 Données financières sélectionnées

(en K€)	La Société REFERENCEMENT.COM		
	2005 social	2006 social	2007 social
Chiffre d'affaires	4 076,0	4 769,9	5 496,8
Résultat d'exploitation avant amort. et prov.	-	-	-
Résultat d'exploitation	154,0	446,4	177,9
Résultat courant	115,2	394,6	156,8
Résultat net	83,4	204,1	114,3
Actif immobilisé net	898,6	1 200,3	9 938,0
Capitaux propres	330,3	534,4	5 210,8
Dettes financières/étab. de crédit	348,1	374,6	217,4
Dettes sur immobilisations	-	-	6 290,4
Trésorerie	18,1	2,9	894,9
Total bilan	2 801,0	3 946,4	15 468,7

Le Groupe REFERENCEMENT.COM		2006 proforma	2007 proforma
2006 consolidé	2007 consolidé		
4 538,3	6 663,6	14 345,7	17 911,9
933,0	1 654,5	478,4	2 154,0
463,6	477,3	- 6,0	953,4
421,3	382,8	- 53,2	927,8
226,7	162,0	- 813,4	- 18,4
1 215,8	9 594,0	8 522,2	8 374,1
535,5	5 275,8	1 607,9	4 055,9
374,6	219,6	12,8	219,6
-	6 290,4	6 290,4	6 290,4
15,9	3 964,4	1 416,6	3 964,4
3 700,5	21 681,2	16 266,3	20 461,3

(*) Référencement.com SA a réalisé au cours de l'exercice 2007 trois acquisitions la conduisant à établir des comptes consolidés pour la 1^{ère} fois. Toutefois, ces sociétés n'ayant été consolidées qu'à compter de leur prise de contrôle (mai et novembre 2007), des données consolidées proforma ont été établies pour 2006 et 2007 afin de donner au lecteur une information pertinente sur les flux d'activité généré par le groupe dans son périmètre actuel, en année pleine.

1-3 Evolution récente et perspectives

Depuis sa création en 1996 par Sylvain Bellaïche, la société REFERENCEMENT.COM a su développer un modèle économique sur Internet performant et créer un leader du référencement en France. L'année 2007 a été une année charnière et le résultat d'une stratégie réfléchie qui a fait passer la société de « pure player » du référencement à un groupe composé de 7 sociétés couvrant tous les besoins des clients annonceurs, en marketing et publicité en ligne.

1-4 Capitaux propres et endettement

Conformément aux recommandations CESR 127, le tableau ci-dessous présente la situation de l'endettement et des capitaux propres consolidés (hors résultat), établie à partir d'une situation financières consolidées non auditee au 31 mars 2008 selon le référentiel comptable adopté par la Société au 31 décembre 2007.

Les tableaux détaillés figurent au paragraphe 3.2 de la deuxième partie du présent prospectus.

CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT (en K€)	31 mars 2008 (non auditées)
Total de la dette courante:	229,4
Total de la dette non courante (hors partie courante des dettes long terme) :	115,5
Capitaux propres (*)	5 275,8

(*) Hors résultat de la période du 01/01/08 au 31/03/08.

Informations complémentaires sur l'endettement net à court terme, à moyen terme et à long terme :

(en K€)	31 mars 2008 (non auditées)
Liquidités	2 603,6
Dettes financières à court terme	229,4
Endettement financier net à court terme	- 2 374,3
Endettement financier net à moyen et long terme	115,5
Endettement financier net	- 2 258,7

Depuis fin mars 2008, aucun changement notable n'est venu affecter le niveau des capitaux propres (hors résultat) et les différents postes d'endettement présentés ci-dessus.

La dette sur immobilisation relative aux compléments de prix éventuels à payer concernant les acquisitions de DAOODA et AGORAD s'élève au 31 décembre 2007 à 6 290 K€ (paiement conditionné à l'atteinte et ou au dépassement du business plan des filiales, à l'exception de 2 871 K€ à verser en juin 2008 correspondant au solde du prix initial).

1-5 Conseil d'Administration, salariés et Commissaires aux Comptes

Conseil d'Administration

- Sylvain BELLAICHE, Président Directeur Général,
- César HENAO, Administrateur,
- La société GUERSON Ltd, administrateur, représenté par Monsieur Denis BORTOT

Salariés

100 collaborateurs au 31 décembre 2007.

Contrôleurs légaux des comptes

- Titulaire : FRANCE CONSULTANTS représenté par Monsieur Stéphane Dan COHEN
- Suppléant : Monsieur Eric GUENOUN.

1-6 Résumé des principaux facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits ci-dessous, à la section 4 de la première partie du présent Prospectus et à la section 2 de la deuxième partie du présent prospectus avant de prendre leur décision d'investissement. Les principaux facteurs de risques liés à REFERENCEMENT.COM sont les suivants :

Concernant l'opération d'introduction :

- La possibilité de limiter l'émission à un montant de 2 500 000 €, minimum requis pour l'admission sur Alternext en cas d'émission par appel public à l'épargne, soit 252 526 actions (correspondant à 83,3% de l'émission initiale) sur la base d'un prix de l'action en milieu de fourchette. En cas d'insuffisance des souscriptions entraînant l'annulation de la levée de fonds, le transfert sur Alternext serait également annulé.
- L'absence de garantie de bonne fin décalant ainsi le début des négociations sur le titre à l'issue des opérations de règlement-livraison et après délivrance du certificat du dépositaire.
- L'admission des titres à la cote d'un marché non réglementé et donc, l'absence pour l'actionnaire des garanties correspondantes.

Concernant la Société :

Les principaux facteurs de risques liés au groupe REFERENCEMENT.COM décrits au chapitre 4 du prospectus, sont les suivants :

- La dépendance vis-à-vis d'un moteur de recherche, à savoir Google. Toutefois, cette situation de fait est commune à tous les acteurs du secteur compte tenu de la position quasi hégémonique de Google sur le marché mondial, et plus particulièrement en France.
- La capacité d'intégration au groupe des trois nouvelles filiales acquises en 2007. L'existence de compléments de prix conditionnés, relatifs à l'acquisition d'Agorad et de Daooda, d'un montant potentiel maximum de 6,88 M€ (dont les décaissements pourraient s'échelonner jusqu'en 2011cf ci-dessous).

en K€	2008	2009	2010	2011
Solde du prix initial	2 871			
1er complément de prix (sur BP 2008)		1 709		
2è complément de prix (sur BP 2009)			1 709	
Complément de prix en cas de dépassement des objectifs*		170	170	
Complément de prix lié à la présence*		84	84	84
Complément de prix spécifique (**)				
TOTAL	2 871	1 963	1 963	84

* ces éléments ont été pris en compte en engagements hors bilan

(**) Il n'est pas tenu compte du complément spécifique dans la mesure où à ce jour, les provisions sont considérées comme justifiées.

- Les contributions relatives au chiffre d'affaires du 1^{er}, des cinq, puis des dix premiers clients s'élèvent respectivement à 21,73%, 52,26% et 61,70% en 2007 alors que le taux de fidélisation atteint pour sa part, 50%.

2 - Information concernant l'offre

2-1 Raisons de l'offre et utilisation du produit de l'émission

REFERENCEMENT.COM inscrit son transfert du Marché Libre vers Alternext dans une logique de financement de la croissance. Le produit net de l'augmentation de capital devrait être essentiellement consacré :

- A des opérations de croissance externe en fonction des opportunités pour plus de la moitié des fonds levés (les paiements liés à des acquisitions réalisées ne sont pas concernés). Même si des cibles sont actuellement à l'étude, aucune lettre d'intention n'a été signée à ce jour ;
- A la consolidation et au renforcement des moyens humains, technologiques, marketing de la Société pour accompagner son fort développement aussi bien en France qu'à l'étranger, pour le solde des fonds levés.

2-2 Eléments clés de l'offre et calendrier prévisionnel

REFERENCEMENT.COM a demandé l'admission sur Alternext NYSE Euronext par transfert du Marché Libre de :

- 2 156 325 actions existantes, intégralement libérées et toutes de même catégorie, actuellement inscrites à la cote du Marché Libre
- 303 030 actions nouvelles maximum, susceptibles d'être émises dans le cadre de la présente offre,
- 45 454 actions nouvelles supplémentaires maximum en cas d'exercice de la clause d'extension,
- ainsi que 142 282 actions susceptibles d'être émises par l'exercice de BSA (dont 90 782 émis en octobre 2007 et 51 500 émis en avril 2008) et dont les caractéristiques sont décrites au paragraphe 21.1.4 de la première partie du présent prospectus.

Structure du placement :

Préalablement à la première cotation, la diffusion des actions nouvelles dans le public (le "Placement") se réalisera dans le cadre :

- d'une offre au public en France réalisée sous forme d'une Offre à Prix Ouvert (ci-après « OPO » ou « Offre publique »), principalement destinée aux personnes physiques ;
- d'un Placement Global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « Placement global »), comportant :
 - un placement public en France ; et
 - un placement privé international dans certains pays, à l'exclusion, notamment, des Etats-Unis d'Amérique.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'Offre Publique le permet, le nombre définitif d'actions allouées en réponse aux ordres émis sera au moins égal à 10% du nombre total d'actions offertes dans le cadre du Placement. Le nombre définitif d'actions diffusées dans le cadre de l'OPO pourra être augmenté par prélèvement sur le Placement Global.

Actions faisant l'objet du Placement :

Nombre maximal d'actions offertes dans le cadre du Placement avant exercice de la clause d'extension	Un nombre initial de 303 030 actions nouvelles à émettre, représentant 12,32% du capital et 7,38% des droits de vote de REFERENCEMENT.COM à ce jour sera proposé au marché.
Nombre définitif d'actions offertes dans le cadre du Placement	Le nombre définitif maximal de titres offerts au marché pourra être porté à 348 484 actions maximum en cas d'exercice en totalité de la clause d'extension, soit 13,91% du capital et 8,39% des droits de vote de REFERENCEMENT.COM à ce jour.
Clause d'extension	En fonction de la demande, une clause d'extension portant sur un maximum de 45 454 actions supplémentaires à émettre (soit 15% du nombre de titres initialement offert) pourra être mise en œuvre.

Prix par action :	A titre indicatif, entre 9,16€ et 10,64€. Cette indication ne préjuge pas du prix définitif qui pourrait se situer en dehors de cette fourchette. Il sera fixé à l'issue de la période de construction du livre d'ordres, soit le 28 mai 2008.
Date de jouissance :	1 ^{er} janvier 2008
Produit brut de l'émission	A titre indicatif, 2 999 997 € en cas d'émission de 303 030 actions à un prix égal au point médian de la fourchette indicative de prix mentionnée ci-dessus (soit 9,90€), de 2 500 007,4 € en cas de limitation à 252 526 actions (soit 83,33%) et 3 449 991,60 € en cas d'exercice intégrale de la clause d'extension
Produit net de l'émission	2 444 889,00 € (1 964 898,50 € en cas de limitation à 83,33% et 2 876 883,40 € en cas d'exercice de la clause d'extension).

Éléments d'appréciation du prix :

Méthodes Comparables boursiers :

	Capi. Bours. en M€	PE 08	PE 09	VE/CA 08	VE/CA 09	VE/ROP 08	VE/ROP 09	**
TradeDoubler AB	403,8	22,3	16,5	1,0	0,8	15,6	11,2	
Marchex Inc	233,9	37,0	29,1	2,1	1,9	high	23,5	
Hi Media	206,8	19,9	13,8	1,6	1,2	14,4	8,5	
1000mercis	96,6	12,7	11,7	2,5	2,4	7,2	6,2	
Adverline SA	50,0	14,2	10,9	1,8	1,4	10,0	6,6	
NetBooster	40,0	14,6	9,6	nd	nd	nd	nd	
Médiane	151,7	17,3	12,8	1,8	1,4	12,2	8,5	
Référencement.com	24,8	14,5	8,7	1,1	0,8	10,5	5,6	
Valorisation théorique de Référencement.com* (en €)	9,7		13,1	15,3	17,6	9,9	15,4	
Moyenne des valorisations (en €)			13,5					

* valorisation théorique par action et post money
VE / ROP : Valeur d'Entreprise / Résultat d'exploitation

Sources GD, FactSet JCF

Synthèse des méthodes :

L'objectif de cours de 13,6 € fait ressortir les ratios suivants :

Méthode	Objectif de cours	Pondération	PE		VE / CA*		VE / EBIT*	
			08e	09e	08e	09e	08e	09e
DCF	13,8	50%	20,7	12,3	1,5	1,0	14,3	2,1
Comparables	13,5	50%	20,2	12,1	1,5	1,0	14,0	2,1
Moyenne pondérée	13,6		20,5		12,2		1,5	

* Les VE sont déterminées à partir de notre objectif de cours, du nombre d'actions après augmentation de capital et de la dette financière nette au 31/12 de l'année considérée.

Source : Gilbert Dupont

Sur la base d'une valorisation post monnaie de 34,7 M€, soit 13,6 € par action, d'une émission de 303 030 titres à 9,90€ par action (milieu de fourchette), soit un produit brut d'émission de 3,0 M€, la valorisation « pré monnaie » ressort à 31,7 M€ soit 14,1 € par action (se reporter au paragraphe 5.3.3 de la deuxième partie du présent prospectus).

Le milieu de fourchette de prix proposée (9,90 €) affiche donc un potentiel de croissance de 37,4%.

Disparité de prix :

Les opérations intervenues sur le capital au cours des 12 derniers mois ont concerné :

- Une émission réservée de 272 346 ABSA fin octobre 2007 au prix de 13€ par ABSA. Compte tenu de la valeur théorique du BSA, la valeur de l'action ressortait à 11,80 €.

Garantie:

Le Placement ne fait pas l'objet d'une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce. Ainsi, les négociations relatives aux seules actions nouvelles à émettre n'interviendra qu'à l'issue de la période de règlement-livraison alors que les actions existantes seront négociables dès le jour de 1^{ère} cotation.

3- Dilution et répartition du capital

Sur la base du prix de souscription de 9,90 € par action (point médian de la fourchette indicative de prix comprise entre 9,16€ et 10,64€), les capitaux propres consolidés s'établiraient comme suit :

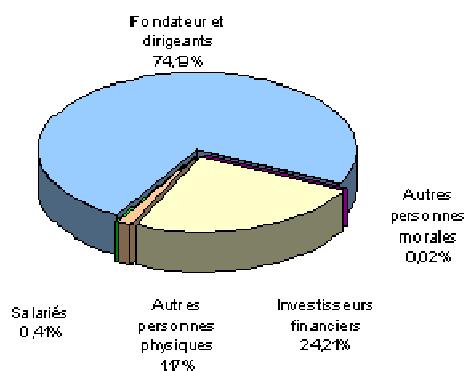
	Avant émission	Après émission à 100%	Après émission limitée à 2 500 000 €	Après exercice de la clause d'extension
Capitaux propres au 31 déc. 2007 (€)	5 275 834	8 275 831	7 775 841	8 725 826
Nombre d'actions existantes	2 156 325	2 459 355	2 408 851	2 504 809
Capitaux propres par action (€)	2,45	3,37	3,23	3,48
Capitaux propres par action diluée BSA	2,35	3,25	3,11	3,36
Capitaux propres par action diluée BSA et BSA-2	2,30	3,18	3,05	3,30

Un actionnaire qui ne participerait pas à l'opération subirait la dilution suivante :

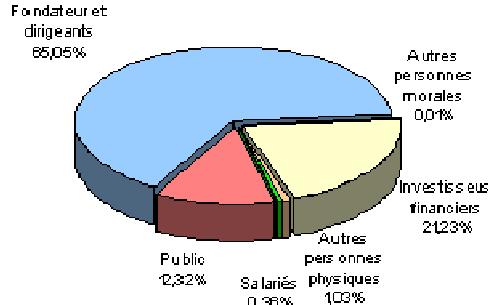
	Avant émission	Après émission à 100%	Après émission limitée à 2 500 000€	Après exercice de la clause d'extension
Part de capital détenu	1%	0,88%	0,90%	0,86%
Part des droits de vote	0,57%	0,57%	0,53%	0,52%
Part de capital dilué BSA	0,96%	0,85%	0,86%	0,83%
Part des droits de vote dilué BSA	0,55%	0,51%	0,52%	0,51%
Part de capital dilué BSA et BSA-2	0,94%	0,83%	0,85%	0,81%
Part des droits de vote dilué BSA et BSA-2	0,56%	0,52%	0,53%	0,51%

Répartition du capital au 3 mai 2008 et incidence de l'opération :

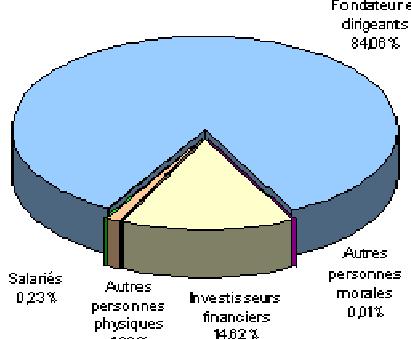
Répartition du capital avant opération



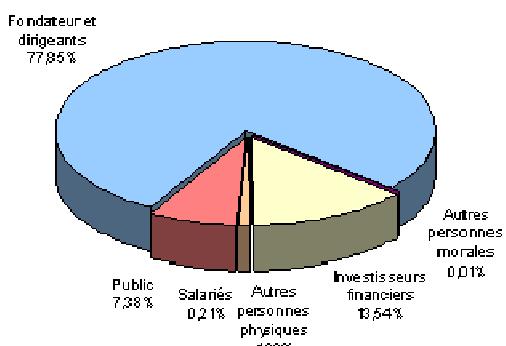
Répartition du Capital
Après émission à 100%



Répartition des droits de vote avant opération



Répartition des droits de vote
Après émission à 100%



4 - Informations complémentaires

Engagements de conservation :

Les principaux actionnaires de la Société se sont engagés, vis-à-vis du PSI et du Listing Sponsor, à conserver les actions détenues à l'issue du placement selon les conditions suivantes :

- 100% des actions détenues pendant 90 jours à compter de la date de règlement-livraison,
- 80 % des actions détenues pendant 180 jours,
- 60 % des actions détenues pendant 270 jours.

Ces engagements pourraient être levés sur demande du PSI et du Listing Sponsor.

Les engagements de conservation pourront être levés avec les accords préalables du Listing Sponsor et du PSI qui devront être notifiés par écrit à la Société ou aux actionnaires concernés. Le listing Sponsor et le PSI informeront immédiatement la Société des levées de ces engagements. La Société informera sans délai le marché des modifications/levées de ces engagements.

Calendrier indicatif de l'opération :

	Dates indicatives
Visa AMF sur le prospectus	16 mai 2008
Publication du résumé du prospectus	19 mai 2008
Ouverture de l'OPO et du Placement	19 mai 2008
Réunion SAAF	21 mai 2008
Publication au BALO	21 mai 2008
Clôture de l'OPO et du Placement (17heures)	27 mai 2008
Fixation du prix et décision de l'exercice éventuel de la clause d'extension	28 mai 2008
1 ^{ère} cotation	28 mai 2008
Publication du communiqué sur le résultat de l'Offre	28 mai 2008
Règlement-livraison	2 juin 2008
Début des négociations	3 juin 2008

Contacts et mise à disposition du prospectus :

Conseillers

- Listing-Sponsor : ALLEGRA FINANCE
- Prestataire de Services d'Investissement : GILBERT DUPONT, PSI en charge de l'établissement d'une note de recherche et du placement des titres dans le cadre du placement global.

Contact investisseur chez REFERENCEMENT.COM

- Sylvain BELLAICHE, Président Directeur Général
Téléphone : 01 49 46 60 19
Email : investisseur@referencement.com

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès de REFERENCEMENT.COM, et consultables sur les sites Internet du groupe (www.REFERENCEMENT.COM), de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Alternext (www.alternext.fr).

PREMIERE PARTIE

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Responsable du prospectus

Monsieur Sylvain BELLAICHE, Président-Directeur Général de REFERENCEMENT.COM (ci-après, la Société, le Groupe ou « REFERENCEMENT.COM »).

1.2 Attestation du responsable du prospectus

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent prospectus sont à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu du contrôleur légal des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle il indique avoir procédé, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent prospectus ainsi qu'à la lecture d'ensemble du prospectus. Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont fait l'objet d'un rapport général du contrôleur légal figurant au paragraphe 20.4.3 de la première partie du prospectus qui contient dans sa première partie l'observation suivante :

« Certaines créances clients, échues depuis plus de 360 jours et dont le montant global s'élève à 200 K€ hors taxes environ, ne font l'objet d'aucune dépréciation dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2005. Les dirigeants de la société nous ont cependant assuré être en négociation avancée avec les clients concernés.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé au paragraphe « *Eléments particuliers de l'exercice* » de l'annexe des comptes annuels concernant la contestation de la notification de redressement fiscal et l'absence de constitution d'une provision pour risques ».

Fait à La Plaine Saint Denis, le 16 mai 2008
Sylvain BELLAICHE
Président-Directeur général

1.3 Attestation d'ALLEGRA FINANCE

Allegra Finance, Listing Sponsor, confirme avoir effectué, en vue de l'admission sur Alternext de NYSE Euronext des actions REFERENCEMENT.COM, les diligences professionnelles d'usage.

Ces diligences ont notamment pris la forme de la vérification des documents produits par le groupe REFERENCEMENT.COM ainsi que d'entretiens avec des membres de la direction et du personnel du groupe REFERENCEMENT.COM, conformément au code professionnel élaboré conjointement par la Fédération Française de Banques et l'Association Française des Entreprises d'Investissement et au schéma type de NYSE Euronext pour Alternext.

Allegra Finance atteste conformément à l'article 212-16 du règlement général de l'AMF et aux règles d'Alternext, que les diligences ainsi accomplies n'ont révélé dans le contenu du prospectus aucune inexactitude ni aucune omission significative de nature à induire l'investisseur en erreur ou à fausser son jugement.

Cette attestation est délivrée sur la base des documents et renseignements fournis par le groupe REFERENCEMENT.COM et /ou son commissaire aux comptes à Allegra Finance, ce dernier les ayant présumés exhaustifs, véridiques et sincères.

Cette attestation ne constitue pas une recommandation de Allegra Finance de souscrire aux titres de REFERENCEMENT.COM, ni ne saurait se substituer aux autres attestations ou documents délivrés par son commissaire aux comptes.

Fait à Paris, le 16 mai 2008

ALLEGRA FINANCE
Yannick PETIT
Président-Directeur Général

1.4 Engagements de la Société

Conformément aux règles d'Alternext Paris, la société REFERENCEMENT.COM assurera, en français, la diffusion des informations suivantes, sur son site Internet et sur le site d'Alternext Paris :

- dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice, les comptes annuels, le rapport de gestion et, le cas échéant, les comptes consolidés et le rapport de gestion du groupe, ainsi que les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes précités ;
- dans les quatre mois qui suivent la fin du deuxième trimestre, un rapport semestriel couvrant les six premiers mois de l'exercice ;
- sans délai, la convocation aux assemblées générales et tout document transmis aux actionnaires,
- dans un délai de cinq jours de bourse suivant celui où la société en a connaissance, le franchissement à la hausse ou à la baisse, par toute personne agissant seule ou de concert, des seuils de participation représentant 50 % ou 95 % du capital de la société ou de ses droits de vote.
- les déclarations des dirigeants regardant leurs opérations sur titres.

En outre, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés ayant le statut d'émetteur faisant appel public à l'épargne, la société diffusera et déposera auprès de l'Autorité des marchés financiers, selon les modalités définies par les articles 221-3 et 221-5 de son règlement général, les informations suivantes :

- dès que possible, toute information précise concernant la société qui est susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours de ses titres, étant précisé que la société pourra sous sa propre responsabilité différer la publication de ladite information afin de ne pas porter atteinte à ses intérêts légitimes, sous réserve que cette omission ne risque pas d'induire public en erreur et qu'elle soit en mesure d'assurer la confidentialité de l'information ;
- dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice, le montant des honoraires versés aux contrôleurs légaux chargés du contrôle des comptes de la société ;
- au plus tard le jour du dépôt au greffe du tribunal de commerce du rapport mentionné à l'article L.225-100 du code de commerce, les rapports mentionnés à l'avant-dernier alinéa des articles L.225-37 et L.225-68 et au dernier alinéa de l'article L.225-235 du code de commerce.

Les informations mentionnées ci-dessus sont conservées sur le site de la société pendant une durée de cinq ans.

Toute cession de blocs de titres conduisant à la détention de la majorité des droits de vote ou du capital de la société par une personne, agissant seule ou de concert, donnera lieu à la mise en oeuvre d'une

garantie de cours dans les conditions fixées par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

La Société assurera également, sans frais pour les porteurs, le service des titres, le paiement des dividendes ou toute distribution auquel elle procèdera.

Il est précisé que l'actionnaire majoritaire Guerson Ltd a conclu le 28 février 2008 un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI avec la société de Bourse Gilbert Dupont. Ce contrat sera reconduit à compter du transfert sur Alternext

1.5 Responsable de l'information

Sylvain BELLAICHE
Président Directeur Général
Téléphone : 01.49.46.60.19
Email : investisseur@referencement.com

2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 Commissaire aux comptes

Titulaire

FRANCE CONSULTANTS

Représenté par Monsieur Stéphane Dan COHEN
77 Boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Nommé par l'Assemblée Générale du 30 juin 2001 et renouvelé par l'assemblée générale du 28 février 2007, pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, soit en 2013.

Suppléant

Monsieur Eric GUENOUN

36/38 rue de la Marois
75016 PARIS

Nommé par l'assemblée générale du 28 février 2007, pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, soit en 2013.

Durant la période couverte par les informations financières historiques, il n'y a pas eu de démission du contrôleur légal, ni mise à l'écart. En revanche, le mandat du commissaire aux comptes suppléant n'a pas été renouvelé en fin de mandat. Monsieur GUENOUN a été nommé en remplacement.

2.2 Honoraire du commissaire aux comptes

Le tableau ci-dessous présente les honoraires du commissaire aux comptes au titre des deux derniers exercices :

En K€	Montant (HT)		%	
	2006	2007	K€	%
Audit • Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés - Emetteur - Filiales intégrées globalement • Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes - Emetteur - Filiales intégrées globalement	32,2	90,6	100%	100%
<i>Sous-Total</i>	32,2	90,6	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement * Juridique, fiscal, social * Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)				
<i>Sous-total</i>	0	0	0%	0%
TOTAL	32,2	90,6	100%	100%

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Les principaux chiffres clés, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Données consolidées historiques et proforma auditées

(en K€)	2006	2007	2006 proforma	2007 proforma
	consolidé	consolidé		
Chiffre d'affaires	4 538,3	6 663,6	14 345,7	17 911,9
Résultat d'exploitation avant amort. et prov	933,0	1 654,5	478,4	2 154,0
Résultat d'exploitation	463,6	477,3	- 6,0	953,4
Résultat courant	421,3	382,3	- 53,2	927,8
Résultat net	226,7	162,0	- 813,4	- 18,4
Actif immobilisé net	1 215,8	9 594,0	8 522,2	8 374,1
Capitaux propres	535,5	5 287,8	1 607,9	4 055,9
Dettes financières/étab. de crédit	374,6	219,6	12,8	219,6
Dettes sur immobilisations	-	6 290,4	6 290,4	6 290,4
Trésorerie	15,9	3 964,4	1 416,6	3 964,4
Total bilan	3 700,5	21 681,2	16 266,3	20 461,3

Référence.com SA a réalisé au cours de l'exercice 2007 trois acquisitions la conduisant à établir des comptes consolidés pour la 1^{ère} fois (les filiales existant fin 2006 étant très peu significatives). Toutefois, ces sociétés n'ayant été consolidées qu'à compter de leur prise de contrôle (mai et novembre 2007), des données consolidées proforma ont été établies pour 2006 et 2007 afin de donner au lecteur une information pertinente sur les flux d'activité générés par le groupe dans son périmètre actuel, en année pleine.

Données historiques auditées relatives à Référence.com SA.

(en K€)	2005	2006	2007
	social	social	social
Chiffre d'affaires	4 076,0	4 769,9	5 496,8
Résultat d'exploitation	154,0	446,4	177,9
Résultat courant	115,2	394,6	156,8
Résultat net	83,4	204,1	114,3
Actif immobilisé net	898,6	1 200,3	9 938,0
Capitaux propres	330,3	534,4	5 210,8
Dettes financières/étab. de crédit	348,1	374,6	217,4
Dettes sur immobilisations	-	-	6 290,4
Trésorerie	18,1	2,9	894,9
Total bilan	2 801,0	3 946,4	15 468,7

4 LES FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le présent prospectus, y compris les risques décrits dans le présent Chapitre, avant de se décider à acquérir ou à souscrire des actions de la Société. La société a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

La Société n'identifie pas à ce jour de stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé négativement ou pouvant influer négativement de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.

4.1 Risques liés à l'activité

4.1.1 Risques clients

Le groupe REFERENCEMENT.COM bénéficie d'un portefeuille clients diversifié en terme de taille, de secteur d'appartenance (luxe, énergie, loisirs, finance...) et de situation géographique (en France et à l'étranger).

Sur la base des comptes consolidés proforma 2007, le délai clients ressort à environ 100 jours. Ce chiffre s'explique notamment par une activité soutenue en fin d'exercice et par l'absence au cours du second semestre de la personne en charge des relances clients.

La société estime pouvoir au cours de l'exercice 2008 réduire sensiblement le délai de règlement moyen du Groupe. A cette fin, il a d'ores et déjà été mis en place au sein de REFERENCEMENT SA un système de prélèvement automatique sur de nombreux clients, limitant ainsi les besoins de relance en vue du recouvrement des créances.

L'évolution de la contribution respective des principaux clients au chiffre d'affaires consolidé proforma des deux derniers exercices s'établit comme suit :

Poids des principaux clients sur le total du CA	2006	2007
Le 1 ^{er}	26,67%	21,73%
Total des 5 premiers	48,66%	52,26%
Total des 10 premiers	57,53%	61,70%

Le taux de contribution des 5 premiers clients de l'exercice 2007 est supérieur à celui de 2006, toutefois, un seul des clients du Top 5 de 2006 se situe également dans le top 5 de 2007. Dans la liste des 10 premiers de 2007, seuls 4 y figuraient en 2006.

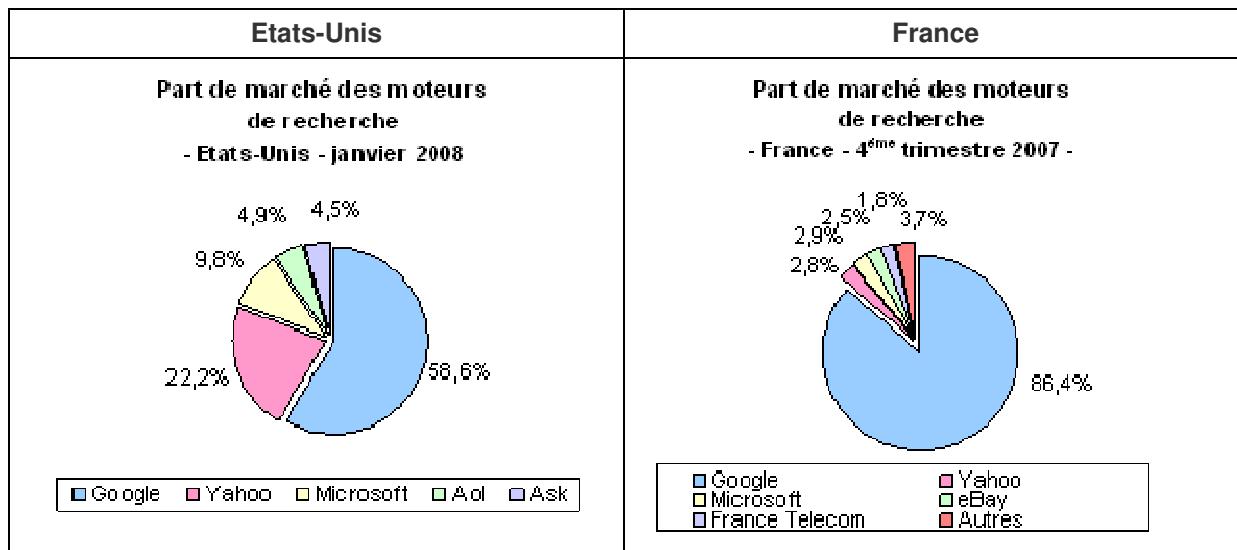
La perte de l'un des premiers clients pourrait avoir un effet significatif défavorable sur les résultats ou sur la situation financière de la Société. Toutefois, REFERENCEMENT.COM estime, compte tenu du taux de fidélisation (50%), du taux de progression moyen du nombre de contrats clients proche de 15% par an, du taux de « satisfaction complète » des clients (55%) et de la stabilité du portefeuille clients dont il dispose, ne pas être véritablement soumis à un risque client important.

La volonté du Groupe de proposer des innovations marketing et publicitaires toujours plus efficaces et toujours plus en adéquation avec les attentes des clients et annonceurs, le conduit à se donner les moyens de fidéliser et de satisfaire sa clientèle et d'évoluer ainsi avec le marché. Le renforcement des équipes de ventes et l'élargissement des prestations de service du Groupe ainsi que la commercialisation des logiciels vont également permettre d'élargir le nombre de clients et les sources de revenus.

4.1.2 Risques fournisseurs

L'achat de trafic auprès de moteurs de recherche constitue la principale ressource des métiers du « search marketing ». Or ce marché est aujourd'hui largement dominé par Google Adwords. Selon une étude de Comscore, en décembre 2007, 66,2 milliards de requêtes ont été effectuées sur le Web dont 41,3 milliards sur le seul site Google (soit 62,4% de parts de trafic mondial) ce qui en fait le principal moteur de recherche de la planète.

Le moteur américain Google est prépondérant sur le marché mondial dans la recherche. Comme le montrent les graphiques ci-dessous (source : Comscore), Google réalise encore plus de 58% des parts de marché sur le marché américain en janvier 2008 et plus de 86% du marché français (dernier trimestre 2007).



Il est ainsi logique que Google Adwords soit le plus important fournisseur de trafic en liens commerciaux et que les autres principaux moteurs de recherche prennent part dans la liste des 10 fournisseurs du groupe REFERENCEMENT.COM sur 2006 et 2007 les plus importants. La répartition du poids des principaux fournisseurs sur le total des achats externes sur les deux derniers exercices s'établit comme suit :

Poids des principaux fournisseurs sur le total des achats externes	2006	2007
Le 1 ^{er}	15,16%	15,73%
Total des 5 premiers	46,77%	39,76%
Total des 10 premiers	59,86%	53,27%

Cette forme de dépendance est à relativiser dans la mesure où elle touche tous les acteurs du marché. A noter que si la part des concurrents demeure encore modeste en France, leur progression est constante et devrait s'amplifier en faveur de challengers comme Microsoft qui mène une politique offensive avec MSN. Pour preuve sa proposition récente de rachat sur Yahoo pour 44,6 milliards de dollars, afin de concurrencer Google dans la publicité sur Internet. Le mariage avec Yahoo pourrait accroître la concurrence en «créant un puissant numéro deux dans la recherche sur Internet et la publicité en ligne ».

Compte tenu du fort développement des activités de « Pay Per Clic », et pour limiter la dépendance vis-à-vis des moteurs de recherche, notamment de Google, le groupe REFERENCEMENT.COM diversifie ses sources de trafic et de revenus avec l'offre logicielle, l'activité de régie et le conseil média.

Enfin, afin d'optimiser l'exploitation de toutes les ressources sur Internet, depuis 2007, le groupe s'est engagé dans une démarche consistant à élargir ses gammes d'outils pour dynamiser la visibilité et le trafic au-delà des seules requêtes par mot clé mais également par des recherches par image ou recherche par vidéo. C'est pourquoi, le groupe REFERENCEMENT.COM continuera de développer cette activité de manière très agressive dans les prochaines années.

4.1.3 Risques liés à l'environnement concurrentiel

Les activités du Groupe sont étroitement liées aux évolutions des marchés de la publicité et du marketing digital, eux-mêmes fortement corrélés à la conjoncture économique. Aussi, une baisse significative de ces marchés pourrait se traduire par un impact défavorable sur l'activité du groupe REFERENCEMENT.COM, ses résultats, sa situation financière, sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le marketing en ligne et l'e-advertising constituent un marché jeune et attractif en raison de son fort potentiel de croissance. Il se caractérise par une forte atomisation et une concurrence intense : une multitude d'acteurs y sont en compétition. Le Groupe ne peut exclure le risque de voir ses parts de marché diminuer ou sa situation, ses résultats, son positionnement se dégrader du fait de l'offensive d'un challenger ou de nouveaux arrivants. Toutefois, le Groupe considère qu'il existe de fortes barrières à l'entrée notamment en terme de savoir-faire, de compétences, de capacités de production et de services ainsi qu'une réactivité technologique basé sur l'expertise, le traitement et l'analyse de besoins sur un large portefeuille de clients. Il estime non seulement disposer de ce capital mais également bénéficier d'un positionnement concurrentiel favorable.

D'autre part, il ne peut non plus être exclu, le risque d'internalisation des activités par un ou plusieurs moteurs de recherche ou annuaires. Cette offre commerciale était déjà proposée par Google avant même le rachat de DoubleClick en avril 2007. Cependant, REFERENCEMENT.COM estime ce risque peu significatif du fait de la taille du marché et de sa croissance forte. C'est un risque qui existe aussi vis-à-vis des annonceurs, en particulier de grande taille et implantés internationalement. Toutefois, d'une part cette catégorie de clientèle n'appartient pas à la cible naturelle du groupe, d'autre part la Société a été pionnière sur le marché, elle a toujours su anticiper les évolutions en faisant intervenir un ciblage fin de sa clientèle afin de minimiser la concurrence directe en offrant des prestations adaptées.

A noter que depuis plus de douze ans d'existence de la Société, toute entreprise disposant d'un site Internet, a la possibilité d'acheter ou de réaliser directement auprès des moteurs des opérations de visibilité et de trafic. Même s'ils ont cette possibilité, les clients préfèrent solliciter la médiation, le conseil, l'expertise du groupe REFERENCEMENT.COM, implanté sur le marché français depuis 1996 et dont il est un acteur historique. Son expérience lui a permis de capitaliser une notoriété, un savoir-faire et des compétences technologiques qui fondent aujourd'hui son avantage concurrentiel et font du groupe REFERENCEMENT.COM, un acteur de référence. Le Groupe bénéficie en outre de son appellation et marque «REFERENCEMENT.COM» qui constitue le nom générique francophone de l'activité du référencement, ce qui a pour double avantage de lui conférer une forte légitimité et de générer spontanément une demande naturelle importante de prospects.

4.1.4 Risques liés aux évolutions réglementaires annoncées concernant le marché de la publicité

Le financement des chaînes publiques est susceptible d'évoluer si ces chaînes se voient contraintes à ne plus accepter de publicité. Pour compenser la perte de ces revenus, une commission réfléchit à différentes solutions dont l'une pourrait être l'instauration d'une taxe sur la publicité sur Internet, ce qui affecterait les revenus de l'e-publicité. En revanche, l'arrêt de la publicité sur les chaînes de télévision publiques conduirait beaucoup d'annonceurs à orienter leur budget sur les nouveaux média comme Internet. Le Groupe considère que globalement le marché de la publicité sur Internet est sur une tendance très favorable et que l'effet d'une éventuelle taxe sur les revenus devrait être plus que compensée par la forte croissance des volumes.

4.1.5 Risques de dépendance à l'égard des moteurs de recherche

4.1.5.1 Risques de déréférencement par les moteurs de recherche

Les moteurs de recherche définissent des règles de bonne conduite à destination des sites Internet quant aux techniques autorisées pour optimiser leur positionnement. Le « black-listage » ou déréférencement consiste pour un moteur de recherche à faire disparaître de son index des sites Internet lorsqu'ils ne respectent pas ses règles de bonne conduite. C'est une pratique que Google a mis en œuvre à l'encontre de certains concurrents de la Société au cours des années passées.

A la date du présent prospectus, le site Internet Referencement.com n'a jamais été « black listé » par Google et il n'existe aucun litige de cet ordre avec l'un des clients de la Société.

Cependant, ces règles peuvent évoluer rapidement d'autant que chaque moteur de recherche est souverain pour décider des bonnes pratiques qu'il compte faire respecter. C'est pourquoi la société REFERENCEMENT.COM s'impose une extrême vigilance en la matière. Pour pallier à ce risque, le programme de recherche « Find Observer » mis au point par la Société permet d'apporter une solution propre aux clients en adéquation avec les prescriptions des outils de recherche.

De plus, depuis 36 mois, la Société propose aux sites ayant subi un « black listage » de nouveaux produits de mise aux normes afin qu'ils puissent à nouveau être référencés.

Malgré tous les efforts entrepris par REFERENCEMENT.COM en la matière, la société ne peut garantir qu'un tel incident ne survienne un jour, ce qui pourrait affecter significativement l'activité, les résultats et la situation financière du groupe REFERENCEMENT.COM.

4.1.5.2 Risques liés aux évolutions technologiques des moteurs de recherche

Les fournisseurs de moteurs de recherche comme Google, Yahoo, Voila ou MSN font évoluer en permanence leurs outils de recherche. L'utilisation des moteurs de recherche par les praticiens du e-marketing se fait par l'intermédiaire d'interfaces logicielles connectées au serveur du moteur de recherche. Le pôle R&D du groupe REFERENCEMENT.COM développe ces interfaces. Rien n'empêche un moteur de recherche de cesser de donner l'accès à ces interfaces. Pour se prémunir de ce risque la Société a souhaité renforcer son pôle R&D pour être en mesure de suivre toutes les ruptures technologiques des moteurs de recherche.

4.1.6 Risques informatiques

Les trois principaux risques informatiques résident en : la non maîtrise des évolutions technologiques, l'éventualité de défaillances techniques ainsi que les défauts pouvant survenir dans l'hébergement.

Le principal risque concerne l'évolution non anticipée des technologies Internet, notamment celles utilisées par les moteurs de recherche. En la matière, REFERENCEMENT.COM a mis en place des plates formes qui utilisent les technologies les plus récentes et ses équipes comme ses systèmes de contrôle ont pour mission la veille et l'anticipation des évolutions technologiques, en particulier des moteurs de recherche afin de réduire les risques d'obsolescence des applications de la Société. Ce modèle a fait la preuve de son efficacité.

En outre, le groupe REFERENCEMENT.COM renforce sa veille technologique grâce au rachat en mai 2007 de la société américaine ADISEM, société située à Palo Alto, proche des bureaux de Google. Ce dernier diffusant ses évolutions technologiques progressivement en commençant par les Etats-Unis, cette proximité permettra au Groupe de se situer le plus en amont possible.

Ne peut également être exclue l'éventualité qu'un dysfonctionnement et/ou qu'une erreur puisse exercer de effets défavorables sur l'exploitation normale du Groupe REFERENCEMENT.COM. Toutefois, les matériels (applications et serveurs) exploités appartiennent aux standards du marché, l'architecture technique des applications vise à maximiser leur performance ainsi que les adaptations et développements ultérieurs, tout lancement d'une nouvelle version ou application en ligne est précédé d'une phase de pré-production et de tests afin de limiter les risques de défaillance en cours d'exploitation.

Enfin, la qualité de l'hébergement peut elle aussi être déterminante. Outre la disponibilité permanente d'accès, la Société doit offrir un niveau de protection optimal contre tout virus et autres techniques d'intrusion des systèmes. C'est pourquoi elle a choisi de sous-traiter cette partie de l'hébergement à un professionnel du métier. Les équipements de la plate-forme HOLOSIND sont ainsi hébergés par un prestataire de qualité qui en assure le fonctionnement au quotidien. Les multiples serveurs dont dispose le groupe REFERENCEMENT.COM intègrent en outre toutes les solutions de sécurité requises par ce type de prestations.

4.2 Risques juridiques

4.2.1 Risques liés à la réglementation applicable

Le groupe REFERENCEMENT.COM est soumis aux obligations concernant la protection des données personnelles, conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. La Société a pris toutes mesures nécessaires au respect des obligations réglementaires sous contrôle de la CNIL.

La société REFERENCEMENT.COM a fait l'acquisition en novembre 2007 des sociétés DAOODA, et AGORAD. Cette dernière de par son activité d'agence média est amenée à procéder à des achats publicitaires pour le compte de ses clients annonceurs. La relation qui lie la société AGORAD à ses annonceurs est régie par des contrats écrits, dans le respect des articles 20 à 24 de la Loi n° 93-122 du 29 janvier 1993, dite loi SAPIN. L'ensemble des prestations et des rémunérations afférentes y est détaillé. Est notamment prévu le cas des remises fournisseurs avec un principe de bénéfice à l'annonceur pour toute remise identifiée et individualisée.

En pratique et conformément à l'article 20 de la loi SAPIN précitée, les fournisseurs indiquent sur les factures l'identité des deux parties, annonceurs et mandataires, et communiquent à chacune un exemplaire de la facture. Les seules rémunérations perçues par la société AGORAD au titre de la prestation proviennent uniquement de l'annonceur. En outre, la société AGORAD ne bénéficie d'aucun avantage en provenance des annonceurs.

A ce jour, seule l'activité d'AGORAD est soumise aux exigences réglementaires relatives à la loi anti-corruption n°93-122 du 29 janvier 1993. Toutefois, le Groupe REFERENCEMENT.COM n'exclut pas que dans un avenir plus ou moins lointain, ces dispositions s'appliquent à l'activité de liens sponsorisés.

Les activités du Groupe REFERENCEMENT.COM ne sont, à sa connaissance, soumises à aucune autre réglementation particulière, ni à aucune autorisation administrative spécifique.

4.2.2 Risques liés à la propriété intellectuelle

Le groupe REFERENCEMENT.COM est titulaire des droits de propriété relatifs à ses marques et brevets. Ils ont tous fait l'objet d'un dépôt auprès de l'organisation mondiale de propriété intellectuelle (WIPO : World Intellectual Property Organization).

L'ensemble des titres de propriété industrielle (marques et brevets) de la société REFERENCEMENT.COM est géré par le Cabinet GRYNWALD qui devrait prochainement assurer aussi le suivi des titres de propriété industrielle des filiales du Groupe.

La Société est également propriétaire de nombreux noms de domaine utilisés dans le cadre de ses activités commerciales (se reporter également au chapitre 11).

4.2.3 Risques liés aux assurances

Les principales polices d'assurances souscrites par la Société sont décrites dans le tableau présenté ci-dessous.

Police	Assureur	Risques couverts	Franchise	Plafonds couverts
Responsabilité civile de REFERENCEMENT.COM	AXA	- Dommages corporels, matériels et immatériels: - Dommages immatériels non consécutifs - Atteintes accidentelles à l'environnement	Néant 4 500 € / sinistre maxi 1 500 €	maxi 9 000 000 € par année d'assurance maxi 500 000 € par année d'assurance maxi 750 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile AGORAD	ALBINGIA	- Dommages avant livraison ou avant achèvement des travaux - Responsabilité civile professionnelle - Assistance juridique	1 525 € / sinistre maxi 7 600 €	maxi 6 100 000 € par année d'assurance maxi 305 000 € par année d'assurance 15 250 €
Responsabilité civile DAOODA	ALBINGIA	- Dommages avant livraison ou avant achèvement des travaux - Responsabilité civile professionnelle - Assistance juridique	1 525 € / sinistre maxi 7 600 €	maxi 6 100 000 € par année d'assurance maxi 305 000 € par année d'assurance maxi 15 250 €
Multirisque professionnelle REFERENCEMENT.COM	AXA	- Incendie, explosions et risques divers, évènements climatiques et catastrophes naturelle, dommages électriques, dégâts des eaux, bris de glaces, vols, détérioration...	222,51 € soit 0,3 fois l'indice	locaux : illimité Contenu à hauteur de 40 000 €
Assurance Multirisque Informatique REFERENCEMENT.COM	AXA	- Ensemble des matériels informatiques, bureautiques télématiques et équipements fixes de services, pertes financières	maxi 909 €	maxi 275 307 €
Assurance Véhicule Automobile REFERENCEMENT.COM	AGF	- Responsabilité civile, défense pénale et recours suite à accident, garantie conducteur, assistance, vol, incendie, catastrophes, bris de glaces, dommages tous accidents	maxi 599 €	maxi 230 000€ et maxi 15% en invalidité

Le groupe REFERENCEMENT.COM estime que les polices d'assurance décrites ci-dessus couvrent de manière raisonnable l'ensemble des risques majeurs inhérents à son activité et que sa politique d'assurance est en adéquation avec les pratiques retenues dans son secteur d'activité.

A la connaissance de la Société, il n'y a pas de risque significatif non assuré.

Le montant total des polices d'assurance acquitté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'élève à 41,3 K€ (donnée proforma).

4.3 Faits exceptionnels et litiges

Se reporter au 20.8.

4.4 Risques financiers

4.4.1 Risque de taux

Au 31 décembre, 2007, l'endettement consolidé s'établit à 219,6K€ représenté par un emprunt contracté le 5 juillet 2007 auprès de Fortis Banque.

La ventilation des dettes financières et de la trésorerie de la Société au 31 décembre 2007 est présentée ci-dessous:

(en K€)	31 déc 2007	< 1 an	> 1 an
Dettes auprès d'établissements de crédit	217,4	81	136,4
Dettes diverses (dont ANVAR)			
Concours bancaires et découverts	2,2	2,2	
Passifs financiers	219,6	83,2	136,4
Actifs financiers	3 964,3	3964,3	
Position nette avant et après gestion	3 744,7	3 881,1	-136,4

L'incidence de la variation de +/-1% des taux d'intérêts aurait eu une incidence de l'ordre de 1 K€ sur le résultat net consolidé 2007.

4.4.2 Risque de change

En termes d'exploitation, les transactions du Groupe avec ses clients sont toujours facturées en euros. Seule la filiale anglaise facture en Livre Sterling.

Le chiffre d'affaires consolidé 2007 proforma par devise de facturation se répartit ainsi :

- Chiffre d'affaires réalisé dans la zone euro : 17 289 K€ ;
- Chiffre d'affaires réalisé en Grande Bretagne (£) : 11,3 K€ ;
- Chiffre d'affaires réalisé aux Etats-Unis (\$) : 302 K€ ;
- Chiffre d'affaires réalisé en Roumanie (RON) : 719,7 K€.

Les fournisseurs quant à eux sont réglés dans leurs devises. La répartition des achats par devise sur la base des comptes consolidés proforma 2007 se présente comme suit :

- Achats réalisés dans la zone euro : 17 203 K€ ;
- Achats réalisés en Grande Bretagne (£) : 11,2 K€ ;
- Achats réalisés aux Etats-Unis (\$) : 331,3 K€ ;
- Achats réalisés en Roumanie (RON) : 711,2 K€.

Les flux en provenance de REFERENCEMENT.COM vers sa filiale roumaine sont effectués en euros puis convertis en RON afin de pouvoir réaliser les règlements des différentes charges dues aux fournisseurs.

Au regard des montants encore peu importants des transactions en devises et du fait d'un adossement mécanique significatif entre les montants des achats et ventes engagés en devises, la direction n'a pas estimé nécessaire à ce jour la mise en place d'une politique de couverture de change.

Si cette situation devait évoluer, le Groupe reverra sa position et engagera les actions nécessaires afin de neutraliser ou maîtriser les effets négatifs des taux de change.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, une variation de +/- 1% des cours des devises aurait eu un impact non significatif (inférieur à 1 K€) sur le résultat net consolidé 2007.

4.4.3 Risque de liquidité

- **Endettement :**

Au 31 décembre 2007, sur la base des comptes consolidés de REFERENCEMENT.COM, les dettes financières du Groupe sont constituées de :

- des soldes créditeurs de banques pour 2,2 K€ ; et
- d'un emprunt bancaire à hauteur 217,4 K€, (contracté en juillet 2007) dont 81 K€ est remboursable à moins d'un an.

Compte tenu de son faible niveau d'endettement (219,6 K€ contre 374,6 K€ fin 2006) la société considère que les risques auxquels elle est confrontée en la matière sont négligeables.

Par ailleurs, la société a su montrer sa capacité à lever des fonds au cours de l'exercice 2007. A deux reprises, la société a fait appel à de nouveaux investisseurs ce qui lui a permis de financer sa croissance aussi bien organique qu'externe. Le montant des capitaux levés au cours de 2007 s'élève à 5 163,2 K€.

- **Dette sur immobilisations relative aux compléments de prix éventuels à payer concernant les acquisitions de DAOODA et AGORAD**

En plus de la dette bancaire, REFERENCEMENT.COM porte une dette sur immobilisations relative aux acquisitions (en novembre 2007) des sociétés DAOODA et AGORAD. Outre le prix de cession initial de chaque société, le protocole de cession prévoit des mécanismes de compléments de prix décrits de manière très détaillée au chapitre 22 de la première partie du présent prospectus.

La dette sur immobilisations s'élève au 31 décembre 2007 à 6 290 K€ et se décompose ainsi :

- 2 871 K€ à payer au plus tard le 15 juin 2008 correspondant au solde du prix de cession initial dont seul un acompte de 1 775 K€ a été décaissé en novembre 2007 ;
- Et 3 419 K€, dont le paiement est conditionné à l'atteinte ou au dépassement de 15% au plus du business plan convenu avec chacune des deux filiales ; ainsi qu'à la présence des deux anciens dirigeants (messieurs AMAR et DUCOURTIEUX) devenus Directeur opérationnel de chacune des filiales.

Par prudence, malgré le caractère ambitieux des business plans, il a été décidé de comptabiliser en dettes l'intégralité des 3 419 K€. A supposer que les deux conditions rappelées ci-dessus soient vérifiées, le paiement des 3 419 K€ s'effectuera pour moitié (soit 1 709 K€ maximum) au plus tard le 15 juin 2009, et la même somme le 15 juin 2010.

- **Engagement hors bilan relatif aux compléments de prix éventuels à payer concernant les acquisitions de DAOODA et AGORAD**

En plus de la dette sur immobilisation détaillée ci-dessus, le contrat d'acquisition prévoit deux autres compléments de prix, à savoir :

- Le complément de prix relatif au dépassement du business plan sur les exercices 2008 et 2009 pourrait être augmenté d'un montant plafonné à 340 K€ sur les 2 mêmes années de références si les réalisations dépassent 115% des business plans.
- Enfin, un complément de prix lié à la présence de messieurs AMAR et DUCOURTIEUX lors des clôtures 2008, 2009 et 2010, d'un montant annuel de 42 K€ par personnes.

En synthèse, l'échéancier des sommes maximum susceptibles d'être payées au titre des acquisitions d'AGORAD et DAOODA se présentent ainsi :

en K€	2008	2009	2010	2011
Solde du prix initial	2 871			
1er complément de prix (sur BP 2008)		1 709		
2è complément de prix (sur BP 2009)			1 709	
Complément de prix en cas de dépassement des objectifs*		170	170	
Complément de prix lié à la présence*		84	84	84
Complément de prix spécifique (**)				
TOTAL	2 871	1 963	1 963	84

* ces éléments ont été pris en compte en engagements hors bilan

(**) Il n'est pas tenu compte du complément spécifique dans la mesure où à ce jour, les provisions sont considérées comme justifiées.

Se reporter au chapitre 22 pour la description de l'intégralité du contrat d'acquisition

Compte tenu de ses sources de financement disponibles et des flux de trésorerie :

- **Capacité d'accès au crédit :**

REFERENCEMENT.COM bénéficia :

- d'une ligne de financement court terme de loi Dailly (non utilisée à ce jour), auprès de l'établissement FORTIS, à hauteur de 300 K€ ;
- d'une facilité de caisse (à durée indéterminée) de 100 K€ auprès de la banque HSBC (non utilisée à ce jour).

Le Groupe n'a à ce jour pas recours à un factor. Toutefois, REFERENCEMENT.COM n'exclut pas la possibilité de mettre en place au cours de l'exercice un contrat d'affacturage, bien qu'aucune démarche n'est été engagée à ce jour.

La société n'est soumise à aucun covenant financier.

La société dispose également d'un accord de la banque HSBC (non utilisé à ce jour) pour la mise en place d'un emprunt bancaire pour 900 K€, remboursable sur 5 ans.

4.4.4 Risque actions

Compte tenu de la nature de ses placements (exclusivement en SICAV monétaires court terme entreprise), la Société estime ne pas être confrontée de manière significative à ce type de risque.

4.5 Risques liés à l'organisation du groupe

4.5.1 Risques liés au recrutement et au départ de collaborateurs-clés

Le succès et le développement de la Société sont le résultat de l'engagement, du professionnalisme et des aptitudes des administrateurs, dirigeants, collaborateurs, et de l'équipe qu'ils constituent. Le risque existe que la perte d'un ou plusieurs collaborateurs clés ou d'un dirigeant puisse avoir un impact négatif sur les résultats, la situation financière et la croissance de la Société ou de ses filiales.

Afin que la pérennité et l'essor de l'organisation soient assurés au-delà des hommes et femmes qui la composent, l'équipe dirigeante a opté pour un fonctionnement opérationnel s'appuyant sur un management rigoureux et articulé autour de responsables de département autonomes qui travaillent ensemble depuis de nombreuses années (la durée moyenne d'ancienneté est supérieure à 2 ans). L'architecture fonctionnelle présente pour avantage de permettre une vision globale et spécifique de l'entreprise et de favoriser les complémentarités.

Afin de mieux fidéliser ses collaborateurs, la Société envisage de mettre en place prochainement un système de motivation dont les modalités restent à définir (plan d'épargne entreprise, attribution d'actions gratuites...).

Le groupe REFERENCEMENT.COM mise également sur la formation et les process. Il a ainsi développé des outils propriétaires de suivi clientèle à long terme et conduit une politique de formation qui lui permet de recruter des talents et de les former à ses process et outils.

4.5.2 Risques liés à la capacité à gérer la croissance organique

Au cours des trois dernières années, le Groupe a connu un rythme de croissance soutenu, REFERENCEMENT.COM ayant vocation à développer sa technologie et son mix produit en France et à l'international, bien pour les sociétés de tailles modestes (TPE et PME) comme pour des multinationales. Fin 2007, le groupe comptait un portefeuille de près de 1 000 clients.

Malgré l'importance des moyens humains, financiers et informatiques mis en œuvre à ce jour par la Société, son savoir faire et sa capacité d'adaptation qu'elle a su prouver par le passé, le Groupe pourrait ne pas savoir s'adapter à une nouvelle étape de croissance.

Sans arriver à cette situation extrême qui ne peut toutefois être exclue, de nombreux facteurs peuvent entraîner ou retarder de manière plus ou moins significative la réalisation effective des objectifs de la Société. Sans prétendre à l'exhaustivité, parmi ces facteurs potentiels, peuvent être envisagés :

- Une mauvaise perception par les annonceurs du bénéfice de la solution proposée ;
- Des difficultés liées aux contrats de services ;
- L'incapacité à lever les fonds nécessaires au développement en France et à l'étranger ;
- Une évolution des coûts.

La survenance de l'une de ces situations pourrait affecter de manière significative le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière du Groupe, c'est pourquoi, le Groupe a recruté lors de ces derniers mois, des responsables et des managers expérimentés afin de gérer cette forte croissance.

4.5.3 Risques liés à des opérations de croissance externe

L'exercice 2007 a été caractérisé en termes de croissance externe par la réalisation de trois acquisitions : ADISEM aux Etats-Unis, DAOODA et AGORAD en France.

Les risques liés à ces opérations de croissance externe sont divers : la mobilisation éventuelle de ressources importantes, tant au plan humain que financier, la fidélisation des collaborateurs, l'organisation, le passif éventuel des sociétés acquises, la non concrétisation des synergies. Ils pourraient avoir un effet significatif défavorable sur les résultats ou sur la situation financière de la Société.

Afin de poursuivre son développement, REFERENCEMENT.COM pourrait envisager de procéder à d'autres acquisitions sur une base sélective afin de poursuivre le développement de ses activités. La Société ne peut garantir que de telles opportunités d'acquisition se présenteront, ni que les acquisitions auxquelles elle procédera se révèleront rentables. Cette stratégie d'acquisition pourrait exiger une attention importante de la part de l'équipe dirigeante ainsi que de l'infrastructure opérationnelle et financière de la Société et requérir des capitaux importants de celle-ci.

L'acquisition d'autres sociétés pourrait le cas échéant être rémunérée en titres et/ou titres donnant accès au capital de la Société, ce qui pourrait entraîner une dilution immédiate ou différée de la participation des actionnaires existants. Ces acquisitions pourraient également avoir pour effet d'affaiblir défavorablement le résultat net du groupe et en conséquence le bénéfice par action, d'accroître le niveau d'endettement et la charge d'intérêts de la Société ou de l'exposer à des risques comptables et fiscaux.

Une telle stratégie de croissance nécessitera un effort particulier de la Société pour :

- accroître sa notoriété et la fidélisation de ses clients
- recruter, former et retenir un personnel qualifié,
- maintenir le niveau de qualité actuel de ses prestations,
- développer les procédures de contrôle opérationnelles, financières et de gestion actuelles.

Ces efforts de la Société pour gérer sa croissance pourraient engendrer des dépenses financières importantes et requérir des ressources significatives notamment quant à la gestion de la Société. Dans le cas où la Société ne parviendrait pas à maintenir l'efficacité de son organisation au fur et à mesure de sa croissance, ses marges de profit pourraient s'en trouver altérées.

4.5.4 Risques liés aux principaux actionnaires

Messieurs Sylvain BELLAICHE et César HENAO sont les deux principaux actionnaires de la société. Monsieur Sylvain BELLAICHE contrôle à lui-seul la Société au regard de sa participation directe (9,24%) et indirecte (70,64% via Guerson Ltd qu'il contrôle) dans le total des droits de vote existants avant émission de titres objet du présent prospectus.

Fondateur de la Société en 1996, Sylvain BELLAICHE préside depuis aux orientations stratégiques qui ont permis au groupe REFERENCEMENT.COM de devenir l'un des acteurs de référence en France. Il est le principal artisan du succès de la Société, son objectif demeure le développement de celle-ci et du groupe pendant de nombreuses années. César HENAO est pour sa part, à l'origine de la technologie HOLOSIND qui constitue le futur levier de croissance du Groupe.

Cependant les dirigeants de REFERENCEMENT.COM ont veillé à développer le groupe en attirant des responsables avec les compétences nécessaires aux différents métiers du Groupe et en structurant l'organisation de ce dernier. Toutefois, la société ne peut garantir qu'elle parviendra à attirer, intégrer et conserver les effectifs nécessaires à sa croissance.

5 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE

5.1 Histoire et évolution de la Société

5.1.1 Dénomination sociale de la Société

REFERENCEMENT.COM

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

REFERENCEMENT.COM a été immatriculée au RCS de Bobigny sous le N°407 500 842.

5.1.3 Date de constitution et durée

La société a été constituée et immatriculée le 13 juin 1996 au registre du commerce et des sociétés de Paris sous la forme de société anonyme. Elle a été transférée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny, le 30 août 2000.

REFERENCEMENT.COM a été constituée pour une durée de 99 ans, sauf dérogation ou dissolution anticipée.

5.1.4 Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités

La Société est une société anonyme à Conseil d'Administration. La Société, régie par le droit français, est principalement soumise pour son fonctionnement aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et à venir, notamment par le Code de Commerce, le décret n°67.326 du 23 mars 1967 sur Sociétés Commerciales et leurs textes modificatifs, ainsi que par ses statuts.

Le siège social de la Société est situé au 10-12 rue de la Montjoie, 93210 La Plaine Saint-Denis, Tel : 01 49 46 60 19. Site Internet : www.REFERENCEMENT.COM

5.1.5 Évènements marquants dans le développement de la société

- Juin 1996** Création de la Société sous la dénomination sociale AGENCY MULTIMEDIA.
- Janvier 1998** La Société s'oriente vers le développement de sa propre technologie et lance sa première plateforme : HOLOSIND.
- 1999** Contractualisation avec FRANCE TELECOM pour la distribution exclusive de la gamme FIND.
- Mai 2000** Augmentation de capital de 280 K€ par incorporation de réserve.
- 2001** La gamme technologique proposée par la Société s'enrichit d'une nouvelle application : HOLOSIND Web Positioning.
Signature d'un partenariat avec trois moteurs de recherche - YAHOO, FAST et ALTAVISTA -
- 2002** La Société est classée 71^{ème} au palmarès Deloitte Technology Fast500, qui distingue les 500 entreprises technologiques européennes ayant réalisé la plus forte croissance. Depuis, REFERENCEMENT.COM figure chaque année parmi les lauréats du classement Deloitte.
- 2004** Lancement de la plate forme HOLOSIND Submit pour France Telecom.
REFERENCEMENT.COM devient membre du Comité SEMPO Europe et s'affiche au 13^{ème} rang des 50 entreprises technologiques françaises les plus performantes du classement Deloitte Technology Fast50.
- Janvier 2005** Elargissement de la gamme et des solutions technologiques avec la commercialisation de HOLOSIND PPC Management.

- Avril 2005** Création et lancement de la première filiale commerciale à New-York (USA) HOLOSIND CORP INC
- Juillet 2005** Lancement de REFERENCEMENT.COM LTD filiale commerciale européenne basée à Londres
- Janvier 2006** Création de filiale Roumaine spécialisée dans le Back Office - HOLOSIND SRL Roumanie.
- 2007** Changement de dénomination sociale en REFERENCEMENT.COM
- Mars 2007** Inscription sur le Marché Libre d'EURONEXT Paris avec une levée de fonds de 1,6M€.
- Mai 2007** Acquisition d'ADISEM.
- Octobre 2007** Emission d'actions à bon de souscription d'action pour un montant de 3 540 K€ réservée à des investisseurs qualifiés.
Commercialisation en ligne et en mode ASP de solutions SEO et PPC.
- Novembre 2007** Lancement de www.holosfind.com. Site de vente en ligne de logiciels de Search Marketing Advertising
- Novembre 2007** Acquisition de la société AGORAD, agence média interactive indépendante et de la société Daooda, une des premières régies publicitaires européennes.
- Janvier 2008** Lancement de la nouvelle plateforme HOLOSIND multi langues.

5.2 Investissements

5.2.1 Principaux investissements réalisés

Les principaux investissements engagés sur les trois derniers exercices sont résumés ci-dessous :

(en K€)	2005	2006	2007
Incorporels	524,0	700,0	1 134,9
Corporels	5,4	2,5	16,2
Financiers	1,1	10,0	8 068,0
TOTAL	530,5	712,5	9 219,1

Se reporter à l'annexe des comptes sociaux 2007 note 3.1, 3.2, 3.3, 4.1 et 4.2 ainsi qu'au chapitre 10.2.1 de la première partie du présent prospectus.

Au titre de 2005 : Les investissements incorporels étaient pour l'essentiel relatifs aux charges et aux frais de recherches et de développement dépensés au titre de l'exercice afin d'améliorer la technologie Holosfind (524,0 K€). Alors que les investissements corporels étaient pour leur part relatifs à matériel de bureau et informatique (3,7 K€) et des installations techniques pour 1,7 K€. Les investissements financiers concernent quant à eux création de la société américaine HOLOSIND soit 0,8 K€.

Au titre de 2006 : L'essentiel des investissements, de nature incorporelle (700 K€), est constitué comme en 2005 des charges et des frais de recherches et de développement dépensés dans le but de poursuivre l'amélioration de la technologie Holosfind.

Pour l'exercice 2007, l'essentiel du montant concerne les investissements financiers relatifs aux acquisitions des sociétés AGORAD et DAOODA pour un total de prix de cessions initial de 4 646 K€ (dont 2 871 K€ à régler d'ici le 15 juin 2008) frais d'acquisition inclus auxquels se rajoutent des compléments de prix conditionnés à la réalisation de business plan pour un montant maximum de 3 419 K€. Se reporter au chapitre 22 décrivant les contrats d'acquisitions ainsi qu'au paragraphe 4.4.3 présentant l'échéancier des paiements potentiels.

5.2.2 Investissements en cours

Les seuls investissements en cours sont toujours relatifs au développement de la technologie Holosfind.

Ces investissements sont financés sur fonds propres de l'entreprise.

Hormis les dépenses engagées relatives aux développements de ses logiciels, le Groupe n'a pas réalisé d'autres investissements.

5.2.3 Investissements à venir

Le Groupe REFERENCEMENT.COM ne prévoit pas, pour le moment, de réaliser d'investissements significatifs pour lesquels les organes de direction de la Société ont pris des engagements fermes.

6 APERCU DES ACTIVITES

6.1 La construction d'un acteur de référence sur le marché de l' « e-marketing » et de l'e-advertising

Depuis sa création en 1996 par Sylvain Bellaïche, la société REFERENCEMENT.COM a su développer un modèle économique sur Internet performant et créer un leader du référencement en France. L'année 2007 a été une année charnière et le résultat d'une stratégie réfléchie qui a fait passer la société de « pure player » du référencement à un groupe composé de 7 sociétés couvrant tous les besoins des clients annonceurs, en marketing et publicité en ligne.

Si à l'origine l'entreprise avait pour principale mission de propulser dans les premières lignes de réponses des principaux moteurs de recherche les sites Internet de ses clients qu'ils soient grands comptes, PME ou TPE, REFERENCEMENT.COM est devenu en 2007 un véritable groupe intégré couvrant l'essentiel de la chaîne de valeur de la publicité sur Internet s'imposant ainsi comme un des acteurs de référence du e-marketing et du e-advertising en Europe et un des leaders en France.

Une première évolution du statut de la société de « pure player » en matière de référencement à celui de prestataire global en marketing en ligne s'est concrétisée par l'acquisition en mai 2007, de la société logicielle ADISEM aux Etats-Unis implantée en plein cœur de la Silicon Valley qui conforte l'expertise technologique. Le groupe REFERENCEMENT.COM a créé, développé et breveté depuis 2000, sa propre technologie, la plateforme logicielle Holosfind, lui permettant aujourd'hui de gérer ses clients. Avec la fusion réussie des 2 logiciels Holosfind et Adisem, le groupe propose maintenant une suite logicielle unique, Holosfind Adisem Suite, « on demand » sur le marché.

En effet, Internet s'est imposé comme « le média » majeur qui est désormais pris en compte dans toute stratégie de publicité, de commercialisation et de marketing au sein des entreprises qu'elles soient petites, moyennes ou grandes. La demande de la part des entreprises est croissante et les évolutions rapides.

Entre le rachat de aQuantive (6 Mds\$) et Screentonic par Microsoft, celui de DoubleClik (3,1 Mds\$) par Google, celui de RightMedia (680 M\$) par Yahoo ou encore celui de TheThirdScreenMedia par AOL, ceux sont près de 10 milliards de dollars qui auront été investis dans des entreprises de marketing en 2007.

Les enjeux stratégiques, industriels et financiers sont basés entre autres sur deux axes :

- La maîtrise des services (conseil sur l'ensemble de la chaîne e-marketing) et ;
- La maîtrise des outils logiciels de reporting, de tracking et d'aide à la décision.

Avec ADISEM, le Groupe REFERENCEMENT.COM répond efficacement à ces deux types de besoins en proposant à la fois des services clé en mains, à haute valeur ajoutée, « full service » et la distribution d'une suite logicielle « self service » adaptée aux besoins d'internalisation des clients.

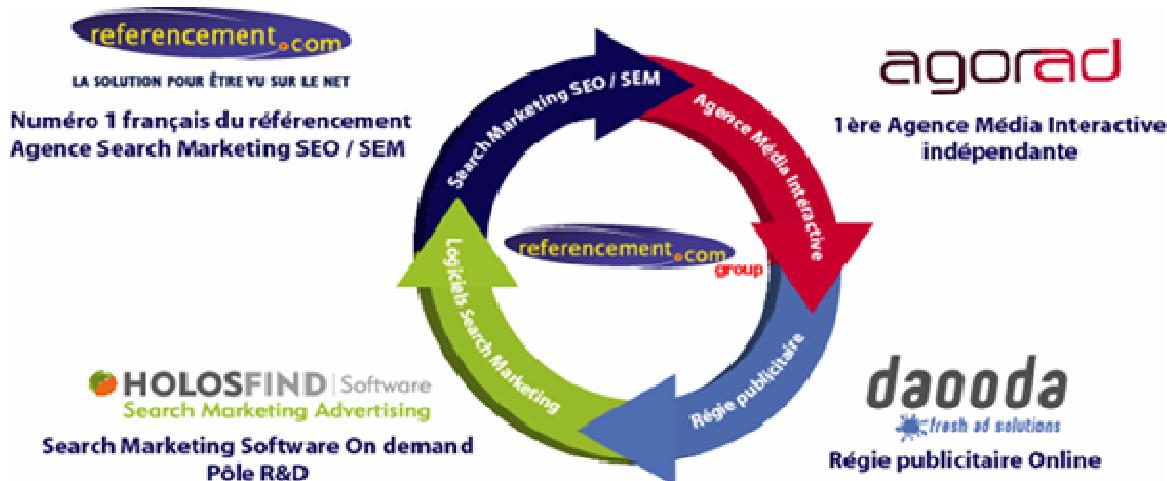
La seconde évolution est intervenue avec les acquisitions des sociétés AGORAD et DAOODA en France fin novembre 2007, lesquelles complètent le dispositif en offrant respectivement une agence média interactive et une régie publicitaire.

Ainsi, à travers ses filiales et ses marques, le groupe REFERENCEMENT.COM dispose aujourd'hui d'une offre unique couvrant tous les besoins de la publicité sur Internet, à savoir:

- Le référencement naturel et la gestion de liens sponsorisés avec la société REFERENCEMENT.COM,
- Des outils logiciels de «search marketing» via le pôle Holosfind Adisem Software,
- Du conseil en stratégie e-marketing et sa mise en œuvre par l'agence média AGORAD,
- De l'achat d'espaces en ligne par le biais de la régie publicitaire DAOODA.

Internet a révolutionné en quelques années le marché de la publicité. La technologie permet aujourd'hui des actions très ciblées en rendant possible la relation individuelle entre l'annonceur et le prospect et/ou client et ce au détriment des campagnes de masse sur des médias traditionnels (journaux, télévision...) améliorant ainsi le retour sur investissement des sommes engagées.

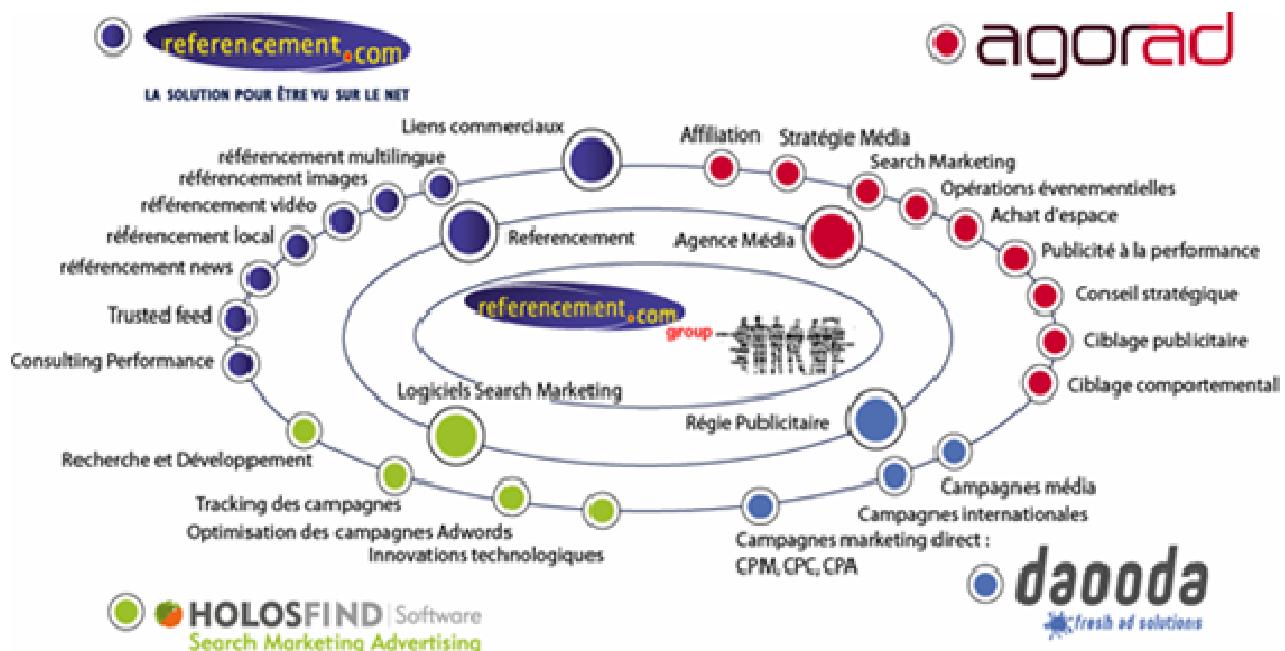
Les 4 activités du Groupe :



Fort de son capital technologique et commercial (chiffre d'affaires consolidé 2007 : 6,67 M€) construit en près de douze ans d'expérience, le groupe REFERENCEMENT.COM dispose aujourd'hui d'atouts qui devraient lui permettre de profiter au mieux de cette profonde mutation du marché et de s'affirmer comme un des acteurs de référence en marketing digital en Europe.

6.1.1 Une offre à 360° en marketing digital

Jusqu'en 2007 où REFERENCEMENT.COM a engagé une politique de croissance externe soutenue, l'activité du groupe reposait sur un business model de ventes de prestations de référencements, naturels ou payants. Grâce aux trois acquisitions réalisées en 2007, ce modèle économique s'est élargi à de nouvelles sources de revenus. Couvrant aujourd'hui l'ensemble de la chaîne de valeur de la publicité sur Internet, le groupe REFERENCEMENT.COM dispose d'une gamme de produits et services complets et uniques en France.



Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du chiffre d'affaires par activité dans la configuration actuelle du groupe pour 2006 et 2007 alors qu'en 2005, seuls sont présentés les chiffres de REFERENCEMENT.COM SA.

Chiffre d'affaires par activité (en K€)	2005 Social	2006 Conso proforma	2007 Conso proforma
Référencement dont			
référencement naturel	4 076	4 439	4 980
liens sponsorisés	3 255	3 081	3 452
Conseil Média	731	1 390	1 473
Régie publicitaire		8 571	10 875
Ventes de licences logicielles		1 298	1 983
		38	74
TOTAL	4 076	14 345	17 912

6.1.1.1 *Les services de référencement dits « Search Marketing » : la société REFERENCEMENT.COM*

Aujourd'hui, les moteurs de recherche peuvent générer jusqu'à 50% du trafic d'un site bien référencé et optimisé. Avec le développement d'Internet, augmenter sa visibilité et donc le trafic sur son site web, est devenu un enjeu de taille pour les entreprises. Il s'agit pour cela de positionner son site web dans les premières réponses des moteurs de recherche. Le « référencement » est le nom générique francophone qui regroupe l'ensemble des techniques (comprenant les liens commerciaux) visant à optimiser la visibilité et donc le trafic d'un site dans les différents outils de recherche disponibles sur Internet (annuaires et moteurs de recherche). Le vocabulaire anglo-saxon préfère le terme de Search Engine Marketing (SEM) qui couvre à la fois les activités de Search Engine Optimization (SEO) ou référencement naturel et celles de référencement payant au clic (Pay per clic ou PPC) dont les liens sponsorisés constituent la principale composante. Les professionnels du marketing ont adopté les termes de SEO pour désigner les pratiques d'optimisation du référencement naturel (ou gratuit) lié à la position naturelle du site dans les moteurs de recherche. Les techniques de gestion de liens sponsorisés, achetés auprès des réseaux comme ceux de Google, MSN ou Yahoo s'imposent comme un segment prometteur du marché publicitaire : en plein expansion. Selon une étude du cabinet Forrester (Source : *Journal du Net* - 15 oct 2007), le marché des liens sponsorisés pourrait atteindre un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros en 2012 en Europe, contre 4,5 milliards aujourd'hui, soit une hausse de 80 % en 5 ans et le plus gros marché des dépenses de la publicité en ligne.

Avec la multiplication exponentielle des pages sur Internet (plus de 60 milliards, toutes langues confondues, dont plus d'un tiers recensées par les moteurs de recherche), obtenir une bonne visibilité sur le Web est devenu un véritable défi. Voir son site apparaître dans les premières pages de réponses proposées par les moteurs de recherche et, surtout, créer du trafic sur son site en provenance des outils de recherche constitue une préoccupation grandissante au sein des entreprises. C'est dans ce domaine que réside l'expertise historique de la société REFERENCEMENT.COM qui apporte une réponse sur mesure, adaptées aux budgets des clients.

Depuis plusieurs années, des sociétés se sont en effet spécialisées dans la commercialisation de liens sponsorisés en rapport avec les mots clés saisis. Un annonceur peut ainsi apparaître en tête de liste pour des produits ou des services en relation avec l'attente du consommateur. La force du système réside en ce que les annonceurs ne payent que lorsque les internautes cliquent sur le lien commercial affiché.

Sachant que seulement 92% des utilisateurs d'Internet ne vont pas au-delà de la deuxième page de résultats lorsqu'ils font une requête sur un moteur de recherche type Google ou Yahoo, être bien référencé sur ces outils s'avère vital pour les sites, l'enjeu étant de figurer parmi les premières lignes de réponses en référencement naturel (gratuit) et en référencement payant (liens sponsorisés), notamment sur les moteurs de recherche les plus utilisés, tels que Google, Voilà et Yahoo, lesquels captent plus de 90% des requêtes sur Internet (source NetRatings et Ad'Oc). Google s'arrogeant à lui seul 83,4% du trafic dans l'hexagone.

Il est donc essentiel pour un site web d'avoir une stratégie de visibilité sur les outils de recherche. Le référencement est « le cœur du réacteur » pour un site Internet afin de créer du trafic et des ventes.

Page d'accueil :

référencement.com
La solution pour être vu sur le net

Groupe Référencement.com | Société | Référencement Google | Nos offres de référencement | Holosfind Adisem Suite | Partenaires | Contact | Audit gratuit

**“Grâce à Référencement.com,
mon site internet est en premières réponses
des outils de recherche”**

Demandez un devis, une information

Services sur mesure
Solutions de référencement
Solutions de référencement indispensable pour être en premières réponses sur Google, MSN, Yahoo...
Une gamme de produits pour tous les budgets :

- Référencement adapté à tous les sites web
- Référencement multilingue
- Référencement Liens Sponsorisés
- Trusted Feed
- Solutions réservées aux clients Orange Business Services
- Consulting performance

Découvrir nos offres

Logiciel de référencement
Économisez jusqu'à 40% sur vos budgets de Liens sponsorisés !
Holosfind Adisem Suite est la seule plateforme intégrée, disponible. On demande en 24/7, qui permet un accès en temps réel à la gestion complète de vos campagnes de Search Marketing Advertising.
Avec le Service Adisem Suite améliorez le ROI et les ventes de votre site Web. Quelque soit votre budget, Holosfind Adisem Suite vous offre la meilleure solution !

en savoir plus

La presse en parle
■ 17.03.2008 - Daocoda et Zango annoncent un partenariat exclusif sur la France [plus]
■ LejournalduNet 17.03.2008 - CHAT César Henao: Référencement.com "Nous priviligeons un contenu par domaine et par langue" [plus]
■ 21.02.2008 - Référencement.com choisit un banquier comme directeur administratif et financier en préparant son transfert sur Alternext [plus]

Tous les articles

Partenaires
BRANDT HARRY WINSTON INFOGREFFE www.infogreve.fr JN Health & Business Kyniad LE MONDE Mairie de Paris JCDecaux

Avec Référencement.com le N°1 du marché Français, j'optimise mes campagnes de référencement et de liens sponsorisés

Référencement.com, pionnier dans le domaine du marketing de recherche et n°1 français du Search Marketing, détient toutes les solutions et produits pour référencer et positionner durablement et efficacement votre site Internet sur Google, Yahoo, Msn, Voilà...

RTBF/DMT. Grande remontée sites marchands profitant de nos 1.1 années de expérience et de notre

Le spot télé de Référencement.com
LCI.fr BFM TV

« Grâce à référencement.com, mon site internet est en premières réponses ! »

<http://www.referencement.com/>

Distinction entre référencement naturel et référencement payant :

La capture d'écran ci-dessous présente la première page des sites référencés sur la base du mot clé « référencement » sur le moteur de recherche Google. La structure de cette page répond à une logique très précise de construction où coexistent des sites issus d'un référencement naturel captant d'après la société environ 70% du trafic, et des liens sponsorisés vers des sites ayant opté pour un référencement payant (30% du trafic).

La société REFERENCEMENT.COM dispose d'une offre de services adaptée à chacune de ces stratégies de référencement. Plus il y a de sites Internet, plus il existe de formats de réponse (texte, image, vidéo, géolocalisation) plus les clients auront besoin de conseils et de prestations.

Exemple de réponses disponibles sur Google :

Liens commerciaux

Référencement durable

Référencement.com - Spécialiste du référencement Google

Référencement gratuit de votre site web - ESPACE 2001

Référencement gratuit, moteur de Recherche, DÉNCHER.COM Site de...

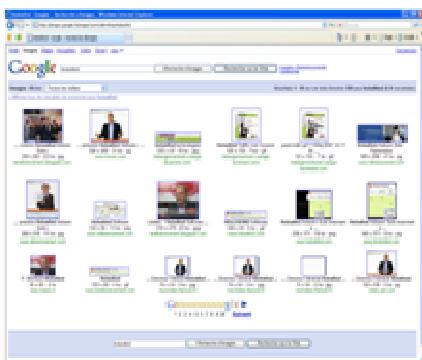
Référencement Google, Yahoo!, MSN, actualité, forum, conseils...

Référencement.com - Agence de référencement leader en marketing...

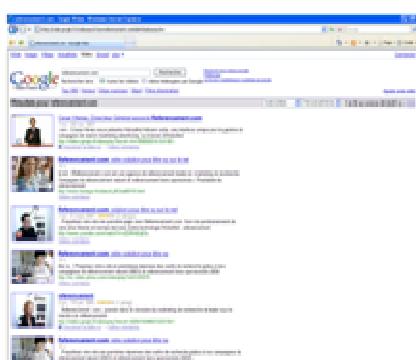
Référencement Web Page 1 - Référencement Google, Site de...

Les captures d'écran ci-dessous présentent quant à elles les premières pages des sites référencés sur le site Google sur la base du mot clé « référencement » pour une recherche d'images, de vidéo et une situation géographique. Ces recherches sont dorénavant de plus en plus utilisées.

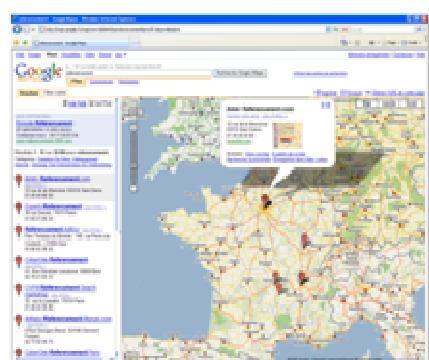
Référencement image :



Référencement vidéo :



Référencement géographique :



A - Le référencement naturel

L'offre de référencement naturel proposée par la société REFERENCEMENT.COM repose sur deux variables stratégiques d'un site web, à savoir, son contenu textuel et image, d'une part, et les paramètres de son environnement technique, d'autre part. Il s'agit d'une offre sur mesure destinée à favoriser la visibilité du site web du client dans les résultats naturels des principaux moteurs de recherche, organisée autour d'un processus de validation à chaque étape dans la phase de préparation et tout au long de la prestation pour vérifier les résultats obtenus. Elle évolue en fonction des sites et de la nature du produit acquis par le client.

L'expertise apportée par les équipes de la société REFERENCEMENT.COM s'appuie sur la méthodologie FIND développée depuis 12 ans par la Société. Celle-ci aborde un champ d'intervention

exhaustif et complet pour englober la demande multifonctionnelle de chaque site client traité. La vocation du référencement naturel est de classer les informations publiées sur le web, en fonction de leur pertinence. La méthode utilisée ne peut être autre que manuelle. Aussi, les résultats s'observent sur le long terme. Plusieurs grandes étapes sont nécessaires pour optimiser cet outil de visualisation, de communication et de publicité :

La méthode de référencement, la méthode « Find » respecte les règles imposées par les outils de recherche.

- 1- Analyse
 - 2- Stratégie
 - 3- Engineering
 - 4- Reporting.

L'ensemble des opérations permet de rendre compatible la structure et le contenu des sites web avec les outils de recherche et d'offrir une visibilité forte sur les mots clés cœur de cible des clients.

Comme les moteurs de recherche modifient de temps en temps leurs algorithmes, il est donc essentiel de vérifier régulièrement le positionnement du site sur leurs pages de résultats et de modifier les optimisations.



Les moteurs de recherche, et plus particulièrement Google, ont élargi le spectre de leur recherche vers la recherche universelle en utilisant la vidéo, l'image et la géo localisation dans leurs résultats.

A ce jour, près 10% des recherches effectuées sur le web sont des recherches images. La recherche de vidéo et de données de géo localisation constituent également une part de plus en plus importante dans la nature des recherches des internautes. La veille technologique et stratégique sur le marché du Search Marketing que la société effectue, ainsi que son savoir faire technologique acquis depuis plus de 12 ans, ont poussé la société REFERENCEMENT.COM à élargir son offre et ses conseils en référencement sur ces nouveaux supports.

Intégrer des communiqués de presse, reportages, cartes géographiques, images et/ou vidéos dans les plateformes et sites web et les « tagger » de mots clés permet à une société d'améliorer son « TrustRank » (degré de confiance que le moteur de recherche attribue) et ainsi de capitaliser de nouveaux points de référencement sur sa page (site web). Avec la recherche universelle, cette stratégie s'avèrera être un mode de référencement plus attractif et certainement plus efficace pour les sites web des clients (accroissement de la visibilité par les mots clés alloués à une image, une vidéo, une carte géographique).

B - Le référencement payant, les liens commerciaux

Les liens sponsorisés (ou liens commerciaux ou liens promotionnels) sont des liens qui apparaissent généralement sur la droite des résultats dans les moteurs de recherche. Contrairement aux autres liens (résultats naturels), il s'agit de liens publicitaires. L'intérêt principal des liens commerciaux est qu'ils garantissent une présence immédiate et optimale du site sur les moteurs de recherche. Ces liens sont directement commercialisés par les moteurs de recherche sous forme de mise aux enchères des mots-clés saisis.

Les liens sponsorisés présentent l'avantage d'être en relation directe avec les requêtes d'internautes qui sont dans une phase active de recherche, voire d'intention d'achat. Ils sont donc beaucoup plus efficaces que tous les autres supports de publicité en ligne tels que bannières ou encore e-mailing publicitaire et affichent un ROI (retour sur investissement) de 29% contre 12% pour des bannières au coût pour 1 000, 16% pour des bannières au coût par clic et 24% pour des e-mails (*source Jupiter Research*). De plus, pour un client, le coût d'acquisition des liens sponsorisés est faible (6 fois inférieur) comparé à celui des bannières publicitaires. Le référencement payant étant, en outre, jugé comme beaucoup moins intrusif que les publicités en ligne par les internautes, il est de plus en plus utilisé et représente aujourd'hui 40% des dépenses marketing en ligne.

Une campagne de liens sponsorisés permet à l'annonceur d'acheter sa position dans l'affichage des résultats publicitaires des moteurs de recherche à côté des liens dits naturels (se reporter au graphique page 35) et aussi de se garantir d'une visibilité importante. L'annonceur paiera selon le nombre de clics qui aura été enregistré sur le lien de son annonce. Les mots clés ou des combinaisons de mots clés, sont vendus aux enchères. Plus l'enchère d'un mot clé acheté par l'annonceur sera élevée, plus il aura de chances de voir son site apparaître dans les premiers résultats de la liste des liens payants. Si l'annonce est consultée alors l'annonceur paye chaque clic à la valeur de l'enchère en cours sur son lien.

Afin de proposer un schéma optimal de campagne, la Société a mis au point une méthodologie éprouvée (FIND liens sponsorisés) :

- Analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) du site client, de son contenu et de ses opportunités de communication/ventes ;
- Etude du positionnement de la concurrence (stratégie annonceur leader, annonceur suiveur...) ;
- Analyse structurelle (structure technologique du site, composition du trafic, inventaire de popularité,...) ;
- Ciblage potentiel et cœur de cible (stratégie de pénétration des messages) ;
- Définition de la couverture de cible (définition et choix des réseaux de la campagne) ;
- Matrice de requête (conseil et définition des mots-clés pertinents à fort pouvoir de conversion) ;
- Définition des pages de réponse de l'annonce : conseil, choix et mise en place sur les pages spécifiques (temporaires ou non) du site web du client destinées à recevoir les clics des campagnes pour augmenter la transformation ;
- Définition des accroches et descriptifs des annonces mises en ligne ;
- Analyse des résultats et stratégie d'optimisation des messages et des investissements journaliers en vue du meilleur ROI ;
- Plateforme de gestion des enchères en ASP ;
- Reporting des performances par réseaux, par moteurs et par mots clés ;
- Analyse et enchères en fonction des heures et minutes / région.

La société REFERENCEMENT.COM achète des liens sponsorisés, notamment pour son offre de liens sponsorisés, à Google Adwords, Yahoo Search Marketing, MSN et Orange qui cumulent l'essentiel du trafic et représentent une couverture de cible supérieure à 90%.

L'offre de la société REFERENCEMENT.COM en matière de liens sponsorisés est une offre sur mesure et complète pour optimiser et maximiser les investissements consentis par le client et lui fournir le meilleur retour sur investissement (ROI) de la campagne programmée. Un des atouts clés de la société réside dans ses outils logiciels propriétaires permettant de fournir aux clients un reporting détaillé et précis de la campagne menée contribuant ainsi à nouer des relations de confiance avec les clients grâce à une grande transparence.

Ce reporting offre également aux décideurs et manageurs de sites en quête d'amélioration et d'optimisation des trafics, une mesure des performances qui leur permet au quotidien de procéder aux

arbitrages pertinents en terme d'investissements e-publicitaires pour attirer de nouveaux clients et augmenter les paniers moyens des ventes en ligne.

C - Des équipes commerciales dédiées

Sous l'impulsion d'une Direction expérimentée, l'équipe dédiée à l'activité historique de référencement compte 41 collaborateurs.

Chaque client dispose d'un consultant assurant la prestation de conseil et disposant de relais auprès d'opérateurs assurant le travail d'optimisation du site pour lequel seule une intervention humaine manuelle est possible. Cette interface privilégiée du client permet à la société REFERENCEMENT.COM d'assurer un service répondant de manière optimale à ses attentes, de les fidéliser et de faire évoluer la plateforme logicielle grâce à l'expression des besoins faite aux consultants.

Chacun des 10 consultants est responsable d'un portefeuille de 40 à 60 clients et dispose d'une équipe (2 à 3 personnes) basée en Roumanie. Tous en charge du développement de leur portefeuille, ils visent à fidéliser leurs clients en s'assurant de la qualité des services et des prestations fournies. Le fruit de cette politique commerciale exigeante, axée sur la qualité de la relation client et sa pleine satisfaction, permet à la société REFERENCEMENT.COM d'afficher :

- ❖ Un taux de reconduction et de fidélisation supérieur à 50%,
- ❖ Un taux de progression moyen des contrats clients de 15% par an sur les deux dernières années ;
- ❖ Un taux de complète satisfaction client de 55%, en corrélation avec le taux de reconduction ;
- ❖ Un portefeuille client stable.

	2005	2006	2007
Taux de renouvellement	51%	50%	52%

D - Le modèle économique

L'offre de la société REFERENCEMENT.COM couvre une cible clientèle étendue et représentative de l'ensemble des activités du tissu économique : grands, moyens et petits annonceurs opérants sur différents marchés, parmi lesquels grandes et petites sociétés « pure players » d'Internet. Le Groupe développe des missions de visibilité et de positionnement pour des grands comptes qui visent à asseoir leur notoriété par le biais d'Internet, ainsi qu'avec des PME, qui réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires sur Internet et poursuivent des stratégies de captation de nouveaux clients et d'augmentation de leurs ventes sur ce média de manière durable et palpable. Dans un marché gouverné par la demande des sociétés, le Search Marketing présente effectivement l'avantage d'être accessible à un grand nombre de structures sans distinction de taille ou de budget.

Jusqu'au courant de l'exercice 2007, les prestations de la société REFERENCEMENT.COM étaient exclusivement commercialisées en « full service » comprenant à la fois :

- Une activité de consulting de référencement naturel,
- Des achats et gestion de campagnes en référencement payant.

Le chiffre d'affaires de l'activité consulting en référencement naturel est généré par le biais de contrat d'accompagnement annuel dont le montant moyen s'établit en 2007 à environ 4 900 €. Ces contrats couvrent une prestation globale comportant à la fois du conseil ainsi que l'accès aux outils logiciels de la Société.

Le modèle économique de l'activité «gestion de liens sponsorisés » est pour sa part fondé sur des frais fixes et une commission sur les achats facturés par les outils de recherche.

Au cours des trois derniers exercices, le budget global moyen par client affiche une certaine stabilité traduisant d'une part, la prise de conscience par les clients, qu'il s'agisse de grands comptes ou de PME, de l'importance du marketing on-line et d'autre part, la qualité du retour sur investissement qu'ils peuvent en attendre.

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité de la société REFERENCEMENT.COM sur l'année 2007 :

Activités	Moyenne annuelle Exercice 2007
Part du référencement naturel	68%
Part des liens commerciaux	27%
Part de ventes de licences logicielles	3%
Divers	2%

Il est à noter que jusqu'à fin 2007, la terminologie « Vente de licences logicielles » représentait la part globale de services de référencement. Elle n'était qu'un revenu accessoire, lié à la prestation de référencement mais ne constituait pas une activité à part entière. A compter de 2008, grâce aux développements successifs de la Suite Holosfind, la vente de logiciel constituera une offre spécifique. Se reporter au chapitre 6.1.4.2.

6.1.1.2 *La vente de solutions logicielles Holosfind Adisem Suite :*

Gérer ses campagnes de liens sponsorisés, comprendre comment elles s'intègrent dans la globalité d'un plan média est un enjeu majeur pour l'ensemble des sociétés recherchant à être visible sur le Net. Fort de son expérience acquise dans son activité historique de prestataire de services en référencement naturel et payant décrite ci-dessus, le groupe REFERENCEMENT.COM a développé une activité d'éditeurs de logiciels destinée à des entreprises disposant de ressources marketing propre et souhaitant internaliser les outils de mesure de leur politique marketing sur Internet.

Cette activité consiste à proposer en libre-service à ses clients, le recours à ses seuls outils logiciels qui recèlent l'expertise de la société en matière de processus et des techniques de search marketing. Aujourd'hui, la gamme Holosfind Adisem Suite permet à toutes les sociétés de contrôler parfaitement toutes les étapes du processus de gestion d'une campagne de liens sponsorisés.

Pour faire face à des dépenses marketing de plus en plus importantes, il devient essentiel pour un site Web de tester et d'affiner chaque modèle de campagne d'acquisition et de fidélisation (bannières, liens sponsorisés, e-mailing, affiliation, etc.) suivant son propre business model : B to C ou B to B, e-commerce ou site média. Au delà de la simple transformation, l'investissement marketing doit prendre en compte le coût d'acquisition du client. Les nouvelles solutions techniques du logiciel Holosfind viennent compléter la palette des outils d'exécution et de mesure des campagnes avec des fonctionnalités d'automatisation, permettant de gérer au mieux des investissements réguliers.

A - La gamme Holosfind

Issue de la fusion des plateformes Holosfind développée depuis 2001 par la société REFERENCEMENT.COM et Adisem Software, après le rachat de la société Adisem en mai 2007 (se reporter au chapitre 11), la suite logicielle Holosfind se décline en 5 applications simples et innovantes couvrant tous les besoins en matière de Search Marketing Advertising, qu'ils émanent d'entreprises individuelles, de PME ou de grands groupes :

- **Holosfind Bid Optimizer**, instrument de gestion et d'optimisation dynamique des enchères ;
- **Holosfind Keyword Generator**, générateur de mots-clés qui permet de sélectionner les mots-clés les plus rentables pour les campagnes de Search Marketing Advertising ;
- **Holosfind Click Quality**, outil de contrôle et d'amélioration des visites en provenance des programmes Google Adsense et Yahoo Publisher Network ;
- **Holosfind Web Ranking**, application pour tous les sites Internet qui cherchent à mesurer leur positionnement en référencement naturel ;
- **Holosfind Universal ROI**, solution complète pour mesurer la performance et le retour sur investissement de toutes les campagnes E-Marketing en temps réel.

1^{ère} application : « Holosfind Bid Optimizer » : Il s'agit d'une solution simple et facile à utiliser pour gérer les enchères des campagnes de liens sponsorisés sur tous les moteurs de recherche. Directement connecté à Google et à d'autres outils de recherche, ce logiciel est programmé pour améliorer au quotidien les enchères des mots-clés, leur conversion et maximiser ainsi les budgets.

Les six avantages de l'Holosfind Bid Optimizer :

1. Un algorithme unique qui pousse la gestion intelligente des enchères à son maximum tout en évitant un concept « boîte noire » ;
2. Une amélioration immédiatement les indicateurs de performance : Trafic, Conversion Ventes, Notoriété ;
3. Une maîtrise optimisée des budgets clients ;
4. Un accroissement du retour sur Investissement des campagnes ;
5. Une détection du comportement de la concurrence sur les enchères, avec une réaction appropriée ;
6. Un fonctionnement efficace à la fois sur des mots clés à fort ou à faible volumétrie.



2^{ème} application : « Holosfind Keyword Generator » : Cet outil permet de sélectionner les mots clés les plus rentables pour les campagnes de Search Marketing Advertising et ce dans plus de 35 langues

différentes. Son système d'analyse de pertinence mesure le volume et l'attractivité de centaine de milliers de mots-clés.

Les six avantages de l'Holosfind Keyword Generator :

1. Une simplicité d'utilisation par son intégration avec Holosfind Bid Optimizer ;
2. Une analyse de la volumétrie et de la pertinence des mots clés ;
3. Une plus grande valeur ajoutée et de combinaison dans le choix des mots clés ;
4. Un accroissement du retour sur Investissement des campagnes ;
5. Un contenu sans cesse enrichi par un module d'auto apprentissage couplé à l'ensemble des moteurs de recherche ;
6. Une gestion intelligente des mots-clés négatifs pour augmenter les performances de la campagne ;

The screenshot shows the HOLOSFIN Adisem Suite Keyword Generator interface. The top navigation bar includes Client A/M, Bid Optimizer, Keyword Generator, Click Quality, and Account. The Keyword Generator tab is active. A sub-header reads "Select the most profitable keywords for your Search Marketing Advertising campaigns". The process is divided into steps: 1. United States / English, 2. Search keywords, and 3. Here is the resulting list of keywords. Step 3 is currently active, displaying a list of 200 results for the search term 'Search engine'. The results are filtered to 'reference.com' and are grouped under an Adgroup. The results are color-coded by volume and attractiveness: green for high volume and attractiveness, yellow for medium, and orange for low. The legend at the bottom indicates: Volume : low (orange bar), medium (yellow bar), high (green bar); attractiveness : low (orange star), medium (yellow star), high (green star). Buttons for Export and Text Export are available at the bottom left of the results list.

3^{ème} application : « Holosfind Click Quality » : Ce logiciel 'adresse aux annonceurs qui utilisent les programmes Google Adsense et Yahoo Publisher Network. Il permet d'afficher des annonces exclusivement sur les sites choisis.

Les six avantages de l'Holosfind Click Quality :

1. Un système de filtrage intelligent qui permet de bénéficier du trafic additionnel généré par des programmes de type Google Adsense et Yahoo Publisher Network ;
2. Une maîtrise complète de la provenance de vos visiteurs : indication de la provenance, du nombre de pages lues, ainsi que du temps passé ;
3. Un classement des sites dans notre réseau qualité ;
4. Un accroissement significatif du trafic qualifié ;
5. Une géo localisation des visiteurs sur Google Maps ;
6. Un accroissement du retour sur investissement des campagnes.

HOLOSFIN Adisem Suite

Bid Optimizer Keyword Generator Click Quality Account

Jan 01, 2008 - Jan 31, 2008

Last Month Jan 01, 2008 - Jan 31, 2008

Sites you have not yet listed

Highly suspect Suspect Maybe Recommended Praised

How can you use this page? We display by default the suspect sites which are neither black or white listed by you. Look at each of them, then decide:

- You don't want this site: Black list (X) this site, it will be removed from your campaigns
- You love this site: White list (OK) this site, we will not display it anymore, you will continue to receive traffic

Site	Visit Dur.	Page Dur.	Pages	Visits	OK	Del
www.programme-tv.net	227.3 s.	58.6 s.	3.88	48	OK	Del
fr.metlog.com	138.0 s.	79.2 s.	1.74	31	OK	Del
www.fra.ca	46.5 s.	13.1 s.	3.50	10	OK	Del
www.linterne.com	181.9 s.	49.4 s.	3.87	9	OK	Del
www.dicodidacte.com	18.1 s.	16.2 s.	1.11	9	OK	Del
www.aquabase.com	49.8 s.	29.4 s.	1.67	9	OK	Del
www.annuaire.com	57.1 s.	26.6 s.	2.14	7	OK	Del
www.festko.com	60.4 s.	32.3 s.	1.86	7	OK	Del
jamett.free.fr	10.3 s.	7.0 s.	1.43	7	OK	Del
www.koreau.com	9.2 s.	5.7 s.	1.57	7	OK	Del
www.programme-tv.net	220.9 s.	52.8 s.	4.17	6	OK	Del

49 visits originating from www.tourisme.fr

Visit Dur.	Page Dur.	Pages	Date	IP	City	Country
1012 s.	25.2 s.	4	01/16/2008 22:59:27	90.21.85.128	Sainte-en-Gohier	France
n/a	n/a	1	10/31/2007 17:26	212.23.162.38	V	France
90.0 s.	90.0 s.	1	12/22/2007 17:06	63.196.154.119	Saint-Roman-sous-Versigny	France
n/a	n/a	1	12/22/2007 16:36	63.11.225.133	Doudine	France
50 s.	2.0 s.	2	12/22/2007 16:31	82.242.179.201	Valence	France
n/a	n/a	1	12/22/2007 16:11	82.224.149.38	Montpellier	France
n/a	n/a	1	01/14/2008 09:59	81.255.165.194	Paris	France
n/a	n/a	4	01/17/2008 09:36	82.121.149.49	Coubeuf	France
466.0 s.	116.5 s.	4	01/17/2008 09:17	88.139.141.226	Urfelt	France
91.0 s.	22.0 s.	4	01/18/2008 02:42:45	90.259.54.92	Canet	France
n/a	n/a	1	01/18/2008 02:44	83.152.168.198	Fosch	France
74.1 s.	12.3 s.	6	01/18/2008 02:42:36	88.182.221.46	Paris	France
102.3 s.	50.6 s.	3	01/20/2008 17:12	81.446.22.109	Schiltach	France
n/a	n/a	1	01/22/2008 05:17	90.42.157.30	Paris	France
67.1 s.	33.5 s.	2	01/25/2008 02:15	81.63.162.137	Ecully	Switzerland
50.5 s.	6.2 s.	8	01/27/2008 08:05	82.232.111.190	Newton	France
n/a	n/a	1	01/28/2008 01:06	194.21.179.85	Paris	France

Tourisme en France L'office de Tourisme, votre conseiller en séjour

Rechercher sa destination "Préparer son voyage" Se joindre à l'événement Partir en week-end Séjour en famille Découvrir le territoire Rechercher un Office de Tourisme

RENNES OFFICE DE TOURISME **

Reserver une Hotel

4^{ème} application : « Holosfind Web Ranking » : Cette application est destinée à tous les sites Internet qui cherchent à mesurer leur positionnement en référencement naturel. Holosfind Web Ranking détecte également les variations de positionnement des sites concurrents et permet d'affiner en conséquence la stratégie d'un site.

Les six avantages de l'Holosfind Web Ranking :

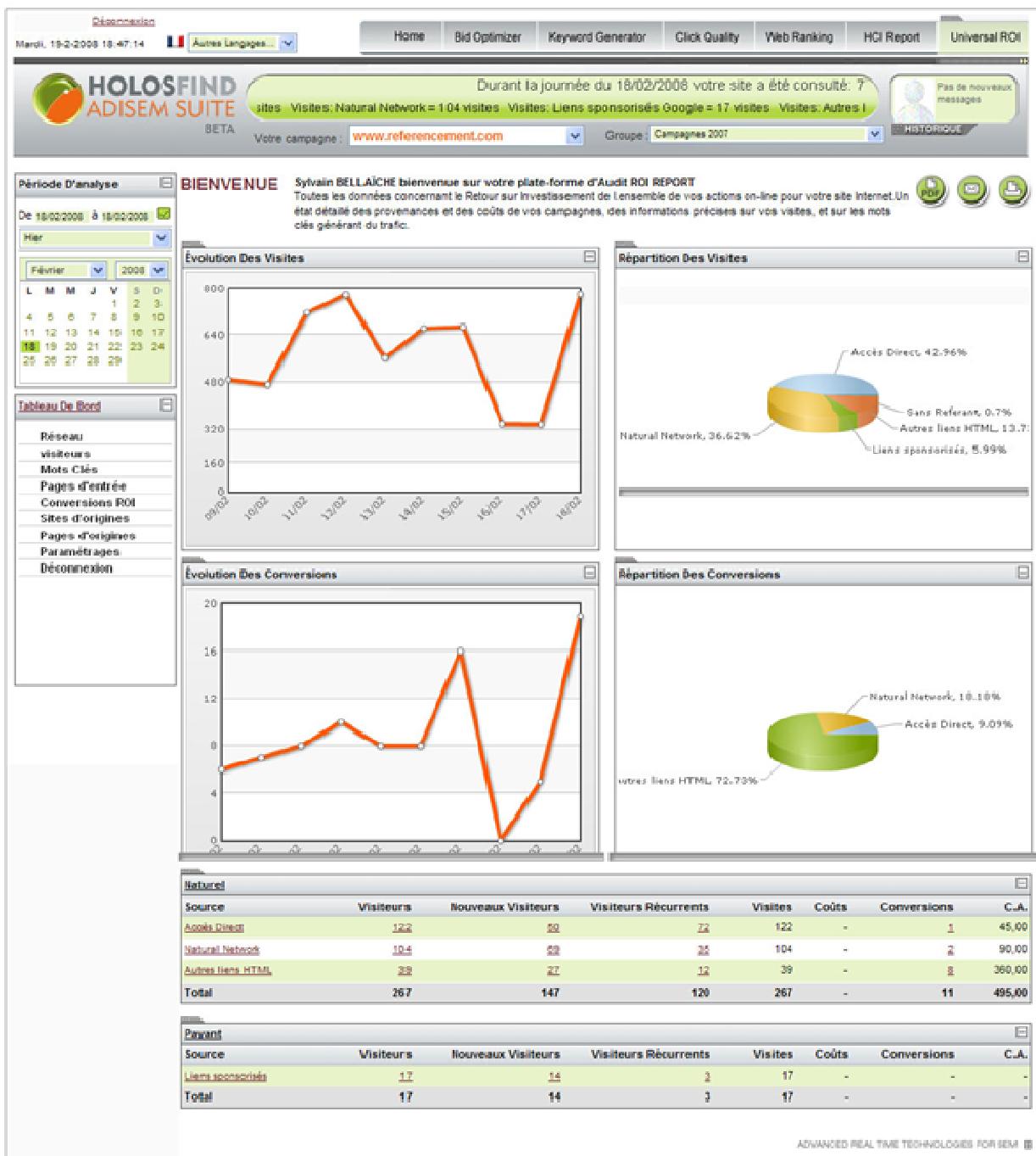
1. Une visibilité et positionnement en référencement naturel pour le Top 1, Top 10 et Top 20 sur tous les moteurs de recherche. Audit de positionnement sur toutes les pages ;
2. Une évolution du positionnement au travers de plus de 150 critères, mot clé par mot clé, moteur de recherche par moteur de recherche ;
3. Des analyses historiques comparées ;
4. Une facilité d'utilisation grâce à une interface simple et conviviale ;
5. Une analyse par rapport à la concurrence ;
6. Des outils de reporting avec synthèse graphique sur la concurrence, les mots clés, les moteurs de recherche.

The screenshot displays the Holosfind Adisem Suite interface, specifically the 'WEB RANKING' section. At the top, a banner indicates 334 impacts, Top10 1407 impacts, Top20 1719 impacts, and Top40 2033 impacts, with a note that 16% of impacts are new. The main dashboard features a pie chart showing the distribution of impacts across Top1, Top10, Top20, and Top40 categories, and a 3D bar chart showing the evolution of these impacts from March to September 2007. On the left, a sidebar provides navigation links for 'WEB RANKING', 'EVOLUTION', 'CONCURRENTS', 'FIND PROCESS', and 'AIDE'. Below the main charts, a table lists the 34 search engines in which the site is indexed, including All The Sites, Alltheweb, Alta Vista, Francité, Google France, Live Search, and various Google and AOL variants.

5^{ème} application : « Holosfind Universal ROI » : Il s'agit d'une solution complète pour mesurer la performance et le retour sur investissement de toutes les campagnes E-marketing en temps réel. Son interface simple d'utilisation facilite le suivi ainsi que la gestion des budgets et des résultats.

Les six avantages de l'Holosfind Universal Roi:

1. Une évaluation du retour sur investissement en temps réel sur l'ensemble des campagnes
2. Une analyse détaillée de l'ensemble de vos critères de performance
3. Une segmentation du chiffre d'affaires et de la rentabilité
4. Une organisation de vos données par source de trafic : référencement naturel, liens commerciaux, accès direct
5. Une analyse des conversions par source de trafic
6. un reporting pour l'ensemble des réseaux : Google, Yahoo, MSN



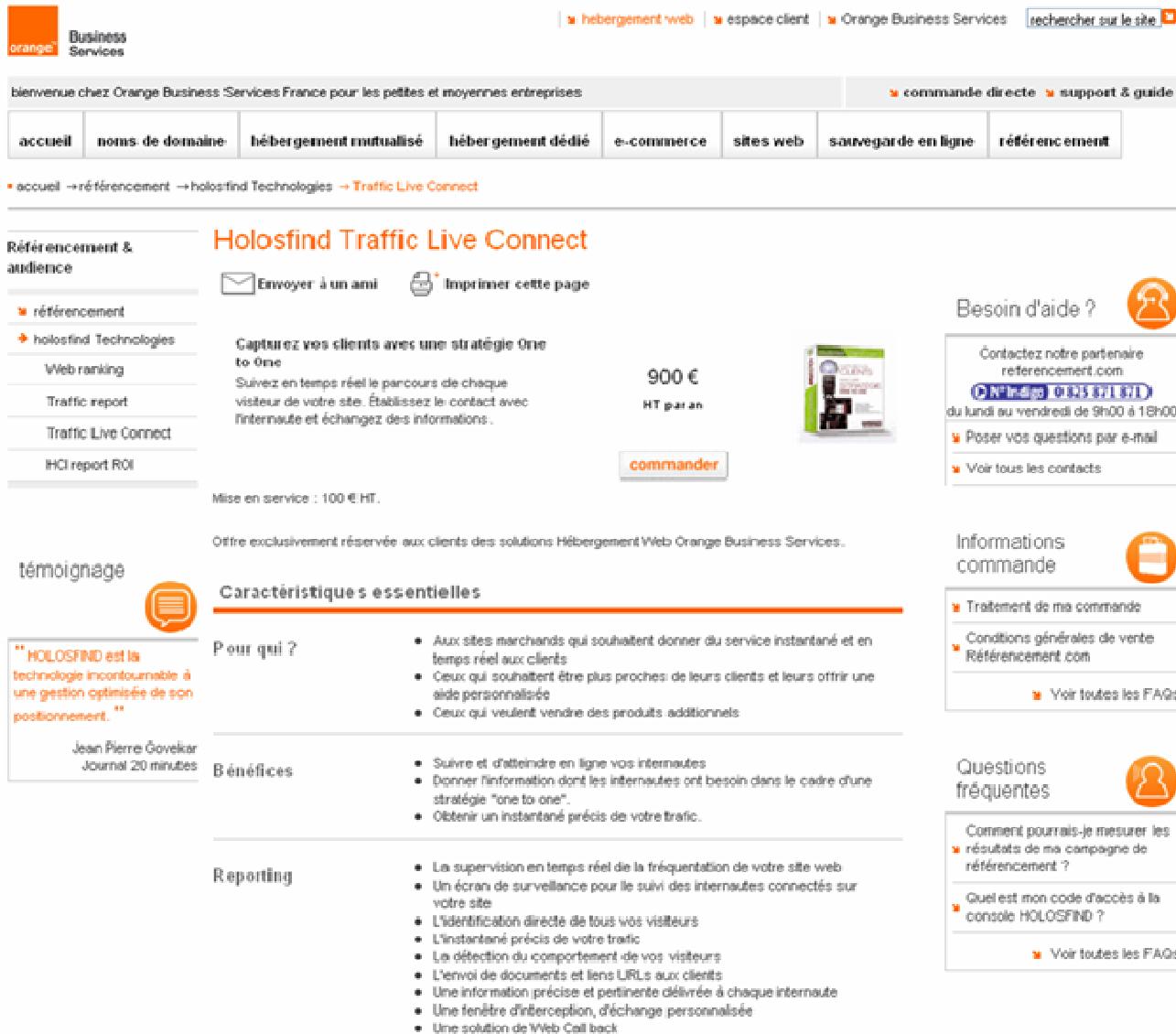
The screenshot displays the Holosfind Universal ROI software interface, which is a web-based platform for monitoring and analyzing online marketing campaigns. The interface is organized into several sections:

- Header:** Shows the date (Mardi, 18-2-2008 18:47:14), a language selection dropdown (Français), and a navigation menu with links to Home, Bid Optimizer, Keyword Generator, Click Quality, Web Ranking, HGI Report, and Universal ROI.
- Top Bar:** Displays a message: "Durant la journée du 18/02/2008 votre site a été consulté: 7 sites - Visites: Natural Network = 1:04 visites - Visites: Liens sponsorisés Google = 17 visites - Visites: Autres liens = 1 visite". It also shows a "Historique" section with a message: "Pas de nouveaux messages".
- Left Sidebar:** Contains a "Tableau De Bord" section with links to Réseau, visiteurs, Mots Clés, Pages d'entrée, Conversions ROI, Sites d'origines, Pages d'origines, Paramétrages, and Déconnexion. It also includes a "Période D'analyse" calendar for February 2008.
- Central Content:**
 - Bienvenue:** A welcome message for Sylvain BELLAÎCHE, followed by a brief description of the platform's purpose.
 - Evolution Des Visites:** A line chart showing the number of visitors over time (18/02 to 14/03).
 - Répartition Des Visites:** A pie chart showing the distribution of visitors by traffic source: Accès Direct (42.96%), Natural Network (36.62%), Autres liens HTML (13.7%), and Liens sponsorisés (9.99%).
 - Evolution Des Conversions:** A line chart showing the number of conversions over time.
 - Répartition Des Conversions:** A pie chart showing the distribution of conversions by traffic source: autres liens HTML (72.73%), Accès Direct (9.09%), and Natural Network (10.18%).
 - Naturel:** A table showing visitor data for the "Naturel" category. It includes columns for Source, Visiteurs, Nouveaux Visiteurs, Visiteurs Réguliers, Visites, Coûts, Conversions, and C.A. (Chiffre d'affaires). The data shows 122 visitors, 59 new visitors, 22 regular visitors, 122 visits, 0 costs, 1 conversion, and 45,00 C.A. for Accès Direct; 104 visitors, 59 new visitors, 25 regular visitors, 104 visits, 0 costs, 2 conversions, and 90,00 C.A. for Natural Network; and 39 visitors, 27 new visitors, 12 regular visitors, 39 visits, 0 costs, 2 conversions, and 360,00 C.A. for Autres liens HTML.
 - Payant:** A table showing visitor data for the "Payant" category. It includes columns for Source, Visiteurs, Nouveaux Visiteurs, Visiteurs Réguliers, Visites, Coûts, Conversions, and C.A. The data shows 17 visitors, 14 new visitors, 3 regular visitors, 17 visits, 0 costs, 0 conversions, and 0 C.A. for Liens sponsorisés.
- Bottom Footer:** Displays the text "ADVANCED REAL TIME TECHNOLOGIES FOR SEM" and the version "BETA".

B - Un modèle économique de vente en ligne en mode ASP

Le groupe REFERENCEMENT.COM commercialise sa suite logicielle en mode ASP (Application Service Provider) sur Internet.

Les ventes en ligne peuvent se faire directement sur le site de la Société mais également sur des sites partenaires. Ainsi, le groupe a conclu un accord non exclusif avec un acteur clé en France, Orange Business Service, qui commercialise son offre et s'apprête à faire de même avec d'autres groupes leaders dans le domaine de l'hébergement en Europe et aux Etats-Unis.



The screenshot shows the Orange Business Services website. At the top, there is a navigation bar with links for hébergement web, espace client, Orange Business Services, and a search bar. Below the navigation is a header bar with the text "bienvenue chez Orange Business Services France pour les petites et moyennes entreprises" and links for commande directe and support & guide. The main content area features a sidebar for "Référencement & audience" with links to référencement, holosfind Technologies, Web ranking, Traffic report, Traffic Live Connect, and HCI report ROI. The main content area is titled "Holosfind Traffic Live Connect" and includes a description of the service, a price of 900 € HT par an, a "commander" button, and a thumbnail image of a software box. To the right, there is a "Besoin d'aide ?" section with contact information, a "Informations commande" section with links to traitement de ma commande, conditions générales de vente, Référencement.com, and a "Voir toutes les FAQs" link. At the bottom, there is a "Questions fréquentes" section with links to measuring campaign results, the code of access to the Holosfind console, and a "Voir toutes les FAQs" link.

Les clients achètent des licences d'utilisation au choix pour un ou plusieurs logiciels ou pour la suite complète.

Encore récente, cette offre n'a généré que peu de revenus en 2007 mais devrait constituer un important relais de croissance pour le groupe dans les années à venir.

Depuis janvier 2008, la nouvelle gamme Holosfind Adisem Suite est commercialisée en 22 langues. Au 15 février 2008, 43 abonnements au logiciel Holosfind Adisem Suite avaient déjà été souscrits.

Le groupe REFERENCEMENT.COM estime qu'à court terme cette activité de vente d'abonnements pourrait également générer des prestations de consulting ponctuelles, l'idée étant de conquérir le client par l'outil technique et de le fidéliser par le service.

6.1.1.3 Le conseil en marketing interactif : AGORAD

Rachetée en novembre 2007, AGORAD, est une agence média spécialisée dans les problématiques e-commerce, et plus spécifiquement dans la maîtrise des coûts d'acquisition des actions online.



Composée d'une équipe d'une vingtaine d'experts en conseil stratégique, de l'achat d'espace, du search marketing et du marketing à la performance, AGORAD intègre de manière transversale les différents leviers de recrutement on-line et accompagne ses clients dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies interactives.

The screenshot shows the agorad website homepage:

- Navigation menu (left sidebar):**
 - Accueil
 - Actualités** (highlighted in red)
 - Interactive Window
 - l'agence
 - Le groupe
 - Expertise
 - Références
 - Recrutement
 - Contact
 - Investisseurs
 - Presse
- Main content area:**
 - UNE VRAIE RÉVOLUTION !**
 - Interactive Window by agorad**
 - Morgan choisit Interactive Window by Agorad pour promouvoir ses soldes !
 - Rendez la vitrine de votre boutique interactive !
 - Restez en contact avec vos clients 24h/24 et 7J/7
 - COMMENT FAIRE CROÎTRE MON PROGRAMME D'AFFILIATION ?**
 - A woman sitting on the floor with a laptop, looking thoughtful.
- Bottom sidebar (client logos):**
 - Espace client
 - log in :
 - password :
 -
 - Newsletter
 - 1ère agence média interactive indépendante**
 - INTERMARCHÉ**
 - 3SUISSES**
 - monabanq.**
 - Daniel Jouavance**
 - BECQUET**
 - KIABI.com**
 - COFIDIS**

AGORAD a développé parallèlement une activité de veille et de conseil, dans l'optique de faire croître significativement la part d'Internet dans le chiffre d'affaires global de l'activité de chacun de ses clients, mais aussi de les aider à anticiper les évolutions du marché.

A - Conseil en Stratégie - de la vision à l'action -

Aujourd'hui, les innovations se succèdent à un rythme effréné en terme de mode de communication et d'outils publicitaires. C'est à travers son département conseil, qu'AGORAD aide ses clients à faire le tri parmi les gadgets et les véritables innovations qui vont leur permettre d'augmenter la part d'Internet dans leur activité et de prendre une longueur d'avance sur leurs concurrents.

AGORAD vise à positionner l'activité de ses clients au cœur du on-line de demain.

B - Performance Marketing - Maîtrise du coût d'acquisition -

AGORAD propose un panel d'offres uniques fondées sur la maîtrise du coût d'acquisition tout en offrant une visibilité induite gratuite. Après avoir fixé ses objectifs de retour sur investissement, la technologie d' AGORAD diffuse automatiquement la campagne sur les emplacements et les sites les plus performants et au prix le plus bas afin d'atteindre les meilleures performances possibles et ce sur son réseau qui regroupe 9 milliards d'impressions publicitaires (page affichée) sur l'ensemble des marchés dominants.

Le ciblage comportemental permet de diffuser les bonnes promotions au bon internaute et au bon moment. Les clients peuvent ainsi cibler leurs prospects sortants avec des bannières personnalisées grâce au ciblage comportemental. Le ciblage publicitaire par mot clé permet quant à lui d'afficher automatiquement le site web du client lors de toute requête ciblée sur un moteur de recherche. Cette technologie issue du Search Marketing délivre les messages publicitaires du client sur la base des requêtes des internautes. Une base optin de plusieurs millions de membres actifs en France et à l'international est associée à un dispositif très ciblé et rémunéré à la performance.

Les avantages :

- Des éditeurs rémunérés au résultat (clic, visite, adresse, prospect, vente, e-cpm),
- Des coûts de recrutement très compétitifs par rapport aux autres techniques d'acquisition, et
- Une exposition importante et de qualité pour contribuer à l'établissement de la marque de ses clients.

C - La méthodologie

AGORAD propose un mode de fonctionnement basé sur un échange permanent et une relation de proximité avec l'ensemble de ses clients.

- **Une équipe opérationnelle :** Un directeur de clientèle, un keyword marketer et un traffic manager constituent l'équipe opérationnelle en charge des campagnes et des outils techniques (adserveur).
- **Un reporting process :** Le media Internet permettant de suivre en permanence les campagnes et leurs résultats, un travail de reporting régulier est effectué. La fréquence et la forme des rapports sont adaptées aux besoins de chaque client.
- **Des réunions bilan/stratégie :** Parce que le reporting seul ne suffit pas à maximiser le suivi, et afin d'intensifier la relation de proximité, AGORAD préconise une réunion mensuelle ayant pour objectif de reprendre et de débattre sur chaque ligne du Mix en cours. De nouvelles pistes de travail ou des nouveautés sont ainsi généralement présentés aux clients dans ces réunions.

Exemple récent de réalisation innovante par AGORAD

A l'occasion des soldes d'hiver de janvier 2008, AGORAD a métamorphosé la vitrine de la boutique parisienne des Champs Elysées de la marque de mode Morgan en écran géant interactif. Grâce à la technologie « *Interactive Window* », distribuée en exclusivité par AGORAD sur le marché français, la

vitrine a été recouverte d'un film transparent composé de micro-capteurs qui la transforme en écran d'ordinateur tactile relié à un terminal informatique et à un projecteur numérique.



La veille du démarrage des soldes, le mardi 8 janvier de 19 heures à minuit, il suffisait aux passantes de toucher la vitrine de Morgan Champs Elysées pour réserver leurs vêtements préférés soldés à 70% et recevoir par e-mail un bon leur permettant de les retirer dans la boutique les jours suivants. Dans les jours suivants il était également possible de s'inscrire sur la vitrine pour recevoir un coupon de réduction de 10% sur les articles soldés.

Pour cette opération AGORAD a pris en charge la conception, le scénario, la création graphique et l'installation de cet évènement inédit.

D - Le modèle économique

Le positionnement d'AGORAD est le « spécialiste du ROI » (Return On Invest), L'agence maîtrise parfaitement les relais de croissance et de vente sur les différents espaces sur le web.

Le chiffre d'affaires d'AGORAD repose sur le conseil, l'achat d'espaces, la gestion d'opérations aux leads, d'opérations d'affiliations, la réalisation du média planning et l'analyse des données pour le compte de l'annonceur.

Les prestations sont définies dans un contrat unissant les parties pour une durée définie (généralement sur 12 mois). Ce contrat entre la société AGORAD et l'annonceur assure une lisibilité de l'activité sur toute l'année.

Pour l'année 2008, l'ensemble des clients ont reconduit leur confiance en AGORAD.

Certains clients optent pour des opérations et une stratégie ponctuelle en fonction de leur objectif de vente.

Notons que le vivier de référence clients de la société Référencement.com (plus de 850 annonceurs) constitue une véritable opportunité de croissance organique pour AGORAD.

En fonction des objectifs marketing et de vente de l'annonceur, AGORAD définit et réalise un plan média opérationnel web.

La rémunération est généralement composée d'une partie fixe, d'une partie variable (pourcentage sur les volumes d'achat d'espace) et d'un bonus en fonction des résultats de la campagne, bonus qui est préalablement défini.

La décomposition du chiffre d'affaires réalisé auprès des éditeurs de sites et d'annonceurs au cours des deux derniers exercices a été la suivante :

AGORAD	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007
Chiffre d'affaires en K€ (comptes sociaux)	1 235,7	8 600,3	11 081,7
Nombre de clients	11	19	28

6.1.1.4 La régie publicitaire on-line : DAOODA

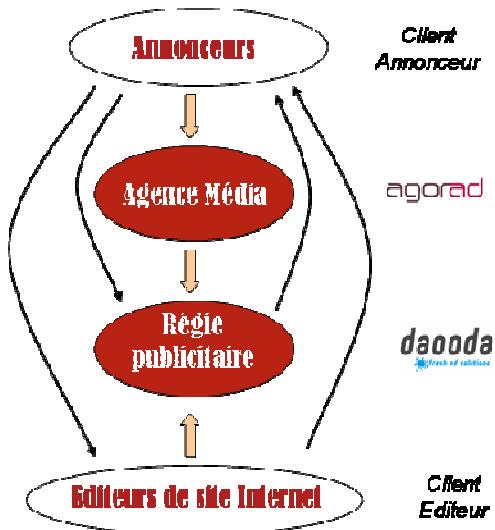
Cette activité résulte en fait de l'acquisition de DAOODA en novembre 2007 dont les équipes (6 collaborateurs) ont su s'imposer récemment comme un intervenant précurseur en tant que régie externe.

Crée en 2000, DAOODA dispose d'un des premiers réseaux publicitaires en Europe. Son inventaire donne accès à une couverture mondiale et à plus d'une centaine de millions de visiteurs uniques.

Précurseur de solutions marketing et publicitaires innovantes, DAOODA permet à ses clients d'allier puissance et affinité pour leurs campagnes de visibilité, de génération de trafic qualifié et de recrutement à la performance sur Internet.



Le positionnement « classique » de la régie publicitaire peut être présenté comme suit :



Les éditeurs de site Internet peuvent confier la vente d'espaces publicitaires sur leur site Internet à une société de régie publicitaire qui vend ces espaces à des agences ou directement à des annonceurs.

Pour accroître la visibilité des marques de ses clients et maximiser ainsi leurs ventes, Daooda a su apporter des solutions marketing et publicitaires innovantes, comme le marketing publicitaire comportemental et contextuel. Son réseau d'un milliard de pages vues par mois en France et ses partenaires internationaux lui permettent de sélectionner le canal le plus adapté pour déterminer les campagnes média et apporter des réponses à ses clients.

A – Une offre diversifiée et innovante

L'offre de DAOODA s'articule autour de trois canaux, un réseau publicitaire premium, un réseau d'affiliés et des solutions d'Ad Search. Elle s'adresse également aux éditeurs de site Internet.

Les media et les supports affiliés du réseau DAOODA sont réputés pour être parmi les premiers sur leur marché. DAOODA optimise en temps réel la monétisation des leurs espaces publicitaires.

► Le réseau publicitaire premium

La technologie de tracking utilisée et les équipes optimisent les résultats des clients en fonction de leurs objectifs (réalité des ventes, volume de clics, inscriptions, formulaire, coût d'acquisition, affichage) tout en affinant quotidiennement leur médiaplanning.

DAOODA propose ainsi des emplacements Premium pour pousser les offres publicitaires de ses clients en home page et sur les emplacements stratégiques des sites de son réseau. La société permet à ses clients de bénéficier d'une large visibilité sur le réseau Internet en intégrant parfaitement aux contenus éditoriaux de ses sites partenaires, les nombreux formats d'annonce qu'elle propose (bannières verticales, larges bannières, bannières rectangulaires...).

Avantages:

- Les offres sont parfaitement intégrées au contenu éditorial des partenaires de DAOODA ;
- Le client maîtrise les sites sur lesquels il souhaite communiquer ;
- Le client ne paye que les visites qualifiées (CPC).

Du choix des offres mises en avant jusqu'à l'optimisation des supports et des formats, l'équipe marketing de DAOODA est en permanence focalisée sur l'atteinte des objectifs de coûts d'acquisition de ses clients.

- Identification et définition affinée de la cible : profil des clients, paniers moyens
- Mise en place du tracking des ventes afin de suivre et optimiser en permanence la campagne

- Lancement de la campagne : DAOODA fournit des screenshots pour permettre au client de visualiser la qualité de l'intégration de sa campagne.
- Évaluation des premiers résultats, rapports statistiques et analyse des performances
- Optimisation permanente du médiaplanning en fonction des objectifs de campagne et en relation avec l'équipe marketing
- Gestion pro-active des offres, rotation des offres, des créations, intégration de nouveaux produits, offres spéciales, relais du calendrier événementiel (Noël, St Valentin, Soldes, Fêtes des mères...)
- DAOODA - International

Le service DAOODA International est une offre de service destinée à une clientèle cherchant à cibler une clientèle précise. Chaque ordinateur relié au réseau Internet étant identifiable grâce à son adresse numérique du type : 188.147.6.90 dite adresse IP, il est désormais possible pour DAOODA et ses clients de cibler les utilisateurs français surfant sur des sites internationaux. Le Pack IP de DAOODA est constitué de sites anglophones de qualité où peuvent s'afficher des publicités en français afin d'atteindre une catégorie socioprofessionnelle généralement supérieure, niveau d'études généralement élevé et effectuant fréquemment des achats en ligne.

- DAOODA - Performance

Le pack performance est une offre qui provient des invendus des plus grands portails du marché en France comme à l'international et permet d'atteindre un potentiel d'utilisateurs en Europe estimé par la société à plus de 50 millions. DAOODA permet ainsi à ses clients de profiter de la diffusion de bannières sur des carrefours d'audience à des tarifs défiant toute concurrence. DAOODA assure une solution complète qui prend en charge la totalité de la campagne, de la mise en ligne à la gestion et l'optimisation de cette dernière. Les annonceurs bénéficient de l'expertise d'un Account manager dédié qui assurera un suivi tout au long de la collaboration.

► Le réseau d'affiliés

S'appuyant sur l'expertise de ses équipes dans le secteur d'activité de ses clients et sur la connaissance de la structure de l'audience des sites éditeurs, DAOODA a conçu des offres destinées à couvrir de façon optimale l'ensemble des canaux, supports, chaîne de contenus correspondant à la cible visée par l'annonceur client. Il existe ainsi des packs adolescents 18-24 ans, femmes, loisirs/divertissements, jeux vidéo...

DAOODA propose sur l'ensemble de son réseau ou sur l'une de ses 30 thématiques, des campagnes CPC (cout par click). Le client bénéficie ainsi de solutions publicitaires et marketing diversifiés lui permettant de sélectionner le canal le plus adapté pour ses campagnes d'acquisitions (clic, coregistration, intégration catalogue, emailing, site under, keywording). Il bénéficie en outre d'un réseau supports de 5 000 sites ou de plus de 15 millions d'adresses e-mail référencés pour cibler ses campagnes et accroître sa notoriété.

► Les solutions Ad Search

Grâce à sa base de plusieurs millions de membres actifs dans le monde, DAOODA est en mesure de toucher l'ensemble des profils répondant aux critères de ciblage choisi par ses clients.

En effet, aujourd'hui, la publicité comportementale sur Internet repose principalement sur des applications qui analysent la navigation de l'internaute et diffusent une publicité ciblée en fonction du profil. Les sociétés spécialisées dans le marketing comportemental éditent des logiciels gratuits sur le web (écran de veille, émoticônes, agenda, météo, toolbar...) et génèrent une audience de plusieurs dizaines de millions d'utilisateurs dans le monde.

En résumé, c'est en échange de l'utilisation gratuite de ces applications que les internautes acceptent en opt-in de recevoir des publicités ciblées en affinité avec leurs comportements online.

Précurseur du marketing comportemental en ligne, DAOODA permet aux annonceurs de capter les internautes présentant le plus d'affinité avec leur(s) cible(s) au moment le plus propice où ils naviguent sur Internet.

► Les éditeurs de sites

Depuis 6 ans DAOODA génère des revenus publicitaires conséquents pour plus d'une centaine de sites éditeurs de premier plan. La régie utilise les mêmes formats publicitaires standards IAB que ceux proposés par ses partenaires. Aucun développement et aucune création d'emplacement ne sont nécessaires pour diffuser les campagnes de DAOODA. Elle travaille avec des tags intégrés dans l'emplacement de ses clients éditeurs, ce qui lui permet de gérer entièrement l'espace de ses clients et ce sans aucune autre intervention de leur part. Les visuels sont en GIF ou Flash et respectent tous les poids et contraintes afin d'être intégrés sur tous les sites.

Le contenu publicitaire est régulièrement renouvelé grâce à la diversité et au renouvellement des annonceurs. Le choix des annonceurs sur le site de l'éditeur (son client) se fait en adéquation avec son contenu éditorial. Il fait l'objet d'un contrôle et d'une transparence permanente de l'espace publicitaire. L'ensemble des campagnes qui sont diffusées sur le site de ses clients sont préalablement acceptées par leurs soins. L'équipe marketing, à disposition et à l'écoute du client, optimise quotidiennement les campagnes diffusées sur les sites afin d'obtenir le meilleur taux de clics, de meilleurs revenus, une facturation et un paiement régulier.

B - Le modèle économique

Le chiffre d'affaires de DAOODA repose sur la mise en place des campagnes et de la gestion des espaces publicitaires tels que des bannières, des méga-bannières, des textes, des annonces, des flashs, des liens textes, des pop-up...

Le mode de facturation de DAOODA est essentiellement au coût pour mille affichages des messages publicitaires (CPM). Le coût varie en fonction de la sélection des sites en régie et des critères de ciblage convenu avec l'annonceur.

Régie publicitaire - DAOODA	2005	2006	2007
Evolution chiffre d'affaires (comptes sociaux)	3 550 093	1 795 169	2 433 037
France	3 369 844	1 709 420	2 376 693
Etranger	199 703	85 749	56 344
Nombre d'éditeurs de sites clients	150	124	173

La société DAOODA devrait être un des relais de croissance du GROUPE

6.1.2 Un important portefeuille client diversifié et fidélisé

Grâce à une expérience capitalisée depuis plus de douze ans, le groupe REFERENCEMENT.COM dispose sur son activité historique de référencement d'une base clientèle large (**plus de 1 000 comptes clients actifs**), fortement diversifiée, de renom et appartenant aux principaux secteurs de l'économie.

Médias : The Walt Disney Company SAS (Disney Channel), Hachette (Choc, Guts, Entrevue...), Editions Atlas, Vivendi, 20 Minutes, L'Est Républicain, Turner Broadcasting System (TBS), AB Groupe, PINK TV...

Pharmaceutique: Pfizer, Pierre Fabre, Laboratoire Expanscience (Mustella)...

Telecommunications: Orange Business Service, SFR, Altitude Telecom (FREE)...

Tourisme: Accor, Air Caraïbes, Citadines, Logis Europe, JJW Hôtel, Palais des Festivals de Cannes (S.E.M.E.C), Les Hôtels de Paris, Chateau Form...

Industrie : Ricoh, Ekornes, Serma, Ratier Figeac, Lissac, Stramatel, Epson Europe, Baxi France, BFI OPTILAS, Stoeffler Optical Center, Specialchem, Mephisto...

Finance, Assurance: Axa Santé, Fideuram Wargny, GMF, MADP, Banque Accord, Boursorama, Finaref, Crédit Agricole, crédit Lyonnais, ZoneBourse, ...

Haute Technologie / Electronique : ElcoBrandt, Fagor, Amec Spie...

Énergie : Véolia Environnement, Altergaz, Gaz de Bordeaux, Compagnie Pétrolière de l'Est de la France, EDF...

Luxe : Mikimoto, Channel SAS, Harry Winston, Le Notre, Kylie Minogue Parfums, Adamence ...

Services : Publicis consultant, Infogreffé, AFT Iftim, Talent Up, ABC Liv, Tir Groupé, RSD...

Informatique : Steria, Sage Adonix, Cegedim, Vocalcom, Infor...

Loisirs : Dollfus Mieg Dcie (DMC), Paul Beusher, Buffet Crampon, Cultura, Hypermink Media, Hustler Club, CosmasHistoricRacing ...

Administrations/Ville : Mairie de Paris, Conseil régional de Guyane, Comité départemental du tourisme de la Sarthe, Lille métropole...

Grande Distribution : Danone, 3 Suisses, Intermarché, Metro Cash & Carry, Zlio, Millésima...

Au cours des deux derniers exercices, la part de CA réalisé à l'étranger a atteint 3,01% en 2006 et 3,48% en 2007 sur la base des données proforma.

Les opérations de croissance externe réalisées en 2007 ont permis un élargissement du portefeuille à près de 150 nouveaux clients. Même si à ce jour, chacune des entités reste indépendante dans sa démarche commerciale, dès l'exercice en cours, des synergies ciblées sur quelques grands comptes devraient être mises en œuvre.

6.1.3 Une organisation adaptée à un marché récent à fort potentiel de croissance

6.1.3.1 Un management expérimenté

Sylvain Bellaïche - 42 ans - *Fondateur et PDG de Référencement.com*



- ▷ Spécialiste en communication et Marketing
- ▷ 20 ans d'expérience dans la publicité et la télévision (groupe AB, notamment)
- ▷ Ancien membre et porte-parole du Comité Europe du SEMPO

César Henao - 51 ans - *Directeur Général Associé*



- ▷ 25 ans d'expérience dans la communication et les nouvelles technologies
- ▷ Lancement de plus de 40 marques
- ▷ Création du groupe d'agences Premium Consulting Group

Michaël Amar - 34 ans - *Co-directeur du pôle média Agorad / Daooda*



- ▷ Spécialiste du marketing en ligne depuis 1995
- ▷ Co-fondateur de European Electronic Commerce en 1995, de Daooda en 2000 et AGORAD en 05
- ▷ Il conseille les grands comptes sur leur stratégie Internet à court et long terme.

Dimitri Ducourtieux - 32 ans - *Co-directeur du pôle média Agorad / Daooda*



- ▷ Co-fondateur en 1995 d'une des premières web-agences françaises. stratégies Internet de grands groupes dans la fonction publique et dans le luxe (SNCF, Organic, JM Weston, Celine...)
 - ▷ Co-fondateur de Daooda en 2000 puis Agorad en 2005, dans lesquelles il a assumé les fonctions de Directeur Général et CTO et a participé activement à sa gestion.

Patrick Bernhard - 44 ans - Directeur Général Holosfind Software



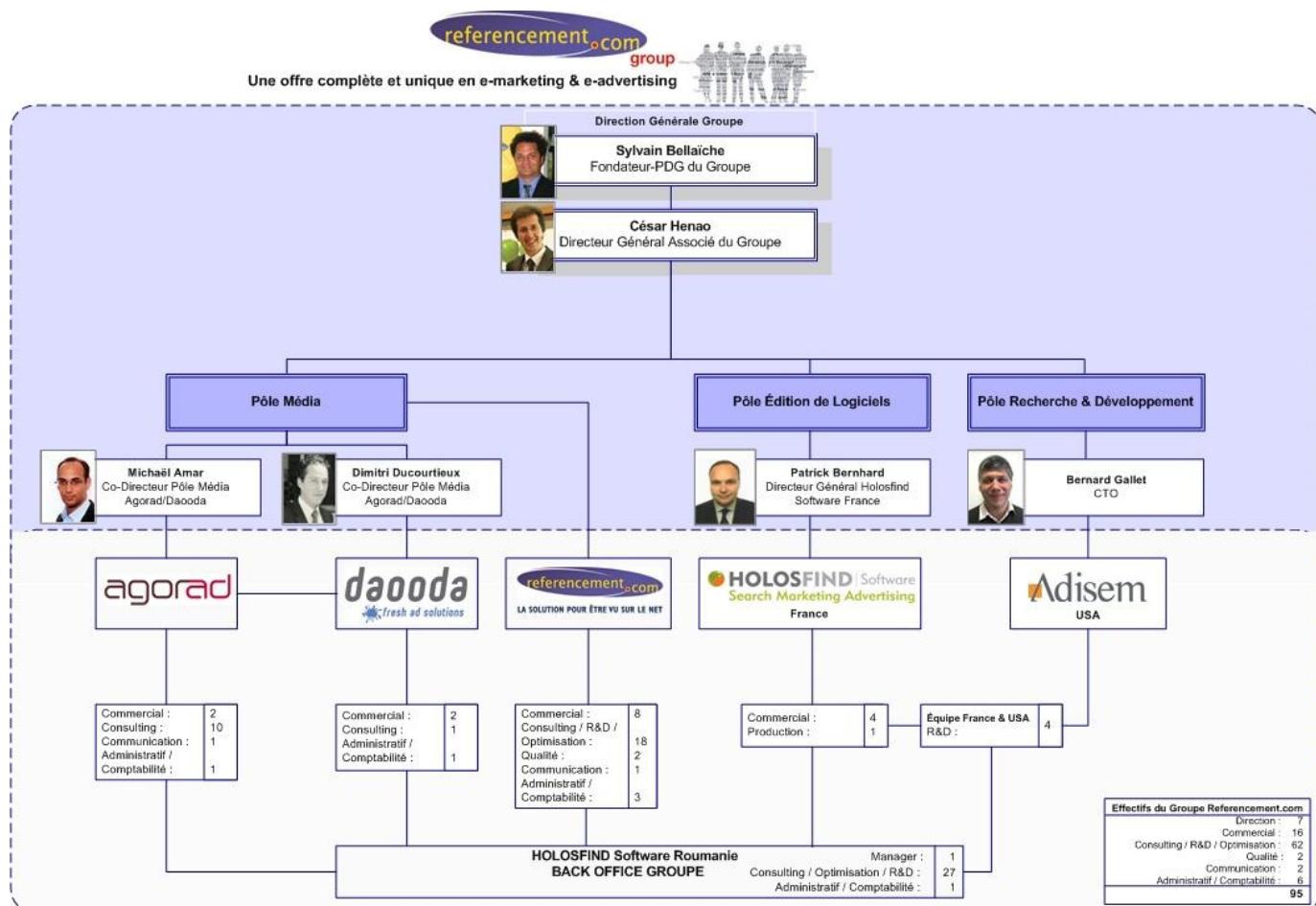
- ▷ 20 ans d'expérience dans les nouvelles technologies et l'Internet
 - ▷ Spécialiste de la vente et du marketing de solutions business innovantes
 - ▷ A la tête de la Division moyennes entreprises de Microsoft France pendant 12 ans

Bernard Gallet - 47 ans - *CTO - Directeur Technique – Supervision de la plate-forme technologique*



- ▷ Spécialiste des bases de données leaders, des langages informatiques et des systèmes (vice-président de l'Ingénierie chez Easyplanet, PDG-fondateur d'Human Touch, architecte en chef d'ACI..)
 - ▷ Fondateur en 2006 d'Adisem rachetée en mai 2007 par Référencement.com

6.1.3.2 Une organisation structurée



L'organisation fonctionnelle est structurée en quatre pôles de compétences :

- Direction Administrative et Financière,
- Média,
- Edition de Logiciels,
- Recherche et Développement.

A l'exception de la Direction Administrative et Financière, ces pôles de compétences disposent de structures juridiques dédiées à leurs activités. La Direction Administrative et Financière quant à elle opère de façon transversale sur l'ensemble des sociétés qui constituent le groupe REFERENCEMENT.COM.

Chaque structure dispose de ses propres équipes (ventes, administration, production, technique, gestion marketing de recherche SEM/PPC, Consulting SEO) avec des effectifs adaptés à leurs besoins.

Tous les pôles de compétences bénéficient d'un Back-Office situé en Roumanie, Holosfind Software Srl. Cette société créée en janvier 2006 avait à l'origine comme seule vocation d'assurer un *Back Office* (conception et mise au point des applications technologiques, process, technique et centre d'appel). Avec le temps et l'expérience acquise en 2 années d'exercice, cette unité a élargi ses activités au suivi commercial et compte maintenant 29 collaborateurs.

Le pôle Recherche et développement s'est étoffé en avril 2007 avec l'achat de la société ADISEM aux USA. Cette société a permis au groupe REFERENCEMENT.COM de compléter son offre software et de lancer avec 10 mois d'avance sa gamme logiciel HOLOSFIND ADISEM Suite. En outre, elle dispose depuis mars 2008 d'une structure dédiée à la R&D situé à Palo Alto aux USA, tout proche des bureaux de Google.

L'entrée d'ADISEM a amené le groupe à repenser son organisation fonctionnelle entre R&D et commercialisation des offres HOLOSFIND. Il a été décidé de créer une « structure » dédiée aux Logiciels, HOLOSFIND SOFTWARE.

Le pôle Média est né en novembre 2007 lorsque le groupe REFERENCEMENT.COM a élargie l'éventail de ses compétences en se portant acquéreur de la première Agence Média Interactive indépendante AGORAD et de sa Régie Publicitaire DAOODA.

L'ensemble des sociétés du groupe (sous le management de Pôle de compétence dédiés) permet au groupe REFERENCEMENT.COM de proposer aujourd'hui à ses clients, grands comptes ou PME, une offre unique couvrant tous leurs besoins e-marketing et e-advertising à travers ses filiales et marques :

- REFERENCEMENT.COM, spécialiste européen du référencement naturel,
- AGORAD, agence conseil média,
- DAOODA régie publicitaire on-line,
- HOLOSFIND SOFTWARE, éditeur de logiciels on-demand.

L'ensemble des produits et services offerts par chacune des sociétés du groupe est proposé en Full et Self Service.

Au 31 décembre 2007, la Société comptait un effectif de 100 personnes. Pour la répartition des effectifs se reporter au chapitre 17 du présent prospectus.

6.1.4 Stratégie de développement

6.1.4.1 De solides fondamentaux pour acquérir un statut de leader

Une marque génératrice de création de valeur

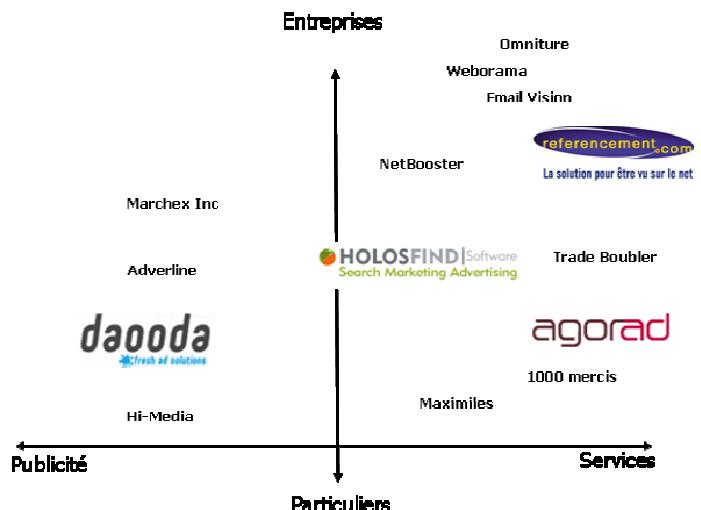
REFERENCEMENT.COM est le nom générique de l'activité de Search Marketing sur le marché francophone. A ce titre, cette dénomination, qui est également une des marques commerciales appartenant à l'entreprise, constitue une valeur en propre de la Société et lui confère un avantage concurrentiel appréciable et une visibilité unique. A souligner que la Société est également détentrice

du nom de domaine POSIZIONAMENTO.IT qui est l'appellation générique de l'activité de référencement en Italie et REFERENCIAMENTO.COM pour le Brésil et le Portugal.

Un acteur global du l'e-marketing

Auparavant positionné comme un « Pure Player » du Search Marketing, REFERENCIAMENT.COM dispose aujourd'hui d'une offre commerciale la plus globale lui permettant au travers ses différentes structures, d'être présent sur divers segments du marché.

La complémentarité des offres proposées devraient ainsi pouvoir générer la mise en œuvre de nombreuses synergies commerciales.



Une expertise technologie forte

Dès 1998, REFERENCIAMENT.COM se lance dans la conception de la technologie HOLOSFIN avec la mise au point de sa première plateforme en 1999. Enrichie au fur et à mesure des années, cette technologie propriétaire permet au groupe de disposer aujourd'hui, d'une suite logicielle pour permettre à ses clients de suivre en temps réel les campagnes de référencement sur les outils de recherche et leur retour sur investissement.

Cet outil constitue un élément concurrentiel différentiateur fort et servira également de levier pour la croissance future (vente de la technologie en mode ASP).

De solides positions commerciales auprès d'un portefeuille clients large et diversifié

Douze ans après sa création, le groupe REFERENCIAMENT.COM dispose d'un portefeuille large et diversifié de clients fidèles. La confiance acquise auprès de ses clients devrait permettre au groupe la mise en œuvre de synergies commerciales entre les sociétés du Groupe.

Un management expérimenté et une organisation performante

Chacun de ses pôles de compétences est placé sous la responsabilité de managers particulièrement expérimentés conduisant le groupe à bénéficier d'une structure d'encadrement très complémentaire.

6.1.4.2 Stratégie

Fort des atouts rappelés ci-dessus, le groupe REFERENCIAMENT.COM entend capitaliser sur sa structure de groupe intégré couvrant l'essentiel des besoins en e-marketing pour poursuivre sa stratégie de conquête de parts de marché, avec pour ambition le leadership en France dans le domaine du marketing en ligne ainsi que des positions clés en Europe.

Le groupe REFERENCIAMENT.COM souhaite engager un programme d'actions visant, d'une part, à consolider sa position actuelle et, d'autre part, à s'affirmer comme un acteur de référence, fort d'un savoir-faire démontré. Les actions à entreprendre sont principalement orientées vers les activités commerciales et le déploiement de son réseau. L'équipe force de vente du Groupe est aujourd'hui composée de 18 commerciaux contre 4 fin 2006.

Le Groupe s'attachera d'abord, à renforcer significativement ses équipes de vente notamment dans chacune de ses activités : régie pub, référencement, liens sponsorisés, agence média et offre logicielle. Une action permanente de formation et d'information des équipes permettra de proposer aux clients les offres du Groupe.

Un effort particulier sera entrepris en matière de développement des ventes en ligne des solutions Holosfind en mode ASP dans 22 pays et 17 langues. Les acquisitions récentes doivent à cet égard permettre de mettre en œuvre des synergies commerciales importantes entre les pôles d'activité du groupe tout en sachant préserver l'identité de chacune des marques. Le Groupe s'emploiera notamment à développer sa présence commerciale à l'international et entend par ailleurs conduire une politique de communication offensive on-line et off-line pour mieux faire connaître ses produits et ses marques et ainsi accompagner sa pénétration commerciale aussi bien en France qu'à l'étranger et plus particulièrement en Europe.

Sur le plan technique (logiciel), le groupe REFERENCEMENT.COM poursuivra ses efforts et ses investissements dans la recherche, le développement, l'évolution et l'enrichissement de sa technologie propriétaire, le logiciel Holosfind Adisem Suite. Le pôle R&D basé en plein cœur de la Silicon Valley, dirigé par Bernard Gallet, Directeur Technique du Groupe, constitue un avantage concurrentiel important sur le marché. En effet, aujourd'hui, le Groupe est l'un des seuls acteurs européens disposant d'une stratégie de veille technologique implanté en plein « cœur du réacteur ».

Enfin, le Groupe reste à l'écoute du marché et se tient prêt à saisir toute opportunité de croissance externe dont l'objet serait l'acquisition de portefeuille clients ou l'élargissement de l'offre à des domaines complémentaires ou connexes. Dans la mesure du possible, le groupe REFERENCEMENT.COM privilégiera des cibles rentables, non endettées avec une volonté du ou des dirigeants en place d'accompagner le développement du groupe. L'intégration d'une technologie complémentaire pourrait également constituer une cible complémentaire. Plusieurs pistes intéressantes sont actuellement à l'étude. L'acquisition d'une société éditrice de logiciel, complémentaire à la technologie propre au Groupe ou des sociétés disposant d'un réseau de distribution de logiciels en ligne pourraient également constituer de véritables cibles de croissances externes.

Tout en menant ces différentes actions axées sur un développement commercial soutenu, le Groupe s'attachera à conforter ses marges grâce, non seulement, à son mix produit mais également en optimisant le fonctionnement de sa filiale basée en Roumanie. Ce programme d'action nécessitera certainement d'étoffer la structure de management du Groupe afin d'accompagner au mieux la croissance qu'elle soit organique ou externe, nationale ou à l'internationale.

6.2 Marché et positionnement concurrentiel

Axe stratégique de la communication et du développement commercial d'entreprises, Internet est devenu un pilier et un réel outil de communication pour multiplier les opportunités d'acquisition de prospects et de vente pour de nombreuses entreprises.

Le groupe REFERENCEMENT.COM possède toutes les armes pour toucher le principal marché de la publicité en ligne. La stratégie gagnante de croissance externe donne au groupe un potentiel de croissance unique sur ce marché en pleine expansion.

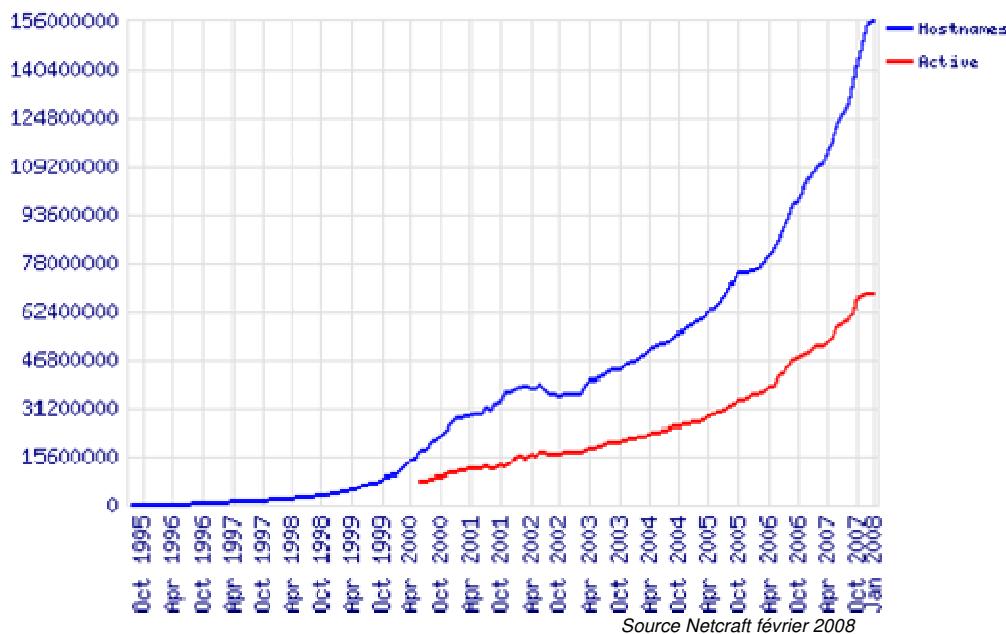
6.2.1 La montée en puissance d'Internet

Internet est un marché qui n'a cessé de se développer depuis sa création. La population des internautes a augmenté de façon exponentielle dans toutes les régions du monde contribuant à faire d'Internet un média de plus en plus important et indispensable. Selon ComScore Networks, un des leaders mondiaux dans le domaine de la mesure d'Internet, près de 747 millions de personnes âgées de plus de 15 ans ont utilisé l'Internet en janvier 2007, soit une progression de 10 % par rapport à janvier 2006.

En octobre 2006, la durée moyenne de connexion sur Internet par visiteur unique à domicile et ou sur le lieu de travail était de plus de 24 heures par mois contre un peu plus de 20 heures un an auparavant. Plus de 70% des internautes se connectent au moins une fois par jour et 50% plusieurs fois par jour (source : Ipsos - Médiamétrie - Netratings 2007). Des consommateurs potentiels sont donc largement présents sur Internet ce qui constitue pour les annonceurs un nouveau lieu de conquête et de fidélisation.

Le nombre de sites Internet ne cesse également de croître comme le confirme le schéma ci-dessous.

Evolution de nombre des sites Internet et de noms domaine d'octobre 1995 à Janvier 2008 :



Aujourd'hui, plus de la moitié des Français sont internautes. Au troisième trimestre 2007, plus de 12 millions de foyers (+11% par rapport au troisième trimestre 2006) avaient accès à Internet dont 8 foyers sur 10 équipés d'une connexion haut débit (*source Médiamétrie décembre 2007*). Porté notamment par la généralisation du haut débit, l'usage d'Internet s'est développé et les internautes s'y informent, s'y divertissent ou y consomment massivement. Les équipements domestiques, ont connu dans le même temps une remarquable évolution tant quantitative que qualitative. En France, le taux de foyers possédant un micro-ordinateur est ainsi passé de moins de 4 sur 10 en 2002 à plus de 1 sur 2 en 2006 (respectivement 38,8% et 54,9%).

Les trois principaux moteurs de recherche de l'Internet : (Source : Comscore)

01 GOOGLE

Audience : 587 millions

Bénéfice : 4,2 milliards d'€

02 MICROSOFT

Audience : 540 millions

Bénéfice : 4,2 milliards d'€

03 YAHOO !

Audience : 484 millions

Bénéfice : 0,66 milliards d'€

Selon une étude réalisée par Médiamétrie et Benchmark Group, Internet est devenu un média à part entière pour les jeunes. Même si le petit écran demeure le média de référence pour s'informer sur les sujets qui les préoccupent, les jeunes de 13-17 ans optent en second lieu pour Internet (19%), puis pour la Radio (12%).

Avec la formidable pénétration d'Internet dans les foyers, cette généralisation du haut débit, la croissance soutenue du nombre d'utilisateurs et du temps passé sur le web et la progression constante du taux d'équipement dans les foyers, Internet s'est imposé comme un média de communication que les annonceurs et les sociétés ont su intégrer dans leurs arbitrages de dépenses publicitaires.

6.2.2 La forte évolution du e-commerce

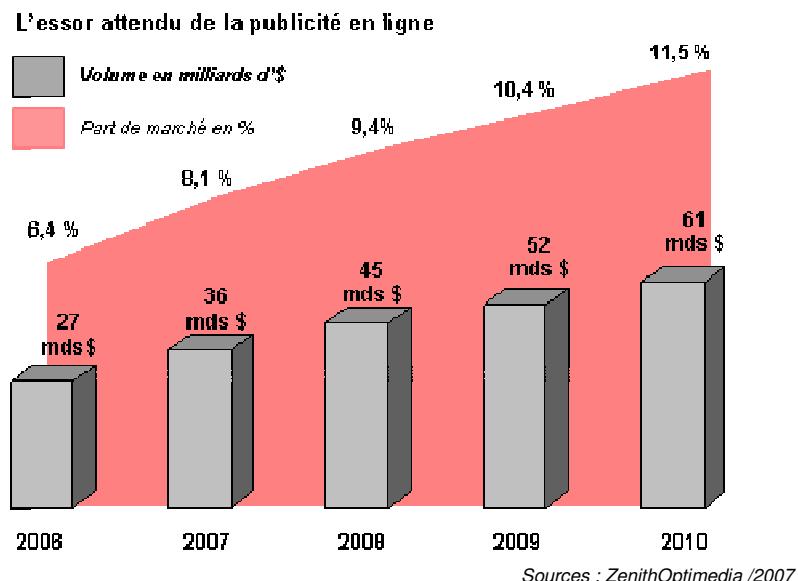
Avec 20 millions d'acheteurs en ligne, c'est désormais plus d'un Français sur trois (37,7%) qui consomme sur Internet qui devient de ce fait un enjeu majeur pour les enseignes. Selon la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad – janvier 2008) le commerce sur Internet poursuivra son envolée dans les prochaines années. En 2007, les internautes français ont dépensé sur la toile 16,1 milliards d'euros contre 5,7 milliards en 2004. Un montant qui devrait doubler d'ici deux ans pour atteindre 31,4 milliards d'euros en 2010 selon la Fevad. Pratique, prix bas, confiance des internautes et visibilité croissante des sites de e-commerce expliquent le succès de cette filière. La France reste cependant en retard sur ses voisins britanniques et allemands dont la part de cyber-acheteurs est respectivement de 55,1% et 43,8% de la population, d'après Médiamétrie.

Le nombre de sites marchands en France atteint 36 900 à fin 2007. Il a augmenté de 13 000 sites en 2007. Tous les secteurs sont représentés et en particulier les produits culturels, la haute technologie et les voyages, le textile, les jouets ainsi que la cosmétique.

6.2.3 Le marché publicitaire sur Internet

En 2007, 36 milliards de dollars ont été dépensés sur la Toile en publicité, soit 8,1 % du marché global mondial (446,4 milliards de dollars). L'agence britannique ZenithOptimedia prévoit pour 2008 que les dépenses sur Internet s'élèveront à 44,6 milliards de dollars, soit une hausse de 23,8 % par rapport à l'année 2007 contre 32,4 % de hausse en 2007 par rapport à 2006).

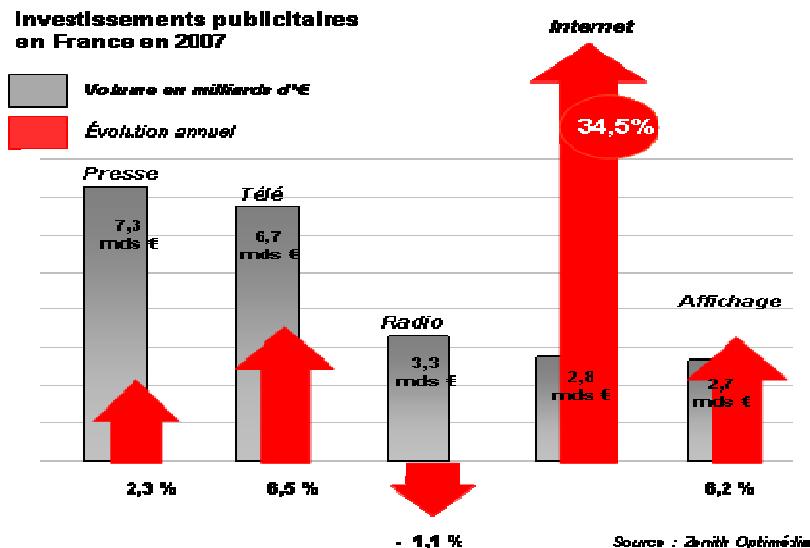
La publicité en ligne est probablement le nouvel eldorado du marché publicitaire. En effet, selon les prévisions de l'agence, la part d'Internet dans les dépenses publicitaires devrait pratiquement doubler entre 2006 et 2010, passant de 6,4 % à 11,5 % du marché global mondial. Ce dernier estimé à la fin de l'année 2007 à 446,4 milliards de dollars devrait croître à 530,2 milliards de dollars en 2010 soit une progression proche de 19% sur 3 ans.



L'Interactive Advertising Bureau France et le Syndicat des Régies Internet ont présenté une étude relative aux investissements publicitaires sur Internet menée par TNS Media Intelligence. Cette étude exclusive consacre Internet comme le media incontournable au cœur des campagnes pluri média, le seul à connaître une progression à 2 chiffres sur la période étudiée. Avec une part de marché dépassant les 10%, Internet s'installe durablement dans le top 5 du mix media. Le baromètre IAB/SRI souligne l'évolution de ce « nouveau » media qui attire désormais presque 2 fois plus d'annonceurs que la télévision. Ainsi, en France, sur un total d'investissements publicitaires pluri média en hausse en

2007 de 6,2% à 23 milliards d'euros, Internet, avec 2,8 Mds € investis (soit +12% du total), est devenu le 4^{ème} support publicitaire, devant l'affichage, selon TNS Media Intelligence Janvier 2008. Internet a représenté plus de 53% de la croissance des investissements publicitaires en 2007.

A elles seules, les dépenses publicitaires des annonceurs sur Internet ont progressé en France de 34,5%, croissance supérieure à celle enregistrée aux Etats-Unis mais inférieure à celles constatées dans d'autres pays européens (+64,8 % en Allemagne et + 37,8% au Royaume-Uni pour les 9 premiers mois).



Une étude du cabinet Forrester Research de juin 2007 confirme la croissance attendue mais à l'échelon européen cette fois : les dépenses publicitaires en ligne (e-mail marketing, liens promotionnels, bannières) en Europe devraient être multipliées par plus de deux entre 2006 et 2012 selon Forrester Research. En six ans, elles devraient passer de 7,5 milliards de dollars à 16 milliards de dollars. Une croissance qui devrait s'accompagner d'une progression de la part de l'e-pub dans les dépenses publicitaires totales : de 9 % en 2006, elles devraient atteindre 18 % en 2012.

6.2.4 Le marché du Marketing On-line et du Search Marketing

Internet étant devenu un média à part entière, il est aujourd'hui une source d'information inépuisable pour les utilisateurs. Un internaute peut en l'espace de deux clics et quelques mots saisis dans une barre de recherche, trouver une montagne de résultats relatifs à sa recherche. Les informations issues de la recherche sont classées selon le degré de pertinence définis par le moteur de recherche utilisé par l'internaute en fonction des mots qu'il a choisis. Se situer dans les premiers résultats d'une recherche est donc essentiel pour un site cherchant la meilleure visibilité.

Selon les experts du secteur, le marché du « Search » pèse aujourd'hui aux alentours de 40 % du marché de la publicité (source journal du net janvier 2008). Comme la recherche est devenue le premier usage des internautes devant le mail, ce marché devrait continuer selon eux à augmenter. En outre, aujourd'hui, 20 % du temps d'exposition aux médias des personnes est consacré à Internet alors qu'il représente toujours moins de 10 % du marché publicitaire en France. Le potentiel de croissance est donc toujours important, d'autant que le média est économique.

- Les évolutions récentes des recherches des internautes

Selon une étude réalisée par l'IAB et Comscore, l'activité du « search marketing » a connu une forte croissance entre janvier et septembre 2007. Le nombre de requêtes a augmenté de 6% entre le premier et le troisième trimestre 2007. Au cours du seul troisième trimestre, 2,3 milliards de recherches ont été effectuées en France et 3,1 milliards de pages de résultats de requêtes ont été consultées par les internautes français. Parmi ces 2,3 milliards de recherches, une majorité a été réalisée via la navigation (2 milliards) et le reste via les barres de recherche (262 millions).

En moyenne, les usagers du Search consacrent 12,2 jours par an à cette activité. Par ailleurs, on observe que les 15-24 ans la pratiquent plus que leurs aînés avec 1,2 fois plus de pages vues que la moyenne, tous sexes confondus. En termes de moment de consommation, on observe que l'activité de Search est globalement corrélée à celle de l'Internet en général avec une concentration plus forte entre 13h et 18h, tranche horaire pendant laquelle se concentre 42 % de l'activité Search alors qu'elle représente 39% de l'activité Internet dans son ensemble (Sources : Google).

Une étude réalisée par Jupiter Research en avril 2006, (conjointement avec iProspect), auprès de 2 369 individus aux Etats-Unis, a démontré qu'il était de plus en plus vital aujourd'hui pour un site Internet de se situer en tête des résultats des moteurs de recherche. En effet, la majorité des internautes n'utilise que la première page de résultats lors de leurs recherches. L'étude confirme la tendance qui grandit au fil des ans : 62 % des internautes s'arrêtent aux premiers résultats ou, tout au plus, à la première page de résultats, soit 14 % de plus qu'en 2002. L'étude montre plus précisément que le mode de consultation a évolué. Le taux d'utilisateurs de moteur de recherche se limitant à la partie haute de la première page de résultats passe de 16 % en 2002 à 23 % en 2006. En outre ils étaient 19 % en 2002 à consulter plus de trois pages de résultats et n'était plus que 10 % en 2006. La conclusion est claire, un site aspirant à une fréquentation importante doit impérativement se situer dans les toutes premières entrées des pages de résultats pour être visible et consulté, travailler sur le référencement naturel et l'utilisation des liens commerciaux sont donc une partie de la solution.

Les sites doivent également se référencer sur des expressions plus riches. En effet, les internautes ont tendance à effectuer des requêtes de plus en plus précises, notamment en cas de recherche infructueuse. Une autre étude de 2006 de l'agence Iprospect montre l'évolution du comportement des internautes suite à une recherche sans résultat. Les internautes sont de plus en plus fidèles à leur moteur de recherche puisque 82 % d'entre eux complètent «l'expression recherchée» sur le même moteur, soit une progression de 20 % depuis 2002. Ce taux souligne l'importance du positionnement sur plusieurs mots ou encore sur des expressions bien spécifiques. En effet alors qu'en 2002, ils étaient 27 % à changer de moteur de recherche lorsqu'une requête n'aboutissait pas, ils n'étaient plus que 13 % en 2006. L'étude délivre aussi une information capitale prouvant une nouvelle fois l'importance du référencement. Selon 36 % des internautes interrogés, une entreprise se situant dans les premiers résultats fait partie des leaders de son secteur. La position dans les premières pages de résultats d'un moteur pour un site Internet a donc une influence positive et indéniable sur l'image de marque et la visibilité de la société.

- **Le marché des liens promotionnels**

Les liens promotionnels sont des outils permettant à l'annonceur de se positionner sur la ou les premières pages de résultats contre rémunération. Aux Etats-Unis, selon le SEMPO (Search Engine Marketing Professional Organization), les investissements en publicité sur les moteurs de recherche et plus précisément dans les liens sponsorisés ont augmenté de 44 % entre 2004 et 2005 pour atteindre 5,75 Md\$. Les liens sponsorisés ont été plébiscités par les professionnels, représentant 83 % des dépenses (4,7 Md\$), loin devant le budget réservé au référencement naturel (11 % avec 643 M\$) (Source : Search Engine Marketing Professional Organization (Sempo), janvier 2006).

Au cours de cette même année 2005, le coût des liens sponsorisés ont connu une hausse de 25 % sur les principaux moteurs de recherche : + 24,8 % à 1,61 \$ chez Google Adwords et + 30,1 % à 1,34 \$ chez Yahoo Search (Source: étude Marketing Sherpa, mars 2006).

En mars 2007, le marché des liens sponsorisés aux Etats-Unis a frôlé les 20 milliards d'affichages sur les plus grands moteurs de recherche, selon ComScore Search. Le top 10 des annonceurs dans le domaine du lien sponsorisé, qui pèse pour près de 16 % du marché, s'avère partagé entre les sites marchands et les comparateurs de prix (le site de vente eBay dominant largement le classement, avec plus de 4 % de parts de marché des affichages de liens sponsorisés). La part des revenus du Search Engine Marketing nets des Coûts d'Acquisition de Trafic (TAC) de Google est passée de 46,9 % en 2005 à 58,7 % en 2006 tandis que celle de Yahoo a reculé de 19 % à 15 %. Pour l'institut d'étude eMarketer, ce sont plus de 90 % du marché du lien sponsorisé que devaient se partager Google et Yahoo en 2007 et Google devrait voir sa part encore grimper et atteindre 75,6 % alors que celle de Yahoo est attendue un peu au-delà des 16 %.



En Europe, le marché des liens sponsorisés pèse selon Forrester Research près de 1,4 Md€ et atteindra près de 3 Md€ de dépenses annuelles en 2010. Le succès des liens promotionnels s'explique sans doute par leur grande pertinence en matière de notoriété des produits et services, de dynamisation des ventes et des prospects. Ce sont les conclusions d'une étude réalisée en 2005 par le SEMPO auprès de 553 annonceurs sur les moteurs de recherche et agences spécialisées dans le Search Engine Marketing. Celle-ci souligne l'efficacité des liens promotionnels pour accroître la notoriété des produits et services (62 %) ; pour vendre des produits, services et contenus en ligne (59 %) ; pour trouver des prospects et les convertir ensuite (55 %).

- **Forte concentration du marché autour de Google**

Google renforce sa 1^{ère} place du classement des moteurs de recherche aussi bien en France que dans le reste du monde.

La société américaine Comscore vient de publier une liste des 10 moteurs de recherche les plus importants de la planète. L'étude nous indique qu'en décembre 2007, 66,2 milliards de requêtes ont été effectuées sur le Web dont 41,3 milliards sur le seul site Google (soit 62,4% de parts de trafic mondial).

Worldwide Search Top 10 December 2007 Total World Age 15+, Home and Work Locations* Source: comScore qSearch 2.0		
	Searches (MM)	Share of Searches
Total Internet	66,221	100.0
Google Sites	41,345	62.4
Yahoo! Sites	8,505	12.8
Baidu.com Inc.	3,428	5.2
Microsoft Sites	1,940	2.9
NHN Corporation	1,572	2.4
eBay	1,428	2.2
Time Warner Network	1,062	1.6
Ask Network	728	1.1
Yandex	566	0.9
Alibaba.com Corporation	531	0.8

Sources : Comscore

Comscore indique également que, sur le marché des moteurs de recherche vidéos, Google est en tête en novembre 2007 avec une part de marché de 31,3% (en incluant les chiffres de YouTube), sachant que 75 % des internautes américains auraient regardé une vidéo sur le Web, pour une moyenne de 3,25 heures de vidéos par personne sur ce même mois.

Top U.S. Online Video Properties* by Videos Viewed November 2007 Total U.S. - Home/Work/University Locations Source: comScore Video Metrix		
Property	Videos Viewed (MM)	Share (%) of Videos
Total Internet	9,491	100.0%
Google Sites	2,966	31.3%
Fox Interactive Media	419	4.4%
Yahoo! Sites	328	3.5%
Viacom Digital	245	2.6%
Time Warner Network	184	1.9%
Microsoft Sites	181	1.9%
Disney Online	96	1.0%
ABC.com	88	0.9%
ESPN	87	0.9%
Break	47	0.5%

Sources : Comscore

Notons qu'en France, les internautes utilisent Google pour 9 recherches sur 10, que 4 visites sur 10 proviennent d'un moteur de recherche, 3 sur 10 de liens externes (de site à site) et 3 sur 10 de la saisie directe de l'URL ou d'un clic sur un lien de mail.

En France, au dernier trimestre 2007, 2,7 milliards de recherches ont été effectuées et 3,7 milliards de pages de résultats consultées, selon une étude de l'IAB et de comScore. 86,7 % des requêtes ont été réalisées sur les sites de Google. Une grande majorité des recherches a été réalisée via la navigation (2 milliards), le reste en provenance de barres de recherche (300 millions).

France : Parts de marché des moteurs de recherche (En % de recherches)				
Moteur de recherche	T01 2007	T02 2007	T03 2007	T04 2007
Google	83,9 %	85,4 %	86 %	86,7 %
Yahoo	4,6 %	3,8 %	3,5 %	2,7 %
Microsoft	2,9 %	2,8 %	3,1 %	2,8 %
eBay	2,5 %	2,5 %	2,4 %	2,4 %
France Telecom	2,4 %	2,2 %	2 %	1,8 %
Autres	3,8 %	3,3 %	3,1 %	3,6 %

Source : IAB et comScore

Janvier 2008

L'activité de Search a par ailleurs connu une forte progression en 2007, puisque le nombre de requêtes a augmenté de près de 24 % entre le premier et le quatrième trimestre 2007.

Afin de contrer la suprématie de Google dans la publicité sur Internet, Microsoft a proposé fin janvier 2008 de racheter Yahoo pour 44,6 milliards de dollars. Ce mariage avec Yahoo pourrait accroître la concurrence sur la publicité sur Internet et constituerait « un puissant numéro deux dans la recherche sur Internet et la publicité en ligne ».

- **Les moteurs de recherche, places fortes des espaces publicitaires**

Les sites portails tels que Google, Yahoo, MSN, ou Orange consolident leur position de place forte des espaces publicitaires sur Internet. Ils drainent 44,8 % des achats d'espace sur Internet. Un chiffre en croissance supérieure au marché puisque les dépenses publicitaires réalisées sur ces sites progressent de 41,7 %, contre 40,1 % pour le marché en général.

Les budgets des campagnes sur ces sites sont supérieurs à la moyenne : ils s'établissent à 607.000 euros contre 490.000 euros en moyenne. Orange capte 27,6 % du marché, devant MSN (20,8 %), AOL et Yahoo (14,5 % chacun). Sur le secteur des sites d'informations issus des médias traditionnels, TF1

est largement leader avec 32,7 % de parts de marché dans sa catégorie. Viennent ensuite Le Nouvel Obs (15,9 %) et Le Monde (11,8 %).

A noter que les annonceurs les plus présents sur les portails sont issus des secteurs des télécommunications et de la distribution, alors que sur les sites d'informations traditionnels, les plus gros investisseurs sont issus des secteurs du tourisme et de l'automobile (*Source : TNS Media Intelligence 2007*).

50 % des requêtes des internautes sur les moteurs de recherche sont de nature commerciale. Les secteurs les plus importants en terme d'intentions d'achats sont les suivants :

- culture et loisirs : 18% des requêtes
- voyages et tourisme : 14% des requêtes
- informatique : 14% des requêtes
- services (financiers, professionnels, etc.) : 11% des requêtes
- rencontre et astrologie : 9% des requêtes.

Dans ce contexte, les grandes marques ont décidé de renforcer leur présence sur le Web en France. IAB Europe estime que les dépenses online de cette année 2007 - sur base de réseau des membres européens - approchera des 11,5 Md€ contre 8 Md€ en 2006 soit une progression de +38%. Les investissements pris en compte couvrent les dispositifs suivants : display advertising, search marketing, classifieds and directories et l'email marketing. En 2006, l'écart entre les investissements européens et américains était de 4,8 Md€. Pour 2007, l'écart diminue, puisque le bilan du marché américain est supérieur de 2,1 Md€ (*Sources : PUB ezine*).

Avec une progression moyenne de l'ordre de 35 % en 2007, les investissements publicitaires on-line des grandes marques présentes sur Internet pèsent ainsi 9 % du total de leurs dépenses publicitaires contre 7 % en 2006. (*Source : étude BenchmarkGroup juin 2007*).

6.2.5 Le marché des applications en ligne à la demande : Nouvel outil de maîtrise et de contrôle du marketing on-line

Dans sa deuxième édition du Baromètre des Prestataires ASPs, Markess International souligne une accélération en France du marché des applications en ligne à la demande (mode ASP et SaaS).

Markess International estime le marché français des ASP et SaaS à 960 M € en 2006 et prévoyait une croissance annuelle moyenne de 24% sur la période 2006-2008, soit un marché de 1 230 M € en 2007, et 1 480 M € en 2008, représentant alors plus de 13% de l'ensemble du marché français des logiciels et progiciels. Parmi les domaines applicatifs les plus prisés figurent les applications de vente, de marketing et de relation client, totalisant près d'un tiers du marché.

Première tendance observée, de plus en plus des sociétés interrogées s'accordent sur le fait que le modèle traditionnel de vente de licences logicielles devrait progressivement basculer vers le modèle en ligne à la demande (58% à le penser en 2006 contre 62% aujourd'hui).

De plus, la durée moyenne des contrats tend à s'allonger. Le baromètre montre que les contrats inférieurs à une année sont de moins en moins nombreux : 4% en 2008 contre 13% en 2007. La période la plus souvent observée est de 1 à 3 ans pour plus de 90% des prestataires interrogés.

Dans ce contexte, la volonté de REFERENCEMENT.COM a proposé tout un panel de logiciels performants en applications en ligne à la demande pourrait s'avérer être un nouveau levier de croissance.

6.2.6 L'environnement concurrentiel de la Société

Sans prétendre à l'exhaustivité, le marché européen de la publicité sur Internet regroupe de nombreux acteurs qui peuvent être classés en deux populations :

- **les sociétés offrant aux entreprises des prestations de services de référencement et/ou de conseil en stratégie d'e-marketing**

Aux côtés de spécialistes du conseil en référencement comme Netbooster ou Webformance qui proposent à leurs clients des prestations de conseil et de gestion de campagnes de liens sponsorisés ainsi que des services de conseil en référencement naturel, des généralistes du marketing en ligne sont également présents sur ce créneau. Dans le cadre d'une stratégie globale d'accompagnement de leurs clients sur Internet, ces sociétés (Deal Group Media, GlobalMedia, Hi-Media...) offrent des prestations en référencement naturel et payant en complément de conseils en achat d'espaces publicitaires en ligne, en affiliation ou en marketing viral. Le plus souvent grâce à des acquisitions, les grands groupes publicitaires comme Publicis avec Zed Digital ou Aegis avec I-Prospect font de même. En général, ces acteurs ont développé un ou deux outils de référencement « maison » permettant, par exemple, de mesurer le ROI d'une campagne de référencement payant, et utilisent pour les autres fonctionnalités (génération de mots-clés, gestionnaire d'enchères pour l'achat de mots-clés, analyse du positionnement, vérification de la provenance du trafic...) des logiciels achetés à des éditeurs spécialisés. Reference.com a, quant à lui, développé une gamme complète couvrant toutes les fonctionnalités du référencement dont il se sert pour conseiller ses clients, TPE, PME ou grands comptes.

- **Les sociétés éditrices de logiciels**

Très spécialisés, les éditeurs proposent des solutions permettant de mener à bien une ou deux tâches nécessaires à un bon référencement. Ainsi, The Search Works a créé sa suite logicielle BidBuddy de gestion d'enchères pour l'achat de mots-clés, qu'il distribue notamment aux grandes agences publicitaires. Les américains AQuantic et Marin Software se sont spécialisés sur le même créneau. En France, la société Xiti qui se focalise depuis 1997 sur la mesure d'audience sur Internet a développé un outil d'analyse de trafic. La société WebTrends propose aussi une offre de trafic. Les sociétés qui veulent réaliser en interne le référencement de leur site et les agences de marketing en ligne doivent donc agréger les différents logiciels spécialisés édités par ces sociétés afin de disposer de toutes les fonctionnalités nécessaires.

Couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de la publicité sur Internet, le Groupe REFERENCEMENT.COM dispose d'une gamme de produits et services complets qui lui permet aujourd'hui de proposer une offre équilibrée et lui confère une position stratégique comme le montre le schéma suivant :

Le marché se caractérise depuis deux ans par une phase de concentration d'acteurs de taille mondiale, principalement aux Etats-Unis dont les principales annonces sont :

- Mai 2007 : Annonce du rachat d'aQuantic par Microsoft Corp. Pour la somme de 6 Md\$;
- Avril 2007 : Achat de Double Click par Google pour 3,1 Md\$.

A citer également à un niveau plus modeste, l'acquisition de Business Interactif par Publicis Group en juin 2007 pour un montant d'environ 135 M€. Pour mémoire, Business Interactif avait elle-même acquis Webformance en octobre 2005.

6.3 Événements exceptionnels ayant influencé le descriptif des principales activités et des principaux marchés

Néant.

6.4 Dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication ayant sensiblement influencé les affaires ou la rentabilité de l'émetteur

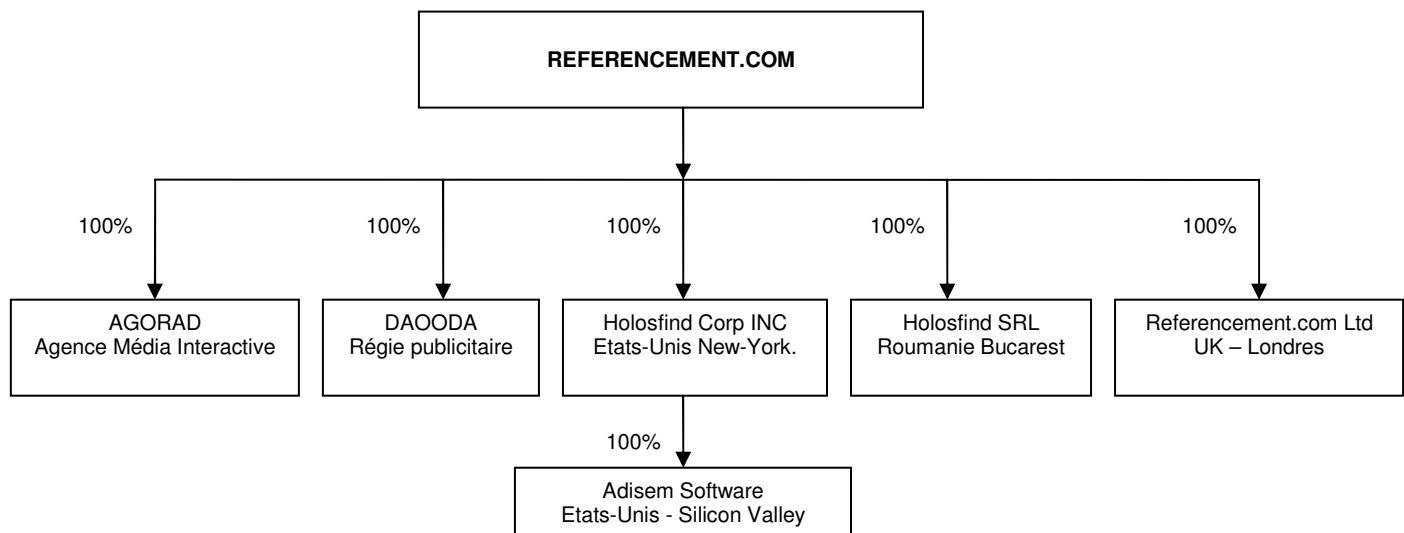
Néant.

6.5 Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration relative à la position concurrentielle de l'émetteur

Aucune position concurrentielle n'est citée.

7 ORGANIGRAMME

7.1 Organigramme juridique au 10 mars 2008



7.2 Principales filiales

► HOLOSFIND Corp Inc :

Filiale à 100% de REFERENCEMENT.COM, basée à New York aux Etats-Unis et créée le 8 avril 2005, Holosfind Corp Inc développe et vend des logiciels de Search Marketing Advertising utile dans la maîtrise et la gestion des campagnes publicitaires sur Internet.

○ ADISEM INC Software :

Editeur américain de logiciel de Search Marketing créé début 2006, Adisem Software a été racheté à 100% par Holosfind Corp Inc en mai 2007. Ses solutions technologiques avancées comme le Bid Optimizer et le Click Quality ont été intégrées dans la gamme Holosfind Adisem Suite. La société est basée depuis le 7 mars 2008 à Los Altos au cœur de la Silicon Valley aux Etats-Unis, et accueille le département Recherche et Développement du Groupe.

► REFERENCEMENT.COM Ltd :

Filiale créée à Londres en juillet 2005, cette filiale constitue un lieu stratégique dans le développement de la politique commerciale internationale.

► HOLOSFIND SRL :

Crée à Bucarest en Roumanie le 16 janvier 2006, cette filiale détenue à 100% par REFERENCEMENT.COM est une unité de production technologique dont la mission est dédiée au Back Office du logiciel : conception et mise au point des applications technologiques, process, technique et centre d'appel. Cette unité a élargi depuis début 2008 ses activités au suivi commercial et compte désormais un effectif de 29 personnes.

► DOODA :

Basée au 37 rue Godot de Mauroy dans le 9^{ème} arrondissement de Paris, Daooda dont REFERENCEMENT.COM a acquis 100% du capital en novembre 2007, est une des principales régies publicitaires européennes sur Internet.

► **AGORAD :**

Basée au 37 rue Godot de Mauroy dans le 9^{ème} arrondissement de Paris, AGORAD dont REFERENCEMENT.COM a acquis 100% du capital en novembre 2007, est une agence média spécialisée dans les problématiques e-commerce (maîtrise des coûts d'acquisition), et dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies interactives. Agorad a développé parallèlement une activité de veille et de conseil, dans l'optique de faire croître significativement la part d'Internet dans le chiffre d'affaires global de l'activité de ses clients.

Au 31 décembre 2007 en €	Holosfind Corp Inc	Referencement.com Ltd (au 31/07/2007)	Holosfind SRL	DAOODA	AGORAD
% capital détenu par Referencement.com	100%	100%	100%	100%	100%
Valeur d'inventaire nette	829	1	55	1 621 396	6 444 487
Créances rattachées à des participations				0	0
Capital social	680	1	55	50 250	37 000
Capitaux propres autres que le capital	29 894	2 493	33 281	236 684	505 036
Chiffre d'affaires	182 898	11 323	719 746	2 433 037	11 076 318
Résultat net du dernier exercice clos	26 236	71	19 921	- 27 047	513 391
Actif immobilisé	0	0	30 679	15 057	31 140
Endettement financier	0	0	0	0	0
Trésorerie	5 508	0	28 896	190 544	2 839 661
Montant restant dû sur les actions	0	99	0	0	0
Dividende reçu au titre de 2006	0	0	0	0	0
Dettes dues à Referencement.com	465 691	30 919	651 577	20 093	85 840
Créances sur Referencement.com	218 926	0	626 795	3 882	0

8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENT

8.1 Descriptif

Les implantations du groupe concernent à la fois le siège social basé à La Plaine Saint Denis ainsi que les locaux relatifs aux implantations du groupe en France et à l'international, à savoir aux Etats-Unis, en Angleterre et en Roumanie :

A l'exception du bail relatif au siège social, il n'existe aucun lien entre les bailleurs et le groupe (ou ses dirigeants).

- **Le siège social basé à La Plaine Saint Denis**

Ces locaux d'une superficie de 500 m² et comprenant 8 places de parking sont loués à AGENCY MULTIMEDIA (ancienne dénomination) par AB TELEVISION, un tiers à la société. Le contrat de bail signé pour une durée de 12 mois, s'achevant le 14 avril 2007, a été signé le 18 avril 2006.

Le bail de courte durée a été tacitement reconduit le 15 avril 2007, pour une durée de 11 mois, s'achevant le 14 mars 2008. Toutefois, la société a obtenu l'accord d'AB TELEVISION pour continuer à occuper les locaux situés au 10-12 rue de la Montjoie 93210 La Plaine Saint Denis jusqu'au 15 novembre 2008, au plus tard, aux mêmes conditions que celles du bail échu.

Le loyer annuel HT s'établit à 60 000 €.

La Société AB TELEVISION étant contrôlée par Monsieur Denis Bortot, également actionnaire de REFERENCEMENT.COM, un avis de conseil en immobilier d'entreprise sur le montant du loyer acquitté par la Société, soit un montant annuel hors taxes de 60 000 € charges locatives incluses et révisable annuellement, a été établie par un tiers indépendant (se reporter au chapitre 23 du présent prospectus).

Selon ce tiers, d'après l'étude des valeurs locatives du secteur qu'il a réalisé, le loyer versé par la société Référencement.com correspond à la valeur locative actuelle du marché.

La Société envisage de trouver de nouveaux locaux, d'ici l'échéance de ce bail en novembre 2008.

- **Les filiales HOLOSFIND CORP INC et ADISEM. Situées à New-York- (USA)**

Dans le cadre de son implantation aux Etats-Unis, REFERENCEMENT.COM a confié à une société tierce, EXPANSION USA Corporate Management spécialisée dans le conseil et l'accompagnement de sociétés françaises sur le marché américain, l'exclusivité d'une mission d'hébergement, d'organisation, de suivis comptables, administratifs et d'implantation commerciale des sociétés HOLOSFIND CORP INC. et ADISEM.

HOLOSFIND CORP INC et ADISEM sont donc hébergés par EXPANSION USA à l'adresse suivante : 234 East 58th Street, Suite 2 New York, NY 10022 USA.

Les frais relatifs à cette mission de conseil et d'accompagnement s'élèvent au titre de l'exercice 2007 à 38 K\$, soit environ 26 027 € HT (sur la base de la parité €/\$ au 31/12/2007, soit 1 \$= 1,46 €).

Le 1^{er} mars 2008, HOLOSFIND CORP INC a signé un contrat de bail pour des bureaux situés à Palo Alto – USA.

Ces bureaux d'une superficie de près de 23 m² et comprenant 3 places de parking sont loués à AGENCY HOLOSFIND CORP INC par The Oderio Family Living Trust, un tiers à la société. Le contrat de bail a été signé pour une durée d'approximativement 12 mois, débutant le 7 mars 2008 et s'achevant le 28 février 2009.

Ces bureaux abriteront les équipes de R&D d' HOLOSFIND CORP INC et d'ADISEM SOFTWARE. Le loyer annuel HT s'établit à 32,8K\$.

- **La filiale REFERENCEMENT.COM LTD située à Londres - (Angleterre)**

Dans le cadre de son implantation sur le marché européen et plus particulièrement aux Royaume-Unis, le Groupe dispose via sa filiale anglaise REFERENCEMENT.COM LTD d'une adresse de correspondance. Le siège social se situe au 2 Sheraton Street – Soho – London W1F 8BH – England.

Cette adresse de correspondance fait l'objet d'un contrat de conseil et d'accompagnement, signé avec un tiers au groupe, la société DAVID GANNAT CONSULTING pour une durée d'un an, renouvelable tacitement. Les frais annuels s'élèvent à 1 592 £ HT soit environ 1 990€ HT.

Ce contrat a été conclu entre REFERENCEMENT.COM LTD et un tiers. Aucun lien capitalistique direct ou indirect n'existe entre la société tierce, REFERENCEMENT.COM LTD ou ses dirigeants.

- **La filiale HOLOSFIND SRL. située à Bucuresti - (Roumanie)**

Implantée à Bucuresti, HOLOSFIND SRL dispose de deux plateformes d'une superficie de 176 m² chacune au 2^{ème} étage et rez-de-chaussée d'un immeuble situés à « Ayash Center, Bvd. Vasile Milea, sector 6 Bucuresti».

Ces locaux font l'objet de deux contrats de location, signés le 6 décembre 2007 et 24 aout 2007 pour une durée d'un an. Pour chacun de ses locaux, le loyer annuel s'élève à 29,5 K€, soit au total 59 K€ pour une superficie totale de 352 m².

Les baux immobiliers ont été conclus entre HOLOSFIND Corp Inc et la société SC AL SHOUKA CENTER ALFA SRL, un tiers au groupe. Aucun lien capitalistique direct ou indirect n'existe entre la société tierce, HOLOSFIND Corp Inc ou ses dirigeants.

- **La filiale AGORAD**

Les seuls locaux utilisés par AGORAD sont ceux abritant son siège social au 37 rue Godot de Mauroy 75009 Paris.

Ces locaux d'une superficie de 85 m² sont divisés en 5 bureaux et sont loués auprès d'un tiers à la société dans le cadre d'un bail précaire signé le 16 janvier 2008 qui se terminera le 15 janvier 2009.

En aucun cas, le bail ne pourra être renouvelé, le bail précaire expirera de plein droit, sans aucune formalité préalable, le 15 janvier 2009. Le loyer annuel HT s'élève à 57 K€.

- **La filiale DAOODA**

Les seuls locaux utilisés par DAOODA sont ceux abritant son siège social au 37 rue Godot de Mauroy 75009 Paris.

Les sociétés DAOODA et AGORAD se partagent les 85 m² de bureau loués par la société AGORAD. Le bail précaire signé le 16 janvier 2008 par AGORAD autorisant la sous location à titre gratuit à la société Daooda.

8.2 Question environnementale

Compte tenu de son activité, le groupe n'est pas concerné par des questions de nature environnementale.

9 EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE

9.1 Examen de la situation financière et des résultats des exercices 2005, 2006 et 2007

En 2007, REFERENCEMENT.COM SA a acquis 100% du capital de trois sociétés (ADISEM, DAOODA et AGORAD) et en conséquence, a été amenée à établir pour la 1^{ère} fois des comptes consolidés au titre de 2007, les filiales existant en 2006 étant alors non significatives.

La consolidation de ces sociétés n'ayant été réalisée que depuis leur prise de contrôle, des données consolidées proforma ont été établies au titre de 2006 et 2007 pour permettre notamment au lecteur d'appréhender les flux générés par le groupe dans sa composition actuelle en année pleine.

Par conséquent, pour l'analyse comparative des données historiques, les commentaires sur les résultats et la situation financière sont présentés sur la base des données financières sociales 2005, 2006 et 2007 et sur la base des données financières consolidées proforma 2006 et 2007, comme si les acquisitions avaient été réalisées le 1^{er} janvier 2006.

Aussi, les commentaires ci-dessous porteront d'une part sur l'évolution des seuls comptes sociaux de REFERENCEMENT SA, puis sur les données consolidées proforma uniquement.

	La Société REFERENCEMENT.COM			Le Groupe REFERENCEMENT.COM			
(en K€)	2005 social	2006 social	2007 social	2006 consolidé	2007 consolidé	2006 proforma	2007 proforma
Chiffre d'affaires	4 076,0	4 769,9	5 496,8	4 538,3	6 663,6	14 345,7	17 911,9
Résultat d'exploitation avant amort. et prov	-	-	-	933,0	1 654,5	478,4	2 154,0
Résultat d'exploitation	154,0	446,4	177,9	463,6	477,3	- 6,0	953,4
Résultat courant	115,2	394,6	156,8	421,3	382,8	- 53,2	927,8
Résultat net	83,4	204,1	114,3	226,7	162,0	- 813,4	- 18,4
Actif immobilisé net	898,6	1 200,3	9 938,0	1 215,8	9 594,0	8 522,2	8 374,1
Capitaux propres	330,3	534,4	5 210,8	535,5	5 275,8	1 607,9	4 055,9
Dettes financières/étab. de crédit	348,1	374,6	217,4	374,6	219,6	12,8	219,6
Dettes sur immobilisations	-	-	6 290,4	-	6 290,4	6 290,4	6 290,4
Trésorerie	18,1	2,9	894,9	15,9	3 964,4	1 416,6	3 964,4
Total bilan	2 801,0	3 946,4	15 468,7	3 700,5	21 681,2	16 266,3	20 461,3

Le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires des différentes sources de revenus générés par le groupe est détaillé dans la note 5.8 de l'annexe des comptes consolidée 2007.

9.1.1 Comparaison des chiffres clos au 31 décembre 2007 avec le 31 décembre 2006

A - Comptes sociaux

Chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires progresse de 15% passant de 4 769,9 K€ à 5 496,8 K€ sous l'effet conjugué d'un marché favorable, d'une augmentation des renouvellements de contrats, d'un fort développement des ventes à l'export (+76%) et d'un démarrage prometteur des ventes de logiciels qui représentent 3% du CA.

Par nature de chiffre d'affaires, les revenus de l'activité référencement affichent une hausse de 12%, les liens commerciaux progressent de 6% et les prestations de consulting de 29%.

Résultat d'exploitation avant dotations nettes aux amortissements et provisions : Par l'effet conjugué d'une augmentation du chiffre d'affaire et une bonne maîtrise des charges l'entreprise enregistre en 2007 une nouvelle croissance de son EBITDA de 2 points.

Résultat d'exploitation : La diminution significative du résultat d'exploitation de 446,4 K€ à 177,9 K€ résulte d'une augmentation des provisions sur clients douteux qui passent de 254 K€ à 684 K€ suite à la mise en place d'une procédure rigoureuse de suivi des créances mais non liée à une dégradation particulière de la solvabilité des clients, et de la comptabilisation en produit d'exploitation d'un crédit impôt recherche à hauteur de 194,4K€.

Résultat courant : Les frais financiers passent de 1,17% du CA en 2006 à 0,51% en 2007. Malgré cette réduction, le résultat courant s'établit à 156,8 K€ contre 394,6 K€ en 2006.

Résultat net : Après un résultat exceptionnel négatif (- 31,2 K€) du à une amende (ou pénalité de retard) et un impôt sur les bénéfices de 11,4 K€, le résultat net 2007 s'établit à 114,3 K€ contre 204,1 K€ sur l'exercice précédent.

Capitaux propres : Ils progressent de 4 676,4 K€ passant de 534,3 K€ à 5 210 ,8 K€ du fait du résultat de l'exercice 2007 soit 114,3 K€ et du produit net total (après déduction des frais y afférent) des augmentations de capital réalisées dans l'année, soit 4 560,8 K€.

Endettement : Le solde de l'endettement financier s'élève à 217,4 K€ et est constitué exclusivement d'un emprunt bancaire de 250 K€ remboursable sur 36 mois, contracté durant l'exercice (juillet 2007). Le solde de l'endettement financier au 31 décembre 2006 était à moins d'un an et a été remboursé intégralement sur 2007. Les autres dettes sur immobilisation correspondent à la partie du prix d'acquisition des sociétés AGORAD et DAOODA restant à payer.

Trésorerie : La trésorerie disponible au 31 décembre 2007 s'établit à 894,9 K€ dont 505,3 K€ placée en SICAV monétaires, contre 2,9 K€ à la fin de l'exercice précédent.

B – Commentaires sur les données proforma consolidées

Chiffre d'affaires : A périmètre identique sur 2006 et 2007, le chiffre d'affaires consolidé proforma progresse de 24,86 % passant de 14 346 K€ à 17 912 K€.

- *Activité de référencement :*

Cette activité historique du groupe enregistre une progression de son chiffre d'affaires de 8,96 % avec un taux de reconduction de ses contrats qui s'apprécie de 2 points à 52 %.

- *Activité de conseil et d'intermédiation en publicité :*

L'évolution de l'activité conseil et intermédiation en publicité croît de près de 29 % en raison d'une forte dynamique commerciale et d'un niveau d'expertise en phase avec les contraintes des grandes marques du e-commerce et de la finance que l'entreprise accompagne.

- *Activité de négoce d'espaces publicitaires :*

Le chiffre d'affaires de l'activité de négoce d'espaces publicitaires progresse de 35,53 % en 2007 par rapport à l'exercice précédent. En plus de la croissance du marché, la volonté des dirigeants de proposer des offres marketing et publicitaires, attractives et innovantes aux annonceurs à la recherche de nouveautés ont permis de développer les contrats.

Résultat d'exploitation avant dotations nettes aux amortissements et provisions : L'accroissement notable du chiffre d'affaires dans un contexte de maîtrise des charges a eu pour effet de voir la valeur ajoutée s'apprécier de 3 points à 33 % du CA. A ce dispositif vient s'ajouter pour la 1^{ère} fois une demande de crédit d'impôt recherche comptabilisée en autres produits pour 194,4 K€. Ainsi, l'EBITDA progresse significativement de 479 K€ au 31/12/2006 à 2 154 K€ fin 2007.

Résultat d'exploitation : Dans ce contexte très favorable le résultat d'exploitation passe de - 6 K€ au 31 décembre 2006 à 953,4 K€ fin 2007.

Résultat courant : Du fait de la progression du chiffre d'affaires et de la maîtrise de ses charges d'exploitation sur l'exercice 2007, le résultat courant avant impôt fin 2007 ressort à 927,8 K€ contre un résultat courant avant impôt négatif (- 53,2 K€) fin 2006. L'amélioration de la perte financière nette (47,3) K€ en 2006 à (25,6) K€ en 2007 participe également dans une moindre mesure à l'amélioration du résultat courant sur 2007.

Résultat net : Le résultat exceptionnel est négatif au 31/12/2007 (50,3 K€) du à des amendes et pénalités de retard contre 17,1 K€ à fin 2006. L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2007 ressort à 93,3 K€. Cet impôt tient compte pour partie des impôts différés dont bénéficie le groupe au titre des déficits reportable de DAOODA de 1,4 M€ et des frais d'acquisition déductibles pour REFERENCEMENT.COM consommés en partie sur l'exercice 2007.

Le résultat net consolidé proforma 2007 est impacté par les dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition calculées sur une durée de 10 ans, soit 802,7 K€ par an. Il s'établit à - 18,4 K€ fin 2007 contre une perte nette de (813,4 K€) sur l'exercice précédent.

9.1.2 Comparaison des chiffres clos au 31 décembre 2006 avec le 31 décembre 2005

Les commentaires sur l'évolution des chiffres portent ici exclusivement sur les comptes sociaux.

Chiffre d'affaires : Les ventes progressent de 17% passant de 4 076,0 K€ à 4 469,9 K€ sous l'effet de la stratégie mis en place par la direction de développer son activité de référencement aux liens commerciaux (clicks). Cette politique a permis à la société REFERENCEMENT.COM de doubler son chiffre d'affaires afférant aux clicks.

Résultat d'exploitation avant dotations nettes aux amortissements et provisions : Dans un environnement favorable d'évolution du chiffre d'affaires et d'une bonne maîtrise des charges, le transfert d'une partie de la production vers la filiale roumaine en janvier 2006 permet à l'entreprise de bénéficier pleinement de ce dispositif en 2006 et voit à ce titre son EBITDA croître de 8 points passant de 582,4 K€ à 1 029K€.

Résultat d'exploitation : Dans ce contexte le résultat d'exploitation passe de 154,0 K€ à 446,4 K€, soit près d'un triplement par rapport à 2005.

Résultat courant : Malgré une charge financière nette de (51,8) K€ en 2006, le résultat courant affiche plus d'un doublement par rapport à 2005 pour s'établir à 394,6 K€ grâce à l'amélioration significative du résultat d'exploitation.

Résultat net : Après un résultat exceptionnel négatif de 12,7 K€ et un impôt sur les sociétés de 177,8 K€ (au taux normal), le résultat net 2006 atteint 204,1 K€ contre une perte de (83,4 K€) en 2005.

Capitaux propres : leur progression résulte pour l'essentiel du résultat net dégagé sur l'exercice.

Endettement : Le solde de l'endettement financier fin 2006 est exclusivement à moins d'un an.

Trésorerie : La trésorerie disponible au 31 décembre 2006 s'établissait à 2,9 K€, contre 18,1 K€ à la fin de l'exercice précédent. Cette relative stabilité malgré le bénéfice de l'exercice traduit notamment l'effort d'investissement soutenu de la société au cours de la période.

9.2 Résultat d'exploitation

9.2.1 Facteurs internes importants influant sensiblement sur le résultat d'exploitation

Néant.

9.2.2 Changement important dans les états financiers

Néant.

9.2.3 Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement, ou pouvant influer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'Émetteur.

Néant.

10 TRESORERIE ET CAPITAUX

10.1 Capitaux de l'émetteur

Au 31 décembre 2007, les capitaux propres consolidés du groupe s'élevaient à 5 275 834€ et les capitaux propres de REFERENCEMENT SA à 5 210 786 €.

10.2 Commentaires sur les flux de trésorerie

10.2.1 Flux de trésorerie relatif aux comptes sociaux de REFERENCEMENT SA

Les tableaux de flux de trésorerie détaillés figurant dans les annexes aux comptes sociaux 2007, 2006 et 2005 au chapitre 20.1 de la première partie du présent prospectus font ressortir les principaux soldes suivants :

(en K€)	2005 social	2006 social	2007 social
Flux net de trésorerie généré par l'exploitation	362,2	528,1	- 610,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	- 530,5	- 570,0	- 2 900,8
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	55,2	- 50,8	4 773,5
VARIATION DE TRESORERIE	- 113,2	- 92,6	1 262,4

Flux liés à l'exploitation :

Les principaux flux d'exploitation sont les suivants :

(en K€)	2005 social	2006 social	2007 Social
Résultat net	83,4	204,1	114,3
Marge brute d'autofinancement (MBA)	257,5	478,5	562,3
Variation du besoin en fond de roulement (BFR)	104,7	49,6	- 1 172,7
Flux net de trésorerie d'exploitation	362,2	528,1	- 610,4

L'activité de la société a permis de dégager des flux de trésorerie d'exploitation excédentaires sur les exercices 2005 et 2006 du fait principalement de la montée en puissance de la marge brute d'autofinancement et d'une réduction du besoin en fonds de roulement.

Sur l'exercice 2007 le flux est négatif de 610,4 K€, la croissance du chiffre d'affaires s'étant accompagnée d'un gonflement du besoin en fonds de roulement.

La forte augmentation du BFR en 2007 s'explique par :

- La croissance de l'activité et son caractère particulièrement soutenu en fin d'exercice ;
- Des retards pris dans le recouvrement des créances du fait de l'absence au cours du second semestre de la personne en charge de cette mission ;
- Et principalement par la forte augmentation du poste « autres créances » avec près de 970 K€ de créances sur l'Etat dont 500K€ relative à l'impôt sur les bénéfices ((se reporter à la note 4.4 de l'annexe des comptes annuels REFERENCEMENT SA 2007)).

Flux liés aux investissements :

Comme expliqué au chapitre 5.2 l'essentiel des investissements sur les trois dernières années est relatif à des investissements en immobilisations incorporelles liés aux développements de logiciels en 2006 et 2007, ainsi qu'au paiement d'une partie du prix d'acquisition des sociétés AGORAD et DAOODA en 2007.

Flux liés aux financements :

En 2005, les deux composantes des flux de financement sont relatives à la souscription d'un emprunt pour 100 K€ auprès de la banque FORTIS et du remboursement de cet emprunt à hauteur de 44,8K.

Pour 2006, les principales composantes des flux de financement sont relatives à :

- ❖ l'encaissement d'avances conditionnées pour 63,8 K€ ;
- ❖ un remboursement de l'emprunt de 100 K€ souscrit auprès de la banque FORTIS en 2005, à hauteur de 50,8 K€.

Pour 2007, les principales composantes des flux de financement sont relatives à :

- ❖ Une augmentation de capital nette de 1 389,8 K€ réalisée fin mars 2007;
- ❖ La souscription d'un emprunt de 250 K€ auprès de la banque FORTIS, remboursable sur 36 mois (contracté en juillet 2007) ;
- ❖ Le remboursement d'une partie de cet emprunt à hauteur de 37,2 K€ ;
- ❖ Une augmentation de capital nette de 3 166,3 K€ réalisée en octobre 2007;

10.2.2 Flux de trésorerie relatif aux comptes consolidés du groupe.

(en K€)	2006 consolidé	2007 Consolidé
Flux net de trésorerie généré par l'exploitation	582,7	- 121,9
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	- 589,7	- 334,7
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 50,8	4 773,5
VARIATION DE TRESORERIE	- 57,9	4 316,9

(en K€)	2006 consolidé	2007 consolidé
Résultat net	226,7	162,0
Marge brute d'autofinancement (MBA)	497,7	447,4
Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)	84,9	- 569,3
Flux net de trésorerie d'exploitation	582,7	- 121,9

10.3 Conditions d'emprunts et structure de financement

Outre l'autofinancement dégagé, REFERENCEMENT.COM finance son activité en partie par endettement bancaire. Au 31 décembre 2007, les emprunts sont souscrits à taux fixe.

Se reporter au paragraphe 4.4.2 relatif aux facteurs de risques de taux.

10.4 Restrictions éventuelles à l'utilisation des capitaux

Néant, à l'exception de 500 K€ bloqués en OPCVM monétaires en garantie d'une caution bancaire.

10.5 Sources de financements attendues, nécessaires pour honorer les engagements

Compte tenu de sa trésorerie actuelle (2 456 K€ au 31 mars 2008) et de ses capitaux propres, le groupe REFERENCEMENT.COM n'a besoin d'aucune source de financement externe pour honorer ses engagements souscrits à ce jour.

Toutefois, comme énoncé au paragraphe 3.1 de la seconde partie de présent prospectus, la politique de croissance externe que le groupe REFERENCEMENT.COM est susceptible d'engager dans un avenir proche, pourrait nécessiter des sources de financements supplémentaires sans que cela ne résulte d'engagements formels existants à ce jour.

11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES

11.1 Mission

Le pôle Recherche & Développement constitue à ce jour un des principaux atouts du groupe. Son expertise comprend deux principaux domaines d'interventions :

- Une connaissance approfondie des moteurs de recherche,
- Le développement d'une gamme d'outils logiciels fondée sur une technologie propriétaire.

11.1.1 Une connaissance approfondie des moteurs de recherche

Le 1^{er} domaine d'expertise du groupe est relatif à sa connaissance approfondie du fonctionnement des moteurs de recherche afin d'assurer le meilleur conseil en matière de référencement.

En effet, les moteurs de recherche tels que Google développent des algorithmes secrets mais rendent accessibles des codes de fonctionnement (API-Applications Protocole Interface). Google a également une charte « de bonne conduite » des sites.

Les 4 collaborateurs dédiés à cette mission, se doivent d'être au fait des nouveautés définis par les moteurs de recherche d'une part pour permettre aux consultants, d'assurer les meilleures prestations de conseil mais également pour ne pas prendre le risque de se voir sanctionner par les moteurs en cas de non respect de la charte.

L'enjeu de ce dernier point est majeur car outre la désindexation de clients, cela pourrait se traduire par une suppression de la mise à disposition de leurs API et conduire ainsi le groupe REFERENCEMENT.COM à ne plus pouvoir maintenir la qualité de son offre.

Cette connaissance des moteurs prend depuis quelque temps, une dimension supplémentaire avec la possibilité qu'ils offrent de se faire référencer non plus seulement à partir de mots-clés mais par la combinaison de mots avec des images, de la vidéo ou plus récemment, avec des informations de géo localisation.

En effet, fin 2006, Google a annoncé que son développement international passera aussi par la recherche locale. Après les Etats-Unis et l'Angleterre, le moteur de recherche a alors dévoilé en France ainsi qu'en Italie et en Allemagne deux nouveaux services de proximité, dédiés aux commerçants : les annonces locales et un Local Business Center intégrés à Google Search et Google Maps. Google entre ainsi de plain pied sur le marché des annonces publicitaires locales jusque là, historiquement occupé par les Pages Jaunes, Google devra convaincre les petits commerçants d'utiliser ses outils de référencement payant.

11.1.2 Une gamme d'outils logiciels fondée sur une technologie propriétaire – HOLOSFIN Software.

En y consacrant des investissements importants depuis sa création, la Société a réussi à développer un outil de conseil et/ou de mesure d'investissements publicitaires et de positionnement des sites sur les moteurs de recherche. Cette plateforme propriétaire constitue aujourd'hui un avantage concurrentiel majeur et devrait être un des nouveaux leviers de croissance pour le groupe.



Dès 1998, la société REFERENCEMENT.COM s'est lancé dans la conception de la technologie HOLOSFIN avec la mise au point de sa première plate forme en 1999.

Puis, grâce à l'acquisition d'ADISEM en mai 2007, le groupe REFERENCEMENT.COM met au point une plateforme commune, HOLOSFIN/ADISEM, et décline une nouvelle offre enrichie par le savoir-faire d'Adisem qui portait notamment sur des algorithmes permettant d'optimiser le processus de mises

aux enchères pour l'activité « liens sponsorisés - Pay Per Clic ». La gestion des enchères constitue une étape complexe et exigeante surtout quand le nombre de mots-clés est important. Holosfind Adisem Suite prend cette contrainte en considération pour aider les clients à optimiser au maximum leurs investissements. Après avoir défini les objectifs de CPA (Coût Par Acquisition), le système prend la gestion des enchères en main. L'application peut gérer simultanément plus d'un million d'enchères sans porter atteinte à la position du client.

The screenshot displays the Holosfind Software website. The top navigation bar includes links for 'APPLICATIONS', 'ENTREPRISES', 'PARTENAIRES', 'SERVICES', 'A PROPOS D'HOLOSFINID', 'NOUS CONTACTER', and 'LOGIN CLIENT'. The main menu bar has links for 'HOLOSFINID Adisem Suite' and 'HOLOSFINID Click Quality'. The 'HOLOSFINID Adisem Suite' section features a 'Google Adwords Qualified Company' badge and a 'Service en ligne GRATUIT' badge. The 'HOLOSFINID Click Quality' section features a 'Service en ligne GRATUIT' badge. Both sections include a 'NEWS' sidebar with two items: '10-01-2009' and '04-01-2009'.

La plateforme propriétaire de Search Marketing Advertising est au cœur de l'activité historique de référencement naturel et payant du groupe et sera un levier important du développement futur du groupe grâce à sa mise à disposition directe auprès des clients, par le biais de la vente en ligne en mode ASP. Cela est possible grâce notamment à une interface simple et intuitive pour l'utilisateur et une facilité d'intégration optimisée.

Construit autour d'algorithmes puissants dits de nouvelle génération, le calcul des modules intégrés est d'une redoutable précision. Cette nouvelle technologie permet d'automatiser en toute sécurité des étapes encore trop souvent manuelles pour des prises de décision mieux fondées.

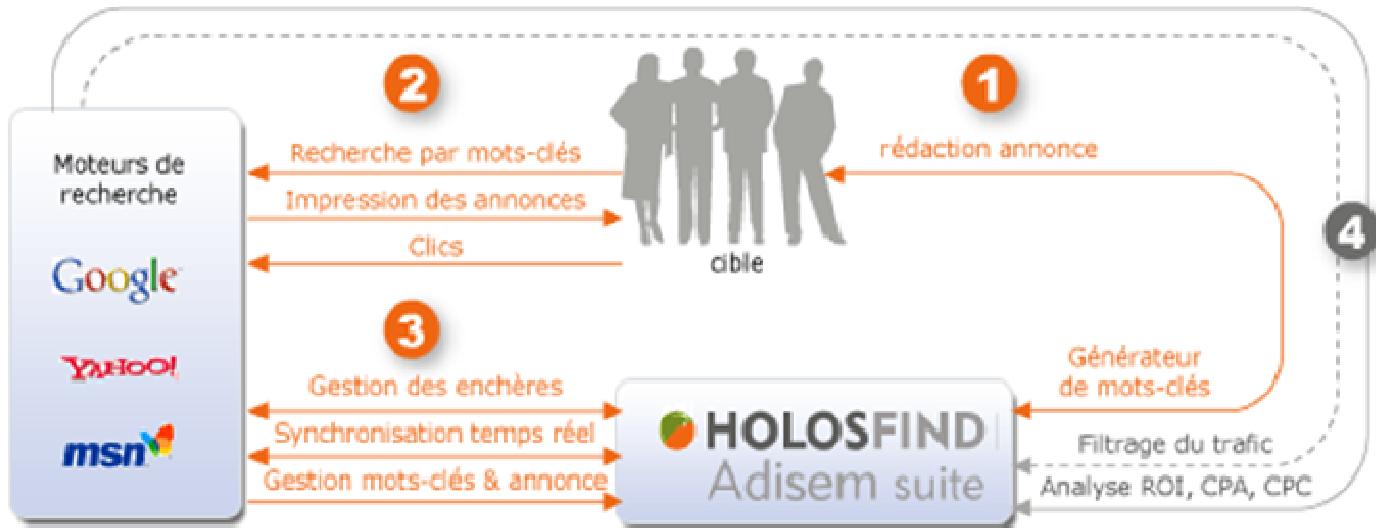
Le paramétrage des mots-clés est simplifié puisque le logiciel Holosfind Adisem Suite automatise tout le processus de téléchargement des mots-clés lequel prend souvent beaucoup de temps. Le logiciel identifie et analyse la pertinence de ces derniers, sur une base de centaines de milliers de mots-clés utilisés et en fonction de leur provenance (multiples sources : moteurs de recherches, campagnes actives, site web).

Le système de filtrage intelligent permet de bénéficier du trafic additionnel généré par des programmes de type Google Adsense et Yahoo Publisher Network.

Issue des derniers développements du web 2.0 en matière d'ergonomie, l'application assure une visibilité instantanée des campagnes grâce à un système unique de visualisation des mots-clés sous forme de nuage de tags.

La technologie Holosfind Adisem Suite permet enfin de contrôler et de visionner les résultats d'une campagne sur tous les critères de performance que l'utilisateur aura sélectionnés : CPC, CPA, Impression, ROI, Position, Clics, Conversion. L'analyse est automatique et personnalisable en fonction du nombre de critères et de leur pertinence.

Enfin, Holosfind Adisem Suite est compatible à l'ensemble des moteurs de recherche. Cette dimension multi moteurs représente un gain de temps énorme car tous les paramètres sont gérés dans une interface unique : mots-clés, enchères et indicateurs de performance.



4 collaborateurs sont dédiés à l'enrichissement permanent de cette suite logicielle pour y intégrer de nouvelles évolutions technologiques, de nouvelles fonctionnalités ainsi qu'en assurer les déclinaisons linguistiques en près de 22 langues.

Le groupe REFERENCEMENT.COM a conclu des contrats de partenariat et de Master Dealer au plan mondial, puis européen avec les moteurs de recherche qui ont initié ce service. La technologie HOLOSFINd a intégré très tôt un environnement algorithmique pour gérer ces programmes dits de « Trusted Feed » (indexation en confiance) proposés par certains des principaux moteurs de recherche en France et aux Etats-Unis. Ces solutions, basées sur des flux XML, sont proposées aux sites web ayant un volume important de pages et/ou à fort contenu multimédia, utilisant principalement des langages dynamiques (cfm, asp, php, jsp, etc.) qui ne peuvent pas être lus facilement par les robots d'indexation des moteurs de recherche et sont en conséquence mal indexés par ces derniers. Les services de Trusted Feed sont également très utiles pour des sites qui modifient souvent leur contenu (nouveaux produits, nouvelles promotions mises en place, etc.). Google ne possède pas de programme Trusted Feed.

De manière plus précise, ces services permettent aux annonceurs de cibler un plus grand nombre de mots-clés pouvant renvoyer aux diverses pages de leur site web. L'offre de trafic du groupe REFERENCEMENT.COM est basée sur le concept du paiement au clic ou « Pay Per Clic ». Ne sont facturés à l'annonceur que les seuls clics réalisés effectivement. Le coût de ces clics est, dans la grande majorité des cas, fixé par un système d'enchères en ligne. Ainsi, cette solution permet aux annonceurs de limiter leurs dépenses au trafic réellement généré. Elle constitue, à ce titre, un programme de paiement à la performance.

Grâce à son système HOLOSFINd Connect pour le Trusted Feed, le groupe REFERENCEMENT.COM peut envoyer des listes d'URL (pages de ses clients) aux moteurs de recherche pour indexation. La liste d'URL contient toutes les informations nécessaires à l'indexation (titre, description, mots-clés, contenu). Une page envoyée par « Trusted feed » apparaît parmi les résultats « traditionnels » du moteur.

Les deux principaux avantages de ces programmes, tiennent au délai d'indexation extrêmement rapide (entre 24 et 72 heures), et au mode de facturation indexé sur le nombre de clics effectifs sur les liens proposés aux internautes visiteurs. Ces derniers sont dirigés directement (sans passer par la page d'accueil) vers une page spécifique du site annonceur comportant des contenus répondant avec précision à leur demande. La vertu de ce système est d'offrir un ROI plus élevé et un trafic mieux qualifié. L'efficacité des résultats du Trusted Feed, dans des délais généralement courts, est donc particulièrement bien adaptée aux sites de vente en ligne qui ont pour nécessité de mettre à jour régulièrement leurs offres commerciales. Dans ce cadre, le groupe REFERENCEMENT.COM travaille avec les principaux moteurs proposant un programme XML Feeds, notamment Yahoo, Orange, Voila.fr, et Altavista.

11.2 Organisation

Depuis le rachat d'Adisem, le Groupe REFERENCEMENT.COM a concentré l'essentiel de sa R&D aux Etats-Unis même si une partie du back office Holosfind est géré en Roumanie où le Groupe dispose d'un puissant outil intégrant tout le savoir métier en amont et en aval de la chaîne des processus :

- ▷ Workflow des opérations des consultants
- ▷ Suivi de la production de tous les services
- ▷ Contrôle automatique des livrables par service
- ▷ Pilotage et contrôle de la qualité des processus.

Holosfind Back Office est un outil réservé aux utilisateurs internes ou agences (CRM) permettant de gérer et de maîtriser l'ensemble des recherches et des contraintes clients à distances par l'intermédiaires des workflows et des consultants.

En 2008, REFERENCEMENT.COM entend localiser toutes ses opérations de R&D aux Etats-Unis.

11.3 Budget

Les dépenses de R&D sont essentiellement composées par les frais relatifs au développement de la gamme d'applications et solutions technologiques proposée par la Société. Elles comprennent principalement les coûts des personnels affectés et des études réalisées en interne ou sous-traitées ainsi que du matériel approprié.

Certaines activités de développement réalisées dans le cadre des projets de R&D sont effectuées au sein de la filiale roumaine, Holosfind Software Roumaine, et de la filiale américaine Holosfind Inc USA. Ces travaux sont ensuite refacturés à la société REFERENCEMENT.COM.

Au cours des trois derniers exercices, les montants engagés dans les activités de R&D (et traités en immobilisation se sont établis à 524,0 K€ en 2005, 614,5 K€ en 2006 et 1 128,6 K€ en 2007. Les charges d'amortissement des frais de R&D se sont élevées à 190,8 K€, 287,7 K€ et 461,1 K€ au titre des années 2005, 2006 et 2007.

Au titre de l'année 2007, le groupe REFERENCEMENT.COM a déposé auprès de l'administration fiscale un dossier de demande de crédit d'impôt recherche.

Le montant de crédit d'impôt recherche total pour l'année 2007 s'élève à 194,4 K€.

Les coûts de développement engagés pour la création et l'amélioration des logiciels créés par la société sont inscrits en immobilisations incorporelles dès lors qu'ils constituent le moyen de développer ou d'améliorer les logiciels.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans débutant à compter de la date de mise en service des outils développés qui est fixé au milieu de l'exercice d'inscription.

La société a obtenu le 22 mars 2007, de la commission régionale Oséo île de France, la qualification d'« entreprise innovante » dans le cadre des FCPI.

11.4 Politique de propriété intellectuelle

Le groupe REFERENCEMENT.COM est propriétaire de 3 brevets et de nombreuses marques. Afin d'en assurer la protection, la Société a pour politique de procéder à leur dépôt auprès de l'organisation mondiale de propriété intellectuelle (WIPO : World Intellectual Property Organization).

Ces 3 brevets sont :

- Webmarketing Global Paltform : Plateforme de type produit logiciel pour l'analyse en temps réel de sites Internet ;
- Ppc management specification : Procédé de traitement de données en temps réel en vue d'effectuer une indexation d'une annonce dans des outils de recherche sur Internet ;

- Method and Apparatus do Generate Negative Keywords in a Search Engine : Procédé de réduction du coût par action d'une campagne d'annonces publicitaire sur Internet, et optimisant au maximum le nombre d'action effectué par des internautes.

Se reporter au paragraphe 11.1 détaillant les programmes d'actions du pôle R&D.

Les marques déposées auprès du WIPO par le groupe REFERENCEMENT.COM sont les suivantes :

- ADISEM : Marque déposée en France, en Chine, aux Etats-Unis et en Union Européenne en date du 13 juillet 2007, pour 10 ans ;
 - BID EQUALIZER ; Marque déposée en France en date du 18 mai 2005 pour 10 ans ;
 - CAMPAIGN OPTIMIZER : Marque déposée en France en date du 13 juillet 2005, pour 10 ans ;
 - FIND : Marque déposée en France en date du 27 octobre 1999, pour 10 ans ;
 - FINDIMPACT HTTP PAYEZ VOTRE REFERENCEMENT AUX RESULTATS : Marque déposée en France en date du 29 mai 2001, pour 10 ans;
 - FINDTRAFIC : Marque déposée en France en date du 29 mai 2001, pour 10 ans;
 - GRAPHISME EQUALIZER: Marque déposée en France, le 18 mai 2005 pour 10 ans;
 - HITFIZZ – THE PPC STORE: Marque déposée en France le 22 octobre 2003 pour 10 ans et en Chine, aux Etats-Unis et en Union Européenne le 8 mars 2007 pour 10 ans;
 - HOLOSFIN : Marque déposée en France, en Chine, aux Etats-Unis et en Union Européenne en date du 18 mai 2005 pour 10 ans;
 - HOLOSFIN - BID EQUALIZER : Marque déposée en France le 18 mai 2005 pour 10 ans;
 - HOLOSFIN - PPC EQUALIZER : Marque déposée en France le 18 mai 2005 pour 10 ans;
 - HOLOSFIN 100% PURE VISIBILITY: Marque déposée en France le 24 mai 2002 pour 10 ans;
 - ITPN: Marque déposée en France le 29 mai 2001 pour 10 ans;
 - KEYWORDS SUCCESS: Marque déposée en France le 29 mai 2001 pour 10 ans;
 - KEYWORD SUCCESS: Marque déposée en France le 29 mai 2001 pour 10 ans;
 - PPC EQUALIZER : Marque déposée en France le 18 mai 2005 pour 10 ans;
 - PPC MANAGEMENT PLATEFORM: Marque déposée en France le 18 mai 2005 pour 10 ans;
 - ACTIONNAUTES : Marque déposée en France le 19 juin 2000 pour 10 ans;
 - ACTIONNAUTE : Marque déposée en France le 19 juin 2000 pour 10 ans;
 - L'ACHAT QUI PAIE : Marque déposée en France le 4 juillet 2000 pour 10 ans;
 - DAOODA : Marque déposée en France le 3 février 2000 pour 10 ans;
- Et,
- REFERENCEMENT.COM : Marque déposée en France, en Chine, aux Etats-Unis et en Union Européenne le 27 octobre 1999 pour 10 ans.

Les noms de domaines Internet propriété du Groupe sont :

www.20h24h.com	www.anticlicfraude.com	www.daooda.com
www.20h24h.tv	www.anticlickfraud.co.uk	www.daooda.fr
www.20heures24heures.com	www.anti-click-fraud.co.uk	www.daoos.fr
www.20heures24heures.tv	www.anti-click-fraud.com	www.daos.fr
www.actionaute.com	www.anticlickfraude.co.uk	www.dereferencement.com
www.actionnaute.com	www.anti-click-fraude.co.uk	www.de-referencement.com
www.actionnaute.fr	www.anticlickfraude.com	www.e-referenciamento.com
www.actionnautes.com	www.anti-click-fraude.com	www.faitesdesaffaires.com
www.actionnautes.fr	www.anticlicksfraud.co.uk	www.fetedesaffaires.com
www.adisem.com	www.anti-clicks-fraud.co.uk	www.fetesdesprix.com
www.agencymultimedia.com	www.anticlicksfraud.com	www.findtrafic.com
www.agencymultimedia.net	www.anti-clicks-fraud.com	www.findvisibility.co.uk
www.agorad.co.uk	www.anticlicsfraude.co.uk	www.findvisibility.com
www.agorad.com	www.anti-clics-fraude.co.uk	www.find-visibility.us
www.agorad.eu	www.anticlicsfraude.com	www.foireauxprix.com
www.agorad.us	www.anti-clics-fraude.com	www.freereferencement.com
www.agorade.net	www.areferencement.com	www.free-referencement.com
www.agorade.us	www.brocante.com	www.freereferencement.net
www.anti-clicfraud.co.uk	www.cadeau-stvalentin.com	www.freereferencement.net
www.anti-clicfraud.com	www.centrals.fr	www.freereferencement.org

www.free-referencement.org www.referencegeo-localise.eu www.sma-software.tv
www.hitfiz.com www.referencegeolocalise.us www.smasoftware.us
www.hit-fiz.com www.referencegeolocalise.us www.sma-software.us
www.holosfind.ro www.referencement.net www.sma-solutions.co.uk
www.holosfind.com www.referenciamiento.com www.sma-solutions.com
www.holos-find.com www.searchmarketingadvertising.co.uk www.smasolutions.de
www.holosfind.fr www.search-marketing-advertising.co.uk www.sma-solutions.de
www.holosfind.ro www.search-marketing-advertising.com www.smasolutions.eu
www.indexacao.com www.searchmarketingadvertising.de www.sma-solutions.eu
www.indexacao.net www.search-marketing-advertising.de www.smasolutions.net
www.Internetbooster.com www.searchmarketingadvertising.eu www.sma-solutions.net
www.le-20h-24h.com www.search-marketing-advertising.eu www.smasolutions.org
www.le-20h-24h.tv www.searchmarketingadvertising.net www.sma-solutions.org
www.lereferencement.com www.search-marketing-advertising.net www.smasolutions.tv
www.mlref.com www.searchmarketingadvertising.org www.sma-solutions.tv
www.montalivet.com www.search-marketing-advertising.org www.smasolutions.us
www.perla-di-mare.co.uk www.searchmarketingadvertising.tv www.sma-solutions.us
www.ppc-store.com www.search-marketing-advertising.tv www.sponsoredwords.com
www.ppc-store.net www.searchmarketingadvertising.us www.stop-clicks-fraude.co.uk
www.ppcstores.com www.search-marketing-advertising.us www.stop-clicks-fraude.com
www.ppcstores.net www.seozhongguo.biz www.theppcstore.com
www.referencecom www.seozhongguo.net www.theppcstores.com
www.referencecom www.smasoftware.co.uk www.theppcstores.net
www.referencecom www.sma-software.co.uk www.xiclic.com
www.referencecom www.smasoftware.de www.xiclick.com
www.referencecom www.smasoftware.eu www.xiclicks.com
www.referencecom www.sma-software.eu www.zhongquoseo.biz
www.referencecom www.sma-software.net www.zhongquoseo.net
www.referencecom www.smasoftware.org
www.referencecom www.sma-software.org
www.referencecom www.smasoftware.tv

Se reporter également au paragraphe 4.2 relatifs aux facteurs de risques.

12 TENDANCES

12.1 Principales tendances depuis la fin du dernier exercice

Les éléments caractéristiques des premiers mois de l'exercice en cours sont les suivants :

- l'intégration des sociétés acquises en 2007, ADISEM, AGORAD et DAOODA, se déroule dans de bonnes conditions,
- les investissements réalisés par le pôle Edition de logiciels permet déjà de gagner de nouveaux clients français et étrangers (46 à fin février),
- l'évolution tarifaire décidée pour les services en Search marketing proposés par le Groupe donne de bons résultats,
- une organisation du Groupe a été mise en place au cours des derniers mois ; elle a permis de structurer les différents pôles de compétence,
- de nouveaux contrats ont été obtenus par DAOODA auprès d'acteurs majeurs.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2008, le groupe REFERENCEMENT.COM a réalisé un chiffre d'affaires consolidé en progression de 10,6 % à 5 104 K€. En s'appuyant sur son activité historique de référencement naturel et de liens sponsorisés, le groupe a poursuivi sa stratégie de conquête de parts de marché grâce au déploiement de son offre complète en marketing digital

Répartition du chiffre d'affaires par activité (données non auditées) :

en k€ chiffres consolidés	1 ^{er} trimestre 2007 *	1 ^{er} trimestre 2008	Progression
Pôle Média ▷ Référencement ▷ Agence média ▷ Réseau publicitaire	1 248 2 956 409	1 424 3 224 423	+ 14 % + 9 % + 3 %
Pôle Logiciels	–	32	NS
Total	4 614	5 104	+ 11 %

* donnée 2007 pro forma

- **Pôle média : une activité en hausse soutenue**

- **Référencement** : le chiffre d'affaires de Reference.com progresse de 14,1 % à 1 424 K€ grâce à la forte croissance de l'activité de conseil en achat de liens sponsorisés (+ 36 %) et à la poursuite de l'amélioration du taux de renouvellement des contrats.
- **Agence conseil média** : les ventes d'Agorad, en hausse de 9,1 % à 3 224 K€, sont portées par le dynamisme des équipes commerciales vis-à-vis des leaders du e-commerce et du secteur financier.
- **Réseau publicitaire** : le chiffre d'affaires de Daooda, qui a signé au cours du trimestre de nouveaux contrats avec des acteurs majeurs, progresse de 3,3 % à 423 K€

- **Pôle logiciels : démarrage en flèche des abonnements**

Le service d'abonnement en ligne « Software as a Service » de la suite logicielle de Search Marketing Advertising « Holosfind » qui a été lancé en décembre 2007 remporte un succès exponentiel.

Entre janvier et mars 2008, le montant mensuel des abonnements a été multiplié par 5,6 pour atteindre 14,6 K€ fin mars, soit un total de 22,8 K€ sur le trimestre. Le nombre de clients a progressé de 158 % entre janvier et mars pour atteindre 62 clients fin mars. Les ventes à l'international décollent et s'élèvent à 9,6 K€ sur le trimestre, portant le chiffre d'affaires trimestriel de ce pôle à 32 K€.

12.2 Tendance connue, incertitude, demande, d'engagement ou évènement raisonnablement susceptible d'influer sur les perspectives de la Société

Néant.

13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

La Société n'entend pas faire de prévision ou estimation de bénéfice.

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

14.1 Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs

Nom	Mandat	Principale fonction dans la société	Principale fonction hors de la société	Date de 1ère nomination	Date de fin de mandat
Sylvain BELLAICHE	Président Directeur Général	Président	Néant	25/04/1996	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2010
César HENAO	Administrateur	Directeur Général Associé	Néant	23/08/2000	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2010
GUERSON Ltd représenté par Denis BORTOT	Administrateur	Néant	Néant	25/09/1998	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2010

Les adresses professionnelles des autres administrateurs sont les suivantes :

Monsieur

- ❖ MM. BELLAICHE et HENAO ont pour adresse professionnelle le siège social de la Société (10-12 rue Montjoie, 93210 La Plaine Saint-Denis).
- ❖ GUERSON Ltd a pour adresse : The London Office, 202 Harbour Yard, Chelsea Harbour, London SW 10 0XD - Royaume-Uni -

Il n'existe entre les personnes listées ci-dessus aucun lien familial.

A la connaissance de la Société :

- ❖ Aucun administrateur n'a fait l'objet de condamnation pour fraude prononcé au cours des cinq dernières années ;
- ❖ Aucun administrateur n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq derniers exercices ;
- ❖ Aucun administrateur n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années, et
- ❖ Aucun administrateur n'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires au cours des cinq dernières années.

L'expertise et l'expérience en matière de gestion de ces personnes résultent de différentes fonctions salariées et de direction qu'elles ont précédemment exercées et résumées ci-dessous :

- ❖ **Sylvain BELLAICHE, Président, 42 ans** : Sylvain Bellaïche cumule plus de 20 ans d'expérience dans l'univers de la publicité et de la télévision, notamment au sein du groupe AB Productions. En 12 ans, cet entrepreneur a fait évoluer sa société d'un statut de pionnier du référencement sur Internet à un des premiers groupes multi-canal indépendant européen spécialisé dans le marketing digital.
- ❖ **César HENAO, Directeur Général Associé, 51 ans** : Publicitaire, spécialiste de la communication et des nouvelles technologies, César Hénao a lancé plus de 40 marques de renommée internationale. Il a créé et dirigé le groupe d'agences Premium Consulting Group en Espagne avant de s'associer avec Sylvain Bellaïche quelques mois après la création de Référencement.com.
- ❖ **Denis BORTOT** : 53 ans
Directeur artistique entre septembre 1971 et mars 1982 de l'Union des Editions Modernes, Groupe FILIPACCHI, et filiale du groupe Hachette, Denis BORTOT exerce à partir d'avril 1982 jusqu'en janvier 1986, la fonction de secrétaire général de rédaction chez Edi Monde. Groupe de presse français créé en 1947 par l'association de Paul Winkler et détenu par le groupe Hachette.

Il quitte son poste de secrétaire général de rédaction en février 1986, et devient Directeur Général du Groupe AB (groupe audiovisuel français possédant de nombreuses filiales de production et d'édition et une vingtaine de chaînes de télévision en France, en Belgique et en Allemagne), poste qu'il exerce encore aujourd'hui.

Autres mandats exercés, ou ayant été exercés, par les dirigeants et les administrateurs

Nom	Autres mandats actuellement en cours	Mandats exercés au cours des cinq derniers exercices et ayant cessé à ce jour
Sylvain BELLAICHE	Président de GUERSON Ltd Président d'AGORAD Président – Directeur Général de DAOODA Président d'HOLOSFIN SRL ROUMANIE Président d'HOLOSFIN CORP INC Président d'ADISEM Président de REFERENCEMENT.COM LTD	Néant
César HENAO	Néant	Néant
Denis BORTOT	Président des sociétés - MAREMBERTS (SAS) à compter du 10/05/2004 - AB TELEVISION (SAS) à compter du 30/06/2000 - EXPAND DRAMA (SAS) à compter du 25/11/2004 - AB DROITS AUDIOVISUELS (SAS) à compter du 1/03/2005 - AB PRODUCTIONS (SAS) à compter du 18/11/2005 Directeur Général des sociétés - AB SAT (SAS) à compter du 30/06/2006 - GROUPE AB (SAS) à compter du 10/12/2003 Administrateur des sociétés : - AB NT (SA) à compter du 12/03/02 - Société Coopérative de Diffusion de Presse – La Périodique - AB Luxembourg SA (Luxembourg) - Société de Participation et d'Investissement (MA) (Luxembourg) - ELIG MEDIA (SA) à compter du 30/06/2005 - RAPHAEL FILMS (SA) depuis le 2/03/1995 Représentant permanent au sein des conseils d'administration des sociétés : - ABC (SA) depuis le 14/05/2001 Gérant des sociétés : - STUDIOS ANIMAGE (SARL) à compter du 30/06/2005 - SCRUBB - DOMAINE DES MAREMBERTS (SNC) à compter du 14/12/1996 - SCI CR 71 à compter du 31/12/96 - SCI LES GARDENIAS à compter du 18/12/2002 - SCI LE GRAND TETRAS depuis le 30/10/2000 - SCI CP 14 MONTJOIE à compter du 18/12/2002 - SCI LAURIBER à compter du 18/12/2002 - SCI METALLURGIE PROCESSION depuis le 25/04/2002 - LAFRAN CHIMIE (SARL) - SNC WILSON MONTJOIE à compter du 30/07/2007 - SNC ABC à compter du 30/07/2007 - SNC ACM à compter du 30/07/2007	Président des sociétés - SATELLITE INVESTMENT COMPANY – SIC (SAS) du 31/10/1997 jusqu'au 30/11/2006 (société tupée) - ELLIPSE DISTRIBUTION (SAS) du 15/11/04 jusqu'au 30/11/06 - ABNET.COM (SAS) du 3/12/1992 jusqu'au 30/11/07 (société tupée) - AB TOYS (SAS) du 7/11/2005 jusqu'au 30/11/05 (société tupée) - MAREMBERTS (SA) du 14/12/1996 jusqu'au 10/05/04 (transformation en SAS) Administrateur des sociétés - GROUPE AB du 29/03/1991 jusqu'au 10/12/03 (transformation en SAS) - Media Venture (SA) du 20/10/1995 jusqu'au 8/04/05 (liquidation amiable) - Bimap (SA) du 2/07/1996 jusqu'au 16/02/07 (liquidation amiable) - VIA PRODUCTIONS (SA) du 28/06/01 jusqu'au 30/12/03 (transformation en SAS) - TV STORE (SA) du 23/10/01 jusqu'au 27/06/03 (démission) Représentant permanent au sein des conseils d'administration des sociétés - BFC PRODUCTIONS du 29/06/1999 jusqu'au 12/09/03 (changement de représentant permanent) - CR PRODUCTIONS du 6/12/02 jusqu'au 30/12/03 (société dissoute suite à fusion-absorption) Président du Directoire de la société - AB SAT (SA à directoire et conseil de surveillance) du 2/07/02 jusqu'au 30/06/2006 (transformation en SAS) Liquidateur amiable des sociétés - MEDIA VENTURE du 8 avril 2005 jusqu'au 30/06/2006 (radiation de la société) - BIMAP du 16/02/2007 jusqu'au 22/11/2007 (radiation de la société)

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale

Il n'existe pas de conflit d'intérêt entre les devoirs, à l'égard de la Société, de l'un de ses administrateurs et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs qui leur incombent.

A ce jour, aucune des personnes citées au 14.1 n'est concernée par une quelconque restriction concernant la cession de leur participation dans le capital social de l'émetteur.

A la connaissance de la Société et de son dirigeant, aucun dirigeant, ni administrateur ne détient de participation chez l'un des principaux clients ou fournisseurs de la Société.

15 REMUNERATIONS ET AVANTAGES

15.1 Rémunérations des administrateurs et dirigeants

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005, les rémunérations brutes versées par la Société, aux dirigeants et aux membres du conseil d'administration ont été les suivantes :

EXERCICE 2007

	Rémunération brute totale (€)	Partie fixe	Partie variable	Avantage en nature *	Jetons de présence net	Régime complémentaire de retraite
Sylvain BELLAICHE (**)	81 392,42	80 649,83		742,59		
César HENAO (***)	116 476,63	98 076,72	17 746,84	653,07		
GUERSON Ltd						

(*) Voiture de fonction

(**) Rémunération variable fixée par le conseil d'administration en fonction des résultats de la société.

(***) Rémunération variable prévu dans son contrat de travail à savoir une prime de 17K€ fonction de l'évolution du CA.

Au titre de l'année 2007, l'Assemblée Général du 29 avril 2008 a décidé d'attribuer des jetons de présence aux membres du conseil d'administration pour un montant de 13 328 €. La répartition de ces jetons entre les membres du conseil sera décidée par le conseil d'administration.

EXERCICE 2006 :

	Rémunération brute totale (€)	Partie fixe	Partie variable	Avantage en nature	Jetons de présence net	Régime complémentaire de retraite
Sylvain BELLAICHE (*)	117 413,90	88 834,803	28 597,10			
César HENAO (**)	113 322,00	98 076,72	15 245,28			
GUERSON Ltd						

(*) Rémunération variable fixée par le conseil d'administration en fonction des résultats de la société.

(**) Rémunération variable prévu dans son contrat de travail à savoir une prime de 15K€ fonction de l'évolution du CA.

EXERCICE 2005 :

	Rémunération brute totale (€)	Partie fixe	Partie variable	Avantage en nature	Jetons de présence net	Régime complémentaire de retraite
Sylvain BELLAICHE (*)	109 770,59	88 834,80	20 935,90			
César HENAO (**)	102 476,72	94 476,72	8 000,00			
GUERSON Ltd						

(*) Rémunération variable fixée par le conseil d'administration en fonction des résultats de la société.

(**) Rémunération variable prévu dans le cadre de son contrat de travail à savoir une prime de 12K€ fonction de l'évolution du CA et une prime de 2% du résultat après impôts de la Société

15.2 Sommes provisionnées par la Société aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants

La Société n'a pas provisionné de somme aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants qui ne bénéficient par ailleurs (ou n'ont bénéficié) d'aucune prime de départ ou d'arrivée au sein de la Société.

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 Conseil d'administration et direction de la Société

La composition du conseil d'administration figure de manière détaillée au paragraphe 14.1 et les dispositions statutaires relatives au fonctionnement du conseil sont décrites au paragraphe 21.2.2.1 ci après.

Exercice de la Direction générale de l'entreprise

La Société est représentée à l'égard des tiers par M. Sylvain BELLAICHE.

En effet, par décision en date du 25/04/1996, le Conseil d'administration a choisi de nommer Monsieur Sylvain BELLAICHE aux fonctions de Président Directeur Général, mandat renouvelé depuis lors. Un conseil d'administration en date du 3 avril 2008 a notamment réaffirmé la non dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

16.2 Contrats entre les administrateurs et la Société

A l'exception du contrat de location de courte durée mentionnée au chapitre 19, le seul contrat existant est le contrat de travail de monsieur César HENAO, administrateur. Se reporter 15.1.

16.3 Comités d'audit et de rémunération

Néant. Il n'est pas envisagé à court terme de mettre en place un comité d'audit et/ou un comité de rémunération.

16.4 Gouvernement d'entreprise

Compte tenu de sa taille encore limitée, REFERENCEMENT.COM n'a pas encore engagé de réflexion formelle relative aux pratiques en matière de « Corporate Governance ». La société ne dispose donc d'aucun comité spécialisé, ni de procédures permettant de mesurer la performance du conseil d'administration récemment mis en place, ni d'administrateur indépendant ou élu par les salariés.

Il n'existe à ce jour aucune règle concernant les restrictions ou interdictions d'intervention des administrateurs sur des opérations sur les titres de sociétés pour lesquelles ils disposent d'informations non encore rendues publiques.

A ce jour, aucun censeur n'a été nommé et aucun règlement intérieur du Conseil d'administration n'a été établi à ce jour.

16.5 Travaux de préparation du Conseil d'Administration

Au titre du dernier exercice clos, la Société sous forme de Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne, n'était pas légalement tenue d'établir un rapport relatif aux travaux du conseil d'administration et aux procédures de contrôle interne.

Le rapport présenté ci-dessous a été établi pour les besoins du présent prospectus par Sylvain BELLAICHE, Président Directeur Général.

Vous trouverez dans le présent rapport toutes informations relatives :

- aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007,
- aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil,
- aux procédures de contrôle interne mises en place par la société,
- à l'étendue des pouvoirs du Directeur général.

I- CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Composition du Conseil d'Administration

La société est administrée par un Conseil d'administration qui est composé de 3 membres personnes physiques nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le nombre des administrateurs et la composition du Conseil d'Administration apparaissent adaptés.

La durée des fonctions des administrateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires est de 6 ans sous réserve des dispositions relatives à la limite d'âge. Les administrateurs sont rééligibles sous les mêmes réserves.

Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un Président qui doit être une personne physique et dont il fixe la durée des fonctions sans que celle-ci puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur. Le Président est rééligible.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins pendant toute la durée de son mandat. Chaque administrateur de la société remplit cette obligation.

Le Conseil d'Administration n'a pas établi de règlement intérieur de ses règles de fonctionnement, ce document n'ayant pas été jugé utile compte tenu des modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration.

Président – Directeur Général

- Monsieur Sylvain Bellaïche

Administrateurs

- Monsieur César Hénao
- La société GUERSON Ltd représentée par Monsieur Denis Bortot

Monsieur Sylvain Bellaïche assure les fonctions de Président du Conseil d'Administration de la société depuis le 30 juin 2005.

Suite à la mise en conformité des statuts de la société avec les dispositions de la loi n°2001-420 du 15 mai 2001, le Conseil d'Administration avait décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général et avait confirmé Monsieur Sylvain Bellaïche dans ses fonctions de Président – Directeur Général.

Sylvain BELLAICHE est également :

Président Directeur Général de la société :

- DAOODA (SA) à compter du 23 novembre 2007.

Président des sociétés :

- AGORAD (SAS) à compter du 23 novembre 2007.
- GUERSON Ltd (Londres) à compter du 19 juillet 2007
- HOLOSFINd Srl Roumanie (Bucarest) à compter du 10 janvier 2006,
- HOLOSFINd Corp Inc (New York) à compter du 18 avril 2007,
- ADISEM (San Francisco) à compter du 18 juin 2007,
- Referencement.com Ltd (Londres) à compter du 01 août 2007.

Monsieur Sylvain Bellaïche est administrateur de la société depuis le 25 avril 1996.

Monsieur Cesar HENAO est administrateur de la société depuis le 23 aout 2000.

La société GUERSON LTD est administrateur de la société, depuis le 25 septembre 1998 et est représenté par Monsieur Denis Bortot depuis le 2 mars 2007.

2. Agenda et fréquence des réunions

Conformément à la réglementation et aux statuts de la société, le Conseil d'Administration se réunissait aussi souvent que l'intérêt de la société l'exigeait. Au cours de l'exercice 2007 le Conseil d'Administration s'est réuni à 8 reprises.

Réunion du 15 janvier 2007

Tous les administrateurs étaient présents à cette réunion.

Réunion du 19 janvier 2007

Tous les administrateurs étaient présents à cette réunion.

Réunion du 02 mars 2007

Tous les administrateurs étaient présents à cette réunion.

Réunion du 27 mars 2007

Tous les administrateurs étaient présents à cette réunion.

Réunion du 28 mars 2007

Tous les administrateurs étaient présents à cette réunion.

Réunion du 16 octobre 2007

Tous les administrateurs étaient présents à cette réunion.

Réunion du 22 octobre 2007

Tous les administrateurs étaient présents à cette réunion.

Réunion du 21 novembre 2007

Tous les administrateurs étaient présents à cette réunion.

3. Modalités de convocation des administrateurs et du Commissaire aux Comptes

En principe, la société convoque les administrateurs par courrier simple au moins 8 jours avant la date de la réunion. Le commissaire aux comptes est, quant à lui, convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception à toutes les réunions qui examinent ou arrêtent les comptes.

4. Information des administrateurs

Les documents et informations nécessaires pour chaque administrateur à l'accomplissement de sa mission sont communiqués à chacun d'eux lors de l'entrée en séance.

5. Conditions de tenue des réunions

Conformément aux statuts de la société, le Conseil d'administration se réunit au siège social de la société ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Au cours de l'exercice 2007, les réunions du Conseil d'Administration se sont tenues au siège social.

Au cours de chacune des réunions du conseil, les membres se sont exprimés librement sur les questions à l'ordre du jour relatives aux activités, à la vie et à l'organisation générale de la société.

Toutes les questions importantes ont été présentées et décrites en Conseil, en particulier celles concernant l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Le vote s'est fait à main levée.

6. Collège de censeurs

Les statuts de la Société ne prévoient pas la possibilité d'instituer un collège de censeurs.

7. Comités d'études

Compte tenu de la structure de la société et de ses caractéristiques, le Conseil d'Administration n'a pas jugé utile de mettre en place des comités d'études tels que prévus à l'article R. 225-29 du Code de Commerce ou tout autre comité spécialisé.

8. Etablissement des procès-verbaux

Après chaque réunion du Conseil, un procès-verbal est établi et retranscrit sur un registre spécial coté et paraphé conformément aux dispositions de l'article R. 225-22 du Code de Commerce.

Les procès-verbaux retrouvent un résumé des échanges ainsi que les résolutions mises à voix et le résultat des votes. Ils sont signés par le Président et les administrateurs présents.

9. Pouvoirs du Directeur Général

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général dans l'organisation interne de la société.

II- CONTROLE INTERNE

La direction de la société a appréhendé le contrôle interne comme un ensemble de processus mis en œuvre au sein de l'entreprise afin de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes en particulier dans les domaines comptable et financier. Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les objectifs du contrôle interne mis en place au sein de la société s'attachent plus particulièrement à :

- Fiabiliser l'information comptable et financière,
- Déetecter les risques potentiels sur le développement prévisionnel de la société,
- Fiabiliser les estimations et leur comparaison avec les informations réelles.

Quatre indicateurs clés font l'objet d'une attention régulière :

1. L'état d'avancement des processus de production en cours
2. L'état d'avancement de la prospection en cours
3. Le chiffre d'affaires
4. La gestion de la trésorerie.

Les procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société, s'articulent autour :

- De procédures spécifiques
- De l'établissement de documents comptables et financiers

1. Définition retenue des procédures de contrôle interne au sein du groupe REFERENCE.COM

Les procédures de contrôle interne sont constituées des règles, directives et manières de procéder qui visent à :

- S'assurer que ses activités ainsi que les comportements de ses membres :
 - se conforment aux lois et règlements, normes et règles internes applicables,
 - s'inscrivent dans le cadre des valeurs, notamment en matière de politique de gestion des risques,
- Vérifier que les communications internes et externes reflètent avec sincérité la situation et l'activité de l'organisation.

2. Procédures de contrôle interne relatives à l'information comptable et financière

Le groupe Referencement.com, spécialiste européen du e-marketing et du e-advertising, propose à ses clients, grands comptes ou PME, une offre unique couvrant tous leurs besoins, à travers ses filiales et marques :

- **Referencement.com**, spécialiste européen du référencement naturel et gestion de liens sponsorisés,
- **Agorad**, agence conseil média,
- **Daooda** régie publicitaire on-line,
- **HolosFind Software**, éditeur de logiciels de search marketing on-demand.

2.1 L'organisation comptable du groupe REFERENCEMENT.COM

A. Les acteurs :

Le groupe REFERENCEMENT.COM sollicite les services d'un cabinet d'expertise comptable pour son arrêté des comptes annuels au 31 décembre ainsi que pour les situations comptables intermédiaires. L'expert comptable exerce également une mission de révision des comptes.

En interne, la société dispose des services dédiés suivants :

- Traitement des factures fournisseurs,
- Suivi des clients (opérations d'encaissement/règlement) avec une assistante de gestion dédiée et un credit-manager dédié au recouvrement.
- Suivi des comptes de trésorerie.

Egalement au cours de l'exercice qui se clôture, le groupe a recruté, à compté du 04/02/2008 un directeur administratif et financier ; son rôle est de superviser les activités du groupe dans les domaines de gestion, d'organisation, de maîtrise des risques, coûts et process, et de permettre une séparation des fonctions satisfaisante.

B. Etablissement des documents comptables et financiers :

Les états produits sont les suivants :

- Fréquence journalière : Situation de trésorerie par le biais d'un outil de suivi du cash flow approprié.
- Fréquence mensuelle : Un état du chiffre d'affaires, véritable outil de pilotage pour chaque département d'activité
- Fréquence annuelle :
 - Les comptes de la société (bilan, compte de résultat)
 - Un budget prévisionnel : agrégation des éléments budgétaires réalisés par les Directeurs de pôle en fonction de la stratégie globale du groupe.

Les outils informatiques :

Referencement.com dispose de 3 serveurs en interne :

- De fichiers et sauvegardes
- De bases de données
- De comptabilité

Par ailleurs, les sociétés du groupe AGORAD et DAOODA ont choisi de migrer leur comptabilité vers CEGID, REFERENCEMENT.COM vers SAGE.

2.2 Les procédures de contrôle interne applicables aux processus financiers

Organisation de la fonction comptable et financière

Notre cabinet d'expert comptable fournit :

- La production des comptes annuels
- L'établissement de la liasse fiscale

L'établissement de la paie et des déclarations sociales est externalisé auprès d'un cabinet spécialisé.

De par l'activité du groupe REFERENCEMENT.COM, il apparaît que les principaux processus sont :

- A. Le processus clients/ventes*
- B. Le processus fournisseurs/achats*

A. Les procédures de contrôle interne liées aux clients/ventes

Dans l'aspect opérationnel, le groupe REFERENCEMENT.COM gère un volume quotidien important de transactions clients (paiements virements ou chèques bancaires, recouvrement). Le groupe contrôle quotidiennement les flux de transactions clients dans ses comptes bancaires.

- Vérification solvabilité / Dun & Backstreet
- Pointage quotidien du taux de recouvrement
- Suivi commercial
- Suivi comptable

Même si toutes ne sont pas formalisées, les procédures internes mises en œuvre au sein du groupe sont les suivantes :

1) Etat d'avancement de la production en cours :

Une réunion hebdomadaire est organisée afin de faire un point sur l'avancement des dossiers. Y sont notamment analysés :

- L'avancement du calendrier des prestations
- Les états de production par livrable
- Les états de livraison par client

2) Etat d'avancement de la prospection :

Un point hebdomadaire est organisé sur l'état des prospects en cours. Sous la supervision du directeur commercial y sont revus les points suivants pour chaque prospect :

- Le chiffre d'affaires potentiel de la prestation qui pourrait faire l'objet d'un futur contrat
- La probabilité de signature
- La date possible de signature et de réalisation de la prestation.

3) Procédure relative au chiffre d'affaires :

Une fois par mois, une réunion est organisée afin de valider l'évolution du chiffre d'affaires de m/m-1, par rapport au budget.

4) Gestion de la trésorerie :

- Chaque jour, une situation de trésorerie est disponible.
- Celle-ci est systématiquement investie en SICAV monétaire.
- Devrait être mis en place au cours du second trimestre une gestion automatisée de la trésorerie sous forme d'un cash pooling.

B. Les procédures de contrôle interne liées aux fournisseurs/achats

Dans le cadre de l'activité de la société, la relation fournisseurs (certification Google, Yahoo, etc.) est primordiale. La société dispose de contrats avec chacun de ses partenaires.

Les dispositions contractuelles sont paramétrées dans le système d'information pour en permettre l'exploitation. A ce sujet, l'alimentation des bases informatiques est confiée au service informatique et le service commercial assure une fonction de contrôle (séparation des fonctions).

Toutes les factures sont ensuite contrôlées à leur réception (vérification par rapport au bon de commande). Les paiements sont ainsi préparés sur la base des montants contrôlés et soumis au Directeur Administratif et Financier pour validation. Une fois cette étape franchie, la Direction Générale émet les paiements.

En outre, un reporting mensuel d'activité sera mis en place dès le mois de mars 2008. Il permet de mettre en évidence les variations mensuelles et annuelles des principaux indicateurs de l'entreprise, qui font l'objet d'analyse et d'investigations si nécessaire.

Sylvain Bellaïche
Président Directeur Général

17 SALARIES

17.1 Nombre de salariés et répartition par fonction

Au cours des trois derniers exercices, l'effectif du groupe a évolué comme suit :

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007
Direction / Administration	4	8	13
Commercial	8	9	17
Production	6	26	66
R&D	2	3	4
TOTAL	20	46	100

17.2 Participations et stock-options des administrateurs et dirigeants

Nom	Nb actions détenues au 03/03/2008	% de capital au 03/03/2008	Nb de BSA/ SO détenus au 03/03/2008
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	-
César HENAO	79 038	3,67%	-
GUERSON Ltd	1 343 056	62,28%	-

17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la Société

Il n'existe à ce jour aucun accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.

17.4 Contrats d'intéressement et de participation

Néant à ce jour.

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Répartition du capital et des droits de vote au 3 mars 2008

	Nombre actions	% de capital	Nombre droits vote	% de droit de vote
GUERSON Ltd (*)	1 343 056	62,28%	2 686 112	70,64%
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	351 453	9,24%
César HENAO	79 038	3,67%	158 076	4,16%
Denis BORTOT	469	0,02%	938	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	1 599 713	74,19%	3 196 579	84,06%
Banque d'Orsay	141 682	6,57%	141 682	3,73%
Autres Investisseurs financiers (**)	380 467	17,64%	414 270	10,89%
Sous-total "Investisseurs financiers"	522 149	24,21%	555 952	14,62%
Sous- total "Autres personnes morales"(***)	350	0,02%	350	0,01%
Sous- total "Autres personnes physiques"****)	25 333	1,17%	41 133	1,08%
Patrick BERNHARD	192	0,01%	192	0,01%
Dimitri DUCOURTIEUX	4 294	0,20%	4 294	0,11%
Mickaël AMAR	4 294	0,20%	4 294	0,11%
Salariés	8 780	0,41%	8 780	0,23%
Public	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	2 156 325	100,00%	3 802 794	100,00%

(*) Holding contrôlé à hauteur de 63% par Sylvain Bellaiche, 15% par César Henao et 22% par Denis Bortot.

(**) 2008 : dont 17 investisseurs dont aucun ne détient plus de 4,08% du capital et 2,31% des droits de vote

(***) 2008 : dont 2 personnes morales dont aucune ne détient plus de 0,01% du Capital et 0,01% des droits de vote

(****) 2008 : dont 37 personnes physiques dont aucune ne détient plus de 0,65% du Capital et 0,73% des droits de vote

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'action de concert entre actionnaires.

L'évolution de la répartition de l'actionnariat au cours des 3 derniers exercices est présentée au paragraphe 21.1.7 B ci-dessous du présent prospectus.

18.2 Droits de vote des principaux actionnaires

Les statuts de la Société prévoient l'octroi d'un droit de vote double pour toute action détenue sous forme nominative pendant au moins deux ans, le tableau ci-dessus présente également la répartition des droits de vote.

Le tableau ci-dessous présente également la répartition en droits de vote.

18.3 Contrôle de la Société

A la date du présent prospectus, M. Sylvain BELLAICHE contrôle à lui-seul la Société au regard de sa participation directe (9,24%) et indirecte (70,64% via Guerson Ltd qu'il contrôle) dans le total des droits de vote existants.

A ce jour, il n'a toutefois pas été mis en place de mesures spécifiques pour s'assurer que le contrôle de la Société ne sera pas exercé de manière abusive.

L'évolution de la répartition de l'actionnariat au cours des trois derniers exercices est présentée au paragraphe 21.1.1.7-B de la première partie du présent prospectus.

En cas de succès de l'augmentation de capital objet du présent prospectus, la part totale des droits de vote contrôlés par M. BELLAICHE est présenté au paragraphe 9 de la deuxième partie du présent prospectus.

18.4 Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord en place dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

18.5 Nantissements sur les actions et actifs de l'émetteur

a) Caution bancaire obtenue auprès de Fortis pour 1,71 M€ dont 500K€ garanti en OPCVM monétaires et accordée aux actionnaires cédants des titres d'Agorad et Daooda tant que le prix total de cession n'aura pas été payé.

b) Nantissements : En contrepartie d'un emprunt bancaire (nominal de 250 000 €), souscrit auprès de l'établissement bancaire Fortis Banque France le 10 septembre 2007, un nantissement du fonds de commerce a été accordé par REFERENCEMENT.COM pour une valeur de 275 000 €.

D'autre part un nantissement des actions des sociétés acquises Agorad et Daooda pourrait être accordé en garantie des compléments de prix à venir en 2009 et en 2010, conformément au protocole de novembre 2007, si la Société n'obtenait pas deux cautions bancaires pour les montants à payer au titre des compléments de prix, respectivement d'ici le 15 juillet 2008 et le 15 juillet 2009.

Nature de l'engagement	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti (a)	Total du poste du bilan (b)	% (a)/(b)
Nantissements du fonds de commerce	Sept- 2007	Juil- 2010	275 000 € (*)	0	N/A

(*) s'agissant d'un fonds de commerce créé, celui-ci n'est pas valorisé au bilan.

À la connaissance de la Société, aucun titre REFERENCEMENT.COM ne fait l'objet de nantissement.

19 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET OPERATIONS AVEC LES APPARENTES

Il n'existe aucune opération avec les apparentés outre les conventions mentionnées dans les rapports spéciaux du commissaire aux comptes.

Le rapport spécial du commissaire aux comptes est présenté aux paragraphes :

- ❖ 20.4.1 (B) pour l'exercice clos le 31 décembre 2007,
- ❖ 20.4.2 (B) pour l'exercice clos le 31 décembre 2006,
- ❖ 20.4.3 (B) pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Les seules autres conventions sont classiques et relatives au contrat de bail de courte durée signé avec la société AB TELEVISION et concernant la location des locaux situés sis 10, rue de la Montjoie – 93210 La Plaine Saint-Denis. Se reporter aux paragraphes 8 ; 20.4.1 (B) et 23 du présent prospectus

Aucune autre convention de ce type n'a été conclue depuis le 1^{er} janvier 2008.

20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1 Informations financières historiques

20.1.1 Comptes annuels de Reference.com SA au 31 décembre 2007

BILAN ACTIF

	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, dms & val. similaires	2 966 154	1 125 094	1 841 060	1 168 910
Fonds commercial (1)	2 053		2 053	2 053
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 722	746	976	1 321
Autres immobilisations corporelles	66 289	51 693	14 596	16 800
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	8 066 769		8 066 769	886
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 143		2 143	
Autres immobilisations financières	10 384		10 384	10 384
	11 115 514	1 177 533	9 937 981	1 200 354
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 458 081	1 015 825	3 442 256	2 448 906
Autres créances	1 171 388	7 894	1 163 494	278 897
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	505 320		505 320	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)	30 067		30 067	12 451
	6 554 470	1 023 719	5 530 751	2 743 117
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif	3		3	2 965
	TOTAL GENERAL	17 609 988	2 201 253	15 408 735
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

		Euros	
		31/12/2007	31/12/2006
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital	(dont versé :	431 265	335 388
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 472 531	7 622
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau		191 365	- 12 704
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		114 263	204 069
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		1 362	
		5 210 786	534 375
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres fonds propres			
PROVISIONS			
Provisions pour risques		30 003	32 065
Provisions pour charges			3 890
		30 003	36 855
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		217 367	374 620
Emprunts et dettes financières (3)			64 096
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			359
Fournisseurs et comptes rattachés		1 414 995	1 101 255
Dettes fiscales et sociales		1 301 795	1 184 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 290 356	
Autres dettes		344 160	212 306
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)		632 817	432 399
		10 201 490	3 369 271
Ecarts de conversion Passif		26 457	5 934
	TOTAL GENERAL	15 468 735	3 946 436
(1) Dont à plus d'un an (a)		1 391 028	63 820
(1) Dont à moins d'un an (a)		8 810 462	3 305 093
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			365 802
(3) Dont emprunts participatifs			

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTE DE RESULTAT

Euros

	31/12/2007		31/12/2006	
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 393 622	1 103 170	5 496 791	4 769 885
Chiffre d'affaires net	4 393 622	1 103 170	5 496 791	4 769 885
Production stockée				
Production immobilisée			1 128 574	614 506
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			39 779	138 778
Reprises sur provisions et transfert de charges			280 768	71 228
Autres produits			6 945 912	5 594 397
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements			1 253	
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			3 374 322	2 531 282
Impôts, taxes et versements assimilés			103 640	85 975
Salaires et traitements			1 429 396	1 222 873
Charges sociales			647 254	527 967
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			480 720	298 403
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			683 759	254 193
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				30 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			47 664	197 258
Autres charges			6 768 008	5 147 950
RESULTAT D'EXPLOITATION			177 904	446 447
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			6 067	
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges			2 965	5 736
Déficiences positives de change			424	2 139
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			9 457	7 875
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			3	2 965
Intérêts et charges assimilées (4)			27 728	55 923
Déficiences négatives de change			2 810	837
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			30 541	59 726
RESULTAT FINANCIER			- 21 085	- 51 851
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			156 820	394 596

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	Euros	
	31/12/2007	31/12/2006
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	28 000	503 449
Sur opérations en capital	8 071	30 000
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	1 362	136
	28 000	533 585
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	49 170	546 300
Sur opérations en capital	1 362	1 362
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	59 203	546 300
	- 31 203	- 12 716
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats	11 354	177 811
Impôts sur les bénéfices		
Total des produits	6 983 369	6 135 856
Total des charges	6 869 106	5 931 787
BENEFICE OU Perte	114 263	204 069
<i>(a) Y compris :</i>		
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>	8 797	7 926
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>		
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>		

TABLEAU DE FLUX :

En €	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
- Résultat net	114 263	204 069	83 413
- Dotations aux amortissements	472 826	298 403	202 902
- Dotations aux provisions pour risques et charges	1 365	32 965	30 626
- Reprises de provisions pour risques et charges	- 6 855	- 26 736	- 53 551
- (Plus-values), moins-values de cession, nettes d'impôt	- 19 329	- 30 193	- 5 868
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	- A -	562 270	478 508
Variation nette du besoin en fonds de roulement	- B -	- 117 2687	49 602
Total des flux nets d'exploitation (A + B)	- C -	- 610 417	528 110
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 1 151 098	- 617 535	- 529 415
Acquisition d'immobilisations financières	- 1 777 670	- 10 056	- 1 129
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes d'impôt	28 000	30 000	-
Cession d'immobilisations financières, nettes d'impôt	-	27 675	-
Total des flux nets d'investissements	- D -	- 2 900 768	- 569 916
Augmentation de capital	4 560 786	-	-
Augmentation de dettes financières (hors concours bancaires)	250 000	-	100 000
Remboursements de dettes financières (hors concours bancaires)	- 37 237	- 50 829	- 44 843
Total des flux nets de financement	- E -	4 773 549	- 50 829
Augmentation (diminution) de la trésorerie nette (C + D + E)	- F -	1 262 364	- 92 635
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	- 367 430	- 274 795	- 161 604
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	894 934	- 367 430	- 274 795

Annexes

La clôture des comptes annuels au 31 décembre 2007 est caractérisée par les données suivantes :

Total bilan	:	15 468 735 euros
Total des produits	:	6 983 369 euros
Résultat de l'exercice	:	114 263 euros

La période recouvre une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007.

Les notes ou tableaux qui suivent font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le conseil d'administration.

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

La société Référencement.com est une agence de search marketing spécialisée dans le conseil stratégique et opérationnel en matière de marketing on line, le référencement sur mesure des sites Internet sur les moteurs de recherche, le conseil média et l'édition de logiciels de search marketing on-demand.

2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En mars 2007, à l'issue d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés, Référencement.com a demandé son inscription à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris.

En octobre 2007, Référencement.com a procédé à l'émission d'actions à bons de souscription d'action, souscrites par des investisseurs qualifiés.

En novembre 2007, Référencement.com a acquis 100 % du capital des sociétés Agorad et de Daooda pour respectivement 6 444 487 euros et 1 621 396 euros, ajustements et compléments de prix inclus. Le versement des compléments de prix est conditionné à la réalisation d'un business plan à trois ans.

La société Agorad exerce une activité d'agence spécialisée dans le marketing interactif. Elle accompagne de grandes marques du e-commerce et de la finance dans leur stratégie de communication et de recrutement sur l'ensemble des canaux interactifs.

La société Daooda est l'un des premiers réseaux publicitaires indépendants d'Europe. Son inventaire donne accès à une couverture mondiale et à plus d'une centaine de millions de visiteurs uniques. Précurseur de solutions marketing et publicitaires innovantes, Daooda permet à ses clients d'allier puissance et affinités pour leurs campagnes de visibilité, de génération de trafic qualifié et de recrutement à la performance sur Internet.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général 1999.

Les principales méthodes comptables adoptés par Référencement.com sont les suivantes.

3.1 Immobilisations incorporelles

• Les coûts de développement engagés pour la création et l'amélioration des logiciels créés par la société sont inscrits en immobilisations incorporelles dès lors que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;

- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pourachever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement comprennent :

- les salaires, appointements et autres coûts annexes du personnel affectés au développement ;
- les dépenses d'études et de développement sous-traitées à des entreprises extérieures.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans débutant à compter de la date de mise en service des outils développés qui est fixé au milieu de l'exercice d'inscription.

- Les logiciels acquis par la société sont amortis en linéaire sur des périodes allant de 1 à 3 ans.
- Le dépôt de la marque Référencement.com est inscrit au bilan pour son coût d'acquisition et n'est pas amorti.
- Les actifs immobilisés incorporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- Agencements et installations	:	5 ans
- Matériel industriel	:	5 ans
- Matériel de bureau	:	3 ans à 5 ans
- Mobilier de bureau	:	5 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent des titres de participation, des prêts au personnel et des dépôts de garantie et sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation incluent les compléments de prix estimés selon les modalités prévues dans les protocoles d'acquisition (voir chapitre 4.2 – Immobilisations financières).

Les frais d'acquisition des titres de participation sont amortis sur une durée de 5 ans par le biais d'un amortissement dérogatoire.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres a été, notamment, déterminée en fonction de l'estimation des cash-flows futurs.

3.4 Crédits clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour des créances identifiées comme présentant, soit un risque d'irrécouvrabilité totale ou partielle, soit une incertitude ou une absence d'information positive d'assurance de recouvrement.

Les créances qualifiées de douteuses sont celles pour lesquelles un dossier a été transmis à un cabinet de recouvrement.

Sauf cas particulier, les créances identifiées font l'objet d'une provision pour dépréciation :

- de 100 % si elles sont âgées de plus de 24 mois à la date de clôture,
- de 70 % si elles sont âgées de 12 à 24 mois à la date de clôture,
- de 35 % si elles sont âgées de moins de 12 mois à la date de clôture.

En outre, les créances concernant des clients en redressement ou en liquidation judiciaire font l'objet d'une provision pour dépréciation intégrale.

3.5 Opérations, créances et dettes en devises

Les créances et dettes en devises sont converties en cours d'exercice, au cours du change du jour de la transaction et au cours de clôture à la date d'arrêté des comptes.

Dans le cas où une perte de change latente est constatée, une provision pour perte de change est constituée à due concurrence. Les gains latents de change ne sont pas reconnus en profit de la période.

3.6 Valeurs mobilières placement

Les valeurs mobilières de placement constituées de SICAV sont évaluées à leur coût d'achat. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

3.7 Reconnaissance du chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires de la société comprend :
 - d'une part, des prestations de référencement conclues pour une durée initiale d'un an et renouvelables par tacite reconduction ;
 - d'autre part, des prestations de liens promotionnels dites de P.P.C. (Pay Per Click) qui comprennent une phase de mise en place de la base de données du client en vue de sa publication et une phase de suivi du positionnement de la base de données pendant la durée de la campagne.
 - Enfin, des prestations ponctuelles d'expertise ou de consulting réalisées sous forme de journées hommes.
- Les prestations de référencement se décomposent en trois phases :
 - une phase préalable d'audit nécessaire à la mise en évidence des besoins du client en matière de référencement ;
 - une phase d'inscription pendant laquelle est mise en œuvre la prestation ;
 - une phase de suivi pendant laquelle la société vérifie et valide la pertinence du référencement initial.

Les prestations sont facturées à la signature du contrat sur la base d'un budget défini en accord avec le client.

Le chiffre d'affaires est constaté en comptabilité de la façon suivante :

- la phase d'audit et d'inscription, estimée à 80 % de la facturation, fait l'objet d'un étalement sur deux mois, durée qui correspond à la durée théorique de la prestation.
- la phase de suivi, estimée à 20 % de la facturation, fait l'objet d'un étalement sur dix mois qui correspond à la durée restante du contrat.

- Les prestations de P.P.C se décomposent en deux phases :
 - une phase de préparation de la base de données du client en vue de sa publication ;
 - une phase pendant laquelle la société reverse aux différents prestataires (Google, MSN,...) le nombre de clicks consommés.

Les prestations sont facturées à la signature du contrat sur la base d'un budget défini en accord avec le client.

Les frais de préparation de la base de données sont appréhendés en chiffre d'affaires dès leur date de facturation.

A la clôture de l'exercice, la société appréhende la marge sur les clicks non consommés (sur la base d'un pourcentage moyen) et ajuste le chiffre d'affaires du montant maximum qui sera versé aux différents prestataires.

- Les prestations de consulting sont facturées d'avance et ajustées en fin d'exercice, en fonction des journées exécutées à la clôture de l'exercice.

3.8 Provision pour risques et charges

- **Provision pour risques et charges**

Les créances et les dettes en monnaie étrangère sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date d'arrêté des comptes fait apparaître une perte latente de change, la société constitue une provision pour perte de change intégrée dans le résultat financier de l'exercice.

- **Provision pour litiges**

Une provision pour risques est constituée en cas de litige avec les tiers sur la base d'une analyse au cas par cas.

3.9 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-référence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

3.10 Indemnités de fin de carrière et droit individuel à formation

- **Indemnités de fin de carrière**

La société n'a pas opté pour la comptabilisation des indemnités de fin de carrière.

Les engagements sont déterminés selon une méthode actuarielle rétrospective, en tenant compte des hypothèses d'augmentation des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, de rotation, ainsi que de taux d'actualisation.

- **Droit individuel à formation**

La loi sur le Droit Individuel à Formation (DIF), entrée en vigueur en mai 2004, permet aux salariés des entités françaises ayant travaillé 24 mois consécutifs, dont 12 mois dans la société de bénéficier de 14 heures pour l'année 2004 et de 20 heures pour les années suivantes.

Les engagements à ce titre ne sont pas provisionnés dans les comptes, conformément à la règlementation comptable en vigueur.

3.11 Instruments financiers

La société n'a recours à aucun instrument financier (couverture de change ou couverture de taux).

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement les logiciels créés par la société : Holosfind-Adisem, Hitfizz et Submit.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a développé le logiciel Holosfind-Adisem un logiciel de search marketing advertising destiné à être commercialisé, via différentes formules d'abonnement, à des entreprises pour simplifier et optimiser la gestion de leurs campagnes Google Adwords.

Ces développements ont été assurés par les services internes de recherche de la société Référencement.com et ses filiales Holosfind Inc, Holosfind Srl et Adisem.

Les frais de développement portés à l'actif des comptes annuels au cours de l'exercice 2007 se sont élevés à 1 128 574 euros.

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Valeurs brutes	01 01 2007	Acquisitions	Diminutions	31 12 2007
Logiciels	529	6 317	0	6 846
Logiciels développés en interne	1 830 734	1 128 574	0	2 959 308
Marques/ Frais de dépôt	2 053	-	0	2 053
Immobilisations incorporelles	1 033 316	1 134 091	-	2 960 207
Matériel industriel	1 722	-	-	1 722
Agencements et Installations	2 500	-	-	2 500
Matériel de transport	-	8 671	8 671	-
Matériel de bureau et informatique	36 337	6 088	-	42 425
Mobilier	19 915	1 448	-	21 364
Immobilisations corporelles	60 475	16 207	8 671	68 011
TOTAL	1 093 791	1 151 098	8 671	3 036 219

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

	01 01 2007	Dotations	Diminutions	31 12 2007
Logiciels	118	1 678	-	1 796
Logiciels développés en interne	662 235	461 063	-	1 123 298
Marques/ Frais de dépôt	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	662 353	462 741	-	1 125 094
Matériel industriel	402	344	-	746
Agencements et Installations	500	500	-	1 000
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	27 610	6 601	-	34 211
Mobilier	13 843	2 640	-	16 482
Immobilisations corporelles	42 354	10 085	-	52 439
TOTAL	704 707	472 826	-	1 177 534

4.2 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	01.01.2007	Augmentation	Diminution	31.12.2007
Participations	886	8 065 883	-	8 066 769
<i>Hobsfind Inc (USA)</i>	<i>850</i>			<i>850</i>
<i>Hobsfind Srl (Roumanie)</i>	<i>55</i>			<i>55</i>
<i>Hobsfind Ltd (Angleterre)</i>	<i>1</i>			<i>1</i>
<i>Agorad (France)</i>		<i>6 444 487</i>		<i>6 444 487</i>
<i>Daooda (France)</i>		<i>1 621 596</i>		<i>1 621 596</i>
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts au personnel	-	2 143	-	2 143
Autres immobilisations financières	10 384	-	-	10 384
TOTAL	11 270	8 068 026	-	8 079 296

Les titres de participation acquis au cours de l'exercice concernent les sociétés DAOODA et AGORAD, détenues à 100 %.

Les prix d'acquisition et les modalités de règlement sont détaillés ci-dessous :

	Agorad	Daooda	Total	Au 31 décembre 2007		Total
				Dette à moins d'un an	Dette à plus d'un an et moins de 5 ans	
Prix d'acquisition	3 778 161	802 918	4 581 079	2 871 802	3 418 554	2 871 802
Compléments de prix	2 615 636	802 918	3 418 554			3 418 554
Frais d'acquisition 2007	50 690	15 560	66 250			-
Total Titres de participations	6 444 487	1 621 396	8 065 883	2 871 802	3 418 554	6 290 356

- Les prix d'acquisition des sociétés ont fait l'objet d'un acompte de 1 709 277 euros versé en 2007. Dans le cadre du protocole de cession signé le 23 novembre 2007, les prix d'acquisition des titres des sociétés AGORAD et DAOODA pourraient faire l'objet d'ajustements spécifiques positifs ou négatifs, durant la période du 31 mars 2008 au 30 avril 2008, liés aux dénouements des écritures d'inventaires comptabilisées à la clôture des comptes de l'exercice 2007.

- Le versement des compléments de prix est conditionné à la réalisation d'objectifs de résultat d'exploitation des deux sociétés AGORAD et DAOODA pour les années 2008 et 2009

Ces compléments de prix peuvent être majorés d'un montant maximum de 592 000 € :

- Si les résultats d'exploitation réalisés par les deux sociétés en 2008 et 2009 dépassent les objectifs ;
- Et si les managers exercent toujours leurs fonctions au sein des sociétés au 31 décembre 2010.

Ce montant n'a pas été comptabilisé, mais est mentionné dans la note 4-30 Engagements hors bilan.

Un complément de prix supplémentaire sera attribué sous forme de BSA et dont l'exercice sera basé sur les résultats prévisionnels de 2010 et sur la présence des deux managers des sociétés

Les autres immobilisations financières concernent le dépôt de garantie afférant à la location immobilière du siège social.

4.3 Crédences clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit au 31 décembre 2007 :

Créances clients et comptes rattachés	31 12 2007	31 12 2006
Clients	3 341 187	1 872 685
Clients - effets à recevoir	11 970	
Clients - créances douteuses	1 091 050	815 650
Clients - factures à établir	13 874	104 559
Provision pour créances douteuses	785 102	-
Provision pour incertitudes sur créances clients	230 723	-
TOTAL	3 442 256	2 448 906

4.4 Autres créances

Les autres créances ont, de manière générale, une échéance inférieure à un an (à l'exception des créances d'impôts sur les bénéfices – voir ci-dessous) et s'analysent comme suit au 31 décembre 2007 :

Autres créances	31 12 2007	31 12 2006
Fournisseurs	76 989	110 989
Personnel	1 200	-
Organismes sociaux	5 509	-
Etat impôts sur les bénéfices (1)	497 746	-
Etat TVA déductible sur prestations intracommunautaires	151 074	1 338
Etat TVA déductible livraisons à soi-même	221 200	-
Etat autres TVA	100 151	89 769
Comptes courants des filiales	76 573	64 430
Autres créances	40 946	12 371
Provision pour dépréciation de ses autres créances	-	
TOTAL	1 163 494	278 897

(1) Le poste Etat impôts sur les bénéfices comporte essentiellement :

- la créance d'impôt sur les sociétés correspondant à l'économie d'impôt non utilisée à la suite de l'imputation pour le montant net d'impôt des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission, soit 275 580 euros.
- la créance de crédit d'impôt recherche enregistrée par la société Référencement.com au titre de ses dépenses de recherche-développement engagées au cours de l'année 2007, soit 194 433 euros. Cette créance est remboursable dans l'hypothèse où la société ne pourrait l'imputer sur l'impôt sur les sociétés supporté au titre des trois années suivant celle de sa constatation.
- la créance de carry back de l'année 2007, soit 16 575 euros. Cette créance est remboursable dans l'hypothèse où la société ne pourrait l'imputer sur l'impôt sur les sociétés, supporté au titre des cinq années suivant celle de sa constatation.

4.5 Trésorerie

	31 12 2007	31 12 2006
Valeurs mobilières de placement	505 320	-
Disponibilités	389 614	2 862
TOTAL	894 934	2 862

La plus-value latente sur le portefeuille s'élève à 2.250 euros. Elle n'a pas été comptabilisée mais a été réintégrée fiscalement.

4.6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 30 067 euros au 31 décembre 2007 et correspondent à des charges d'exploitation.

4.7 Détail des produits à recevoir

	31 décembre 2007
Clients - factures à établir	13 874
Divers - produits à recevoir	14 883
TOTAL	28 757

4.8 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les postes de capitaux propres s'analysent comme suit :

	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Primes d'émission	Reporté nouveau	Résultat	Provisions réglém.	TOTAL
Situation au 31 12 2006	335 388	-	-	7 622	- 12 704	204 069		534 375
Affectation du résultat 2006					204 069	-204 069		-
Résultat 2007						114 263		114 263
Augmentations de capital (a)	95 877			5 071 927				5 167 804
Frais d'augmentation du capital (a)				- 607 018				- 607 018
Amortissement frais d'acquisition titres							1 362	1 362
Situation au 31 12 2007	431 265	-	-	4 472 531	191 365	114 263	1 362	5 210 786

(a) : détails dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Primes d'émission	Imputation frais d'augmentation du capital
Première augmentation de capital (1)	4 612		
Seconde augmentation de capital (2)	36 796	1 585 899	- 232 858
Troisième augmentation de capital (3)	54 469	3 486 026	- 374 161
Situation au 31 12 2007	95 877	5 071 927	- 607 018

Le capital de la société s'élevait à 335 388 euros au 31 décembre 2006 et était constitué de 3 572 actions d'une valeur nominale de 93,89 euros chacune.

(1) En date du 15 février 2007, les actionnaires ont procédé à une augmentation de capital à la valeur nominale de 49 actions pour un montant de 4 612,16 euros portant le capital à 340 000 euros et une diminution de la valeur nominale de ses actions qui est passée de 93,89 euros à 0,20 euros chacune.

Les titres de la société de la société Référencement ont été inscrits le 27 mars 2007 sur le Marché Libre Euronext.

(2) En vertu d'une délégation accordée par les actionnaires, le conseil d'administration a procédé le 28 mars 2007 à une augmentation de capital par création de 183 979 actions de 0,20 euros de valeur nominale à libérer pour des apports en numéraire de 1 622 694,78 euros (soit 36 795,80 euros d'augmentation de capital et 1 585 898,98 de prime d'émission).

Les frais d'augmentation de capital ont fait l'objet d'une imputation sur la prime d'émission à hauteur de 232 858 euros.

(3) En vertu d'une délégation accordée par les actionnaires, le conseil d'administration a procédé le 16 octobre 2007 à une nouvelle augmentation de capital par création de 272 346 actions à bons de souscriptions d'action de 0,20 euros de valeur nominale à libérer pour des apports en numéraire de 3 540 498 euros (soit 54 469,20 euros d'augmentation de capital et 3 486 028,80 de prime d'émission).

Les 272 346 bons de souscriptions émis donnent droit à la souscription de 90 782 actions nouvelles au prix unitaire de 15 euros, dont 0,20 euros de valeur nominale et 14,80 euros de prime d'émission. Les frais d'augmentation de capital ont fait l'objet d'une imputation sur la prime d'émission à hauteur de 374 161 euros.

Le capital social de la société s'élève à 431 265 euros au 31 décembre 2007 et est constitué de 2 156 325 actions de 0,20 euros de valeur nominale.

4.9 Information financière réduite à une seule action

	31 12 2007	31 12 2006
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice	2 156 325	3 572
Situation nette par action	2,416	149,601
Résultat net de l'exercice par action	0,040	57,130

	BSA
Date de l'assemblée générale	15 février 2007
Date du conseil d'administration	16 octobre 2007
Nombre de titres émis	272 346
Nombre de bénéficiaires	12
Nombre d'actions susceptibles d'être créées	90 782
Prix d'exercice	15 €
Date limite d'exercice	31 octobre 2010
Nombre de titres en circulation au 31/12/2007	272 346
Nombre de titres exercés sur la période	Néant
Nombre de titres en circulation au 31/12/2007	272 346

4.10 Provisions pour risques et charges

Provisions	01 01 2007	Dotation	Reprise	31 12 2007
Provisions pour risques				
Provision pour litiges (1)	30 000			30 000
Perte de change	2 965	3	2 965	3
Provisions pour charges				
Autres provisions pour charges	3 890		3 890	-
TOTAL	36 855	3	6 855	30 003

Détail des reprises de provisions de l'exercice :

Reprises utilisées : 2 965 euros
 Reprises non utilisées : 3 890 euros
 Total des reprises de l'exercice : 6 855 euros

4.11 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits.

	31 12 2007	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	217 367	81 000	136 367	-
Soldes créiteurs de banque	-	-	-	-
Total	217 367	81 000	136 367	-

Ce poste correspond au 31 décembre 2007 à un emprunt contracté le 5 juillet 2007 auprès de la Fortis Banque.

4.12 Emprunts et dettes financières diverses

	31 12 2007	31 12 2006
Avances conditionnées Coface		63 820
Associés-comptes courants		276
TOTAL	-	64 096

Des avances conditionnées ont été accordées par la Coface pour le développement de la société au Canada et aux Etats-Unis. Elles ont été reclassées au poste « Autres dettes » au 31 décembre 2007 pour un montant de 92 137 euros.

4.13 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachées ont toutes une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit au 31 décembre 2007 :

	31 12 2007	31 12 2006
Fournisseurs	1 151 338	904 595
Fournisseurs - effets à payer	138 043	25 316
Fournisseurs - factures non parvenues	125 614	171 344
TOTAL	1 414 995	1 101 255

4.14 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit au 31 décembre 2007 :

	31 12 2007	31 12 2006
Dettes sociales	321 265	260 523
Personne et comptes rattachés	101 074	114 335
Organismes sociaux	220 191	146 188
Dettes fiscales	900 530	923 714
Etat, TVA collectée sur prestations intracommunautaires	151 074	1 338
Etat, TVA collectée sur livraison à soi-même	221 200	-
Etat, autres TVA	529 249	583 160
Etat, impôts sur les bénéfices		242 614
Autres impôts et taxes	79 007	96 602
TOTAL	1 301 795	1 184 237

4.15 Dettes sur immobilisations

Voir détail note 4.2 - Immobilisations financières.

4.16 Autres dettes

	31 12 2007	31 12 2006
Autres dettes		
Avances conditionnées Coface (1)	92 137	
Créditeurs divers (2)	210 132	197 991
Clients crébiteurs	38 661	14 181
Autres dettes diverses	3 230	134
TOTAL	344 160	212 306

(1) Cf. note 4-12 Emprunts et dettes financières diverses

Les avances conditionnées sont, pour l'essentiel, des dettes dont l'échéance est supérieure à un an.

(2) Il s'agit d'encaissements de clients au cours des mois d'avril 2006 à décembre 2007 à reverser à un prestataire avec qui la société Référencement.com a conclu un contrat de partenariat.

4.17 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à l'étalement des prestations de référencement pour 392 698 euros et aux clicks facturés mais non livrés pour un montant de 240 119 euros (voir note 3.7 – Reconnaissance du chiffre d'affaires).

4.18 Détail des charges à payer

	2007	2006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 614	171 344
Fournisseurs - factures à recevoir	125 614	171 344
Emprunts et dettes sur Ets de crédit	-	4 490
Agios bancaires		4 490
Dettes fiscales et sociales	215 713	181 495
Provision pour congés payés	93 633	59 548
Charges sociales sur provision congés payés	43 073	25 500
Etat - Dettes à payer	79 007	96 447
Autres dettes	-	10 674
Clients - Avoirs à établir		10 674
TOTAL CHARGES A PAYER	341 327	368 003

4.19 Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

- par nature de revenus :

	31 12 2007	31 12 2006
Prestations de référencement	3 333 269	2 978 107
Prestations de Pay Per Clicks	1 478 072	1 390 068
Prestations de consulting	1 32 662	102 600
Prestations diverses	41 228	59 109
Prestations aux filiales	511 558	240 000
TOTAL CHIFFRED'AFFAIRES	5 496 791	4 769 885

- par secteur géographique :

	31 12 2007	31 12 2006
France	4 393 622	4 145 708
Export	1 103 170	624 177
TOTAL C.A.	5 496 791	4 769 885

4.20 Reprises sur provisions et transferts de charges

	31 12 2007	31 12 2006
Reprise provisions pour risques et charges	3 890	21 000
Reprise provisions pour dépréciation de créances	11 922	110 851
Transfert de charges d'exploitation	23 967	6 927
(essentiellement indemnités suite à sinistres)		
TOTAL	39 779	138 778

4.21 Autres produits d'exploitation

	31 12 2007	31 12 2006
Crédit d'impôt recherche	194 433	-
Produits divers de gestion courante	86 335	71 228
(essentiellement régularisations diverses sur actifs et passifs)		
TOTAL	280 768	71 228

Le crédit d'impôt recherche relatif à l'exercice 2007 a été inscrit en produit d'exploitation, compte tenu de la part importante des dépenses de recherche et de développement consenties par la société.

4.22 Résultat financier

	31/12/2007	31/12/2006
Produits financiers	9 457	7 875
Revenus des valeurs mobilières de placement	5 902	
Gains de change	590	2 139
Reprise de provision pour perte de change	2 965	5 736
Charges financières	30 542	59 726
Intérêts sur emprunts financiers à moyen long terme	4 705	1 281
Intérêts bancaires	17 915	52 141
Autres charges financières	735	2 358
Pertes de change	7 184	981
Dotation aux provisions pour perte de change	3	2 965
RESULTAT FINANCIER	- 21 085	- 51 851

4.23 Résultat exceptionnel

	31/12/2007	31/12/2006
Régularisations diverses sur actifs et passifs	-	136
Produits de cession d'éléments actifs cédés	28 000	30 000
Amenées et pénalités de retard	- 49 170	- 42 852
Valeurs nettes comptables des actifs cédés	- 3 671	-
Dotations aux amortissements dérogatoires	- 1 362	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 31 203	- 12 716

4.24 Membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent à 197 125 euros.

4.25 Tableau des filiales

En euros	Holosfind Inc USA	Référencement com Ltd Angleterre	Holosfind Srl Roumanie	Agorad France	Daooda France
Capital social	680	1	55	37 000	50 250
Capital propres autres que le capital	29 894	2 493	33 281	505 036	236 684
Quote-part du capital détenu (en %)	100	100	100	100	100
Valeur comptable des titres détenus :					
- Brute	829	1	55	6 444 487	1 621 396
- Nette	829	1	55	6 444 487	1 621 396
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursée	26 343	36 872	13 338	-	-
Montant des cautions et avances données par la société	-	-	-		
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	182 898	122	719 746	11 076 318	2 433 037
Résultat net - dernier exercice clos	26 236	71	19 921	513 391	27 047
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	-	-	-	-	-
Date de clôture de l'exercice	31/12/2007	31/07/2007	31/12/2007	31/12/2007	31/12/2007

Les données en monnaie étrangère mentionnées ci-dessus ont été converties en euros sur la base du cours de clôture de l'exercice.

4.26 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Postes de bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	8 066 769		
Créances clients	793 602		11 970
Autres créances	76 573		
Dettes fournisseurs	640 519		138 043

4.27 Répartition de l'effectif par catégories

	2007	2006
Cadres	38	23
Employés	6	5
EFFECTIF TOTAL AU 31 DECEMBRE	44	28

4.28 Droit Individuel de Formation

L'engagement au titre du Droit Individuel de Formation s'élève à 1084 heures au 31 décembre 2007

4.29 Accroissements et allègements non comptabilisés de la dette future d'impôt (en base)

	Allègements	Accroissements
Décalages certains ou éventuels		
- Charges non déductibles temporairement	14 891	
Organic	6 406	
Effet consommation	6 235	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	2 250	
- Ecart de convention passif	26 457	
Eléments susceptibles d'influencer la dette future d'impôt	826 740	
Déficit reportable 5 ans limitation de durée	826 740	
TOTAL	868 018	

4.30 Engagements Hors – Bilan

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit au 31 décembre 2007.

Engagements donnés

	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Indemnités de fin de carrière (1)	34 484			34 484
Engagements de location simple (immobilier)	12 500	12 500		
Caution bancaires données aux cédants Agorad & Daocda	1 709 277	1 709 277		
Autres engagements donnés (2)	592 000		592 000	
TOTAL	2 348 261	1 721 777	592 000	34 484

(1) Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Population concernée	Ensemble du personnel
Date d'évaluation	31 décembre 2007
Effectif concerné	39
Méthode de calcul choisie	Rétrospective
Table de mortalité	INSEE 2007
Taux d'actualisation retenu	2,25
Age minimal de départ à la retraite	65 ans
Taux de croissance future des salaires (hors inflation)	1 %
Taux de rotation du personnel	moyen
Dette actuarielle	34 484 euros

(2) Voir note 4.2 – Immobilisations financières

Engagements reçus

	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Cautions bancaires reçues de la banque Fortis	1 709 277	1 709 277		
TOTAL	1 709 277	1 709 277	-	-

5 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement particulier n'est à signaler postérieurement à la clôture de cet exercice.

20.1.2 Comptes annuels de Référence.com SA au 31 décembre 2006

1 Etat financiers

	31-déc.-06			31-déc-05 Net
	Brut	Amo/Pro	Net	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val ...	1 831 263	662 353	1 168 910	842 098
Fonds commercial (1)	253		2 053	2 053
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 722	402	1 321	1 665
Autres immobilisations corporelles	58 753	41 953	16 800	23 943
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	886		886	829
Créances rattachées à de participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 384		10 384	28 058
	1 905 061	704 707	1 200 354	898 647
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 792 895	343 988	2 448 906	1 706 350
Autres créances	278 897		278 897	140 634
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
	2 862		2 862	18 136
Charges constatées d'avance (3)	12 451		12 451	31 453
	3 087 105	343 988	2 743 117	1 896 572
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion Actif	2 965		2 965	5 736
	TOTAL GENERAL	4 995 132	1 048 695	3 946 436
				2 800 955

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

	31-déc-06 Net	31-déc-05 Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (dont versé 335 388)	335 388	335 388
Prime d'émission, de fusion, d'apport	7 622	7 622
Écart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves:		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-12 704	-96 117
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	204 069	83 413
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	534 375	330 306
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	32 965	26 736
Provisions pour charges	3 890	3 890
	36 855	30 626
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	374 620	348 088
Emprunts et dettes financières (3)	64 096	276
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	359	359
Fournisseurs et comptes rattachés	1 101 255	842 071
Dettes fiscales et sociales	1 184 237	796 910
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	212 306	48 154
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	432 399	402 442
	3 369 271	2 438 299
Ecarts de conversion Passif	5 934	1 724
TOTAL GENERAL	3 946 436	2 800 955
(1) Dont à plus d'un an (a)		4 328
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 368 913	2 433 613
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	365 802	289 042
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

en €		Exercice 2006	Exercice 2005
Résultat net		204 069	83 413
Dotations aux amortissements		298 403	202 902
Dotations aux provisions pour risques et charges		32 965	30 626
Reprises de provisions pour risques et charges		-26 736	-53 551
(Plus-values), moins-values de cession, nettes d'impôt		-30 000	-5 868
Régularisation sur vnc immobilisation (autres produits)		-193	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	A	478 508	257 522
Diminution (augmentation) des créances d'exploitation		-1 024 162	-900 637
(Diminution) augmentation des dettes d'exploitation		817 643	764 861
Diminution (augmentation) des charges et produits constatés d'avance		48 959	101 891
Augmentation (diminution) des provisions sur actifs circulants		143 342	138 559
Variation nette du besoin en fonds de roulement	B	-14 218	104 674
Total des flux nets d'exploitation (A+B)	C	464 290	362 196
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-617 535	-529 415
Acquisition d'immobilisations financières		-10 056	-1 129
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes d'impôt		30 000	-
Cessions d'immobilisations financières, nettes d'impôt		27 675	-
Total des flux nets d'investissements	D	-569 916	-530 544
Augmentation capital ou apports		-	-
Dividendes versés		-	-
Emissions d'emprunts		-	100 000
Augmentation (diminution) des intérêts courus		-	-
Remboursement d'emprunts		-50 829	-44 843
Augmentation (diminution) des avances conditionnées		63 820	-
Total des flux nets de financement	E	12 991	55 157
Augmentation (diminution) de la trésorerie nette (C+D+E)	F	-92 635	-113 191
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		-275 071	-161 880
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		-367 706	-275 071

2 - Annexe

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006 sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement 99-03 du Comité de la réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général 1999.

ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

La société REFERENCEMENT.COM a créé sa troisième filiale étrangère, Holosfind Roumanie, qu'elle détient à 100%.

La société REFERENCEMENT.COM a comptabilisé en 2006 les conséquences liées au contrôle fiscal.

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Le détail des mouvements de l'exercice est fourni par les tableaux 2054 et 2055 ci-joints.

Immobilisations incorporelles

- Concessions, brevets et droits similaires***

Ce poste correspond principalement aux quatre logiciels produits par la société : Holosfind, Hitfizz, Vortex et Submit.

Les dépréciations de ces logiciels ont été constatées sous forme d'amortissement calculé sur cinq ans linéaires.

- Autres immobilisations incorporelles***

Ce poste est composé d'une marque déposée à l'INPI.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les dépréciations des immobilisations corporelles ont été constatées sous forme d'amortissement calculé selon les modes et durées suivants :

- Matériel & outillage	5 ans	linéaire
- Agencements	5 ans	linéaire
- Mobilier & matériel de bureau	3 à 6 ans	linéaire

Immobilisations financières

Les titres de participation sont relatifs aux filiales Holosfind USA, Référencement LTD et Holosfind Roumanie détenues à 100%. Ils sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les autres immobilisations financières correspondent au dépôt de garantie afférent à la location immobilière du siège social.

ACTIF CIRCULANT ET DETTES

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère ont été évaluées sur la base du dernier cours de change précédent la clôture du bilan. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

L'état des échéances est fourni par le tableau 2057 joint à l'annexe.

Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Mouvements de l'exercice sur les créances douteuses

	Créances douteuses	Provision pour dépréciation
- Au 31 décembre 2005	398 051	200 646
- Augmentations	465 267	254 193
- Diminutions	(47 668)	(110 851)
- Au 31 décembre 2006	815 650	343 988

Compte de régularisation actif

• *Charges constatées d'avance*

Il s'agit des charges d'exploitation comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant, selon le détail ci-après :

<i>Charges d'exploitation</i>	2006	2005
- Assurance	1 604	204
- Locations mobilières	6 923	2 685
- Salons	3 924	28 564
- Divers		
	12 451	31 453

• *Produits à recevoir*

<i>Créances</i>	2006	2005
- Fournisseurs, avoirs à recevoir	73 637	15 309
- Clients, factures à établir	104 559	79 175
	178 196	94 484

• *Ecart de conversion actif*

- Augmentation des dettes	5 073
- Diminution des créances	663
	2 965
	5 736

Compte de régularisation passif

• *Produits constatés d'avance*

Les produits constatés d'avance se décomposent en :

<i>Produits d'exploitation</i>	2006	2005
- PCA sur référencement	229 834	293 456
- PCA sur tacite	147 083	78 986
- PCA sur clicks	55 482	30 000
	432 399	402 442

• *Ecart de conversion passif*

- Augmentation de créances	520	1 724
- Diminution des dettes	5 414	-
	5 934	1 724

CAPITAUX PROPRES

Capital social

Le capital social est composé de 3 572 actions d'une valeur nominale de 93,89 euros chacune.

ETAT DES PROVISIONS

Le détail des mouvements de l'exercice est fourni par le tableau fiscal 2056 joint à l'annexe.

CHARGES A PAYER RATTACHEES AUX POSTES DE DETTES

	2006	2005
- Fournisseurs, factures à recevoir	171 344	104 956
- Clients , avoirs à établir	10 674	19 300
- Dettes fiscales et sociales		
Congés à payer et charges sociales	84 425	114 416
Primes à payer et charges sociales	623	30 000
Taxe d'apprentissage	15 874	7 411
Organic	5 953	5 598
Formation continue	38 059	22 150
Participation à l'effort de construction	9 654	4 053
TVTS	12 000	1 650
Axe professionnelle à payer	14 907	
	-----	-----
	181 495	185 278
- Dettes financières (agios bancaires)	4 490	3 889
	-----	-----
Total	368 003	313 423

DETTES ET CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

	2006	2005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 316	50 918

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par activité

• Référencements	2 939 508	3 255 260
• Clicks	1 387 491	730 803
• Impacts	38 600	48 702
• Consulting	140 445	
• Refacturation filiales et autres produits	223 677	41 196
• Vortex	40 164	
	-----	-----
	4 769 885	4 075 961

Par secteur géographique

• Export	432 146	446 794
• France	4 337 739	3 629 167
	4 769 885	4 075 961

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen mensuel a été de 34 personnes.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôt	Ventilation de l'impôt	Résultat net
- Courant	394 596	4 726	399 322
- Exceptionnel	(12 716)	(7 989)	(20 705)
- Rappel IS/contrôle fiscal		(158 867)	(158 867)
- Reprise crédit impôt formation		(15 681)	(15 681)
Total	381 880	(177 811)	204 069

Commentaires

La charge d'impôts de 177 811 euros correspond à l'impôt dû suite au redressement fiscal pour 158 867 euros, à la reprise pour 15 681 euros du Crédit Impôt Formation 2002 rejeté lors du contrôle fiscal et à la charge d'impôt sur résultat 2006 de 3 263 euros.

A la suite de retraitements fiscaux du résultat, le résultat taxable est de :

- courant	(14 177) euros
- exceptionnel	23 967 euros

Ce résultat est taxé à 33,33%.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (en base)

Décalages certains ou éventuels	Allègements
Charges non déductibles temporairement	
- Organic	5 953
- Effort construction	5 600

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières	Filiales et participations		
	Holosfind USA (\$)	Référencement UK (£)	Holosfind Roumanie (€)
• Capital	1.000	1	57
• Capitaux propres avant affectation des résultats	7.939	1.630	14.117
• Quote-part du capital détenu (en %)	100%	100%	100%
• Valeur comptable des titres détenus (en €) : <i>Brute</i>	829	1	5
<i>Nette</i>	829	1	55
• Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en €)	24.673	9.973	10.261
• Montant des cautions et avals donnés par la société	—	—	—
• Chiffres d'affaires HT dernier exercice Ecoulé	115.009	29.600	375.029
• Résultat dernier-exercice clos	35.252	1.630	14.060
• Dividendes encaissés par la société au Cours de l'exercice (en €)	—	—	—
• Date et clôture de l'exercice	31/12/06	31/12/06	31/12/06

Désignation de l'entreprise :		REFERENCEMENT.COM SA		Nbr	
CADRE A		IMMOBILISATIONS			
				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		1	KA
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		1 230 338	KD
Terrains					KG
CONSTRUCTIONS	Sur sol propre	Donn. composants	L9		KJ
	Sur sol d'autrui	Donn. composants	M1		KM
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions*	Donn. composants	M2		KP
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Donn. composants	M3	2 561	KS
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*		4 058	KW
Matériel de transport*					KY
Matériel de bureau et mobilier informatique				93 683	LB
Emballages récupérables et divers*					LE
Immobilisations corporelles en cours					LH
Avances et acomptes					LK
TOTAL III				100 502	LN
Participations évaluées par mise en équivalence					SG
Autres participations				829	8U
Autres titres immobilisés					IP
Prêts et autres immobilisations financières				28 058	1T
TOTAL IV				28 888	LQ
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1 359 727	IG
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Dénominations	
				par virement de poste à poste	
Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		1	LT
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II			LV
Terrains					LX
CONSTRUCTIONS	Sur sol propre				MA
	Sur sol d'autrui				MD
	Inst. gales, agencements et aménagements des constructions				MG
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			838	MJ
	Autres	Inst. gales, agencements et aménagements divers		4 058	MM
Matériel de transport					MP
Matériel de bureau et mobilier informatique				37 630	MS
Emballages récupérables et divers*					MV
Immobilisations corporelles en cours					MZ
Avances et acomptes					ND
TOTAL III				0	NG
Participations évaluées par mise en équivalence					QJ
Autres participations					QX
Autres titres immobilisés					2B
Prêts et autres immobilisations financières				27 675	2E
TOTAL IV				27 675	NJ
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0	QK
				167 217	QL
				1 905 061	QM
				0	QN
Ne pas reporter le montant des cotisations					
GÉNÉRALISÉ					
FINANCIERES					
sous chap					
Augmentations					
				Constitutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	

Formulaire obligatoire (Article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		REFERENCIEMENT.COM SA						Montant <input type="checkbox"/>	
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *								
IMMobilisations AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		PA	IPB	PC	PD		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	386 186	PF	PG	12 056	PH
Terrains		TOTAL III		PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre	TOTAL I		PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui	TOTAL II		PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	TOTAL III		PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		TOTAL I		PZ	QA	QB	QC	402	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagements divers	TOTAL II		QD	4 058	QE	QF	4 058	QG
	Matériel de transport	TOTAL III		QH	QI	QJ	QK		500
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	TOTAL I		QL	69 940	QM	QN	37 823	QO
Emballages récupérables et divers		TOTAL II		QP	QR	QS	QT		41 453
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		TOTAL III		QU	74 894	QV	QW	42 719	QX
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		PN	461 080	PP	PQ	54 776	PR
									704 707
CADRE B	VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE *					CADRE C	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES *		
Immobilisations amortissables	Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises
Frais d'établissement et recherche	TOTAL I		QY	2J	2K	2L	2M		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II		QZ	288 223	2N	2P	2R		2S
Terrains		TOTAL III		RA	RB	RC	2T		2U
Appareils	Sur sol propre	TOTAL I		RD	RE	RF	2V		2W
	Sur sol d'autrui	TOTAL II		RG	RH	RI	2X		2Y
	Inst. gales, agenc. et amén. des constr.	TOTAL III		RJ	RK	RL	2Z		3A
Inst. techniques mat. et outillage		TOTAL I		RM	RN	RO	3B		3C
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. divers	TOTAL II		RP	500	RQ	3D		3E
	Matériel de transport	TOTAL III		RS	RT	RU	3F		3G
	Mat. bureau et inform. mobilier	TOTAL I		RV	9 335	RW	3H		3J
Emballages récup. et divers		TOTAL II		RY	RZ	SA	3K		3L
TOTAL III		TOTAL III		SB	10 180	SC	0		SF
Total général (I + II + III)		TOTAL III		SG	298 403	SH	0		SL
							0		0
CADRE D									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RéPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices							SM		SN
Primes de remboursement des obligations							SP		SR

* Des amplitudes concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : REFERENCEMENT.COM SA								Néant <input type="checkbox"/>		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements déregatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		DS		D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH		
	Provision pour prêt d'installation (art. 39 quinquies III du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	21 000	4B	30 000	4C	21 000	4D	30 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	5 736	4U	2 965	4V	5 736	4W	2 965	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5L		5M		5N		5P		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	3 890	5W		5X		5Y	3 890	
	TOTAL II	5Z	30 626	TV	32 965	TW	26 736	TX	36 855	
	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	Sur immobilisations {	6E		6F		6G		6H		
	- corporelles	62		63		64		65		
	- titres mis en équivalence	9U		9V		9W		9X		
	- titres de participation	96		97		98		99		
	- autres immobilisations financières (1) *									
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	200 646	6U	254 193	6V	110 851	6W	343 988	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	200 646	TY	254 193	TZ	110 851	UA	343 988	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	231 272	UB	287 158	UC	137 586	UD	380 844	
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE	284 193	UF	131 851			
			- financières	UG	2 965	UH	5 736			
			- exceptionnelles	UJ		UK				
Taux mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1 de la C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'assiette de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.										
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.										

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*D.G.I. N° 2057
(2007)

7

REFERENTIEL CDM SA				Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut		A 1 an au plus	A plus d'un an	
		1	2	2	3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières	UT	10 384	UV	UW	
	Clients douteux ou litigieux	VA	815 650	815 650		
	Autres créances clients	UX	1 977 245	1 977 245		
	Crédit représentatif (provision pour dépréciation de titres prêtés* (mobilier constaté) UQ)	UU				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Impôts sur les bénéfices	VM				
	État et autres collectivités publiques	VB	91 106	91 106		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Taxe sur la valeur ajoutée	VN				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP				
	Divers	VC	64 430	64 430		
	Groupe et associés (2)	VR	123 361	123 361		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	12 451	12 451		
	Charges constatées d'avance	VT	3 094 627	VU	3 084 243	
		VT		VV	10 384	
		VD				
		VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	
RENOVIS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
CADRE B		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	
RENOVIS	Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y			
	Autres emprunts obligataires (1)		7Z			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG	370 292	370 292		
		VH	4 328	4 328		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	63 820	63 820	
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 101 255	1 101 255	
	Personnel et comptes rattachés		8C	114 336	114 336	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	146 189	146 189	
	État et autres collectivités publiques	8E	242 614	242 614		
		VW	584 497	584 497		
		VX				
		VQ	96 601	96 601		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	276	276		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	212 306	212 306		
Dette représentative de titres empruntés*		SZ				
Produits constatés d'avance		8L	432 399	432 399		
TOTALS		VY	3 368 913	VZ	3 368 913	
RENOVIS	(1)	Emprunts consentis en cours d'exercice		VJ	(2)	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

20.1.3 Comptes annuels de Reference.com SA au 31 décembre 2005

	31-déc.-05			31-déc-04
	Brut	Amo/Pro	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val ...	1 228 284	386 186	842 098	511 354
Fonds commercial (1)	2 053		2 053	2 053
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 561	896	1 665	105
Autres immobilisations corporelles	97 941	73 998	23 943	23 865
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	829		829	
Créances rattachées à de participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 058		28 058	27 758
	1 359 727	461 080	898 647	565 136
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 906 996	200 646	1 706 350	1 056 665
Autres créances	140 634		140 634	27 877
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)	18 136		18 136	15 317
	31 453		31 453	22 765
	2 097 218	200 646	1 896 572	1 122 624
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion Actif	5 736		5 736	
	TOTAL GENERAL	3 462 681	661 726	2 800 955
				1 687 760

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

	31-déc-05 Net	31-déc-04 Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (dont versé 335 388)	335 388	335 388
Prime d'émission, de fusion, d'apport	7 622	7 622
Écart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves:		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-96 117	-143 708
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	83 413	47 591
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	330 306	246 893
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	26 736	53 551
Provisions pour charges	3 890	
	30 626	53 551
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	348 088	176 919
Emprunts et dettes financières (3)	276	276
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	359	
Fournisseurs et comptes rattachés	842 071	344 493
Dettes fiscales et sociales	796 910	569 947
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 154	3 819
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	402 442	291 863
	2 438 299	1 387 316
Ecarts de conversion Passif	1 724	
TOTAL GENERAL	2 800 955	1 687 760
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 328	
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 433 613	1 387 316
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	289 042	176 919
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

En €	France	Exportation	31-déc.-05	31-déc.-04
Vente de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 629 167	446 794	4 075 961	2 418 757
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 629 167	446 794	4 075 961	2 418 757
Production stockée				
Production immobilisée			623 983	300 202
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			42 221	
Reprises sur provisions & transferts de charges			124 321	64 749
Autres produits			29 139	211
PRODUIT D'EXPLOITATION (1)			4 795 624	2 784 009
Achat marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières 1ères et autres approvisionnements			43	-436
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (2)			2 234 328	891 890
Impôts, taxes et versements assimilés			61 525	47 213
Salaires et traitements			1 255 586	980 388
Charges sociales			548 328	386 405
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			202 902	127 923
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant: dotations aux dépréciations			200 646	62 087
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			24 890	
Autres charges			113 408	118 610
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			4 641 656	2 613 079
RESULTAT D'EXPLOITATION			153 968	170 930
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits Financiers				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges				
Déficiences positives de change				
Produits nets sur cessions de Valeurs mobilières de placement			1 131	38
			1 131	38
Charges Financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			5 736	
Intérêts et charges assimilées (4)			29 441	7 872
Déficiences négatives de change			4 748	
Charges nettes sur cessions de Valeurs mobilières de placement			39 923	7 872
RESULTAT FINANCIER			-38 792	-7 835
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT			115 176	163 095
Sur opérations de gestion				43 503
Sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				43 503
Sur opérations de gestion			16 006	130 006
Sur opérations en capital				28 061
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			16 006	159 007
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-16 006	-115 504
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			15 757	
TOTAL DES PRODUITS			4 796 755	2 827 549
TOTAL DES CHARGES			4 713 342	2 779 959
BÉNÉFICE OU Perte			83 413	47 591
(a) Y compris :				
- Fidévances de crédit-bail immobilier			10 980	
- Fidévances de crédit-bail immobiliar				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			18 793	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			95 357	
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

en €		Exercice 2005
Résultat net		83 413
Dotations aux amortissements		202 902
Dotations aux provisions pour risques et charges		30 626
Reprises de provisions pour risques et charges		-53 551
(Plus-values), moins-values de cession, nettes d'impôt		-5 868
Arrondis		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	A	257 522
Diminution (augmentation) des créances d'exploitation		-900 637
Diminution (augmentation) des dettes d'exploitation		764 861
Diminution (augmentation) des charges et produits constatés d'avance		101 891
Augmentation (diminution) des provisions sur actifs circulants		138 559
Variation nette du besoin en fonds de roulement	B	104 674
Total des flux nets d'exploitation (A+B)	C	362 196
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-529 415
Acquisition d'immobilisations financières		-1 129
Charges à répartir (<i>montant brut</i>)		-
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes d'impôt		-
Cessions d'immobilisations financières, nettes d'impôt		-
Total des flux nets d'investissements	D	-530 544
Augmentation capital ou apports		-
Dividendes versés		-
Emissions d'emprunts		100 000
Augmentation (diminution) des intérêts courus		-
Remboursement d'emprunts		-44 843
Augmentation (diminution) des avances conditionnées		-
Total des flux nets de financement	E	55 157
Augmentation (diminution) de la trésorerie nette (C+D+E)	F	-113 191
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		- 161 880
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		- 275 071

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005 sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement 99-03 du Comité de la réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général 1999.

ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

La société AMM a créé deux filiales étrangères, Holosfind USA, Reference LTD, qu'elle détient à 100%.

La société AMM a reçu une notification de redressement fiscal dont les montants ont été contestés, par suite aucune provision n'a été comptabilisée.

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Le détail des mouvements de l'exercice est fourni par les tableaux 2054 et 2055 ci-joints.

Immobilisations incorporelles

- ***Concessions, brevets et droits similaires***

Ce poste correspond principalement aux trois logiciels produits par la société : Holosfind, Hitfizz et Submit.

- ***Autres immobilisations incorporelles***

Ce poste est composé d'une marque déposée à l'INPI.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les dépréciations des immobilisations corporelles ont été constatées sous forme d'amortissement calculé selon les modes et durées suivants :

- Matériel & outillage	5 ans	linéaire
- Agencements	5 ans	linéaire
- Matériel de transport	3 ans	linéaire
- Mobilier & matériel de bureau	3 à 6 ans	linéaire

Immobilisations financières

Les titres de participation sont relatifs à la création de la société Holosfind USA filiale à 100% de AMM. Ils sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les autres immobilisations financières correspondent au dépôt de garantie afférent à la location immobilière du siège social.

ACTIF CIRCULANT ET DETTES

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère ont été évaluées sur la base du dernier cours de change précédent la clôture du bilan. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

L'état des échéances est fourni par le tableau 2057 joint à l'annexe.

Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Mouvements de l'exercice sur les créances douteuses

	Créances douteuses	Provision pour dépréciation
- au 31 décembre 2004	122 631	62 087
- Augmentations	398 051	
200 646		
- Diminutions	(122 631)	(62 087)
- au 31 décembre 2005	398 051	200 646

Compte de régularisation actif

- **Charges constatées d'avance**

Il s'agit des charges d'exploitation comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant, selon le détail ci-après :

<i>Charges d'exploitation</i>	2005	2004
- Assurances	204	
- Locations mobilières	2 685	
- Salons	28 564	
- Divers		22 765
	-----	-----
	31 453	22 765

- **Produits à recevoir**

<i>Créances</i>	2005	2004
- Fournisseurs, avoirs à recevoir	15 309	-
- Clients, factures à établir	79 175	-
	-----	-----
	94 484	-

- **Ecart de conversion actif**

	2005	2004
- Augmentation des dettes	5 073	-
- Diminution des créances	663	-
	-----	-----
	5 736	-

Compte de régularisation passif

- **Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance se décomposent en :

<i>Produits d'exploitation</i>	2005	2004
- PCA sur référencement	293 456	267 943
- PCA sur tacite	78 986	-
- PCA sur clicks	30 000	23 920
	-----	-----
	402 442	291 863

CAPITAUX PROPRES

Capital social

Le capital social est composé de 3 572 actions d'une valeur nominale de 93,89 euros chacune.

ETAT DES PROVISIONS

Le détail des mouvements de l'exercice est fourni par le tableau fiscal 2056 joint à l'annexe.

CHARGES A PAYER RATTACHEES AUX POSTES DE DETTES

	2005	2004
- Fournisseurs, factures à recevoir	104 956	26 549
- Clients , avoirs à établir	19 300	-
- Dettes fiscales et sociales		
Congés à payer et charges sociales	114 416	86 143
Primes à payer et charges sociales	30 000	-
Taxe d'apprentissage	7 411	
Organic	5 598	
Formation continue	22 150	
Participation à l'effort de construction	4 053	
TVTS	1 650	
Etat-divers charges à payer	14 963	
	-----	-----
	<u>185 278</u>	<u>101 106</u>
- Dettes financières		
o (agios bancaires)	<u>3 889</u>	
Total	313 423	127 655

DETTES ET CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

	2005	2004
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 918	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par activité

• Référencements	3 255 260	2 237 189
• Clicks	730 803	145 266
• Impacts	48 702	20 589
• Autres produits	41 196	15 713
	<u>4 075 961</u>	<u>2 418 757</u>

Par secteur géographique

• Export	446 794	158 931
• France	<u>3 629 167</u>	<u>2 259 826</u>
	<u>4 075 961</u>	<u>2 418 757</u>

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen mensuel a été de 38 personnes.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôt	Ventilation de l'impôt	Résultat net
- Courant	115 176	18 020	97 156
- Exceptionnel	(16 006)	(2 263)	(13 743)
Total	99 170	15 757	83 413

Commentaires

La charge d'impôts de 15 757 euros comprend 2 175 euros de perte d'impôt forfaitaire annuelle.

A la suite de retraitements fiscaux du résultat, le résultat taxable est de :

- courant	97 156 euros
- exceptionnel	(13 743) euros

Ce résultat est taxé à 33,33%.

Les déficits antérieurs ont été imputés sur les résultats à concurrence de 82 383 euros. La charge d'impôt subsistant s'élève donc à 13 582 euros.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (en base)

Décalages certains ou éventuels Charges non déductibles temporairement	Allègements
- Organic	10 445
- Effort construction	4 053

Désignation de l'entreprise :				AGENCY MULTIMEDIA (ANH) S.A.				Néant		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
INcorp.	Frais d'établissement, de recherche et de développement				TOTAL I	KA		KC		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	706 911	KE		
	Terrains					KG		KI		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	[Dont composants] L9			KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont composants] M1			KM		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions*	[Dont composants] M2				KP		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont composants] M3				KS	838	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Ins. gales, agencements, aménagements divers*				KV	4 058	KW		
		Matériel de transport*				KY	1 037	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	93 100	LC		
		Emballages récupérables et divers*				LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		
	Avances et acomptes					LK		LL		
	TOTAL III					LN	99 034	LO		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		
	Autres participations					SU		SV		
	Autres titres immobilisés					1P		1R		
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	27 758	1U		
	TOTAL IV					LQ	27 758	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						9G	833 703	9H		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Réévaluation finale par mise en équivalence				
CORPORELLES	par virement de poste à poste				par cession à des tiers ou mises hors service ou résultats d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			1	LT		1W		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		556		LV		LW		
	Terrains					LX		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				MA		MC		
		Sur sol d'autrui				MD		MF		
		Inst. gales, agencements et aménagements des constructions				MG		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers				MM		MN		
		Matériel de transport				MP	1 037	MQ		
FINANCIÈRES		Matériel de bureau et mobilier informatique		2 926		MS		MT		
		Emballages récupérables et divers*				MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MZ		NA		
	Avances et acomptes					ND		NE		
	TOTAL III		2 926			NG	1 037	NH		
	Participations évaluées par mise en équivalence					9U		M7		
	Autres participations					9X		9Y		
Autres titres immobilisés						2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières						2E		2F		
TOTAL IV				0		NJ	0	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				3 482		9K	1 037	9L		
								9M		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Teneur obligatoire (article 31 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :

AGENCY MULTIMEDIA (AMM) S.A.

N°

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Pris d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		PA		PB		PD	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	193 503	PF	192 871	PG	188
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	734	QA	162	QB		QC	896
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agents, aménagements divers	QD	3 846	QE	212	QF		QG	4 058
	Matériel de transport	QH	1 037	QI		QJ	1 037	QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	69 447	QM	9 657	QN	9 164	QO	69 940
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	75 063	QV	10 031	QW	10 201	QX	74 894
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		PN	268 566	PP	202 902	PQ	10 388	PR	461 080
CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE *				CADRE C	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES *		
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations	
Pris d'établissement et recherche		QY		2J		2K		2L	
TOTAL I									2M
Autres incorporelles		QZ	192 871	2N		2P		2R	
TOTAL II									2S
Terrains		RA		RB		RC		2T	
Constr.	Sur sol propre	RD		RE		RF		2V	
	Sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X	
Constr.	Inst. génér. agenc. et amén. des constr.	RJ		RK		RL		2Z	
	Inst. techniques mat. et outillage	RM	162	RN		RO		3B	
Autres immobilisations corporelles	Inst. génér. agenc. et am. divers	RP	212	RQ		RR		3D	
	Matériel de transport	RS		RT		RU		3F	
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et informat. mobilier	RV	9 657	RW		RX		3H	
	Emballages récup. et divers	RY		RZ		SA		3K	
TOTAL III		SB	10 031	SC	0	SD	0	SE	0
Total général (I + II + III)		SG	202 902	SH	0	SJ	0	SK	0
CADRE D		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices									SN
Primes de remboursement des obligations									SR

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

Désignation de l'entreprise :			AGENCY MULTIMEDIA (AMM) S.A.				Nécess	<input type="checkbox"/>	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	28 058	UV		UW	28 058	
	Clients douteux ou litigieux		VA	398 051	398 051				
	Autres créances clients		UX	1 508 945	1 508 945				
	Créance représentative* (Position pour dépréciation de titres prêtés*) (UQ)		UU						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	15 681	15 681				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 845	25 845				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Groupe et associés (2)		VC	41 526	41 526				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	57 582	57 582				
	Charges constatées d'avance		VS	31 453	31 453				
	TOTAUX		VT	2 107 141	VU	2 079 082	VV	28 058	
	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE				
		(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VP				
RENOVIS	CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	
	Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
	Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	292 931	292 931			
		à plus d'1 an à l'origine		VH	55 157	50 829	4 328		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	842 071	842 071				
	Personnel et comptes rattachés		8C	170 444	170 444				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	258 692	258 692				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	6 082	6 082				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	320 830	320 830				
		Obligations cautionnées	VX						
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	40 862	40 862				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
	Groupe et associés (2)		VI	276	276				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	48 154	48 154				
	Dettes représentative de titres empruntés*		SZ						
	Produits constatés d'avance		8L	402 442	402 442				
	TOTAUX		VY	2 437 941	VZ	2 433 613	4 328	0	
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	100 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	44 843		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2002		

Désignation de l'entreprise :

AGENCY MULTIMEDIA (AMMO) S.A.

N°banque

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
		TA	TE	TB	TC	
Provisions réglementées	3T					
	3U	TD		TE		TF
	3V	TG		TH		TI
	3X	TM		TN		TO
	D3	D4		DS		D6
	IA	IB		IC		ID
	IE	IF		IG		II
	IJ	IK		IL		IM
	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TU
Provisions pour risques et charges	4A	53 551	4B	21 000	4C	53 551
	4E		4F		4G	
	4J		4K		4L	
	4N		4P		4R	
	4T		4U	5 736	4V	
	4X		4Y		4Z	
	5B		5C		5D	
	5F		5H		5J	
	5L		5M		5N	
	5R		5S		5T	
	5V		5W	3 890	5X	
	TOTAL II	5Z	53 551	TY	30 626	TW
	- incorporelles		6B		6C	
	- corporelles		6E		6G	
Provisions pour dépréciation	6E		6F		6G	
	02		03		04	
	9U		9V		9W	
	06		07		08	
	TOTAL III	7B	62 087	TY	200 646	TZ
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	115 638	UB	231 272	UC
Donc dotations et reprises				UE	225 536	UF
				UG	5 736	UH
				UJ		UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10
(II) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2002

20.2 Informations proforma

1. CONTEXTE DE L'ETABLISSEMENT DE DONNEES FINANCIERES PROFORMA

Référencement.com a réalisé trois acquisitions en 2007. Compte tenu des dates d'acquisitions, les flux d'activité de chacune de ces sociétés ne sont intégrés dans les comptes consolidés 2007 qu'à compter de leur prise de contrôle.

Pour mémoire, les trois opérations de croissance externe sont les suivantes :

- Mai 2007 : acquisition de 100 % du capital de la Société Adisem.
- Novembre 2007 : Acquisition de 100 % du capital des Sociétés Agorad et Daooda.

Les bilans et comptes de résultat consolidés proforma ont été établis afin de donner au lecteur du présent prospectus, une information pertinente de l'impact théorique de la consolidation en année pleine de ces trois sociétés pour les exercices 2006 et 2007 au sein du groupe Référencement. Com.

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ces informations n'ont qu'une valeur purement illustrative. En raison de leur nature même, elles traitent d'une situation hypothétique, et par conséquent, ne représentent pas la situation financière ou les résultats effectifs qu'aurait pu dégager le groupe Référencement.com (après intégration des sociétés Adisem, Agorad et Daooda) si les acquisitions avaient été réalisées le 1^{er} janvier 2006.

En effet, de par la mécanique de construction, il s'agit de présenter des impacts théoriques en année pleine sur les comptes consolidés de Référencement.com., à partir des comptes sociaux des sociétés Adisem, Agorad et Daooda sans que pour autant le management de Référencement.com ne soit intervenu sur la gestion de la Société, ni qu'il ait pu véritablement mettre en œuvre les synergies, notamment commerciales, qui ont n'ont pu être effectivement engagées qu'à compter de l'acquisition des sociétés, soit fin 2007.

2. ETATS FINANCIERS RETENUS POUR L'ETABLISSEMENT DES DONNEES PROFORMA

- **Pour Référencement.com** : Les comptes annuels certifiés des exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007.
- **Pour Holosfint Corp** : Les comptes annuels des exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007.
- **Pour Holosfind Srl** : Les comptes annuels des exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007.
- **Pour Holosfind Ltd** : Les comptes annuels des exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007.
- **Pour ADISEM** : Les comptes annuels des exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007
- **Pour AGORAD** : Les comptes annuels des exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007. Ces comptes n'ont pas fait formellement l'objet d'un rapport de certification dans la mesure où la société est constituée sous forme de SARL
- **Pour DAOODA** : Les comptes annuels certifiés des exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007.

3. METHODES COMPTABLES RETENUES

3.1 Méthode de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Référence.com exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007.

3.2 Méthode de conversion

Les comptes des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros selon la méthode du cours historique :

- Les actifs et les passifs, monétaires et non monétaires, sont convertis au taux clôture à l'exception des capitaux propres et des titres de participation qui ont été retenus au cours historique ; il a été dérogé au principe de conversion au cours historique des éléments non monétaires compte tenu du caractère peu significatif de ces éléments.
- Le compte de résultat est converti au taux moyen de l'exercice ;
- Les écarts de conversion liés à l'application de ces différents taux, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont inscrits au compte de résultat.

3.3 Ecarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation ont été déterminés par différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de la société acquéreuse dans l'évaluation des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ils sont affectés en « Ecart d'acquisition » et amortis linéairement sur une durée de 10 ans.

4. PRINCIPALES HYPOTHESES D'ETABLISSEMENT DES DONNEES PROFORMA

4.1 Référentiel comptable utilisé

Etant actuellement inscrite à la cote du Marché Libre qui est un marché non réglementé, Référence.com a opté pour une présentation des comptes consolidés selon les principes comptables généralement admis en France et conformément au règlement CRC 99-02.

Ainsi, le périmètre de consolidation est le suivant :

Nom de la société	% intérêt	% contrôle	Pays d'activité	Secteurs D'activité
Référence.com				Agence de Search Marketing
DAOODA	100%	100%	France	Négoce d'espaces publicitaires sur INTERNET
AGORAD	100%	100%	France	Conseil et intermédiation en publicité sur INTERNET
Holosfind Corp	100%	100%	Etats-Unis	
Holosfind SRL	100%	100%	Roumanie	
ADISEM	100%	100%	Etats-Unis	
Holosfind. Ltd	100%	100%	Royaume-Uni	

4.2 Hypothèses retenues pour la consolidation des sociétés Agorad et Daooda

- L'acquisition des sociétés Agorad et Daooda est réputée être intervenue à la date du 1^{er} janvier 2006.
- Le financement de l'acquisition est réputé être assuré par une augmentation de capital pour le paiement de l'acompte, frais d'acquisition inclus (pour un montant de 1 775 527 euros) et par un crédit consenti par le vendeur pour les soldes du prix d'acquisition (2 871 802 euros) et les compléments de prix (3 418 554 euros).

Au 31 décembre 2007, il a été retenu un crédit-vendeur pour le solde du prix d'acquisition (2 871 802 euros) ainsi que pour la totalité du complément de prix (3 418 554 euros).

La convention d'acquisition prévoit le paiement du solde du prix d'acquisition (2 871 802 euros) le 7^{ème} mois et la moitié du complément de prix (1 709 278 euros) le 19^{ème} mois.

- L'ensemble des charges et des produits concernant les exercices 2006 et 2007 a été intégré dans le résultat consolidé.
- N'ont été prises en compte dans la consolidation proforma que les données chiffrées des états financiers des sociétés Agorad et Daooda, à l'exclusion de toutes autres informations, notamment les informations relatives aux annexes.
- Les écarts d'acquisitions ont été calculés par différence entre le prix d'acquisition et les capitaux propres sociaux retraités au 31 décembre 2005 (y compris le résultat de l'exercice). En outre, pour la société Daooda, l'impôt différé actif au titre des déficits fiscaux reportables n'a pas été activé compte tenu des résultats prévisionnels attendus pour les trois exercices suivants.

La durée d'amortissement retenue pour les écarts d'acquisition est de dix ans.

- Les autres principes et règles de consolidation retenues pour la consolidation proforma sont homogènes avec ceux retenus pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Référence.com.

4.3 Hypothèses retenues pour la consolidation de la société ADISEM

- L'acquisition de la société Adisem par la société Holosfind Inc est réputée être intervenue en mars 2006, date de sa création.
- Le financement de l'acquisition est réputé être assuré par une augmentation de capital de la société Référence.com pour le paiement de l'acompte en mai 2006 pour un montant de 200 000 \$ et pour le paiement du solde en novembre 2006 pour un montant de 200 100 \$. Ces modalités de financement sont conformes à la convention d'acquisition des titres Adisem signée en mai 2007.
- N'ont été prises en compte dans la consolidation proforma que les données chiffrées des états financiers de la société Adisem, à l'exclusion de toutes autres informations, notamment les informations relatives aux annexes.
- L'écart d'acquisition a été calculé par différence entre le prix d'acquisition de 400 100 \$ et le montant du capital social au 31 décembre 2006, soit 301 000 \$.

La durée d'amortissement retenue est de dix ans.

- Les autres principes et règles de consolidation retenues pour la consolidation proforma sont homogènes avec ceux retenus pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Référence.com.

4.4 Synthèse du financement des acquisitions des sociétés

	AGORAD	DAOODA	ADISEM	Total
Prix d'acquisition (avant économie IS sur les frais)	6 444 488	1 621 396	336 940	8 402 824
Financement				
Augmentation de capital	27 170	8 340	6 739	42 249
Prime d'émission	1 331 338	408 679	330 201	2 070 218
Dettes sur immobilisations (crédit vendeur)	5 085 980	1 204 377		6 290 357
Total	6 444 488	1 621 396	336 940	8 402 824

5. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES POUR L'ETABLISSEMENT DES DONNEES FINANCIERES PROFORMA

Les retraitements effectués sont de deux natures :

A. 1^{er} type de retraitements

Ils concernent les retraitements relatifs au fait que les données financières proforma concernent des données consolidées alors que les comptes à partir desquels elles sont établies sont des comptes sociaux.

Les principaux retraitements effectués sont les suivants :

- Elimination des opérations réciproques
- Impôts différés

Des impôts différés sont pris en compte uniquement pour les sociétés françaises du groupe. Ils sont calculés, selon la méthode du report variable sur l'ensemble des décalages temporaires et des déficits reportables, en tenant compte du dernier taux de l'impôt connu à la date de clôture.

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés dans la mesure où elles n'ont pas connu deux exercices consécutifs déficitaires sur le plan fiscal. Dans le cas contraire, les activations sont limitées à leurs résultats prévisionnels des trois exercices à venir.

- Indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière ont été comptabilisés dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode actuarielle rétrospective, en tenant compte des hypothèses d'augmentation des salaires d'âge de départ à la retraite, de mortalité, de rotation ainsi que de taux d'actualisation.

- Retraitements des amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires ont été annulés dans les comptes consolidés.

- Annulation des écarts de conversion

Les écarts de conversion actif et passif, ainsi que les provisions pour perte de charge ont été annulés dans les comptes consolidés.

En revanche, les frais de R&D demeurent traités en immobilisations incorporelles amortissables.

B. 2ème type de retraitement

Il s'agit des retraitements directement liés à l'acquisition, à savoir :

1 - Prise en compte du financement de l'acquisition

Le financement des acquisitions des sociétés est réputé être assuré par une augmentation de capital pour le paiement des acomptes et par crédit vendeur pour le solde du prix et les compléments de prix.

- Impacts sur le bilan

- Augmentation des capitaux propres de	:	2.112 K€
- Augmentation de la dette sur immobilisations de	:	6.290 K€

- Impact sur le compte de résultat

Aucun impact sur le résultat.

2 – Traitement de l'écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition dégagés dont l'objet d'un amortissement sur dix ans. Ainsi, les résultats consolidés proforma 2006 et 2007 sont impactés de la charge annuelle d'amortissement des écarts d'acquisition.

6. DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES PROFORMA

6.1. Données financières pro forma au 31 décembre 2006

BILAN ACTIF
2006

	REFERENCE MENT publié 31/12/2006	Holosfind Srl publié 31/12/2006	Holosfind Corp publié 31/12/2006	ADISEM publié 31/12/2006	AGORAD publié 31/12/2006	DAOODA publié 31/12/2006	Retraitements de consolidation protiforma	Consolidé protiforma 31/12/2006
Etant d'acquisition								
Im mobilisations incorporelles	1 170 983	6 151			3 388	23 834		7 226 519
Im mobilisations corporelles	18 121	4 668	1 708	2 062	26 674	4 803		1 304 306
Im mobilisations financières	11 270	3 705		379	3 701	15 115	-880	68 036
TOTAL (I)	1 200 354	14 474	1 798	0	3 371	33 633	43 842	8 522 165
Stocks et en cours	0	62	55 457	31 391	3 966	3 163 038	911 725	6 195 910
Créditances	2 727 804	221 090	12 414	552	66 398	1 633 701	67 047	62
Disponibilités et divers	5 827					127 903	25 189	-308 304
Compte de régularisation	12 461							1416 575
TOTAL (II)	2 746 082	233 565	56 009	31 391	69 264	4 924 722	903 961	131 603
TOTAL GENERAL (I+II)	3 946 436	248 039	57 807	31 391	72 835	4 958 415	947 803	-1 220 845
TOTAL GENERAL (I+II)	3 946 436	248 039	57 807	31 391	72 835	4 958 415	947 803	7 744 149
								16 256 314

BILAN PASSIF
2006

	REFERENCE MENT publié 31/12/2006	Holosfind Srl publié 31/12/2006	Holosfind Corp publié 31/12/2006	Holo stind Ltd publié 31/12/2006	ADISEM publié 31/12/2006	AGORAD publié 31/12/2006	DAOODA publié 31/12/2006	Retraitements de consolidation protiforma	Consolidé protiforma 31/12/2006
Capitaux propres avant résultat									
Résultat de l'exercice	330 306	54	-23 066	2 371	253 485	21 300	60 888	1 775 930	2 421 248
Résultat de l'exercice	204 069	14 429	29 079	-17 428	-186 476	-12 830	-220 205	-624 010	-813 372
TOTAL (I)	534 375	14 483	6 013	-15 057	67 009	8 470	-159 337	1 151 920	1 607 876
dont part groupe dont minoritaire									
Provisions pour risques et charges	36 855						4 133	-2 965	38 023
TOTAL (II)	36 855	0	0	0	0	4 133	-2 965	38 023	
Dettes financières	438 716	9 563	23 214	27 773	64 918	45 805	-425 949	184 040	
DETTEES Fournisseurs et compte	1 101 255	219 544	28 580	5 626	3 340 398	625 423	-829 502	4 491 325	
Dettes diverses	1 402 836	4 448		18 675	807 320	429 048	-180 073	2 482 254	
Dettes sur immobilisations							6 290 357	6 290 357	
Produits constates d'avance	432 399					737 309	2731		1 172 439
TOTAL (III)	3 375 206	233 555	51 794	46 448	5 626	4 949 945	1 103 007	4 854 834	14 620 415
TOTAL GENERAL (I à III)	3 946 436	248 039	57 807	31 391	72 835	4 958 415	947 803	6 003 788	16 266 314

COMPTE DE RESULTAT
2006

REFÉRENCEMENT	Holosfind Srl	Holosfind Corp	Holosfind Ltd	ADISEM	AGORAD	DAOCDA	publié 31/12/2006	publié 31/12/2006	publié 31/12/2006	Retraitements	Consolidé
publié 31/12/2006	publié 31/12/2006	publié 31/12/2006	publié 31/12/2006	publié 31/12/2006	publié 31/12/2006	publié 31/12/2006	de consolidation	pro forma	pro forma	pro forma	pro forma
Chiffre d'affaires											
Production immobilisée	4 769 885	370 410	91 844	3 232	32 648	8 600 319	1 795 169	-	1 317 773	-	14 345 734
Autres produits	614 506	210 006									614 506
Produits d'exploitation	5 394 397	370 410	91 844	3 232	32 648	8 601 039	1 842 345	-	1 317 773	-	257 902
Total Charges d'exploitation	5 147 950	347 548	63 692	20 505	203 513	8 611 906	2 102 482	-	1 273 499	-	15 224 097
RESULTAT D'EXPLOITATION	446 447	22 862	28 152	-	17 273	-	170 864	-	260 137	-	44 274
RESULTAT FINANCIER	-	51 851	498	927	-	155	-				-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	394 596	23 360	29 079	-	17 428	-	186 476	-	9 465	-	31 976
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	12 716									53 209
Impôts sur les bénéfices							-	1 399	36 248	-	-
Résultat net avant amortissement des écartis d'acquisition	177 811	8 931	29 079	-	17 428	-	186 476	-	1 946	-	4 981
Amortissement des écarts d'acquisition	204 069	14 429							1 575	-	17 152
RESULTAT NET CONSOLIDÉ	204 069	14 429	29 079	-	17 428	-	186 476	-	12 830	-	214 237
<i>dont part du groupe</i>									220 206	-	23 975
<i>dont part hors groupe</i>										-	12 083

6.2 Données financières pro forma au 31 décembre 2007

BILAN ACTIF 2007

	REFERENCIEMENT publié 31/12/2007	Holosfind Srl publié 31/12/2007	Holosfind Corp publié 31/12/2007	Holosfind Ltd publié 31/12/2007	ADISEM publié 31/12/2007	AGORAD publié 31/12/2007	DAOODA publié 31/12/2007	Retraitements de consolidation pro forma publié 31/12/2007	Consolidé pro forma 31/12/2007
Écart d'acquisition	1 843 113	9 387				2 016		6 422 839	6 422 839
Immobilisations incorporelles	15 572	11 799			2 862	20 377	6 337		1 854 516
Immobilisations corporelles	8 079 296	9 493	336 940		340	8 747	8 720	-8 403 710	56 947
Immobilisations financières									39 826
TOTAL (I)	9 937 981	30 679	336 940	0	3 202	31 140	15 057	-1 980 871	8 374 128
Stocks et en cours	0					0			0
Créances	4 605 750	689 769	218 925	37 903	3 940	3 237 743	994 231	-1 744 505	8 043 756
Disponibilités et divers	894 934	28 894	5 503		2 570	2 839 661	190 544	2 250	3 964 361
Compte de régularisation	30 070					12 573	36 444	-3	79 084
TOTAL (II)	5 530 754	718 663	224 434	37 903	6 510	6 089 977	1 221 219	-1 742 258	12 087 201
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	15 468 735	749 342	561 374	37 903	9 712	6 121 117	1 236 276	-3 723 129	20 461 329

BILAN PASSIF 2007

	REFERENCIEMENT publié 31/12/2007	Holosfind Srl publié 31/12/2007	Holosfind Corp publié 31/12/2007	Holosfind Ltd publié 31/12/2007	ADISEM publié 31/12/2007	AGORAD publié 31/12/2007	DAOODA publié 31/12/2007	Retraitements de consolidation pro forma publié 31/12/2007	Consolidé pro forma 31/12/2007
Capitaux propres avant résultat	5 096 523	14 495	6 013	2 514	67 555	28 645	-159 337	-982 085	4 074 363
Résultat de l'exercice	11 426 3	18 842	90 730	-202	-57 883	513 391	-27 047	-670 537	-18 443
TOTAL (I)	5 210 786	33 337	96 743	2 313	9 712	542 036	-186 384	-670 537	4 055 921
<i>dont part groupe dont minoritaires</i>									
Provisions pour risques et charges	30 003	0	0	0	0	0			
TOTAL (II)	30 003	0	0	0	0	0	0	-3	30 000
Dettes financières	217 367	12 469	410 893	30 919	1 230	1 140	-454 280		219 797
DETTES Fournisseurs et comptes rattachés	1 414 995	691 873	53 739		3 444 976	1 073 565	-1 609 638		5 069 510
Dettes diverses	1 672 411	11 663		4 672	1 233 781	334 350		-6 587	3 250 290
DETTES sur immobilisations	6 290 356								6 290 356
Produits constatés à l'avance	632 817					899 034	13605		1 545 456
TOTAL (III)	10 227 946	716 005	464 631	35 590	0	5 579 081	1 422 660	-2 070 505	16 375 409
TOTAL GÉNÉRAL (I à III)	15 468 735	749 342	561 374	37 903	9 712	6 121 117	1 236 276	-3 723 129	20 461 329

COMPTE DE RESULTAT
2007

REFERENCIEMENT publié 31/12/2007	Holosfind Srl publié 31/12/2007	Holosfind Corp publié 31/12/2007	Holosfind Ltd publié 31/12/2007	ADISEM publié 31/12/2007	AGORAD publié 31/12/2007	DAOODA publié 31/12/2007	Retraitements de consolidation prioritaire publié 31/12/2007	Consolidé proforma 31/12/2007
Chiffre d'affaires	5 496 791	740 122	192 567	123 327	11 076 318	2 433 037	-	17 911 915
Production immobilisée	1 128 574							1 128 574
Autres produits	320 547							382 349
Produits d'exploitation	6 945 912	740 122	192 567	123 327	11 081 689	2 489 468	-	19 422 838
Total Charges d'exploitation								-
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 768 008	731 418	164 941	186 021	10 326 057	2 501 682	-	2 208 672
RESULTAT FINANCIER	177 904	8 704	27 626	-	62 694	755 632	12 214	58 425
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 21 085	14 598	63 107	- 202	4 737	20 914	9 414	117 091
RESULTAT EXCEPTIONNEL	156 819	23 302	90 733	- 202	- 57 957	776 546	- 2 800	58 666
Impôts sur les bénéfices	- 31 203	-	3		74	- 1 175	- 20 496	2 537
Ré sultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	11 354	4 460				261 980	3 750	-
Amortissement des écarts d'acquisition	114 262	18 842	90 730	- 202	- 57 883	513 391	- 27 046	188 271
RESULTAT NET CONSOLIDÉ	114 262	18 842	90 730	- 202	- 57 883	513 391	- 27 046	132 142
<i>dont part groupe</i>								-
<i>dont part hors groupe</i>								802 680
								802 680
								18 443
								670 538
								-

7. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

7.1 Ecarts d'acquisition

	AGORAD	DAOODA	ADISEM	Total
Prix d'acquisition (net des frais)	3 811 955	813 291	336 940	4 962 186
Complément de prix	2 615 636	802 918		3 418 554
Total	6 427 591	1 616 209	336 940	8 380 740
Situation nette retraitée au 31/12/2005	38 481	61 966	253 484	353 931
Ecart d'acquisition	6 389 911	1 554 243	83 456	8 026 809
Amortissement 31/12/2006	638 911	155 424	6 955	801 290
Amortissement 31/12/2007	638 911	155 424	8 346	802 681
Ecart d'acquisition (valeur nette au 31 décembre 2007)	5 111 288	1 243 395	68 155	6 422 838
% de détention	100%	100%	100%	
Date effective d'acquisition	23/11/2007	23/11/2007	01/05/2007	

7.2 Comptes clients

	31 12 2007	31 12 2006
Créances clients	5 560 812	4 751 214
Clients douteux	1 248 595	924 044
Clients, Facture à établir	106 401	118 209
Provisions créances douteuses	(865 500)	(428 677)
Provisions pour incertitudes	(230 723)	
Créances clients	5 819 585	5 364 789

7.3 Autres créances

	31 12 2007	31 12 2006
Fournisseurs	77 445	165 016
Dettes fiscales et sociales	35 379	4 721
Etat, IS	248 502	
Compte de TVA	930 725	369 847
Autres Créances	185 682	56 624
Autres Créances	1 477 732	596 267

7.4 Impôt Différé Actif

	31 12 2007	31 12 2006
Référencement.com	312 918	38 248
DAOODA	382 517	196 011
AGORAD	7 687	595
HOLOSFIN Corp		
HOLOSFIN SRL		
ADISEM		
HOLOSFIN LTD		
Total	703 122	234 854

7.5 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Prime d'émission	Réserve Consolidée	Résultat	TOTAL
Situation au 31 12 2005	335 388	7 623	- 34 230		308 781
Résultat consolidé 2006				- 813 372	- 813 372
Augmentation de capital	42 249	2 070 218			2 112 467
Situation au 31 12 2006	377 637	2 077 841	- 34 230	- 813 372	1 607 876
Affectation du résultat 2006			- 813 372	813 372	
Résultat groupe 2007				- 18 443	- 18 443
Augmentation de capital	53 628	2 394 690			2 448 318
Retraitements divers			18 169		18 169
Situation au 31 12 2007	431 265	4 472 531	- 829 433	- 18 443	4 055 920

20.2.1 Rapport sur les informations financières pro forma Exercice 2007 & 2006

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les informations financières consolidées pro forma de la société REFERENCEMENT.COM relatif aux exercices 2007 et 2006, incluses au paragraphe 20.2 de son prospectus daté du 31 mars 2008.

Ces informations financières consolidées pro forma ont été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que les acquisitions des sociétés ADISEM, AGORAD et DAOODA et de leurs financements auraient pu avoir sur le bilan et le compte de résultat de la société REFERENCEMENT.COM au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, si l'opération avait pris effet au 1^{er} janvier 2006. De par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'évènement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance.

Ces informations financières consolidées pro forma ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du Règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux informations financières consolidées pro forma.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe II, point 7 du Règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement des informations financières consolidées pro forma.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces travaux, qui ne comportent pas d'examen des informations financières sous jacentes à l'établissement des informations financières consolidées pro forma, ont consisté principalement à rapprocher les informations financières sous-jacentes non retraitées de leurs documents sources, à examiner les éléments probants supportant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la Direction de la société REFERENCEMENT.COM pour collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires.

A notre avis :

- Les informations consolidées pro forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- Cette base est conforme aux méthodes comptables de l'émetteur.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt du prospectus auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels un prospectus, comprenant ce prospectus, visé par l'AMF, serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Fait à Paris, le 6 mai 2008

Le Commissaire aux comptes
FRANCE CONSULTANTS

Le Président
Stéphane Dan COHEN

20.3 Informations financières historiques consolidées

20.3.1 Comptes et annexes 2007

BILAN ACTIF (en Euros)				
	Montant brut	Amort.	Net 31/12/2007	Net 31/12/2006
Écart d'acquisition	7 734 439	91 689	7 642 750	
Immobilisations incorporelles	2 988 286	1 133 770	1 854 516	1 177 114
Immobilisations corporelles	164 531	107 584	56 947	24 477
Immobilisations financières	39 826		39 826	14 148
Actif immobilisé	10 927 082	1 333 043	9 594 039	1 215 739
Stocks et cours				62
Avances et acomptes versés	43 318		43 318	
Clients et comptes rattachés	6 915 807	1 096 223	5 819 584	2 206 837
Autres créances	1 485 627	7 894	1 477 733	244 779
Impôt différé	703 124	0	703 124	4 831
Valeurs mobilière de placement	707 720		707 720	
Disponibilités	3 256 641	0	3 256 641	15 828
Charges constatées d'avance	79 084	0	79 084	12 452
Actif circulant	13 191 321	1 104 117	12 087 204	2 484 789
Total de l'actif	24 118 403	2 437 160	21 681 243	3 700 528

BILAN PASSIF (en Euros)

	31/12/2007	31/12/2006
Capital	431 265	335 388
Prime d'émission	4 472 531	7 622
Ré serv es consolidées	210 048	-34 230
Ré sultat co nsolidé	161 990	226 697
Capitaux propres	5 275 834	535 477
Intérêts minoritaires	0	0
Capitaux propres du groupe	5 275 834	535 477
Provisions pour risques et charges	30 000	33 890
Emprunts auprès des établissements de crédit	219 614	374 620
Dettes financières diverses	182	64 096
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 069 510	833 006
Dettes fiscales et sociales	2 877 028	1 202 290
Dettes sur immobilisations	6 290 356	
Autres dettes	373 262	222 751
Produits constatés d'avance	1 545 457	432 398
Dettes	16 375 409	3 131 161
Total du passif	21 681 243	3 700 528

COMPTE DE RESULTAT (en Euros)

	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	6 663 557	4 538 315
Production immobilisée	1 128 574	614 506
Autres produits d'exploitation	306 074	78 155
Produits d'exploitation	8 098 205	5 230 976
Achats consommés de marchandises	6 477	8 539
Autres achats et charges externes	3 757 773	2 191 718
Impôts et taxes	118 920	87 425
Salaires et traitements	1 773 480	1 270 983
Charges sociales	736 440	542 022
Autres charges	50 573	197 258
Charges d'exploitation	6 443 663	4 297 945
Résultat d'exploitation avant amortissements et provisions	1 654 542	933 031
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 198 098	601 292
Reprises sur provisions	20 840	131 851
Résultat d'exploitation	477 284	463 590
Résultat financier	-94 492	-42 267
Résultat courant avant impôt	382 792	421 323
Résultat exceptionnel	-32 003	-12 716
Résultat net avant impôt	350 789	408 607
Impôts sur les bénéfices	97 110	181 910
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	253 679	226 697
Amort des écarts d'acquisition	91 689	
Résultat net consolidé	161 990	226 697
Résultat net par action	0,086	0,135
Résultat net par action dilué	0,072	0,135

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en Euros)

INTITULÉS	31/12/2007	31/12/2006
I - Opération d'exploitation		
(+ ou -) Résultat net comptable	161 989	226 697
(+) Dotations aux amortissements	573 597	302 604
(+) Dotations aux provisions pour risques & charges	19 989	30 000
(-) Reprises sur provisions financières	0	-5 736
(-) Reprises sur provisions pour risques & charges	-4 314	-21 000
(+) Plus-values sur cession d'actif	-19 329	-30 000
(-) Variation impôts différés	-284 532	-4 831
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	447 400	497 734
(+ ou -) Variation du besoin en fonds de roulement	-569 349	84 923
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	-121 949	532 657
II - Opération d'investissement		
(-) Acquisitions d'immobilisations	-1 175 309	-619 695
(+) Prix de cession des éléments d'actif immobilisé	28 000	30 000
(+ ou -) Acquisition de filiales nettes de trésorerie	812 593	
FLUX DE TRESORERIE NÉCESSITES PAR LES INVESTISSEMENTS	-334 716	-589 695
III - Opération de financement		
(+) Augmentation de capital	4 560 786	
(+) Augmentation des dettes financières (<i>hors concours bancaires</i>)	250 000	
(-) Remboursement des dettes financières (<i>hors concours bancaires</i>)	-37 237	-50 829
FLUX DE TRESORERIE VENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	4 773 549	-50 829
VARIATION DE TRESORERIE	4 316 884	-57 867
Incidence des variations de taux de change	-306	
T: Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	-354 464	-296 597
T: Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	3 962 114	-354 464

La clôture des comptes consolidés au 31 décembre 2007 est caractérisée par les données suivantes :

Total bilan	:	21 681 243 euros
Total des produits	:	8 270 997 euros
Résultat de l'exercice	:	161 990 euros

La période recouvre une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007.

Les notes ou tableaux qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été établis par le conseil d'administration.

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

La société Référencement.com est une agence de search marketing spécialisée dans le conseil stratégique et opérationnel en matière de marketing on line, le référencement sur mesure des sites Internet sur les moteurs de recherche, le conseil média et l'édition de logiciel de search marketing on-demand.

2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En mars 2007, à l'issue d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés, Référencement.com a demandé son inscription à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris.

En mai 2007, le groupe a acquis 100 % du capital de la société Adisem. Cette société située aux Etats-unis a développé et commercialisé un système performant de gestionnaire de campagnes publicitaires sur Internet. Cette acquisition a permis au groupe de compléter et de poursuivre ses développements sur une offre logiciel global de search marketing advertising destinée aux entreprises.

En octobre 2007, Référencement.com a procédé à l'émission d'actions à bons de souscription d'actions, souscrites par des investisseurs qualifiés.

En novembre 2007, Référencement.com a acquis 100 % du capital des sociétés Agorad et Daooda pour respectivement 6 444 487 euros et 1 621 396 euros, ajustements et compléments de prix inclus. Le versement des compléments de prix est conditionné à la réalisation d'un business plan à trois ans.

La société Agorad exerce une activité d'agence spécialisée dans le marketing interactif. Elle accompagne de grandes marques du e-commerce et de la finance dans leur stratégie de communication et de recrutement sur l'ensemble des canaux interactifs.

La société Daooda est l'un des premiers réseaux publicitaires indépendants d'Europe. Son inventaire donne accès à une couverture mondiale et à plus d'une centaine de millions de visiteurs uniques. Précurseur de solutions marketing et publicitaires innovantes, Daooda permet à ses clients d'allier puissance et affinités pour leurs campagnes de visibilité, de génération de trafic qualifié et de recrutement à la performance sur Internet.

3. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

3.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

3.2 Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Référencement.com exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007.

Les sociétés acquises au cours de l'exercice sont consolidées à compter de leur prise de contrôle.

3.3 Conversion des états financiers

Les comptes des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros selon la méthode du cours historique :

- Les actifs et les passifs, monétaires et non monétaires, sont convertis au taux de clôture à l'exception des capitaux propres et des titres de participation qui ont été retenus au cours historique ; il a été dérogé au principe de conversion au cours historique des éléments non monétaires compte tenu du caractère peu significatif de ces éléments.
- Le compte de résultat est converti au taux moyen de l'exercice ;
- Les écarts de conversion liés à l'application de ces différents taux, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont inscrits au compte de résultat.

Les taux retenus entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007 sont les suivants :

1 euro =	Au 1 ^{er} janvier 2007	Taux moyen de la période	31 décembre 2007
Dollar US	1,32027\$	1,396185\$	1,4721\$
Livre Sterling	0,67432 £	0,703835 £	0,73335 £
Ron	3,41142 RON	3,6102 RON	3,5108 RON

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2007

Au 31 décembre 2007, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de Consolidation	% Intérêt	% contrôle	Pays d'activité
Référencement.com	Société-mère			
Daooda	Intégration globale	100%	100%	France
Agorad	Intégration globale	100%	100%	France
Holosfind Inc	Intégration globale	100%	100%	Etats-Unis
Holosfind Srl	Intégration globale	100%	100%	Roumanie
Adisem	Intégration globale	100%	100%	Etats-Unis
Holosfind Ltd	Intégration globale	100%	100%	Angleterre

4.2 Variation du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2007, des variations de périmètre de consolidation sont intervenues :

En euro	Adisem	Agorad	Daooda
Date d'acquisition des titres Pourcentage acquis	22/05/2007 100% Intégration globale	23/11/2007 100%	23/11/2007 100%
Méthode de consolidation retenue		Intégration globale	Intégration globale
Prix d'acquisition des titres (1) Complément de prix	296 553 €	3 778 161 € 2 615 636 €	802 918 € 802 918 €
Ecart d'acquisition	253 800 €	6 063 950 €	1 416 689 €

(1) hors frais d'acquisition

Les prix d'acquisition des titres pourraient faire l'objet en 2008 d'un ajustement de prix spécifique en fonctions des marges et résultats 2007 des sociétés qui doivent faire l'objet d'un arrêté contradictoire entre les parties.

Le versement des compléments de prix est conditionné à la réalisation d'objectifs de résultat d'exploitation des deux sociétés Agorad et Daooda pour les années 2008 et 2009.

Ces compléments de prix peuvent être majorés d'un montant maximum de 592 000 € :

- Si les résultats d'exploitation réalisés par les deux sociétés en 2008 et 2009 dépassent les objectifs
- Et si les managers exercent toujours leurs fonctions au sein des sociétés au 31 décembre 2010.
- Ce montant n'a pas été comptabilisé mais est mentionné dans la note 6-29 Engagements hors bilan.

Un complément de prix supplémentaire sera attribué sous forme de BSA et dont l'exercice sera basé sur les résultats prévisionnels de 2010 et sur la présence des deux managers des sociétés.

5. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

5.1 Ecart d'acquisition

Les écarts de première consolidation ont été déterminés par différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de la société acquéreuse dans l'évaluation des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ils sont affectés en « Ecart d'acquisition » et amortis linéairement sur une durée de 10 ans.

5.2 Immobilisations incorporelles

- Les coûts de développement engagés pour la création et l'amélioration des logiciels créés par la société sont inscrits en immobilisations incorporelles dès lors que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement comprennent :

- les salaires, appointements et autres coûts annexes du personnel affectés au développement ;
- les dépenses d'études et de développement sous-traitées à des entreprises extérieures ;

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans débutant à compter de la date de mise en service des outils développés qui est fixée au milieu de l'exercice d'inscription ;

- Les logiciels acquis par la société sont amortis en linéaire sur des périodes allant de 1 à 3 ans.

- Le dépôt de la marque Référencement.com est inscrit au bilan pour son coût d'acquisition et n'est pas amorti.
- Les actifs immobilisés incorporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- | | | |
|--------------------------------|---|---------------|
| • Agencements et installations | : | 5 ans |
| • Matériel industriel | : | 5 ans |
| • Matériel de bureau | : | 3 ans à 5 ans |
| • Mobilier de bureau | : | 5 ans |

Les investissements financés par contrat de longue durée ne sont pas immobilisés et sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers dans le poste « autres achats et charges externes ». En effet, il s'agit essentiellement de matériels dont la durée d'utilisation est sensiblement égale à la durée de location.

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

5.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent des prêts au personnel et des dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur historique.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.5 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour des créances identifiées comme présentant soit un risque d'irréécouvrabilité totale ou partielle, soit une incertitude ou une absence d'information positive d'assurance de recouvrement.

Les créances qualifiées de douteuses sont celles pour lesquelles un dossier a été transmis à un cabinet de recouvrement.

Sauf cas particulier, les créances identifiées font l'objet d'une provision pour dépréciation :

- de 100 % si elles sont âgées de plus de 24 mois à la date de clôture,
- de 70 % si elles sont âgées de 12 à 24 mois à la date de clôture,
- de 35 % si elles sont âgées de moins de 12 mois à la date de clôture.

En outre, les créances concernant des clients en redressement ou en liquidation judiciaire font l'objet d'une provision pour dépréciation intégrale.

5 6 Impôts différés

Des impôts différés sont pris en compte uniquement pour les sociétés françaises du groupe.

Ils sont calculés, selon la méthode du report variable sur l'ensemble des décalages temporaires et des déficits reportables, en tenant compte du dernier taux de l'impôt connu à la date de clôture.

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés dans la mesure où elles n'ont pas connu deux exercices consécutifs déficitaires sur le plan fiscal. Dans le cas contraire, les activations sont limitées à leurs résultats prévisionnels des trois exercices à venir.

5.7 Valeurs mobilières placement

Les valeurs mobilières de placement constituées de SICAV sont évaluées à valeur liquidative à la date de clôture.

5.8 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Activité Search Marketing

- Le chiffre d'affaires comprend :
 - d'une part, des prestations de référencement conclues pour une durée initiale d'un an et renouvelables par tacite reconduction ;
 - d'autre part, des prestations de liens promotionnels dites de P.P.C. (Pay Per Click) qui comprennent une phase de mise en place de la base de données du client en vue de sa publication et une phase de suivi du positionnement de la base de données pendant la durée de la campagne.
 - enfin des prestations ponctuelles d'expertise ou de consulting réalisées sous forme de journées hommes.
- Les prestations de référencement se décomposent en trois phases :
 - une phase préalable d'audit nécessaire à la mise en évidence des besoins du client en matière de référencement ;
 - une phase d'inscription pendant laquelle est mise en œuvre la prestation ;
 - une phase de suivi pendant laquelle la société vérifie et valide la pertinence du référencement initial.

Les prestations sont facturées à la signature du contrat sur la base d'un budget défini en accord avec le client.

Le chiffre d'affaires est constaté en comptabilité de la façon suivante :

- la phase d'audit et d'inscription, estimée à 80 % de la facturation, fait l'objet d'un étalement sur deux mois, durée qui correspond à la durée théorique de la prestation.
 - la phase de suivi, estimée à 20 % de la facturation, fait l'objet d'un étalement sur dix mois qui correspond à la durée restante du contrat.
- Les prestations de P.P.C se décomposent en deux phases :
 - une phase de préparation de la base de données du client en vue de sa publication ;
 - une phase pendant laquelle la société reverse aux différents prestataires (Google, MSN,...) le nombre de clicks consommés.

Les prestations sont facturées à la signature du contrat sur la base d'un budget défini en accord avec le client.

Les frais de préparation de la base de données sont appréhendés en chiffre d'affaires dès leur date de facturation.

A la clôture de l'exercice, la société appréhende la marge sur les clicks non consommés (sur la base d'un pourcentage moyen) et ajuste le chiffre d'affaires du montant maximum qui sera versé aux différents prestataires.

- Les prestations de consulting sont facturées d'avance et ajustées en fin d'exercice, en fonction des journées exécutées à la clôture de l'exercice.

Activité régie publicitaire sur site Internet

Le chiffre d'affaires comprend la vente d'espaces publicitaires sur des supports internet.

Plusieurs modes de facturation sont appliqués :

- La facturation à l'affichage (CPM : coût par mille)
- La facturation au nombre de clicks (CPC : coût par clicks)
- La facturation au nombre d'actions effectuées sur le site Internet (CPA : coût par actions).

Le chiffre d'affaires est constaté au fur à mesure des affichages, des clicks et des actions intervenus sur le site Internet

Activité agence publicité sur site internet

Le chiffre d'affaires comprend des prestations de conseils, du courtage en publicité, de l'intermédiation pour des annonceurs sur des supports Internet. Il est comptabilisé, pour la totalité du budget des annonceurs, au fur et à mesure des livraisons des espaces publicitaires.

5.9 Provision pour risques et charges

Une provision pour risques est constituée en cas de litige avec les tiers sur la base d'une analyse au cas par cas.

5.10 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-référence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

5.11 Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net consolidé part du groupe par le nombre moyen d'actions de la société sur l'exercice.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2007 majoré des actions qui seraient émises si les bons de souscription d'actions étaient transformés en actions.

5.12 Indemnités de fin de carrière et droit individuel à formation

- Indemnités de fin de carrière

Les engagements des entités françaises du groupe sont déterminés selon la méthode actuarielle rétrospective, en tenant compte des hypothèses d'augmentation des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, de rotation ainsi que de taux d'actualisation.

- Droit individuel à formation

La loi sur le Droit Individuel à Formation (DIF) entrée en vigueur en mai 2004, permet aux salariés des entités françaises ayant travaillé 24 mois consécutifs dont 12 mois dans la société de bénéficier de 14 heures pour l'année 2004 et de 20 heures pour les années suivantes.

5.13 Instruments financiers

La société n'a recours à aucun instrument financier (couverture de change ou couverture de taux).

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1 Ecarts d'acquisition

	AGORAD	DAOODA	ADISEM	Total
Prix d'acquisition (net des frais)	3 811 955	813 291	296 553	4 921 799
Complément de prix	2 615 636	802 918		3 418 554
Total	6 427 591	1 616 209	296 553	8 340 353
Situation nette retraitée à la prise de contrôle	363 642	199 520	42 752	605 914
Ecart d'acquisition	6 063 950	1 416 689	253 800	7 734 439
Amortissement 31/12/2007	62 324	14 560	14 805	91 689
Ecart d'acquisition (valeur nette au 31 décembre 2007)	6 001 626	1 402 129	238 995	7 642 750
% de détention	100%	100%	100%	
Date effective d'acquisition	23/11/2007	23/11/2007	01/05/2007	

6.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement les logiciels créés par la société : Holosfind-Adisem, Hitfizz et Submit.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a développé le logiciel Holosfind-Adisem un logiciel de search marketing advertising destiné à être commercialisé, via différentes formules d'abonnement, à des entreprises pour simplifier et optimiser la gestion de leurs campagnes Google Adwords.

Ces développements ont été assurés par les services internes de recherche de la société Référencement.com et ses filiales Holosfind Inc, Holosfind Srl et Adisem.

Les frais de développement portés à l'actif des comptes annuels au cours de l'exercice 2007 se sont élevés à 1 128 574 euros.

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Valeurs brutes	01/01/2007	Acquisitions	Variation de périmètre	Ecarts de change	Diminutions	31/12/2007
Logiciels	6 680	10 862	10 691		1309	26 924
Logiciels développés en interne	1 830 734	1 128 574			0	2 959 308
Marques/ Frais de dépôt	2 053	-			0	2 053
						-
Immobilisations incorporelles	1 839 467	1 139 436	10 691		1309	2 988 285
Matériel industriel	1 722	-			-	1 722
Agencements et installations	2 500	-	12 000		-	14 500
Matériel de transport	-	8 671			8 671	-
Matériel de bureau et informatique	36 337	6 088	54 725		-	97 150
Mobilier	19 915	1 448	4 604		-	25 967
Autres immobilisations corporelles	10 720	11 795	2 862	- 185		25 192
Immobilisations corporelles	71 195	28 002	74 191	- 185	8 671	164 532
TOTAL	1 910 662	1 167 438	34 882	- 185	9 980	3 152 817

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Amortissements	01 01 2007	Dotations	Variation de périmètre	Ecart de change	Diminutions	31 12 2007
Logiciels	118	2 022	8 331			10 471
Logiciels développés en interne	662 235	461 063				1 123 298
Immobilisations incorporelles	662 353	463 085	8 331			1 133 769
Matériel industriel	402	344				746
Agencements et installations	500	817	5 067			6 384
Matériel de transport	-					-
Matériel de bureau et informatique	27 610	8 364	35 267			71 241
Mobilier	13 843	2 640	2 201			18 684
Autres immob corporelles	4 364	6 658	-	491		10 531
Immobilisations corporelles	46 718	19 823	42 535	- 491		107 585
TOTAL	709 071	481 908	50 866	- 491		1 241 354

6.3 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	01 01 2007	Augmentation	Variation périmètre	Diminution	31 12 2007
Autres titres immobilisés	-	-		-	-
Prêts au personnel	-	2 143		-	2 143
Autres immobilisations financières	14 148	5 728	17 807	-	37 683
TOTAL	14 148	7 871		-	39 826

Les autres immobilisations financières concernent essentiellement des dépôts de garantie.

6.4 Crédances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit au 31 décembre 2007.

Crédances clients et comptes rattachés	31 12 2007	31 12 2006
Clients	5 548 841	1 630 558
Clients - effets à recevoir	11 970	
Clients - créances douteuses	1 248 595	815 650
Clients - factures à établir	106 401	104 559
Provision pour créances douteuses	- 865 500	- 343 988
Provision pour incertitudes sur créances clients	- 230 723	
TOTAL	5 819 584	2 206 779

6.5 Autres créances

Les autres créances ont, de manière générale, une échéance inférieure à un an (à l'exception des créances d'impôts sur les bénéfices – voir ci-dessous) et s'analysent comme suit au 31 décembre 2007 :

Autres créances	31 12 2007	31 12 2006
Fournisseurs	77 445	110 990
Personnel	6 920	
Dettes fiscales	28 459	4 721
Etat impôts sur les bénéfices (1)	248 501	
Etat TVA déductible sur prestations intracommunautaires	218 585	1 338
Etat TVA déductible livraisons à soi-même	221 200	
Etat autres TVA	490 940	89 769
Autres créances	193 576	37 962
Provision pour dépréciation des autres créances	- 7 894	
TOTAL	1 477 732	244 780

(1) Le poste Etat impôts sur les bénéfices comporte essentiellement :

- la créance de crédit d'impôt recherche enregistrée par la société Référencement.com au titre de ses dépenses de recherche-développement engagées au cours de l'année 2007, soit 194 433 euros.
Cette créance est remboursable dans l'hypothèse où la société ne pourrait l'imputer sur l'impôt sur les sociétés supporté au titre des trois années suivant celle de sa constatation.
- la créance de carry back de l'année 2007, soit 16 575 euros.
Cette créance est remboursable dans l'hypothèse où la société ne pourrait l'imputer sur l'impôt sur les sociétés, supporté au titre des cinq années suivant celle de sa constatation.

6.6 Impôts différés Actifs

Impôt différé actif par société

	31 12 2007	31 12 2006
Référencement.com	312 918	4 831
Dacoda	382 518	
Agorad	7 688	
TOTAL	703 124	4 831

Impôt différé actif par nature

	31 12 2007	31 12 2006
Impôt différés actifs sur déficits fiscaux	656 232	
Impôt différés actifs sur différences temporaires	46 892	4 831
TOTAL	703 124	4 831

6.7 Trésorerie

	31 12 2007	31 12 2006
Valeurs mobilières de placement	707 720	
Disponibilités	3 256 641	15 828
TOTAL	3 964 361	15 828

La plus value latente sur le portefeuille s'élève à 2.250 euros. Cette plus value latente été comptabilisée dans les comptes consolidés.

6.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 79 084 euros au 31 décembre 2007 et correspondent à des charges d'exploitation.

6.9 Détail des produits à recevoir

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Clients - factures à établir	106 401	104 559
Divers - produits à recevoir	14 883	
TOTAL	121 284	104 559

6.10 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total capitaux propres
Situation au 31/12/2006	335 388	7 622	-34 230	226 697	535 477
.Affectation résultat 2006			226 697	-226 697	0
.Augmentation de capital (a)	95 877	5 071 927			5 167 804
Frais d'augmentation de capital (a)		-607 018			-607 018
.Ecart divers			17 581		17 581
.Résultat 2007				161 989	161 989
Situation au 31/12/2007	431 265	4 472 531	210 048	161 989	5 275 834

(a) : détails dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Primes d'émission	Imputation frais d'augmentation du capital
Première augmentation de capital (1)	4 612		
Seconde augmentation de capital (2)	36 796	1 585 899	- 232 858
Troisième augmentation de capital (3)	54 469	3 486 026	- 374 161
Situation au 31 12 2007	95 877	5 071 927	- 607 018

Le capital de la société s'élevait à 335 388 euros au 31 décembre 2006 et était constitué de 3 572 actions d'une valeur nominale de 93,89 euros chacune.

(1) En date du 15 février 2007, les actionnaires ont procédé à une augmentation de capital à la valeur nominale de 49 actions pour un montant de 4 612,16 euros portant le capital à 340 000 euros et une diminution de la valeur nominale de ses actions qui est passée de 93,89 euros à 0,20 euros chacune. Les titres de la société de la société Référencement ont été inscrits le 27 mars 2007 sur le Marché Libre Euronext.

(2) En vertu d'une délégation accordée par les actionnaires, le conseil d'administration a procédé le 28 mars 2007 à une augmentation de capital par création de 183 979 actions de 0,20 euros de valeur nominale à libérer pour des apports en numéraire de 1 622 694,78 euros (soit 36 795,80 euros d'augmentation de capital et 1 585 898,98 euros de prime d'émission).

Les frais d'augmentation de capital ont fait l'objet d'une imputation sur la prime d'émission à hauteur de 232 858 euros.

(3) En vertu d'une délégation accordée par les actionnaires, le conseil d'administration a procédé le 16 octobre 2007 à une nouvelle augmentation de capital par création de 272 346 actions à bons de souscription d'actions de 0,20 euros de valeur nominale à libérer pour des apports en numéraire de 3 540 498 euros (soit 54 469,20 euros d'augmentation de capital et 3 486 028,80 de prime d'émission).

Les 272 346 bons de souscriptions émis donnent droit à la souscription de 90 782 actions nouvelles au prix unitaire de 15 euros, dont 0,20 euros de valeur nominale et 14,80 euros de prime d'émission.

Les frais d'augmentation de capital ont fait l'objet d'une imputation sur la prime d'émission à hauteur de 374 161 euros.

Le capital social de la société s'élève à 431 265 euros au 31 décembre 2007 et est constitué de 2 156 325 actions de 0,20 euros de valeur nominale.

6.11 Résultat par action

	31 12 2007	31 12 2006
Nombre moyen pondéré d'actions (1)	1 891 940	1 676 940
Résultat net par action	0,086	0,135
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice	2 156 325	1 676 940
Nombre d'actions susceptibles d'être émises	90 782	
Nombre d'actions retenus	2 247 107	1 676 940
Résultat net par action dilué	0,072	0,135

(1) En tenant compte en 2006 de la réduction de la valeur nominale des actions réalisée en 2007.

6.12 Provisions pour risques et charges

Provisions	01 01 2007	Dotation	Variation périphérie	Reprise	31 12 2007
Provisions pour risques					
Provision pour litiges	30 000				30 000
Perte de change					-
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	3 890		424	4 314	-
TOTAL	33 890	-	424	4 314	30 000

Détail des reprises de provisions de l'exercice

Reprises utilisées : 424 euros
 Reprises non utilisées : 3 890 euros
 Total des reprises de l'exercice : 4 314 euros

6.13 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits

	31 12 2007	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	217 367	81 000	136 367	-
Soldes créditeurs de banques	2 247	2 247	-	-
Total	219 614	83 247	136 367	-

Ce poste correspond essentiellement au 31 décembre 2007 à un emprunt contracté le 5 juillet 2007 auprès de la Fortis Banque.

6.14 Emprunts et dettes financières diverses

	31 12 2007	31 12 2006
Avances conditionnées Coface		63 820
Associés- comptes courants	183	276
TOTAL	183	64 096

Des avances conditionnées ont été accordées par la Coface pour le développement de la société au Canada et aux Etats-Unis. Elles ont été reclassées au poste « Autres dettes » au 31 décembre 2007 pour un montant de 92 137 euros.

6.15 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachées ont toutes une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit au 31 décembre 2007 :

	31 12 2007	31 12 2006
Fournisseurs	3 807 456	638 346
Fournisseurs - effets à payer	138 043	25 316
Fournisseurs - factures non parvenues	1 124 011	171 344
TOTAL	5 069 510	835 006

6.16 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit au 31 décembre 2007 :

	31 12 2007	31 12 2006
Dettes sociales	511 732	264 081
Personne et comptes rattachés	173 931	117 893
Organismes sociaux	337 801	146 188
Dettes fiscales	2 365 298	938 209
Etat, TVA collectée sur prestations intracommunautaires	218 585	1 338
Etat, TVA collectée sur livraison à soi-même	221 200	-
Etat, autres TVA	1 482 613	583 160
Etat, impôts sur les bénéfices	256 320	242 614
Autres impôts et taxes	142 978	96 602
Indemnités de départ à la retraite	43 602	14 495
TOTAL	2 877 028	1 202 290

6.17 Dettes sur immobilisations

Il s'agit de la dette concernant les titres de participations Agorad et Daooda, détaillée dans le tableau suivant :

	Au 31 décembre 2007		Total
	Dette à moins d'un an	Dette à plus d'un an et moins de 5 ans	
Prix d'acquisition (solde)	2 871 802		2 871 802
Compléments de prix		3 418 554	3 418 554
Total dettes sur immobilisations	2 871 802	3 418 554	6 290 356

6.18 Autres dettes

	31 12 2007	31 12 2006
Autres dettes		
Avances conditionnées Coface (1)	92 137	
Créditeurs divers (2)	197 006	197 991
Clients créditeurs	83 088	14 540
Autres dettes diverses	1 031	10 220
TOTAL	373 262	222 751

(1) Cf. note 6-13 Emprunts et dettes financières diverses

(2) Il s'agit d'encaissements de clients au cours des mois d'avril 2006 à décembre 2007 à reverser à un prestataire avec qui la société Référencement.com a conclu un contrat de partenariat.

Les avances conditionnées sont, pour l'essentiel, des dettes dont l'échéance est supérieure à un an.

6.19 Produits constatés d'avance

Les produits charges constatées d'avance s'élèvent à 1 545 457 euros au 31 décembre 2007 et correspondent à des produits d'exploitation.

6.20 Détail des charges à payer

	2007	2006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 124 011	1 713 344
Fournisseurs - factures à recevoir	1 124 011	1 713 344
Emprunts et dettes sur Ets de crédit	2 247	4 490
Argos bancaires	2 247	4 490
Dettes fiscales et sociales	360 857	181 495
Provision pour congés payés	150 441	59 548
Charges sociales sur provision congés payés	67 438	25 500
Etat - Dettes à payer	142 978	96 447
Autres dettes	-	10 674
Clients - Avoirs à établir		10 674
TOTAL CHARGES A PAYER	1 487 115	3 680 003

6.21 Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

- par nature de revenus :

	31 12 2007	31 12 2006
Prestations de référencement (1)	3 463 931	3 080 707
Prestations de Pay Per Clicks	1 478 072	1 390 068
Prestations d'agence publicitaire Agorad	1 482 793	
Prestations de régie publicitaire Daonda	134 485	
Prestations de vente logiciel	40 669	5198
Prestations diverses	61 604	62341
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	6 663 557	4 538 315

(1) dont prestations de consulting pour 133 K€ (103 K€ en 2006).

- par secteur géographique :

	31 12 2007	31 12 2006
France	5 991 314	4 177 769
Export	672 248	360 546
TOTAL CA	6 663 557	4 538 315

6.22 Reprises sur provisions et transferts de charges

	31 12 2007	31 12 2006
Reprise provisions pour risques et charges	3 929	21 000
Reprise provisions pour dépréciation de créances	16 911	110 851
TOTAL	20 840	131 851

6.23 Autres produits d'exploitation

	31 12 2007	31 12 2006
Crédit d'impôt recherche	194 433	-
Produits divers de gestion courante (essentiellement régularisations diverses sur actifs et passifs)	87 284	71 228
Transfert de charges d'exploitation (essentiellement indemnités suite à sinistres)	24 357	6 927
TOTAL	306 074	78 155

Le crédit d'impôt recherche relatif à l'exercice 2007 a été inscrit en produit d'exploitation compte tenu de la part importante des dépenses de recherche et de développement consenties par la société.

6.24 Résultat financier

	31 12 2007	31 12 2006
Produits financiers	123 495	23 706
Revenus des valeurs mobilières de placement	5 901	
Autres produits financiers	6 406	3
Gains de change	111 188	17 967
Reprise de provision pour perte de change	-	5 736
Charges financières	217 986	65 973
Intérêts sur emprunts financiers à moyen long terme	4 709	1 281
Intérêts bancaires	17 994	52 177
Autres charges financières	951	2 358
Pertes de change	194 332	10 157
Dotation aux provisions pour perte de change		
RESULTAT FINANCIER	- 94 492	- 42 267

6.25 Résultat exceptionnel

	31 12 2007	31 12 2006
Régularisations diverses sur actifs et passifs	73	136
Produits de cession d'éléments actifs cédés	28 000	30 000
Reprises sur provisions pour risques et charges exceptionnels	385	
Amenées et pénalités de retard	- 49 170	- 42 832
Valeurs nettes comptables des actifs cédés	- 8 671	-
Régularisations diverses sur actifs et passifs	- 2 620	
Dotations aux amortissements dérogatoires	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 32 003	- 12 716

6.26 Preuve d'impôt

31/12/2007

Impôt sur les résultats exigible	381 642
Impôts différés	-284 532
Charge totale d'impôt	97 110
Bénéfice consolidé avant IS	259 100
Différence permanentes	- 35 665
Déficits non activés	76 664
Bénéfice imposable au taux normal	300 099
Impôt théorique	100 033
Impact des différences de taux des sociétés étrangères	-3 308
Impôts forfaitaires	385
Charge d'impôt effective	97 110

6.27 Membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent à 197 125 euros.

6.28 Répartition de l'effectif par catégories

	31 12 2007	31 12 2006
Cadres	49	45
Employés	40	25
EFFECTIF TOTAL AU 31 DECEMBRE	89	70

6.29 Droit Individuel de Formation

L'engagement au titre du Droit Individuel de Formation s'élève à 1 556 heures au 31 décembre 2007 et se décompose comme suit :

Sociétés	Engagement en nombre d'heures au 31/12/07
Référencement.com	1 084
Agorad	369
Dapoda	103
Total	1 556

6.30 Engagements Hors – Bilan

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit au 31 décembre 2007 :

Engagements donnés :

	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Indemnités de fin de carrière (1)	43 602			43 602
Engagements de location simple (immobilier)	12 500	12 500		
Cautions bancaires données aux cédants Agorad & Daooda	1 709 277	1 709 277		
Autres engagements donnés (2)	592 000		592 000	
TOTAL	2 357 379	1 721 777	592 000	43 602

(1) Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Population concernée	Ensemble du personnel
Date d'évaluation	31 décembre 2007
Effectif concerné	39
Méthode de calcul choisie	Rétrospective
Table de mortalité	INSEE 2007
Taux d'actualisation retenu	2,25
Age minimal de départ à la retraite	65 ans
Taux de croissance future des salaires (hors inflation)	1 %
Taux de rotation du personnel	moyen
Dette actuarielle	43 602 euros

Engagements reçus :

	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Cautions reçues de la banque Fortis	1 709 277	1 709 277		
TOTAL	1 709 277	1 709 277	-	-

7 – Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun versement particulier n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

COMPLEMENTS D'ANNEXE CONSOLIDEES ETABLIS POUR LES BESOINS DU PROSPECTUS

1 – Complément de prix

Le protocole de cession prévoit trois mécanismes de compléments de prix.

1 - Compléments de prix fonction de la réalisation d'objectifs

Le montant total des compléments de prix est conditionné à l'atteinte ou au dépassement d'objectifs de résultat d'exploitation des deux sociétés Agorad et Daooda pour les années 2008 et 2009. Leur paiement est également conditionné à la présence des deux cédants MM. Amar et Ducourtieux à la clôture des dits exercices. Le mécanisme de ces compléments est le suivant :

a) Un « 1^{er} complément de prix» fonction de la réalisation d'objectifs 2008

Si les sociétés réalisent le résultat d'exploitation prévisionnel 2008 convenu dans le protocole d'accord ou le dépasse de 15 % maximum, il sera versé, avant le 15 juin 2009, un 1^{er} complément de prix, d'un montant de 401 K€ pour Daooda et 1 308 K€ pour Agorad. Ces montants pourront être majorés respectivement d'un maximum de 40 K€ et 130 K€ en cas de dépassement du business plan de plus de 30%.

En revanche, pour chacune des sociétés, si le résultat d'exploitation prévisionnel 2008 n'a pas été atteint, il sera dû un complément de prix égal à un montant fixe minoré d'un « écart » (ci-après « Les écarts 2008 ») dans une proportion égale à la différence entre le résultat prévisionnel 2008 et résultat effectif 2008. Les montants fixes s'élèvent à 401 K€ pour Daoodad et 1 308 K€ pour Agorad.

b) Un « 2^{ème} complément de prix » fonction des résultats 2009

Si les sociétés réalisent le résultat d'exploitation prévisionnel 2009 convenu dans le protocole d'accord ou le dépasse de 15 % maximum, il sera versé, avant le 15 juin 2010, un 2^{ème} complément de prix d'un montant de 401 K€ pour Daooda et 1 308 K€ pour Agorad, auxquels se rajouteront le montants des « Ecarts 2008 ».

Ces montants pourront être majorés respectivement d'un maximum de 40 K€ et 130 K€ en cas de dépassement du business plan de plus de 30%.

Là encore, si le résultat prévisionnel 2009 n'est en revanche pas atteint, il sera dû un complément de prix égal à aux mêmes montants fixes que ceux cités ci-dessus, minoré d'un « écart » dans une proportion égale à la différence entre le résultat d'exploitation prévisionnel 2009 et résultat effectif 2009. Toutefois, dans ce cas là, l'Ecart 2008 est définitivement perdu.

Malgré le caractère ambitieux des objectifs de résultat d'exploitation prévisionnel fixés pour les deux filiales en 2008 et 2009, l'intégralité des montants dus en cas d'atteinte ou de dépassement du business plan à hauteur de 15 % a été comptabilisé, soit un total de 3 418 554 € (se reporter à la note 6.18 de l'annexe). En revanche, les majorations possibles qui pourraient résulter d'un dépassement d'objectifs de plus de 15% sur 2008 et 2009 n'ont pas été comptabilisés mais figurent en engagement hors-bilan – cf note 6.31.

2 - Compléments de prix liés à la présence de Messieurs Amar et Ducourtieux

Ces compléments de prix peuvent être majorés d'un montant annuel 84 000 €, soit 42 000 € pour chacun des cédant s'ils exercent toujours leurs fonctions au sein des sociétés au 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

Ce montant n'a pas été comptabilisé pour un montant de 252 K€, mais est mentionné dans la note 6-31 Engagements hors bilan.

3 - Complément de prix sous forme de BSA dont l'exercice est conditionné à l'atteinte d'objectifs pour 2010

Enfin, Référencement.com a accordé un complément de prix supplémentaire attribué sous forme de bons de souscription d'action (BSA) au profit des deux dirigeants cédants dont l'exercice sera conditionné à l'atteinte d'un résultat prévisionnel 2010 pour chacune des deux entités.

Une prochaine assemblée générale se prononcera sur les l'émission des dits BSA dont les caractéristiques se résument ainsi :

51 500 BSA seront émis au prix de 0,05 € par bon. Chaque BSA donnera droit de souscrire à une action REFERENCEMENT.COM au prix de 11,65 euros.

Les bons ainsi émis pourront être exercés à compter du 1^{er} juin 2011 jusqu'au 31 décembre 2011 sous condition de la réalisation du résultat prévisionnel 2010 des filiales Daooda et Agorad..

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier du paiement du solde de prix initial et des décaissements maximum susceptibles d'être effectués au titre de l'ensemble des compléments de prix :

en K€	2008	2009	2010	2011	Total
Solde du prix initial	2 871				
1er complément de prix (sur BP 2008)		1 709			
2è complément de prix (sur BP 2009)			1 709		
Complément de prix en cas de dépassement des objectifs		170	170		
Complément de présence lié à la présence		84	84	84	
TOTAL	2 871	1 963	1 963	84	6 881

Il est à noter que le montant global a été comptabilisé pour un montant de 6.289 K€ (soit 92%) et la différence a été signalée en engagement hors bilan pour 592 K€. Cette position reste très prudente au regard du caractère ambitieux des objectifs de résultat d'exploitation pour les deux filiales.

2 -Emprunts et covenants

Le solde de la dette bancaire n'est soumise à aucun covenant financier.

3 – Rémunérations des dirigeants

Référencement.com a provisionné 11.783 euros d'indemnité de fin de carrière pour un administrateur salarié.

4 Engagements donnés

La légende relative au renvoi (2) dans le tableau des engagements donnés est la suivante :

« (2) Soit 340 000 euros maximum relatifs à un dépassement de business plan à hauteur de plus de 30% et 252 000 € de compléments de prix liés à la présence de Messieurs. Amar et Ducourtieux au sein du groupe au 31 décembre 2008, 2009 et 2010. »

20.3.2 Comptes et annexes consolidés 2006

BILAN CONSOLIDÉ ACTIF (En euros)

	Montant brut	Amort.	Net 31/12/2006
Ecart d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	1 839 467	662 353	1 177 114
Immobilisations corporelles	71 195	46 718	24 477
Immobilisations financières	14 148		14 148
Actif immobilisé	1 924 810	709 071	1 215 739
Stocks et cours	62		62
Avance et acomptes versés	59		59
Clients et comptes rattachés	2 550 767	343 988	2 206 779
Autres créances	244 779		244 779
Impôt différé	4 831		4 831
Valeurs mobilière de placement			
Disponibilités	15 828		15 828
Charges constatées d'avance	12 451		12 451
Actif circulant	2 828 777	343 988	2 484 789
Total de l'actif	4 753 587	1 053 059	3 700 528

BILAN CONSOLIDÉ PASSIF (En euros)

	31/12/2006
Capital	335 388
Prime d'émission	7 622
Réserves consolidées	-34 230
 Résultat consolidé	 226 697
 Capitaux propres	 535 477
 Intérêts minoritaires	 0
 Capitaux propres du groupe	 535 477
 Provisions pour risques et charges	 33 890
Emprunts auprès des établissements de crédit	374 620
Dettes financières diverses	64 096
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	835 006
Dettes fiscales et sociales	1 202 290
Dettes sur immobilisations	
Autres dettes	222 751
Produits constatés d'avance	432 398
 Dettes	 3 131 161
 Total du passif	 3 700 528

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (En euros)

	31/12/2006
Chiffre d'affaires	4 538 315
Production immobilisée	614 506
Autres produits d'exploitation	78 155
Produits d'exploitation	5 230 976
Achats consommés de marchandises	8 539
Autres achats et charges externes	2 191 718
Impôts et taxes	87 425
Salaires et traitements	1 270 983
Charges sociales	542 022
Autres charges	197 258
Charges d'exploitation	4 297 945
Résultat d'exploitation avant amortissements et provisions	933 031
Dotations aux amortissements et aux provisions	601 292
Reprises sur provisions	131 851
Résultat d'exploitation	463 590
Résultat financier	-42 267
Résultat courant avant impôt	421 323
Résultat exceptionnel	-12 716
Résultat net avant impôt	408 607
Impôts sur les bénéfices	181 910
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	226 697
Amort des écarts d'acquisition	0
Résultat net consolidé	226 697
Résultat net par action	0,135
Résultat net par action dilué	0,135

TABLEAU DES FLUX FINANCIERS CONSOLIDES (En Euros)

INTITULES	31/12/2006
I - Opération d'exploitation	
(+ ou -) Résultat net comptable	226 697
(+) Dotation aux amortissements	302 604
(+) Dotations aux provisions pour risques & charges	30 000
(-) Reprises sur provisions financières	-5 736
(-) Reprises sur provisions pour risques & charges	-21 000
(+) Plus - values sur cession d'actif	-30 000
(-) Variation Impôts différés	-4 831
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	497 734
(+ ou -) Variation du besoin en fonds de roulement	84 923
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	582 657
II - Opération d'investissement	
(-) Acquisitions d'immobilisations	-619 695
(+) Prix de cession des éléments d'actif immobilisé	30 000
(+ ou -) Acquisition de filiales nettes de trésorerie	
FLUX DE TRESORERIE NECESSITES PAR LES INVESTISSEMENTS	-589 695
III - Opération de financement	
(+) Augmentation de capital	
(+) Augmentation des dettes financières (<i>hors concours bancaires</i>)	
(-) Remboursement des dettes financières (<i>hors concours bancaires</i>)	-50 829
FLUX DE TRESORERIE VENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	-50 829
VARIATION DE TRESORERIE	-57 867
Incidence des variations de taux de change	
<i>Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice</i>	-296 597
<i>Trésorerie nette à la clôture de l'exercice</i>	-354 464

La clôture des comptes consolidés au 31 décembre 2006 est caractérisée par les données suivantes :

Total bilan	:	3 700 528 euros
Total des produits	:	5 230 976 euros
Résultat de l'exercice	:	226 697 euros

La période recouvre une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Ces états financiers ont été établis pour les besoins du prospectus à établir en vue du transfert des titres de la Société du Marché Libre à la cote d'Alternext by NYSE EURONEXT Paris, et ce afin de permettre une comparabilité avec les comptes consolidés 2007.

Seuls sont présentées les colonnes relatives à l'exercice 2006 dans la mesure où il n'existe pas de filiale significative à consolider fin 2005.

Les notes ou tableaux qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été établis par le conseil d'administration.

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

La société Référencement.com est une agence de search marketing spécialisée dans le conseil stratégique et opérationnel en matière de marketing on line, le référencement sur mesure des sites Internet sur les moteurs de recherche, le conseil média et l'édition de logiciel de search marketing on-demand.

2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société REFERENCEMENT.COM a créé sa troisième filiale étrangère, Holosfind Roumanie, qu'elle détient à 100%.

La société REFERENCEMENT.COM a comptabilisé en 2006 les conséquences liées au contrôle fiscal.

3. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

3.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

3.2 Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Référencement.com exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

3.3 Conversion des états financiers

Les comptes des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros selon la méthode du cours historique :

- Les actifs et les passifs, monétaires et non monétaires, sont convertis au taux de clôture à l'exception des capitaux propres et des titres de participation qui ont été retenus au cours historique ; il a été dérogé au principe de conversion au cours historique des éléments non monétaires compte tenu du caractère peu significatif de ces éléments.

- Le compte de résultat est converti au taux moyen de l'exercice ;
- Les écarts de conversion liés à l'application de ces différents taux, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont inscrits au compte de résultat.

Les taux retenus entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2006 sont les suivants :

1 euro =	Au 1 ^{er} janvier 2006	Taux moyen de la période	31 décembre 2006
Dollar US	1,18416	1,252215	1,32027
Livre Sterling	0,68715	0,680735	0,67432
Ron	3,67594	3,54368	3,41142

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2006

Au 31 décembre 2006, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de Consolidation	% Intérêt	% contrôle	Pays d'activité
Référencement.com	Société-mère			
Holosfind Inc	Intégration globale	100%	100%	Etats-Unis
Holosfind Srl	Intégration globale	100%	100%	Roumanie
Holosfind Ltd	Intégration globale	100%	100%	Angleterre

4.2 Variation du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2006, la seule variation de périmètre de consolidation est relative à la création d'Holosfind Roumanie détenue à 100%.

5. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

5.1 Ecarts d'acquisition

Néant, toutes les filiales ayant été créées.

5.2 Immobilisations incorporelles

- Les coûts de développement engagés pour la création et l'amélioration des logiciels créés par la société sont inscrits en immobilisations incorporelles dès lors que les conditions suivantes sont simultanément remplies :
 - la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
 - l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
 - la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
 - la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
 - la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
 - la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement comprennent :

- o les salaires, appointements et autres coûts annexes du personnel affectés au développement ;
- o les dépenses d'études et de développement sous-traitées à des entreprises extérieures ;

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans débutant à compter de la date de mise en service des outils développés qui est fixée au milieu de l'exercice d'inscription ;

- Les logiciels acquis par la société sont amortis en linéaire sur des périodes allant de 1 à 3 ans.
- Le dépôt de la marque Référencement.com est inscrit au bilan pour son coût d'acquisition et n'est pas amorti.
- Les actifs immobilisés incorporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- Agencements et installations	:	5 ans
- Matériel industriel	:	5 ans
- Matériel de bureau	:	3 ans à 5 ans
- Mobilier de bureau	:	5 ans

Les investissements financés par contrat de longue durée ne sont pas immobilisés et sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers dans le poste « autres achats et charges externes ». En effet, il s'agit essentiellement de matériels dont la durée d'utilisation est sensiblement égale à la durée de location.

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

5.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent des prêts au personnel et des dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur historique.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.5 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5.6 Impôts différés

Des impôts différés sont pris en compte uniquement pour les sociétés françaises du groupe.

Ils sont calculés, selon la méthode du report variable sur l'ensemble des décalages temporaires et des déficits reportables, en tenant compte du dernier taux de l'impôt connu à la date de clôture.

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés dans la mesure où elles n'ont pas connu deux exercices consécutifs déficitaires sur le plan fiscal. Dans le cas contraire, les activations sont limitées à leurs résultats prévisionnels des trois exercices à venir.

5.7 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Activité Search Marketing

Le chiffre d'affaires comprend :

- d'une part, des prestations de référencement conclues pour une durée initiale d'un an et renouvelables par tacite reconduction ;
 - d'autre part, des prestations de liens promotionnels dites de P.P.C. (Pay Per Click) qui comprennent une phase de mise en place de la base de données du client en vue de sa publication et une phase de suivi du positionnement de la base de données pendant la durée de la campagne.
 - enfin des prestations ponctuelles d'expertise ou de consulting réalisées sous forme de journées hommes.
- Les prestations de référencement se décomposent en trois phases :
 - une phase préalable d'audit nécessaire à la mise en évidence des besoins du client en matière de référencement ;
 - une phase d'inscription pendant laquelle est mise en œuvre la prestation ;
 - une phase de suivi pendant laquelle la société vérifie et valide la pertinence du référencement initial.

Les prestations sont facturées à la signature du contrat sur la base d'un budget défini en accord avec le client.

Le chiffre d'affaires est constaté en comptabilité de la façon suivante :

- la phase d'audit et d'inscription, estimée à 80 % de la facturation, fait l'objet d'un étalement sur deux mois, durée qui correspond à la durée théorique de la prestation.
 - la phase de suivi, estimée à 20 % de la facturation, fait l'objet d'un étalement sur dix mois qui correspond à la durée restante du contrat.
- Les prestations de P.P.C se décomposent en deux phases :
 - une phase de préparation de la base de données du client en vue de sa publication ;
 - une phase pendant laquelle la société reverse aux différents prestataires (Google, MSN,...) le nombre de clicks consommés.

Les prestations sont facturées à la signature du contrat sur la base d'un budget défini en accord avec le client.

Les frais de préparation de la base de données sont appréhendés en chiffre d'affaires dès leur date de facturation.

A la clôture de l'exercice, la société appréhende la marge sur les clicks non consommés (sur la base d'un pourcentage moyen) et ajuste le chiffre d'affaires du montant maximum qui sera versé aux différents prestataires.

- Les prestations de consulting sont facturées d'avance et ajustées en fin d'exercice, en fonction des journées exécutées à la clôture de l'exercice.

5.8 Provision pour risques et charges

Une provision pour risques est constituée en cas de litige avec les tiers sur la base d'une analyse au cas par cas.

5.9 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-référence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

5.10 Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net consolidé part du groupe par le nombre moyen d'actions de la société sur l'exercice.

Le résultat net dilué par action est égal au résultat net par action compte tenu de l'absence au 31 décembre 2006 de valeurs mobilières donnant accès au capital.

5.11 Indemnités de fin de carrière

- Indemnités de fin de carrière

Les engagements des entités françaises du groupe sont déterminés selon la méthode actuarielle rétrospective, en tenant compte des hypothèses d'augmentation des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, de rotation ainsi que de taux d'actualisation.

5.12 Instruments financiers

La société n'a recours à aucun instrument financier (couverture de change ou couverture de taux).

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement les logiciels créés par la société : Holosfind, Hitfizz et Submit.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a développé le logiciel Holosfind un logiciel de search marketing advertising destiné à être commercialisé, via différentes formules d'abonnement, à des entreprises pour simplifier et optimiser la gestion de leurs campagnes Google Adwords.

Ces développements ont été assurés par les services internes de recherche de la société Référencement.com et ses filiales Holosfind Inc, Holosfind Srl.

Les frais de développement portés à l'actif des comptes annuels au cours de l'exercice 2006 se sont élevés à 699 465 euros.

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Valeurs brutes	01 01 2006	Acquisitions	Variation de périmètre	Ecarts de change	Diminutions	31 12 2006
Logiciels		6 680				6 680
Logiciels développés en interne	1 228 284	699 465			97 015	1 830 734
Marques/ Frais de dépôt	2 053	-			0	2 053
Immobilisations incorporelles	1 230 337	706 145	-	97 015	1 839 467	
Matériel industriel	2 561	-			839	1 722
Agencements et Installations	4 058	2 500			4 058	2 500
Matériel de transport	-					-
Matériel de bureau et informatique	73 968				37 631	36 337
Mobilier	19 915					19 915
Autres immob corporelles		10 720				10 720
Immobilisations corporelles	100 502	13 220	-	-	42 528	71 195
TOTAL	1 330 839	719 365	-	-	139 543	1 910 662

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Amortissements	01 01 2006	Dotations	Variation de périmètre	Ecarts de change	Diminutions	31 12 2006
Logiciels		118				118
Logiciels développés en interne	386 186	288 105			12 056	662 235
Immobilisations incorporelles	386 186	288 223	-	-	12 056	662 353
Matériel industriel	896	345			839	402
Agencements et Installations	4 058	500			4 058	500
Matériel de transport	-					-
Matériel de bureau et informatique	58 691	6 550			37 631	27 610
Mobilier	11 249	2 594				13 843
Autres immob corporelles		4 364				4 364
Immobilisations corporelles	74 894	14 353	-	-	42 528	46 718
TOTAL	461 080	302 576	-	-	54 584	709 071

6.2 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	01 01 2006	Augmentation	Variation périmètre	Diminution	31 12 2006
Autres titres immobilisés	-	-		-	-
Prêts au personnel	-			-	-
Autres immobilisations financières	28 058	13 765		27 675	14 148
TOTAL	28 058	13 765		27 675	14 148

Les autres immobilisations financières concernent essentiellement des dépôts de garantie.

6.3 Crédits clients et comptes rattachés

Les crédits clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit au 31 décembre 2006.

Crédits clients et comptes rattachés	31 12 2006
Clients	1 630 558
Clients - effets à recevoir	
Clients - créances douteuses	815 650
Clients - factures à établir	104 559
Provision pour créances douteuses	- 343 988
Provision pour incertitudes sur créances clients	
TOTAL	2 206 779

6.4 Autres créances

Les autres créances ont, de manière générale, une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit au 31 décembre 2006 :

Autres créances	31 12 2006
Fournisseurs	110 990
Personnel	
Dettes fiscales	4 721
Etat impôts sur les bénéfices (1)	
Etat TVA déductible sur prestations intracommunautaires	1 338
Etat TVA déductible livraisons à soi-même	
Etat autres TVA	89 769
Autres créances	37 962
Provision pour dépréciation des autres créances	
TOTAL	244 780

6.5 Impôts différés Actifs

Impôt différé actif par société

	31 12 2006
Référencement.com	4 831
TOTAL	4 831

Impôt différé actif par nature

	31 12 2006
Impôt différés actifs sur déficits fiscaux	
Impôt différés actifs sur différences temporaires	4 831
TOTAL	4 831

6.6 Trésorerie

	31 12 2006
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	15 828
TOTAL	15 828

6.7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 12 452 euros au 31 décembre 2006 et correspondent à des charges d'exploitation.

6.8 Détail des produits à recevoir

	31 décembre 2006
Clients - factures à établir	104 559
Divers - produits à recevoir	
TOTAL	104 559

6.9 Capitaux propres consolidés

Le capital de la société s'élevait à 335 388 euros au 1^{er} janvier 2006 et était inchangé au 31 décembre 2006 date à laquelle il était constitué de 3 572 actions d'une valeur nominale de 93,89 euros chacune.

6.10 Résultat par action

	31 12 2006
Nombre moyen pondéré d'actions (1)	3 572
Résultat net par action	63,465
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice (1)	3 572
Nombre d'actions susceptibles d'être émises	
Nombre d'actions retenu	3 572
Résultat net par action dilué	63,465

(1) Le nombre d'actions est resté inchangé au cours de l'exercice 2006, soit 3 572 actions.

6.11 Provisions pour risques et charges

Provisions	01 01 2006	Dotation	Variation périphérie	Reprise	31 12 2006
Provisions pour risques					
Provision pour litiges	21 000	30 000		21 000	30 000
Perte de change					-
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	3 890				3 890
TOTAL	24 890	30 000	-	21 000	33 890

Détail des reprises de provisions de l'exercice :

Reprises utilisées : 11 000 euros
 Reprises non utilisées : 10 000 euros
 Total des reprises de l'exercice : 21 000 euros

6.12 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits

	31 12 2006	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 328	4 328		-
Soldes créditeurs de banques	370 292	370 292	-	-
Total	374 620	374 620	-	-

Le solde de la dette financière au 31 décembre 2006 n'est soumis à aucun covenant financier.

6.13 Emprunts et dettes financières diverses

	31 12 2006
Avances conditionnées Coface	63 820
Associés- comptes courants	276
TOTAL	64 096

Des avances conditionnées ont été accordées par la Coface pour le développement de la société au Canada et aux Etats-Unis.

6.14 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachées ont toutes une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit au 31 décembre 2006 :

	31 12 2006
Fournisseurs	638 346
Fournisseurs - effets à payer	25 316
Fournisseurs - factures non parvenues	171 344
TOTAL	835 006

6.15 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit au 31 décembre 2006 :

	31 12 2006
Dettes sociales	264 081
Personnel et comptes rattachés	117 893
Organismes sociaux	146 188
Dettes fiscales	938 209
Etat, TVA collectée sur prestations intracommunautaires	1 338
Etat, TVA collectée sur livraison à soi-même	-
Etat, autres TVA	583 160
Etat, impôts sur les bénéfices	242 614
Autres impôts et taxes	96 602
Indemnités de départ à la retraite	14 495
TOTAL	1 202 290

6.16 Autres dettes

	31 12 2006
Autres dettes	
Créditeurs divers (1)	197 991
Clients créditeurs	14 540
Autres dettes diverses	10 220
TOTAL	222 751

(1) Il s'agit d'encaissements de clients au cours des mois d'avril 2006 à décembre 2006 à reverser à un prestataire avec qui la société Référencement.com a conclu un contrat de partenariat.

6.17 Produits constatés d'avance

Les produits constatées d'avance s'élèvent à 432 398 euros au 31 décembre 2006 et correspondent à des produits d'exploitation.

6.18 Détail des charges à payer

	2006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171 344
Fournisseurs - factures à recevoir	171 344
Emprunts et dettes sur Ets de crédit	4 490
Agios bancaires	4 490
Dettes fiscales et sociales	181 495
Provision pour congés payés	59 548
Charges sociales sur provision congés payés	25 500
Etat - Dettes à payer	96 447
Autres dettes	10 674
Clients - Avoirs à établir	10 674
TOTAL CHARGES A PAYER	368 003

6.19 Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

- **par nature de revenus :**

	31 12 2006
Prestations de référencement (1)	3 080 707
Prestations de Pay Per Clicks	1 390 068
Prestations de vente logiciel	5 198
Prestations diverses	62 341
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	4 538 315

(1) dont prestations de consulting pour 103 K€.

- **par secteur géographique :**

	31 12 2006
France	4 177 769
Export	360 546
TOTAL C.A.	4 538 315

6.20 Reprises sur provisions et transferts de charges

	31 12 2006
Reprise provisions pour risques et charges	21 000
Reprise provisions pour dépréciation de créances	110 851
TOTAL	131 851

Les reprises de provisions pour risques et charges concernent des litiges prud'homaux dénoués au cours de l'exercice.

6.21 Autres produits d'exploitation

	31 12 2006
Produits divers de gestion courante (essentiellement régularisations diverses sur actifs et passifs)	71 228
Transfert de charges d'exploitation (essentiellement indemnités suite à sinistres)	6 927
TOTAL	78 155

6.22 Résultat financier

	31 12 2006
Produits financiers	23 706
Autres produits financiers	3
Gains de change	17 967
Reprise de provision pour perte de change	5 736
Charges financières	65 973
Intérêts sur emprunts financiers à moyen long terme	1 281
Intérêts bancaires	52 177
Autres charges financières	2 358
Pertes de change	10 157
Dotation aux provisions pour perte de change	
RESULTAT FINANCIER	- 42 267

6.23 Résultat exceptionnel

	31 12 2006
Régularisations diverses sur actifs et passifs	136
Produits de cession d'éléments actifs cédés	30 000
Amendes et pénalités de retard	- 42 852
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 12 716

6.24 Preuve d'impôt

31/12/2006

Impôt sur les résultats exigible	186 741
Impôts différés	-4 831
Charge totale d'impôt	<hr/> 181 910
Bénéfice consolidé avant IS	408 607
Différences permanentes	<hr/> -389 951
Bénéfice imposable au taux normal	18 656
Impôt théorique	6 219
Impact des différences de taux des sociétés étrangères	1 144
Impôt sur exercices antérieurs (contrôle fiscale)	<hr/> 174 547
Charge d'impôt effective	181 910

6.25 Membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent à 230 754 euros.

6.26 Répartition de l'effectif par catégorie

31 12 2006	
Cadres	45
Employés	25
EFFECTIF TOTAL AU 31 DECEMBRE	70

6.27 Engagements Hors – Bilan

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit au 31 décembre 2006 :

Engagements donnés :

	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Indemnités de fin de carrière (1)	14 495			14 495
Engagements de location simple (immobilier)	72 500	60 000	12 500	
TOTAL	86 995	60 000	12 500	14 495

(1) Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Population concernée	Ensemble du personnel
Date d'évaluation	31 décembre 2006
Effectif concerné	26
Méthode de calcul choisie	Rétrospective
Table de mortalité	INSEE 2006
Taux d'actualisation retenu	5,00
Age minimal de départ à la retraite	65 ans
Taux de croissance future des salaires (hors inflation)	1 %
Taux de rotation du personnel	moyen
Dette actuarielle	14 495 euros

Engagements reçus :

Néant

7 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société a engagé une procédure en vue d'inscrire ses titres à la cote du Marché Libre.

NOTE COMPLEMENTAIRE : ERRATUM

Paragraphe 20.3.2 – Compte de Résultat consolidé 2006 - Pour le résultat net par action et le résultat net par action dilué (deux dernières lignes du tableau) il faut lire 63,465€ au lieu de 0,135€, conformément à la note 6.10 de l'annexe.

20.3.3 Rapport sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, en vue du transfert des actions de la société à la cote du marché Alternext de la Bourse de Paris, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société REFERENCEMENT.COM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 9 avril 2008

Le Commissaire aux comptes
FRANCE CONSULTANTS

Le Président
Stéphane Dan COHEN

20.3.4 Rapport sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2006

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, en vue du transfert des actions de la société à la cote du marché Alternext de la Bourse de Paris, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société REFERENCEMENT.COM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 6 mai 2008

Le Commissaire aux comptes
FRANCE CONSULTANTS

Le Président
Stéphane Dan COHEN

20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles

20.4.1 Exercice clos le 31 décembre 2007

(A) Rapport général du commissaire aux comptes– exercice 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société REFERENCEMENT.COM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 9 avril 2008
Le Commissaire aux comptes
FRANCE CONSULTANTS

Le Président
Stéphane Dan COHEN

(B) Rapport spécial des commissaires aux comptes – exercice 2007

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

II.1. Contrat de bail de courte durée avec la société AB TELEVISION

Nature et objet : Location de locaux sis 10, rue de la Montjoie – 93210 La Plaine Saint-Denis, à compter du 15 avril 2006, pour un loyer annuel de 60.000 € HT.

Personne concernée : Monsieur Denis BORTOT, Président de la société AB TELEVISION, et représentant de la société GUERSON LIMITED, administrateur et actionnaire de votre société.

Montant : La charge de loyers de l'exercice est de 60.000 € HT.

Fait à Paris, le 9 avril 2008

Le Commissaire aux comptes
FRANCE CONSULTANTS

Le Président
Stéphane Dan COHEN

20.4.2 Exercice clos le 31 décembre 2006

(A) Rapport général du commissaire aux comptes – exercice 2006

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société REFERENCEMENT.COM tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 13 février 2007,
Les Commissaires aux Comptes
France CONSULTANTS
Le Président
Stéphane Dan COHEN

(B) Rapport spécial des commissaires aux comptes – exercice 2006

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

I.1. Contrat de bail de courte durée avec la société AB TELEVISION

Nature et objet Locations de locaux sis 10 rue de la Montjoie – 93210 La Plaine Saint Denis, à compter du 15 avril 2006, pour un loyer annuel de 60 000€ HT.

Personne concernée : Monsieur Denis BORTOT, Président de la société AB TELEVISION, est actionnaire de votre société.

Montant : La charge de loyers de l'exercice est de 42 500€ HT.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

II.1. Conventions d'avances en compte courant avec Monsieur Sylvain BELLAICHE

Au 31 décembre 2006, les avances effectuées par Monsieur Sylvain BELLAICHE s'élèvent à 276 euros.

Personne concernée : Monsieur Sylvain BELLAICHE, Président du Conseil d'Administration de votre société.

Fait à Paris, le 13 février 2007
Le Commissaire aux comptes
FRANCE CONSULTANTS
Le Président
Stéphane Dan COHEN

20.4.3 Exercice clos le 31 décembre 2005

(A) Rapport général du commissaire aux comptes – exercice 2005

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AGENCY MULTIMEDIA tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A l'issue de nos travaux, nous avons constaté que certaines créances clients, échues depuis plus de 360 jours et dont le montant global s'élève à 200 K€ hors taxes environ, ne font l'objet d'aucune dépréciation dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2005. Les dirigeants de la société nous ont cependant assuré être en négociation avancée avec les clients concernés.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé au paragraphe « *Eléments particuliers de l'exercice* » de l'annexe des comptes annuels concernant la contestation de la notification de redressement fiscal et l'absence de constitution d'une provision pour risques.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le

rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 13 juin 2006,
Les Commissaires aux Comptes,
France CONSULTANTS
Le Président
Stéphane Dan COHEN

(B) Rapport spécial du commissaire aux comptes- Exercice 2005

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

II.1. Conventions d'avances en compte courant

II.1.1. Avec Monsieur Sylvain BELLAICHE

Les avances effectuées par Monsieur Sylvain BELLAICHE s'élèvent, au 31 décembre 2005, à 276 euros.

Administrateur concerné : Monsieur Sylvain BELLAICHE, Président du Conseil d'Administration de votre société.

Fait à Paris, le 13 juin 2006
Le Commissaire aux comptes
FRANCE CONSULTANTS
Le Président
Stéphane Dan COHEN

20.5 Date des dernières informations financières

Les derniers comptes présentés sont ceux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007.

20.6 Informations financières intermédiaires

Néant.

20.7 Politique de dividende

20.7.1 Dividendes versés au cours des trois derniers exercices

Néant.

20.7.2 Politique de distribution de dividendes

A ce jour, la Société n'envisage pas la mise en œuvre d'une politique de versement de dividende.

20.8 Procédures et arbitrages

A la date du présent prospectus, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière, l'activité ou la rentabilité du groupe.

20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Néant.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les informations ci-dessous incorporent certaines modifications approuvées par l'assemblée générale du 29 avril 2008, sous conditions suspensives de l'admission des titres à la cote d'Alternext.

21.1 Capital Social

21.1.1 Montant du capital social

Au 1^{er} février 2008, le capital de la Société s'élève à 431.265 € divisé en 2 156 325 actions entièrement libérées de 0,20 € de nominal chacune.

21.1.2 Titres non représentatifs du capital

Néant.

21.1.3 Acquisition par la Société de ses propres actions.

Néant.

21.1.4 Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital

➤ BSA octobre 2007 :

En octobre 2007, la Société a procédé à une émission de 272 346 actions à bons de souscription d'action réservée à des investisseurs professionnels au prix unitaire de 13 € par ABSA. Les BSA ont été détachés dès leur émission.

Les 272 346 BSA sont exercables dans les conditions suivantes: 3 BSA permettent de souscrire 1 action ordinaire au prix unitaire de 15 € au plus tard le 31 décembre 2010.
A ce jour, aucun BSA n'a été exercé.

En cas d'exercice intégral de ces BSA, les 90 782 actions nouvelles en résultant représenteraient 4,04% du capital existant à ce jour (dilution incluse).

➤ BSA-2 liés à l'acquisition d'AGORAD et DAOODA :

Le 23 novembre 2007, la société a acquis les sociétés AGORAD et DAOODA. Le protocole d'accord prévoyait un complément de prix dont une partie sous forme de BSA attribuables aux dirigeants des deux sociétés acquises (Messieurs AMAR et DUCOURTIEUX) et dont l'exercice est conditionné à la réalisation du résultat prévisionnel 2010. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2008 a autorisé l'émission des dits BSA (les BSA-2) dont les caractéristiques figurent dans le tableau suivant :

	BSA	BSA-2
Date des assemblées générales	15 février 2007 26 mars 2007	29 avril 2008
Date du Conseil d'Administration	16 octobre 2007	3 avril 2008
Nombre de bénéficiaires dont dirigeants	12 0	2 0
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	90 782	51 500
Point de départ d'exercice	18 octobre 2007	1 ^{er} juin 2011
Date d'expiration	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Prix d'exercice	15 €	11,65 €
Conditions particulières d'exercice	3 BSA permettent de souscrire 1 action ordinaire	1 BSA-2 permet de souscrire 1 action ordinaire
Nombre d'actions souscrites au 30 avril 2008	0	0
Nombre annulé au 30 avril 2008	0	0
Nombre restant en circulation au 30 avril 2008	90 782	51 500

En cas d'exercice intégral des BSA-2, les 51 500 actions nouvelles en résultant représenteraient 2,33% du capital existant à ce jour (dilution incluse).

A l'exception des BSA décrits ci-dessus, il n'existe aucun autre titre donnant accès à terme au capital de la Société.

21.1.5 Capital autorisé

Les seules autorisations d'émission d'actions et/ou valeurs mobilières en vigueur sont celles approuvées par l'assemblée générale mixte du 29 avril 2008, qui se résument ainsi :

	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	26 mois	180 000 € (1)
Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	26 mois	180 000 € (1)
Possibilité d'augmenter le nombre de titres à émettre	26 mois	Dans la limite de 15% du montant initial (1)
Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions	38 mois	Dans la limite de 5% du capital social (2)
Attribution d'actions gratuites	38 mois	Dans la limite de 5% du capital social (2)

(1) Plafonds communs non cumulatifs.

(2) Plafonds communs non cumulatifs

A ce jour, la société n'entend pas à court terme utiliser l'autorisation d'émettre des actions gratuites, ni des stocks options. Toutefois, elle n'exclut pas d'ici la fin du 3^{ème} trimestre 2008, la possibilité d'utiliser partiellement l'autorisation qui lui a été donnée d'émettre des actions gratuites et stocks options

21.1.6 Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'option d'achat ou de vente ou d'autres engagements au profit des actionnaires de la Société ou consentis par ces derniers portant sur des actions de la Société.

21.1.7 Historique du capital social

A. Évolution du capital

Date	Nature de l'opération	Augmentation de capital	Prime d'émission	Nombre d'actions créées	Valeur nominale	Nombre d'actions cumulées	Capital après opération
13-juin-96	Création	250 000,00		2 500	100,00	2 500	250 000,00
10-janv.-00	Emission en numéraire	107 200,00	1 892 798,20	1 072	100,00	3 572	357 200,00
12-mai-00	Incorporation de la prime d'émission	1 842 800,00			615,90	3 572	2 200 000,00
01-janv.-02	Conversion automatique par le greffier du capital en euros				93,89	3 572	335 387,84
15-févr.-07	Emission en numéraire	4 612,16	0,00	49	93,89	3 621	340 000,00
15-févr.-07	Division du nominal				0,20	1 700 000	340 000,00
28-mars-07	Emission en numéraire	36 795,80	1 585 898,98	183 979	0,20	1 883 979	376 795,80
22-oct.-07	Emission en numéraire	54 469,20	3 486 028,80	272 346	0,20	2 156 325	431 265,00

B. Évolution détaillée de la répartition du capital social et des droits de vote au cours de 3 dernières années

Les mouvements sur la répartition du capital intervenus au cours de trois derniers exercices sont (exceptions faites des transactions réalisées sur le Marché Libre d'Euronext Paris) :

Identité de l'actionnaire	Qualité de l'actionnaire	% capital détenu avant l'opé	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions (1)	Prix Unitaire des actions (1)	Décote / Surcote (2)	% Capital	% capital détenu après opé
Bruno Glineur		0,00%	03/07/2006	rachat auprès de S. BELLAICHE	469	0,20	98,0%	0,03%	0,03%
César Hénao	Adm.	0,03%	03/07/2006	rachat auprès de GUERSON Ltd	83 562	0,20	98,0%	4,98%	5,01%
<i>Augmentation de capital réservée le 15 février 2007 en vue d'une division du nominal</i>									
Sylvain Bellaiche	Dirigeant	10,92%	15/02/2007	Emission	23 060	0,20	98,0%	1,37%	12,12%
<i>Augmentation de capital réservée le 27 mars 2007</i>									
A+ Finances	Inv. Finan.	0,00%			34 014	8,82 €	10,9%	1,81%	1,81%
Banque d'Orsay	Inv. Finan.	0,00%			100 000	Id°	Id°	5,31%	5,31%
CDG	Inv. Finan.	0,00%	27/03/2007	Emission d'actions	45 350	Id°	Id°	2,41%	2,41%
Séverine Quémeneur		0,00%			2 915	Id°	Id°	0,15%	0,15%
Sergio Libardi		0,00%			1 700	Id°	Id°	0,09%	0,09%
<i>Emission réservée d'ABSA le 22 octobre 2007</i>									
A+ Finances	Inv. Finan.	1,81%			54 000	11,30€ (3)	- 14,1%	2,50%	4,08%
Banque d'Orsay	Inv. Finan.	5,31%			25 000	Id°	Id°	1,16%	5,80%
Axa Investment Managers	Inv. Finan.	0,00%		Emission d'actions	45 000	Id°	Id°	2,09%	2,09%
Victoire Finance & Gestion	Inv. Finan.	0,00%			10 000	Id°	Id°	0,46%	0,46%
SPGP - RP Sélection Internationale	Inv. Finan.	0,00%			40 000	Id°	Id°	1,86%	1,86%
Smart Cap Funds	Inv. Finan.	0,00%	22/10/2007	à bon de souscription	3 846	Id°	Id°	0,18%	0,18%
Mont Blanc Alpen Stock	Inv. Finan.	0,00%		d'actions	23 000	Id°	Id°	1,07%	1,07%
Olivier Schumacher	Inv. Finan.	0,00%			3 000	Id°	Id°	0,14%	0,14%
Aiguille SARL	Inv. Finan.	0,00%			3 500	Id°	Id°	0,16%	0,16%
OFI SMIDCAP	Inv. Finan.	0,00%			35 000	Id°	Id°	1,62%	1,62%
ANGYAL	Inv. Finan.	0,00%			20 000	Id°	Id°	0,93%	0,93%
CEBON Ltd	Inv. Finan.	0,00%			10 000	Id°	Id°	0,46%	0,46%

(1) Chiffres ajustés suite à la division du nominal décidée par l'AG du 15 février 2007

(2) sur la base d'un prix en milieu de fourchette (soit 9,90€)

(3) Hors valeur du BSA dont la valeur théorique s'établissait à 1,70€.

Synthèse de l'évolution du capital et des droits de vote sur les 3 derniers exercices

	févr-05	févr-06	févr-07	mars-08
	% Capital	% Capital	% Capital	% Capital
GUERSON Ltd (*)	85,57%	85,57%	79,51%	62,28%
Sylvain BELLAICHE	10,95%	10,95%	12,12%	8,22%
César HENAO	0,03%	0,03%	4,94%	3,67%
Denis BORTOT	0,03%	0,03%	0,03%	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	96,58%	96,58%	96,60%	74,19%
Banque d'Orsay	-	-	-	6,57%
Autres Investisseurs financiers (**)	-	-	-	17,64%
Sous- total Investisseurs financiers	0,00%	0,00%	0,00%	24,21%
Sous- total personnes morales (***)	2,02%	2,02%	1,99%	0,02%
Sous- total personnes physiques (****)	1,40%	1,40%	1,41%	1,17%
Sous- total Salariés	0,00%	0,00%	0,00%	0,41%
Sous-Total Public	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(*) Holding contrôlé à hauteur de 63% par Sylvain Bellaiche, 15% par César Henao et 22% par Denis Bortot.

(**) 2008 : dont 17 investisseurs dont aucun ne détient plus de 4,08% du capital et 2,31% des droits de vote

(***) 2008 : dont 2 personnes morales dont aucune ne détient plus de 0,01% du Capital et 0,01% des droits de vote

(****) 2008 : dont 37 personnes physiques dont aucune ne détient plus de 0,65% du Capital et 0,73% des droits de vote

Evolution de l'actionnariat de GUERSON Ltd sur les 3 dernières années :

	mars-06	mars-07	mars-08
	% Capital et DDV	% Capital et DDV	% Capital et DDV
Sylvain BELLAICHE	63,00%	63,00%	63,00%
César HENAO	15,00%	15,00%	15,00%
Denis BORTOT	22,00%	22,00%	22,00%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

C. Synthèse de la répartition du capital et des droits de vote au 3 mars 2008

	Nombre actions	% de capital	Nombre droits vote	% de droit de vote
GUERSON Ltd (*)	1 343 056	62,28%	2 686 112	70,64%
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	351 453	9,24%
César HENAO	79 038	3,67%	158 076	4,16%
Denis BORTOT	469	0,02%	938	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	1 599 713	74,19%	3 196 579	84,06%
Banque d'Orsay	141 682	6,57%	141 682	3,73%
Autres Investisseurs financiers (**)	380 467	17,64%	414 270	10,89%
Sous-total "Investisseurs financiers"	522 149	24,21%	555 952	14,62%
Sous- total "Autres personnes morales"(***)	350	0,02%	350	0,01%
Sous- total "Autres personnes physiques"****)	25 333	1,17%	41 133	1,08%
Patrick BERNHARD	192	0,01%	192	0,01%
Dimitri DUCOURTIEUX	4 294	0,20%	4 294	0,11%
Mickaël AMAR	4 294	0,20%	4 294	0,11%
Salariés	8 780	0,41%	8 780	0,23%
Public	0	0,00%	0	
TOTAL	2 156 325	100,00%	3 802 794	100,00%

(*) Holding contrôlé à hauteur de 63% par Sylvain Bellaiche, 15% par César Henao et 22% par Denis Bortot.

(**) 2008 : dont 17 investisseurs dont aucun ne détient plus de 4,08% du capital et 2,31% des droits de vote

(***) 2008 : dont 2 personnes morales dont aucune ne détient plus de 0,01% du Capital et 0,01% des droits de vote

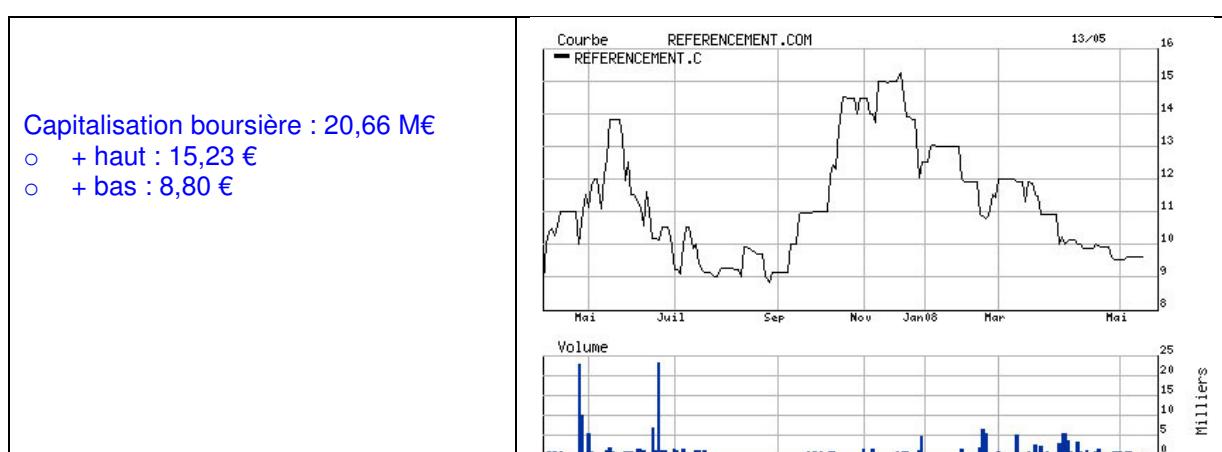
(****) 2008 : dont 37 personnes physiques dont aucune ne détient plus de 0,65% du Capital et 0,73% des droits de vote

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire ayant au dessus du seuil de 5% du capital ou des droits de vote.

D. Marché du titre

L'ensemble des titres composant le capital de la société « Referencement.com » est inscrit à la cote du Marché Libre, soit actuellement 2 156 325 actions.

Le graphique ci-dessous retrace l'historique de l'évolution du cours et des volumes échangés depuis la 1^{ère} inscription en mars 2007.



21.2 Acte constitutif et statuts

Le descriptif ci-joint tient compte de certaines modifications statutaires approuvées par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2008.

21.2.1 Objet social (art 3 des statuts)

La société a pour objet, en tous pays et en toutes langues, directement ou indirectement :

- le conseil et l'ingénierie de l'Internet et du multimédia,
- la création et l'édition de sites Internet et de logiciels,
- la création, le développement et la mise en place de solutions de référencement sur Internet et de liens sponsorisés, de marketing de recherche, de conseil et de gestion des campagnes de marketing digital de référencement,
- la fourniture de tous services et conseils en implantation, promotions des serveurs sur réseaux informatiques, négoce de matériel lié à tous développements informatiques et de télécommunications, la publicité et la gestion de fichiers informatiques et de bases de données, la transmission de messages comprenant l'E-mailing et d'images assistées par ordinateurs, l'organisation d'expositions à but commercial ou de publicité, l'édition de livres, de revues et publications périodiques,
- la prise de participations, directe ou indirecte, notamment par voie d'acquisition ou de souscription de toutes valeurs mobilières ou tous autres droits de quelque nature que ce soit, de prise d'intérêts, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, d'association en participation ou de toute autre manière, dans toute société ou entreprise, l'animation, la gestion et le contrôle de celles-ci ainsi que toutes activités de conseil en stratégie et d'assistance à ces sociétés et entreprises et de façon générale toutes prestations de services auxdites sociétés et entreprises,

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et/ou financières, civiles et/ou commerciales, mobilières et/ou immobilières, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement."

21.2.2 Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction.

21.2.2.1 Composition du Conseil d'Administration et rémunération

➤ Composition du Conseil d'Administration :

La société est administrée par un conseil d'administration de trois membres au moins et de dix-huit au plus, sous réserve des dérogations prévues par la loi.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ; toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

La durée de leurs fonctions est de 6 années. Elle expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire.

L'âge limite des administrateurs est fixé à 75 ans. Un administrateur en fonction dépassant l'âge de 75 ans est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la société, par lettre recommandée, cette révocation ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, démission ou empêchement prolongé du représentant permanent.

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Il doit y procéder en vue de compléter son effectif, dans les trois mois à compter du jour de la vacance, lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum statutaire, sans toutefois être inférieur au minimum légal.

Les nominations ainsi effectuées par le conseil sont soumises à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire. À défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le conseil n'en demeurent pas moins valables.

Lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les administrateurs restants doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue de compléter l'effectif du conseil. Le mandat de l'administrateur coopté prend fin à l'expiration de celui de l'administrateur remplacé.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir simultanément à plus de cinq conseils d'administration ou conseils de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège sur le territoire français, sauf exception prévue par la loi.

Ne sont pas pris en compte les mandats d'administrateur exercés par l'intéressé dans les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce par la société dont elle est administrateur. En outre, les mandats d'administrateur des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 par une même société ne comptent que pour un seul mandat, sous réserve que le nombre de mandats détenus à ce titre n'excède pas cinq.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif ; il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail.

Le nombre d'administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

L'assemblée générale peut allouer aux administrateurs, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, dont le montant est maintenu jusqu'à décision nouvelle. Sa répartition entre les administrateurs est déterminée par le conseil d'administration.

Les administrateurs ne peuvent recevoir de la société aucune rémunération, permanente ou non, autre que celles prévues par la loi.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la société.

➤ **Rémunération du Conseil d'Administration :**

Les membres du conseil d'administration peuvent recevoir à titre de jetons de présence une rémunération fixe annuelle dont le montant, déterminé par l'assemblée générale, est porté aux charges d'exploitation.

Le conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme bon lui semble.

Il peut autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement et des dépenses engagées par des administrateurs dans l'intérêt de la société.

Le conseil d'administration détermine la rémunération du Président du conseil d'administration, du Directeur général et des directeurs généraux délégués. Ces rémunérations peuvent être fixes et/ou proportionnelles.

Le conseil d'administration peut également allouer pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs des rémunérations exceptionnelles qui seront soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Les administrateurs ne peuvent recevoir de la société aucune rémunération, permanente ou non, autre que celles prévues dans les paragraphes précédents, sauf s'ils sont liés à la société par un contrat de travail dans les conditions autorisées par la loi.

21.2.2.2 *Réunion du Conseil d'Administration*

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il est convoqué par le Président à son initiative et, s'il n'assume pas la direction générale, sur demande du directeur général ou encore, si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, sur demande du tiers au moins des administrateurs. Hors ces cas où il est fixé par le ou les demandeurs, l'ordre du jour est arrêté par le Président.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

En principe, la convocation doit être faite trois jours à l'avance par tout moyen. Mais elle peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consentent.

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Sauf lorsque le conseil d'administration est réuni pour procéder aux opérations visées aux articles L 232-1 et L 233-16, le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix celle du Président de la séance est prépondérante.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance et qui mentionne, le cas échéant, la participation d'administrateurs par visioconférence ou par un autre moyen de télécommunication. »

21.2.2.3 *Modalités d'exercice de la direction générale de la Société*

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Pour l'exercice de ses fonctions, le président du conseil d'administration doit être âgé de moins de 75 ans. Lorsqu'en cours de fonctions cette limite d'âge aura été atteinte, le président du conseil d'administration sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau président dans les conditions prévues au présent article.

Le président est nommé pour une durée qui ne peut pas excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le conseil d'administration peut le révoquer à tout moment. En cas d'empêchement temporaire ou de décès du président, le conseil d'administration peut déléguer un administrateur dans les fonctions de président. Cette délégation est donnée pour une durée limitée ; elle est renouvelable. En cas de décès, elle vaut jusqu'à l'élection du nouveau président.

Le conseil d'administration peut, s'il le souhaite, nommer, en fixant la durée de ses fonctions, un secrétaire qui peut être choisi, soit parmi les administrateurs, soit en dehors d'eux. Il est remplacé par simple décision du conseil. »

Conformément aux dispositions légales, la direction générale de la société est assumée sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale est effectué par le conseil d'administration qui doit en informer les actionnaires et les tiers dans les conditions réglementaires. La délibération du conseil d'administration relative à ce choix est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

L'option retenue par le conseil d'administration doit être prise pour une durée qui ne peut être inférieure à un an. A l'expiration de ce délai, le conseil d'administration doit délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale.

Le changement de modalité d'exercice de la direction générale n'entraîne pas une modification des statuts.

Lorsque le conseil d'administration choisit la dissociation des fonctions de président et de directeur général, il procède à la nomination du directeur général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Le directeur général est révocable à tout moment par le conseil d'administration. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf s'il assume les fonctions de Président du conseil d'administration.

Pour l'exercice de ses fonctions, le directeur général doit être âgé de moins de 75 ans. Lorsqu'en cours de fonctions cette limite d'âge aura été atteinte, le directeur général sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau directeur général.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

Le directeur général représente la société dans ses rapports avec les tiers. La société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Sur proposition du directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du conseil d'administration ou par une autre personne, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeur général délégué. Le nombre maximum des directeurs généraux délégués est fixé à cinq maximum.

La limite d'âge est fixée à 75 ans. Lorsqu'un directeur général atteint la limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office.

En accord avec le directeur général, le conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux directeurs généraux délégués.

A l'égard des tiers, le ou les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

Le conseil d'administration détermine la rémunération des directeurs généraux délégués.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du directeur général, les directeurs généraux délégués, conservent, sauf décision contraire du conseil d'administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général.

21.2.3 Droits, priviléges et restrictions attachés aux actions de la Société

21.2.3.1 *Délai de prescription de dividendes*

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de mise en paiement seront prescrits au profit de l'État (Article 2277 du Code Civil).

21.2.3.2 *Droit de vote double*

L'Assemblée générale du 10 janvier 2000 a instauré un droit de vote double au profit de chaque action inscrite sous la forme nominative depuis au moins deux ans au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double peut être conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficiait de ce droit.

Toute action transférée en propriété perd le droit de vote double ; néanmoins le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans visés ci-dessus.

La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires.

Par ailleurs, les statuts ne prévoient pas de limitation des droits de vote

21.2.3.3 *Droit préférentiel de souscription*

Les actions de la Société comportent toutes un droit préférentiel de souscription aux augmentations de capital.

21.2.3.4 *Limitation des droits de vote*

Néant.

21.2.3.5 *Titres au porteur identifiable*

Les actions sont à ce jour exclusivement inscrites au nominatif. Toutefois, à compter du transfert sur Alternext, les actionnaires aura le choix de conserver ses titres soit sous la forme nominative, soit sous la forme au porteur,

Pour lui permettre d'identifier les titres au porteur qu'elle a émis, la société se réserve le droit d'user à tout moment des dispositions prévues aux articles L 228-2 et L 228-3 du Code de commerce, c'est-à-dire en recourant à la procédure des titres au porteur identifiables (TPI) régie par les dispositions du Code de commerce susvisées.

21.2.3.6 *Négociabilité des titres*

Les titres de la Société sont librement négociables et cessibles

21.2.3.7 *Rachat par la Société de ses propres actions.*

Néant.

21.2.4 Modalités de modification des droits des actionnaires

Les droits des actionnaires tels que figurant dans les statuts de la Société ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

21.2.5 Assemblées générales d'actionnaires

Les actionnaires sont réunis, chaque année.

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu soit au Siège Social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

21.2.6 Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

21.2.7 Franchissements de seuils statutaires

Néant.

21.2.8 Stipulations particulières régissant les modifications du capital

Il n'existe aucune stipulation particulière dans les statuts de la Société régissant les modifications de son capital.

22 CONTRATS IMPORTANTS

Mis à part les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, Référencement.com a signé trois contrats importants au cours des deux années précédant la date du présent prospectus, chacun étant relatif à une opération de croissance externe :

En mai 2007, le Groupe a acquis 100% du capital de la ADISEM Ltd pour 296,5 K€ (se reporter aux paragraphes 7.2 de la première partie du présent prospectus).

En novembre 2007, REFERENCEMENT.COM a procédé à l'acquisition concomitante de 100% du capital et des droits de vote des sociétés DAOODA et AGORAD ayant des actionnaires et dirigeants communs.

Un protocole d'accord global a été signé le 21 novembre 2007 définissant les principaux termes de la cession dont notamment le prix global des acquisitions ainsi que les termes d'accords entre REFERENCEMENT.COM et MM. AMAR et DURCOURTRIEUX, ex dirigeants des deux sociétés.

I- Prix de cession

Ainsi, après qu'il ait été établi un business plan pour chaque entité pour les exercices 2007, 2008, 2009 et 2010, il a été convenu entre les parties que, le prix d'acquisition de chacune des sociétés comprenait :

- Un prix de cession initial assis sur le résultat d'exploitation 2007 pour AGORAD et sur la marge brute 2007 pour DAOODA, fixé provisoirement à la signature du protocole sur une base prévisionnelle à respectivement 803 K€ pour DAOODA et 2 616 K€ pour AGORAD. Après arrêté des comptes de chacune des sociétés les prix initiaux ont été porté à 803 K€ pour DAOODA et 3 778 K€ pour AGORAD. Sur ce total de 4 581 K€ seul un acompte de 1 775 a été payé en novembre 2007, le solde soit 2 871 K€ sera payé au plus tard de 15 juin 2008.
- Des mécanismes de compléments de prix éventuels reposant notamment sur la réalisation des business plans 2008, puis 2009 de chaque entité.

Ce premier type de complément de prix à payer en numéraire se décompose en deux étapes :

c) Un « 1^{er} complément de prix» fonction des résultats 2008 :

Si les sociétés réalisent le résultat d'exploitation prévisionnel 2008 convenu dans le protocole d'accord ou le dépasse, il sera versé un 1^{er} complément de prix de 401 K€ pour DAOODA et de 1 308 K€ pour AGORAD si l'objectif est réalisé de 100% à 115%.

Ce complément pourrait être augmenté d'un montant plafonné à 170 K€ (40K€ pour DAOODA et 130 K€ pour AGORAD) si les réalisations dépassent 115% des business plans. Ces montants seront à payer avant le 15 juin 2009 ;

En revanche, pour chacune des sociétés, si le résultat prévisionnel 2008 n'a pas été atteint, il sera dû un complément de prix égal à un montant fixe minoré d'un « écart » (ci-après « Les écarts 2008 ») dans une proportion égale à la différence entre le résultat prévisionnel 2008 et résultat effectif 2008. Les montants fixes s'élèvent à 401 K€ pour DAOODA et 1 308 K€ pour AGORAD.

d) Un « 2^{ème} complément de prix » fonction des résultats 2009 :

Si les sociétés réalisent le résultat d'exploitation prévisionnel 2009 convenu dans le protocole d'accord ou le dépasse, il sera versé un 2^{ème} complément de prix de 401 K€ pour DAOODA et de 1 308 K€ pour AGORAD si l'objectif est réalisé de 100% à 115%.

Là encore, ce complément pourrait être augmenté d'un montant plafonné à 170 K€ (40K€ pour DAOODA et 130 K€ pour AGORAD) si les réalisations dépassent 115% des business plans. Ces montants auxquels se rajouteront le montants des « Ecarts 2008 », seront à payer avant le 15 juin 2010;

Si le résultat prévisionnel 2009 n'est en revanche pas atteint, il sera dû un complément de prix égal à aux mêmes montants fixes que ceux cités ci-dessus, minoré d'un « écart » dans une proportion égale à la différence entre le résultat prévisionnel 2009 et résultat effectif 2009. Toutefois, dans ce cas là, l'Ecart 2008 est définitivement perdu.

e) Un « complément de prix spécifique »

Si au cours des exercices 2008 et 2009, des reprises de provisions étaient comptabilisées du fait du caractère devenu sans objet ou excédentaire de provisions constituées sur l'exercice 2007, un complément de prix spécifique au « prix de Cession initial » sera versé aux cédants.

Enfin, il est précisé que :

- si MM AMAR ou DUCOURTIEUX démissionnaient de leurs fonctions au 15 juin 2008 au plus tard, REFERENCEMENT.COM serait autorisé à demander une réduction de prix.
- si MM AMAR ou DUCOURTIEUX démissionnaient ou étaient licenciés pour faute lourde entre le 1^{er} juillet 2008 et le 31 décembre 2008, aucun complément de prix, à l'exception du « complément spécifique », ne serait dû;
- si MM AMAR ou DUCOURTIEUX démissionnaient ou étaient licenciés pour faute lourde entre le 1^{er} juillet 2009 et le 31 décembre 2009, le prix de cession initial ainsi que le 1^{er} complément de prix et le principe de l'éventuel complément spécifique resteraient acquis. En revanche, le 2^{ème} complément de prix ne sera pas dû.

Compte tenu des accords sur les compléments de prix basés sur un comparatif entre les résultats effectifs et les résultats prévisionnels de chacune des sociétés, il a été convenu que pour chacune des entités leur structure juridique et leur périmètre seraient conservés jusqu'au 31 décembre 2009.

II- Garanties

1/ En garantie du paiement du prix de cession initial, la Société a obtenu des cautions bancaires. Il est également prévu que si les compléments de prix s'appliquent, REFERENCEMENT.COM s'est engagé à fournir une caution bancaire ou à accepter le nantissement de 100% des actions de DAOODA et/ou d'AGORAD.

2/ Par contre les actionnaires cédants d'AGORAD et de DAOODA ont accordé à REFERENCEMENT.COM des garanties d'actif et de passif qui prévoient, en cas de mise en jeu de ces garanties d'ici le 31 décembre 2010 ou à l'expiration du délai de prescription quand il s'applique, des indemnités qui pourraient atteindre un maximum de 963 K€ pour DAOODA et de 3.137 K€ pour AGORAD. .

III- Accords particuliers avec les deux anciens dirigeants

a) Complément de prix en numéraire lié au respect de leurs engagements de présence

Principe : Les dirigeants des deux sociétés acquises ont renoncé à leur mandat de dirigeant au jour de l'acquisition. En revanche, ils sont devenus salariés de REFERENCEMENT.COM en charge du développement du pôle Média et à ce titre, consacreront l'intégralité de leur temps aux filiales DAOODA et AGORAD, et ce au minimum jusqu'au 31 décembre 2009.

Montant : En contrepartie de leur engagement à développer ces deux sociétés, il a été convenu qu'en cas de présence effective dans le groupe, les 31 décembre 2008, 2009 et 2010, chacun d'entre eux percevra chaque année, la somme de 42 K€.

b) Complément de prix attribuable en BSA

Afin de fidéliser les ex-dirigeants des deux sociétés acquises dans le développement futur du groupe, le protocole d'accord prévoit une attribution de bons de souscription d'action REFERENCLEMENT.Com au profit de Messieurs AMAR et DUCOURTIEUX dont l'exercice sera conditionné à la réalisation du résultat prévisionnel 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2008 a décidé d'émettre sous la forme nominative 51 500 bons de souscriptions au prix de 0,05 euros par bon.

Chacun des bons donnera droit à la souscription d'une action à un prix de 11,65 euros par action.

Les bons ainsi émis pourront être exercés à compter du 1^{er} juin 2011 jusqu'au 31 décembre 2011 sous condition de la réalisation du résultat prévisionnel 2010.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTERETS

REFERENCEMENT.COM a signé un contrat de bail de courte durée avec la société AB TELEVISION.

Nature et objet : Location de locaux sis 10, rue de la Montjoie – 93210 La Plaine Saint-Denis, à compter du 15 avril 2006, pour un loyer annuel de 60.000 € HT.

Personne concernée : Monsieur Denis BORTOT, Président de la société AB TELEVISION, et représentant de la société GUERSON LIMITED, administrateur et actionnaire de votre société.

Montant : La charge de loyers de l'exercice est de 60.000 € HT.

un avis de conseil en immobilier d'entreprise d'un expert immobilier relative au loyer concernant les locaux rue Montjoie a été demandée.

Son avis est le suivant :

« Suite à notre rencontre de ce jour dans vos locaux, nous avons le plaisir de vous confirmer que notre étude des valeurs locatives du secteur correspond à votre loyer actuel.

Saint Denis, le 21 février 2008
Eric Mathieu
Directeur
KEOPS – Conseil en immobilier d'entreprise
221 avenue du Président Wilson
93210 SAINT DENIS »

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège social de la Société.

Peuvent notamment être consultés :

- (a) l'acte constitutif et les statuts de la Société ;
- (b) tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la Société, dont une partie est incluse ou visée dans le document de base;
- (c) les informations financières historiques de la Société pour chacun des deux exercices précédant la publication du prospectus.

La Société entend communiquer ses résultats financiers conformément aux exigences des lois et réglementations en vigueur relatif à l'appel public à l'épargne.

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Se reporter au chapitre 7 de la première partie du présent prospectus où figurent ces informations.

26 AUTRES INFORMATIONS

Des données statistiques émanant des sites ci-dessous, ont été reprises au chapitre 6 de présent prospectus :

- www.journaldunet.fr
- www.tnsmediaintelligence.fr
- www.ipsos.fr
- www.mediametrie.fr
- www.fevad.fr

DEUXIEME PARTIE

1 RESPONSABLE DU PROSPECTUS

1.1 Responsable du prospectus

Se reporter à l'attestation figurant au paragraphe 1.1 de la Première Partie du présent prospectus.

1.2 Attestation du responsable du prospectus

Se reporter à l'attestation figurant au paragraphe 1.2 de la Première Partie du présent prospectus.

1.3 Responsable de l'information

Se reporter à l'attestation figurant au paragraphe 1.3 de la Première Partie du présent prospectus.

2 FACTEURS DE RISQUES POUVANT INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES VALEURS MOBILIERES OFFERTES

Un investissement dans les actions de la Société implique des risques. Tous les risques significatifs que la Société a identifiés à la date du présent prospectus sont décrits dans le chapitre 4 de la première partie du présent prospectus..

Si l'un de ces risques ou l'un des risques décrits au chapitre 4 "Facteurs de Risques" de la première partie du présent prospectus, venait à se concrétiser, les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société pourraient en souffrir.

Dans une telle éventualité, le cours des actions de la Société pourrait baisser, et l'investisseur pourrait perdre la totalité ou une partie des sommes qu'il aurait investies dans les actions de la Société.

Les compléments suivants sont apportés à ces renseignements :

Facteurs de risques liés à l'opération :

A. Transfert des actions du marché Libre sur Alternext.

Les titres de la société sont actuellement inscrits à la cote du Marché Libre.

Le prix des actions offertes dans le cadre du transfert des titres de la société sur le marché Alternext sera principalement déterminé au regard des récentes cotations constatées sur le marché libre en accord avec le Listing Sponsor, le PSI et la société et compte tenu des conditions de marché et des conditions économiques prévalant alors, des résultats et revenus estimés de la Société, de la valeur estimée des sociétés comparables, et des indications d'intérêt exprimées par les investisseurs potentiels pendant la période d'ouverture de l'offre d'actions.

Malgré l'inscription actuelle des titres de la Société à la cote du Marché Libre, aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que le prix des actions offertes dans le cadre de cette admission aux négociations reflètera correctement le cours observé lors des premières négociations sur le marché Alternext de NYSE Euronext ni quant à l'établissement d'un marché des actions liquide.

B. Le cours des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext Paris pourrait connaître des variations significatives.

Le cours des actions de la Société sur le marché Alternext de NYSE Euronext est susceptible d'être affecté de manière significative par des événements tels que par exemple, des variations du résultat de la Société ou une évolution des conditions de marché propres à son secteur d'activité.

De plus, les marchés boursiers ont connu des variations de cours significatives au cours des dernières années, qui souvent ne reflétaient pas les performances opérationnelles des entreprises cotées. Les fluctuations des marchés boursiers ainsi que du contexte économique, peuvent affecter de façon significative le cours des actions de la Société.

C. L'admission des titres à la cote d'un marché non réglementé et donc, l'absence pour l'actionnaire des garanties correspondantes.

Les titres faisant l'objet de la présente opération ne seront pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes. En revanche, des garanties spécifiques relatives à la transparence financière de la société et à la protection des actionnaires minoritaires sont décrites aux paragraphes 1.4 et 4.9 de la seconde partie du présent prospectus (note d'opération).

Conformément aux dispositions de l'article 3.2 des règles d'Alternext, l'admission des titres dont l'admission est demandée sur ce marché est subordonnée à ce que l'Offre réalisée dans le cadre du Placement donne lieu à une souscription effective d'un montant au moins égal à 2 500 000 euros. A défaut, les ordres émis par les souscripteurs seront caducs, annulés et le transfert sur Alternext annulé. De surcroît, la nature de l'opération réalisée implique de respecter les règles de l'appel public à l'épargne.

D. Possibilité de limiter l'augmentation de capital

- En cas d'insuffisance de la demande, l'augmentation de capital envisagée dans le cadre du présent prospectus pourrait être limitée aux souscriptions reçues dès lors que celles-ci atteindraient un montant de 2 500 000 €, minimum requis pour l'admission sur Alternext en cas d'émission par appel public à l'épargne, soit 252 526 actions (correspondant à 83,3% de l'émission initiale) sur la base d'un prix de l'action en milieu de fourchette.

Il pourrait ainsi en résulter une moindre liquidité du marché des actions. Si le seuil des 2 500 000 € n'était pas atteint, l'opération serait annulée.

E. Absence de garantie de bonne fin

L'Offre décrite dans le présent prospectus ne faisant pas l'objet d'une garantie de bonne fin, le début des négociations des titres à la cote d'Alternext n'interviendra qu'à l'issue du délai de règlement-livraison.

F. Les risques liés à dilution de l'exercice des BSA:

L'existence de titres donnant accès au capital (272 346 BSA) dont l'exercice éventuel générera une dilution de 4,04% de la quote-part de capital et de 2,33% des droits de vote détenus par les actionnaires avant opération (dilution incluse).

En cas d'exercice intégral des BSA-2, les 51 500 actions nouvelles en résultant, représenteraient 2,33% du capital existant à ce jour (dilution incluse).

3 INFORMATIONS DE BASE

3.1 Fonds de roulement net

La Société atteste que, de son point de vue, et avant prise en compte de la présente opération, le fonds de roulement net consolidé de la Société est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date d'obtention du visa de l'AMF sur le présent prospectus.

3.2 Capitaux propres et endettement

Conformément aux recommandations CESR 127, le tableau ci-dessous présente la situation de l'endettement et des capitaux propres (hors résultat de la période) établie à partir des données financières consolidées non auditées au 31 mars 2008 selon le référentiel comptable adopté par la Société au 31 décembre 2007.

	(en K€)	31 mars 2008 (non auditées)
CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT		
Total de la dette courante:		229,4
- faisant l'objet de garanties		-
- faisant l'objet de nantissements		-
- sans garantie, ni nantissement		229,4
Total de la dette non courante (hors partie courante des dettes long terme):		115,5
- faisant l'objet de garanties		-
- faisant l'objet de nantissements		-
- sans garantie, ni nantissement		115,5
Capitaux propres (1)		5 275,8
- dont capital social		431,3
- dont prime d'émission		4 472,5
- dont réserves légales		-
- dont résultats accumulés, autres réserves et écarts de conversion		372,0

(1) Hors résultat de la période du 01/01/2008 au 31/03/2008.

Informations complémentaires sur l'endettement net à court terme, à moyen terme et à long terme :

	(en K€)	31 mars 2008 (non auditées)
A. Disponibilités		537,0
B. Equivalents de trésorerie		-
C. Titres de placement		2 066,6
D. Liquidités (A+B+C)		2 603,6
E. Créances financières à court terme		-
F. Dettes bancaires à court terme		147,4
G. Part à moins d'un an des dettes à moyen et long terme		82,0
H. Autres dettes financières à court terme		-
I. Dettes financières à court terme (F+G+H)		229,4
J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)		- 2 374,3
K. Emprunts bancaires à plus d'un an		115,5
L. Obligations émises		-
M. Autres emprunts à plus d'un an		-
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)		115,5
O. Endettement financier net (J+N)		- 2 258,7

Depuis le 31 mars 2008, aucun changement notable n'est venu affecter le niveau des capitaux propres et les différents postes d'endettement présentés ci-dessus.

La dette sur immobilisation relative aux compléments de prix éventuels à payer concernant les acquisitions de DAOODA et AGORAD s'élève au 31 décembre 2007 à 6 290 K€ (paiement conditionné à l'atteinte et ou au dépassement du business plan des filiales, à l'exception de 2 871 K€ à verser en juin 2008 correspondant au solde du prix initial).

3.3 Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'offre

A la connaissance de la Société, le Listing-Sponsor et le Prestataire de Services d'Investissement n'ont pas d'intérêts autres que ceux au titre desquels ils fournissent leurs services professionnels dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris, pouvant influer sensiblement sur l'offre d'actions de la Société.

3.4 Raisons de l'offre et utilisation du produit

REFERENCEMENT.COM inscrit son admission sur Alternext dans une logique de financement de la croissance. Le produit net de l'augmentation de capital devrait être essentiellement consacré :

- A des opérations de croissance externe en fonction des opportunités pour plus de la moitié des fonds levés (les paiements liés à des acquisitions réalisées ne sont pas concernés). Même si des cibles sont actuellement à l'étude, aucune lettre d'intention n'a été signée à ce jour ;
- A la consolidation et au renforcement des moyens humains, technologiques, marketing de la Société pour accompagner son fort développement aussi bien en France qu'à l'étranger, pour le solde des fonds levés.

Cette répartition est donnée à titre indicatif, la société se réserve la possibilité de répartir les fonds différemment en fonction de l'évolution des produits, de la concurrence, des opportunités qui pourront se présenter et le cas échéant, en cas de limitation de l'augmentation de capital. Une telle limitation ne modifiera pas la stratégie que la société entend mettre en œuvre.

En outre, la Société considère que son transfert sur le marché Alternext d'Euronext Paris SA lui permettra d'asseoir sa notoriété auprès des clients et des partenaires et constitue de plus une opportunité d'associer ses salariés à son développement.

3.5 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

4 INFORMATIONS SUR LES ACTIONS DEVANT ETRE OFFERTES/ADMISES A LA NEGOCIATION

4.1 Nature et catégorie des actions

Les actions nouvelles seront de même catégorie que les actions existantes et seront assimilées dès leur admission aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris aux actions existantes de la Société, admises simultanément aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris.

Elles seront, dès leur création, soumises à l'ensemble des stipulations des statuts de la Société. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2008 ; elles donneront ainsi droit à l'intégralité de toute distribution décidée à compter de cette date.

Code ISIN : FR0010446765
Code mnémonique : ALREF

4.2 Droit applicable et tribunaux compétents

Les actions sont émises dans le cadre de la législation française.

Les tribunaux compétents en cas de litiges sont ceux du siège social de REFERENCEMENT.COM lorsque la Société est défenderesse et sont désignés en fonction de la nature des litiges, sauf disposition contraire du Nouveau Code de procédure civile lorsque la Société est demanderesse.

4.3 Forme et inscription en compte des actions

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-4 du Code monétaire et financier, les droits des titulaires des actions seront représentés par une inscription à leur nom chez :

- La BNP PARIBAS, mandatée par la Société pour les titres nominatifs purs ;
- Un intermédiaire habilité de leur choix et la Société Générale mandatée par la Société pour les titres nominatifs administrés ;
- Un intermédiaire habilité de leur choix pour les titres au porteur.

En outre, l'article 10 des statuts refondus de la Société (tels qu'adoptés par l'AGM du 29 avril 2008 et devant entrer en vigueur à la date d'admission des titres de la Société aux négociations sur Alternext) prévoit la possibilité, pour la Société, de procéder à l'identification des actionnaires selon la procédure visée par les articles L. 228-2 et suivants du Code de commerce. Ainsi, la Société pourra en outre, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à tout organisme habilité, le nom, ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou année de constitution, et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

Enfin, la Société a demandé ou demandera l'admission des actions constituant son capital et des actions susceptibles d'être émises dans le cadre du Placement aux opérations d'Euroclear France et aux systèmes de règlement-livraison d'Euroclear Bank S.A./N.V

4.4 Monnaie d'émission des actions

L'émission des actions nouvelles est réalisée en euros.

4.5 Droits attachés aux actions

Les actions nouvelles seront, dès leur création, soumises à l'ensemble des stipulations des statuts de la Société. Les principaux droits attachés aux actions de la Société sont décrits au paragraphe 21.2.3 de la première partie du présent prospectus.

4.6 Autorisations d'émission des actions

Assemblée ayant autorisé l'émission des actions dans le cadre du Placement

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société réunie le 29 avril 2008 a approuvé les résolutions suivantes:

27^{ème} résolution :

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Après avoir constaté la libération intégrale du capital social de la Société.

Statuant conformément aux dispositions des articles L.225-129-2, L.225-135, L.225-136, L.228-92 et suivants du Code de commerce.

Délègue au conseil d'administration sa compétence à l'effet de décider en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, dans la limite du plafond global fixé par la trentième résolution qui suit, une ou plusieurs augmentations de capital, par l'émission, en France, en faisant appel public à l'épargne, d'actions ordinaires de la Société et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société, dont la souscription pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances, soit en nature.

Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires à ces actions ordinaires et valeurs mobilières qui seront ainsi émises

Délègue tout pouvoir au conseil d'administration pour arrêter les prix et conditions des émissions, fixer les montants à émettre, déterminer les modalités d'émission, et la forme des valeurs mobilières à créer, et en cas d'émission d'obligations le montant et la durée du ou des emprunts, fixer la date de jouissance même rétroactive, des titres à émettre, déterminer les moyens de préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, étant précisé que le prix d'émission des valeurs mobilières sera déterminé par le conseil d'administration selon les modalités suivantes :

- au titre de l'augmentation de capital à réaliser à l'occasion de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext de Nyse Euronext Paris, le prix de souscription d'une action nouvelle résultera de la confrontation de l'offre des actions et des demandes de souscription émises par les investisseurs dans le cadre de la technique dite de « construction du livre d'ordre » et en tout état de cause, devra être au moins égal à la moyenne pondérée des cours des quinze dernières séances de bourse précédent la fixation du prix de l'émission éventuellement diminuée d'une décote maximale de 10%.

- postérieurement à l'admission aux négociations et à la première cotation sur le marché Alternext d'Euronext Paris des actions de la Société, le prix de souscription d'une action nouvelle sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 5 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission éventuellement diminuée d'une décote maximale de 10%, étant précisé que si lors de l'utilisation de la présente délégation, les titres de la société étaient admis au négociation sur un marché réglementé, le prix serait fixé conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Décide que le conseil d'administration pourra :

- a sa seule initiative et lorsqu'il l'estimera approprié, imputer les frais, droits et honoraires, occasionnés par les augmentations de capital réalisées en vertu des pouvoirs délégués par la présente résolution, sur le montant des primes afférentes à ces opérations et prélevées sur le montant de ces primes les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au 10ème du nouveau capital après chaque opération,

- prendre toute décision en vue de la cotation des valeurs mobilières ainsi émises et plus généralement prendre toutes mesures, conclure tout engagement et effectuer toutes formalités utiles à la bonne fin de l'émission proposé ainsi que de rendre définitive l'augmentation de capital en résultant et apporter aux statuts les modifications corrélatives.

Décide que cette délégation est consentie pour une durée de 26 mois à compter de la présente assemblée.

Décide que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure en vue d'augmenter le capital social de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

29^{ème} résolution :

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce.

Décide d'autoriser le conseil d'administration à l'effet de décider, pour chacune des émissions décidées en application des vingt-septième et vingt-huitième résolutions qui précèdent, dans la limite du plafond global fixé par la résolution qui suit, que le nombre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières de la Société à émettre pourra être augmenté, dans les conditions prévues par l'article L.225-135-1 du Code de commerce et dans la limite de 15 % du montant de l'émission initiale, lorsque le conseil d'administration constatera une demande excédentaire.

Décide que le conseil d'administration devra procéder à l'émission complémentaire dans un délai de trente (30) jours suivant la clôture de la souscription de l'émission initiale.

Décide que le conseil d'administration pourra, dans les limites qu'il aura préalablement fixées, déléguer au directeur général, ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs directeurs généraux délégués, le pouvoir de décider la réalisation de l'émission ainsi que celui d'y surseoir, qui lui est conféré au titre de la présente résolution.

Décide que cette délégation est consentie pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente assemblée.

Conseil d'Administration ayant décidé l'émission des actions

En vertu des délégations de compétence qui lui ont été conférées par l'assemblée générale extraordinaire visée ci-dessus, le conseil d'administration de la Société, dans sa séance du 13 mai 2008, a décidé du principe de l'émission de 303 030 actions nouvelles, nombre pouvant être porté à 348 484 actions en fonction de la demande, à un prix qui sera égal au prix du Placement Global, qui devrait se situer dans une fourchette de prix allant de 9,16 € à 10,64 €.

Les modalités définitives de l'augmentation de capital, notamment le prix d'émission des actions nouvelles, qui sera déterminé dans les conditions arrêtées par l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2008 (cf. 27^{ème} et 29^{ème} résolutions), et le nombre définitif d'actions à émettre après limitation éventuelle de l'émission à 83,33% ou la réalisation de la clause d'extension représentant 15% du montant initialement prévu, feront l'objet d'une décision du conseil d'administration devant intervenir le 28 mai 2008, étant précisé que dans le cas où les demandes n'atteindraient pas le montant de 2 500 000 €, montant minimum requis pour l'admission des actions sur Alternext, l'opération d'augmentation de capital et de transfert sur Alternext serait annulée.

4.7 Date prévue d'émission des actions

L'augmentation de capital ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin. Dans ces conditions, l'émission des actions nouvelles aura lieu à l'issue des opérations de règlement-livraison et après délivrance du certificat du dépositaire, soit le 2 juin 2008.

4.8 Restrictions à la libre négociabilité des actions

Les actions nouvelles ou existantes sont ou seront librement négociables, sous réserve des dispositions légales et réglementaires.

4.9 Règles relatives aux offres publiques d'achat obligatoires ainsi qu'au retrait et au rachat obligatoires applicables aux actions

Garantie de cours

Aux termes de la réglementation française, un projet de garantie de cours visant la totalité du capital et des titres donnant accès au capital ou aux droits de vote doit être déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers lorsqu'une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce (ci-après l'« initiateur »), acquerrait ou conviendrait d'acquérir, directement ou par l'intermédiaire d'une ou plusieurs sociétés que l'Initiateur contrôlerait ou dont il viendrait à prendre le contrôle au sens de l'article L. 233-3 I et II du Code de commerce, un bloc de titres lui conférant compte tenu des titres ou des droits de vote qu'il détient déjà, la majorité du capital ou des droits de vote de la Société, l'Initiateur devra proposer à tous les autres actionnaires d'acquérir toutes les actions qu'ils détiennent respectivement au jour du franchissement du seuil susmentionné.

Retrait obligatoire

La procédure de retrait obligatoire n'est pas applicable sur le marché Alternext de NYSE Euronext.

4.10 Offres publiques d'achat lancées par des tiers sur le capital de la Société durant le dernier exercice et l'exercice en cours

Sans objet.

4.11 Régime fiscal des actions Nouvelles

Le régime fiscal des actions de la Société en l'état actuel de la législation française est décrit ci-après.

L'attention des investisseurs est cependant attirée sur le fait que ces informations ne constituent qu'un résumé et que leur situation particulière doit être étudiée avec leur conseiller fiscal habituel.

Les non-résidents fiscaux français doivent se conformer à la législation fiscale en vigueur dans leur état de résidence, sous réserve de l'application d'une convention fiscale signée entre la France et cet état.

En outre le régime fiscal ci-après correspond à celui en vigueur à ce jour. Ce régime pourrait être modifié par de prochaines évolutions législatives ou réglementaires que les investisseurs devront suivre avec leur conseil fiscal habituel.

4.11.1 Actionnaires dont la résidence fiscale est située en France

4.11.1.1 Personnes physiques détenant des actions de la Société dans leur patrimoine privé et ne réalisant pas d'opération de bourse dans des conditions analogues à celles qui caractérisent une activité exercée par une personne se livrant à titre professionnel à ce type d'opérations.

(i) Dividendes

Les dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2006 ne sont plus assortis de l'avoir fiscal. Les distributions mises en paiement à compter de cette date bénéficient, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, d'une réfaction générale non plafonnée de 40% de leur montant.

Les dividendes sont soumis :

- à l'impôt sur le revenu au barème progressif (sous réserve de l'abattement précité ; voir également les précisions ci-après) ;
- à la contribution sociale généralisée (CSG) au taux de 8,2%, dont 5,8% sont déductibles du revenu imposable à l'impôt sur le revenu au titre de l'année de paiement de la CSG ;
- au prélèvement social de 2%, non déductible de la base de l'impôt sur le revenu ;
- à la contribution additionnelle au prélèvement social de 2% au taux de 0,3%, non déductible de la base de l'impôt sur le revenu ; et
- à la contribution additionnelle pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) au taux de 0,5%, non déductible de la base de l'impôt sur le revenu.

Pour la détermination de l'impôt sur le revenu, il est précisé que :

- les dividendes bénéficient d'un abattement annuel fixe et global de 3 050 € pour les couples mariés soumis à une imposition commune ainsi que pour les partenaires d'un pacte civil de solidarité défini à l'article 515-1 du Code civil et de 1 525€ pour les personnes célibataires, veuves, divorcées ou mariées et imposées séparément. Pour ces dividendes, la réfaction générale de 40% s'applique avant l'abattement de 1 525 € ou de 3 050 € ; et
- les dividendes bénéficieront d'un crédit d'impôt, égal à 50% du montant, avant application de la réfaction générale de 40% et de l'abattement de 1 525 € ou de 3 050 €, des dividendes perçus et plafonné annuellement à 230 € pour les couples mariés soumis à une imposition commune ainsi que pour les partenaires d'un pacte civil de solidarité défini à l'article 515-1 du Code civil et à 115 € pour les personnes célibataires, divorcées, veuves ou mariées et imposées séparément.

Le crédit d'impôt de 50% plafonné attaché aux dividendes versés à compter du 1^{er} janvier 2006, est imputable sur le montant global de l'impôt sur le revenu à payer au titre de l'année de perception du dividende et est remboursable en cas d'excédent.

Pour l'application des prélèvements sociaux (CSG, prélèvement social, contribution additionnelle et CRDS), il est précisé que, les dividendes sont soumis aux dits prélèvements avant l'application de la réfaction générale non plafonnée de 40% et de l'abattement annuel et global de 1 525 € ou de 3 050 €, après déduction des dépenses en vue de l'acquisition et de la conservation du revenu.

(ii) Plus-values

Régime de droits commun

En application de l'article 150-0 A du Code général des impôts, les plus-values réalisées par les personnes physiques sont imposables, dès le premier euro, à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux, au taux global de 29% si le montant global des cessions de valeurs mobilières et autres droits ou titres visés à l'article 150-0 A du Code général des impôts (hors cessions bénéficiant d'un sursis d'imposition ou cessions exonérées de titres détenus dans le cadre d'un plan d'épargne en actions) réalisées au cours de l'année civile excède, par foyer fiscal, un seuil fixé à 25 000 € pour l'imposition des revenus de l'année 2008. Ce seuil est révisé chaque année.

Le taux global d'imposition de 29% se décompose comme suit :

- l'impôt sur le revenu au taux proportionnel de 18% ;
- la CSG au taux de 8,2%, non déductible de la base de l'impôt sur le revenu ;
- le prélèvement social de 2%, non déductible de la base de l'impôt sur le revenu ;
- la contribution additionnelle au prélèvement social au taux de 0,3%, non déductible de la base de l'impôt sur le revenu ; et
- la CRDS au taux de 0,5%, non déductible de la base de l'impôt sur le revenu.

En outre, un abattement pour durée de détention a été mis en place à compter de 2006. Ainsi le montant de la plus-value (ou de la moins-value) est diminué d'un abattement d'un tiers pas année de détention des titres au-delà de la cinquième. Le délai de possession ne courre qu'à compter du 1^{er} janvier 2006. Les plus-values sont ainsi définitivement exonérées (hors prélèvements sociaux) lorsque les titres sont cédés après 8 ans de détention.

Les moins-values éventuelles peuvent être imputées sur les gains de même nature réalisés au cours de l'année de cession ou des dix années suivantes (pour les pertes subies à compter du 1^{er} janvier 2002), à condition que le seuil de cession visé ci-dessus ait été dépassé l'année de réalisation de la moins-value.

(iii) Régime spécial des plans d'épargne en actions (PEA)

Les actions de la Société souscrites dans le cadre de l'admission des actions de la Société seront éligibles au PEA.

Sous certaines conditions, le PEA ouvre droit (i) pendant la durée du PEA, à une exonération d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux à raison des plus-values nettes générées par les placements effectués dans le cadre du PEA, à condition notamment que ces plus-values soient maintenues dans le PEA, et (ii) au moment de la clôture du PEA (si elle intervient plus de cinq ans après la date d'ouverture du PEA) ou lors d'un retrait partiel (s'il intervient plus de huit ans après la date d'ouverture du PEA), à une exonération d'impôt sur le revenu à raison du gain net réalisé depuis l'ouverture du plan. Ces plus-values restent néanmoins soumises, lors de la clôture du PEA ou d'un retrait partiel, à la CSG, à la CRDS, au prélèvement social et à la contribution additionnelle à ce prélèvement, aux taux en vigueur à leur date de réalisation.

Les moins-values réalisées sur des actions détenues dans le cadre du PEA ne sont en principe imputables que sur des plus-values réalisées dans le même cadre. Toutefois, en cas de clôture du PEA, les moins-values constatées peuvent être imputées, sous certaines conditions, sur les gains de même nature réalisés hors du plan au titre de l'année de la clôture ou sur les dix années suivantes.

Le tableau ci-dessous résume les différents impôts applicables au 1^{er} janvier 2007 en fonction de la date de clôture du PEA (par exception, les retraits anticipés de fonds investis dans un PEA pour être affectés à la création ou à la reprise d'une entreprise dans les trois mois ne remettent pas en cause l'exonération prévue pour les sommes placées et n'entraînent pas la clôture anticipée du plan - article 31 de la loi n° 2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique).

Durée de vie du PEA	Prélèvement social ⁽¹⁾	CSG	CRDS	I.R.	Total
Inférieure à 2 ans	2,3%	8,2%	0,5%	22,5%	33,5% ⁽²⁾⁽³⁾
Comprise entre 2 et 5 ans	2,3%	8,2%	0,5%	16,0%	27,0% ⁽²⁾⁽³⁾
Supérieure à 5 ans	2,3%	8,2%	0,5%	0,0%	11,0% ⁽³⁾

⁽¹⁾ Contribution additionnelle de 0,3% incluse.

⁽²⁾ Calculé sur l'intégralité des gains si le seuil annuel de cession de valeurs mobilières et droits sociaux précité (actuellement fixé à 20 000 €) est dépassé.

⁽³⁾ Le montant de la CSG, du CRDS et du prélèvement social (contribution additionnelle incluse) peut varier en fonction de la date à laquelle les gains sont réalisés :

- fraction des gains acquise jusqu'au 31 décembre 1997 : entre 0 et 3,9% ;
- fraction des gains acquise entre le 1^{er} janvier 1998 et le 30 juin 2004 : 10% ;
- fraction des gains acquise entre le 1^{er} juillet 2004 et le 31 décembre 2004 : 10,3% ;
- fraction des gains acquise à compter du 1^{er} janvier 2005 : 11%.

Les revenus perçus dans le cadre d'un PEA ouvriront également droit au crédit d'impôt égal à 50% du dividende et plafonné à 115 € ou 230 € selon la situation de famille du bénéficiaire telle qu'indiquée ci-dessus ; ce crédit d'impôt ne sera pas versé dans le PEA mais sera imputable, dans les mêmes conditions que le crédit d'impôt attaché aux dividendes perçus au titre d'actions détenues hors du cadre du PEA, sur le montant global de l'impôt sur le revenu dû par le contribuable au titre de l'année au cours de laquelle les dividendes sont perçus, après imputation des autres réductions et crédits d'impôt et des prélèvements et retenues non libératoires. L'excédent est restituables.

(iv) Droits de succession et de donation

Sous réserve des dispositions des conventions internationales, les actions de la Société acquises par les personnes physiques résidentes de France par voie de succession ou de donation seront soumises aux droits de succession ou de donation.

(V) *Impôt de solidarité sur la fortune*

Les actions détenues par les personnes physiques sont comprises dans leur patrimoine imposable et soumises, le cas échéant, à l'impôt de solidarité sur la fortune.

4.11.1.2 Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés

(a) *Dividendes*

Personnes morales n'ayant pas la qualité de société mère en France

Les personnes morales françaises qui détiennent moins de 5% du capital de la Société n'ont pas la qualité de société mère pour l'application du régime prévu aux articles 145 et 216 du Code général des impôts.

Les dividendes perçus par ces sociétés sont imposables dans les conditions de droit commun, c'est-à-dire en principe au taux normal de l'impôt sur les sociétés actuellement égal à 33,1/3%, majoré de la contribution sociale de 3,3% (article 235 ter ZC du Code général des impôts) qui s'applique au montant de l'impôt sur les sociétés, diminué d'un abattement qui ne peut excéder 763 000 € par période de douze mois.

Certaines personnes morales sont susceptibles, dans les conditions des articles 219-l-b et 235 ter ZC du Code général des impôts, de bénéficier d'une réduction du taux de l'impôt sur les sociétés à 15% et d'une exonération de la contribution sociale de 3,3%.

Personnes morales ayant la qualité de société mère en France

Conformément aux dispositions des articles 145 et 216 du Code général des impôts, les personnes morales françaises détenant au moins 5% du capital de la Société peuvent bénéficier, sous certaines conditions et sur option, du régime des sociétés mères et filiales en vertu duquel les dividendes perçus par la société mère ne sont pas soumis à l'impôt sur les sociétés, à l'exception d'une quote-part de ces dividendes représentatives des frais et charges supportés par cette société ; cette quote-part est égale à 5% du montant desdits dividendes sans pouvoir toutefois excéder pour chaque période d'imposition le montant total des frais et charges de toute nature exposés par la société mère au cours de l'exercice considéré.

(b) *Plus-values*

Régime de droit commun

Les plus-values réalisées et moins-values subies lors de la cession des actions de la Société sont incluses dans le résultat soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun, c'est-à-dire en principe au taux actuel de l'impôt sur les sociétés de 33,1/3% majoré de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3% qui s'applique au montant de l'impôt sur les sociétés diminué d'un abattement qui ne peut excéder 763 000 € par période de douze mois (article 235 ter ZC du Code général des impôts).

En application des dispositions de l'article 219-l a ter du Code général des impôts, si les actions de la Société ont été comptabilisées dans un compte de titres de participation ou, le cas échéant, individualisées dans un sous-compte spécial, pendant une durée d'au moins deux ans à la date de la cession, les plus-values réalisées à l'occasion de leur cession peuvent bénéficier du régime spécial des plus-values à long terme et ainsi, être soumises à l'impôt sur les sociétés au taux réduit de 15% (augmenté le cas échéant, de la contribution sociale de 3,3%).

Régime spécial des plus-values à long terme

En application de l'article 219 I-a quinquiès du Code général des impôts, les plus-values nées de la cession de certains titres de participation au sens de l'article 219-I-a quinquiès sont exonérées de toute imposition pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007, sous réserve de la réintégration, dans le résultat imposable au taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés, d'une quote-part de frais et charges égale à 5% du montant net des plus-values. Ces titres sont définis comme les titres de participation revêtant ce caractère sur le plan comptable, les actions acquises en exécution d'une offre publique d'achat ou d'échange par l'entreprise qui en est l'initiatrice et les titres ouvrant droit au régime des sociétés mères si ces actions ou titres sont inscrits en comptabilité au compte titres de participation ou à une subdivision spéciale d'un autre compte du bilan correspondant à leur qualification comptable, à l'exception des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

Les moins-values à long-terme réalisées, le cas échéant, lors de la cession des actions sont imputables exclusivement sur les plus-values de même nature réalisées au cours de la même année. Chaque personne morale devra vérifier si le régime des plus ou moins-values à long terme est susceptible de s'appliquer aux gains et pertes réalisées lors de la cession des actions ainsi que les conditions d'imputation, à l'avenir, du solde des moins-values à long terme existant à l'ouverture du premier des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006.

4.11.2 Non-résidents fiscaux français

(a) Dividendes

En vertu du droit interne français, les dividendes distribués par une société dont le siège social est situé en France à ses actionnaires dont le domicile fiscal ou le siège social est situé hors de France font en principe l'objet d'une retenue à la source de 25%.

Toutefois, les actionnaires dont le siège de direction effective est situé dans un État membre de la Communauté européenne peuvent, sous les conditions de l'article 119 ter du Code général des impôts, bénéficier d'une exonération de la retenue à la source.

Par ailleurs, les actionnaires dont le domicile fiscal ou le siège social est situé dans un État lié à la France par une convention fiscale internationale sont susceptibles, sous certaines conditions tenant notamment au respect de la procédure d'octroi des avantages conventionnels, de bénéficier d'une réduction partielle ou totale de la retenue à la source.

De plus, les actionnaires dont la résidence fiscale est située dans un Etat lié à la France par une convention fiscale visant à éliminer les doubles impositions sont susceptibles de bénéficier, sous certaines conditions tenant notamment au respect de la procédure d'octroi des avantages conventionnels, d'une réduction partielle ou totale de la retenue à la source. Les actionnaires personnes physiques bénéficiant d'une convention fiscale avec la France prévoyant le transfert de l'avoir fiscal, auront droit à un remboursement du crédit d'impôt de 50% plafonné attaché au dividende décrit ci-dessus, sous-réserve de remplir les conditions prévues par la convention pour bénéficier de ce transfert, et de respecter les procédures d'octroi de ce crédit d'impôt.

Il appartiendra aux actionnaires de la Société concernés de se rapprocher de leur conseiller fiscal habituel afin de déterminer si de telles dispositions conventionnelles sont susceptibles de s'appliquer à leur cas particulier et d'établir les conséquences, sur leur situation particulière de la souscription ou de l'acquisition d'actions de la Société.

(b) Plus-values

Les plus-values réalisées à l'occasion des cessions à titre onéreux de valeurs mobilières effectuées par les personnes qui ne sont pas fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4B du Code général des impôts ou dont le siège social est situé hors de France sont généralement exonérées d'impôt en France, à moins que ces plus-values ne soient rattachables à un établissement stable ou à une base fixe soumis à l'impôt en France, ou que les droits détenus directement ou indirectement par le cédant, avec son groupe familial, dans les bénéfices de la société dont les actions sont cédées aient excédé 25% à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la cession. Les plus-values réalisées à l'occasion de la cession d'une participation excédant ou ayant excédé le seuil de 25% au

cours de la période susvisée sont soumises à l'impôt en France au taux proportionnel de 16%, sous réserve de l'application éventuelle des dispositions d'une convention fiscale internationale.

(c) *Impôt de solidarité sur la fortune*

Les personnes physiques n'ayant pas leur domicile fiscal en France ne sont pas imposables à l'impôt de solidarité sur la fortune en France au titre de leurs placements financiers. Les titres de participation (c'est-à-dire les titres qui permettent d'exercer une influence dans la société émettrice et, notamment, en principe, les titres représentant 10% au moins du capital de la société émettrice et qui ont été soit souscrits à l'émission, soit conservés pendant au moins 2 ans) ne sont pas considérés comme des placements financiers et sont donc susceptibles d'être soumis à l'impôt de solidarité sur la fortune, sous réserve de l'application éventuelle des dispositions d'une convention fiscale internationale.

(d) *Droits de succession et de donation*

Sous réserve des dispositions des conventions internationales, les titres de sociétés françaises acquises par les personnes physiques par voie de succession ou de donation seront soumis aux droits de succession ou de donation en France.

4.11.3 Autres situations

Les actionnaires soumis à un régime d'imposition autre que ceux visés ci-dessus devront s'informer auprès de leur conseiller fiscal habituel du régime fiscal s'appliquant à leur cas particulier.

4.11.4 Règles spécifiques à Alternext

a) Sociétés de capital-risque (« SCR »), fonds commun de placement à risques (« FCPR ») et fonds commun de placement dans l'innovation (« FCPI »)

Sous certaines conditions, les SCR, les FCPR et les FCPI sont actuellement exonérés d'impôt sur les sociétés sur l'ensemble des produits et plus-values provenant de leur portefeuille, à condition notamment que celui-ci comprenne au moins 50% (60% pour les FCPI) de titres non admis aux négociations sur un marché réglementé ou organisé, français ou étranger émis par des sociétés ayant leur siège dans l'Espace Economique Européen hors Liechtenstein, soumise à l'impôt sur les sociétés ou à un impôt équivalent et ayant une activité industrielle ou commerciale pour les SCR/FCPR ou présentant un caractère innovant pour les FCPI.

Sous certaines conditions, les titres admis aux négociations sur un marché réglementé ou organisé européen, tel qu'Alternext, émis par des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros seront également susceptibles d'être pris en compte pour l'appréciation de ce quota de 50% (ou 60% pour les FCPI), dans la limite de 20% de l'actif des FCPR ou FCPI, ou de la situation nette des SCR.

Dans la mesure où la capitalisation boursière de la Société n'excède pas 150 millions d'euros, les titres de la Société sont susceptibles sous certaines conditions d'être pris en compte dans ce quota de 50% (60% pour les FCPI).

b) Contrats d'assurance-vie investis en actions (article 125-0 A du CGI)

Les produits de contrats d'assurance-vie dont l'unité de compte est une part ou une action d'un organisme de placement collectif en valeurs mobilières peuvent être exonérés d'impôt sur le revenu en cas de rachat au-delà d'une durée de 8 ans, si l'actif de l'OPCVM est constitué :

➤ Pour les contrats souscrits avant le 1er janvier 2005 (contrats « DSK ») :

- Pour 50% au moins d'actions et de titres assimilés de sociétés ayant leur siège dans un Etat de l'Espace Economique Européen hors Liechtenstein ;
- Dont 5% au moins de titres dits « à risques », c'est-à-dire notamment de parts de FCPR, de FCPI, d'actions de SCR, d'actions ou de parts de sociétés non cotées, ou d'actions des sociétés cotées sur un marché réglementé ou organisé dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros.

➤ Pour les contrats souscrits après le 1er janvier 2005 (contrats « Sarkozy ») :

- Pour 30% au moins d'actions ou titres assimilés de sociétés ayant leur siège dans un Etat de l'Espace Économique Européen hors Liechtenstein,
Et au sein du quota de 30% :
- Pour 10% au moins de titres dits « à risques », c'est-à-dire notamment d'actions de sociétés non cotées, ou de sociétés cotées dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros, de parts de FCPR, de FCPI ou d'actions de SCR,
- Et pour 5% au moins de titres non cotés.

Les titres de la Société, dans la mesure où la capitalisation boursière de celle-ci n'excède pas 150 millions d'euros, sont susceptibles, sous certaines conditions, d'être pris en compte pour l'appréciation des quotas d'investissement de 5% (pour les contrats DSK) et de 10% (pour les contrats Sarkozy) mentionnés ci-dessus.

c) Réduction d'impôt sur le revenu au titre de la souscription à l'augmentation de capital

Les versements au titre de la souscription en numéraire à une augmentation de capital de sociétés dont les titres ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé peuvent ouvrir droit, jusqu'au 31 décembre 2010, à une réduction d'impôt sur le revenu en application de l'article 199 terdecies-0 A du CGI.

Parmi les conditions requises pour ouvrir droit à cette réduction d'impôt, figure en particulier la détention directe de plus de 50% des droits sociaux attachés aux actions ou parts de la société, soit uniquement par des personnes physiques, soit par une ou plusieurs sociétés formées uniquement de personnes parentes en ligne directe ou entre frères et sœurs ainsi qu'entre conjoints, ayant pour seul objet de détenir des participations dans une ou plusieurs sociétés répondant aux conditions générales requises pour entrer dans le champ de l'article 199 terdecies-0 A du CGI.

Les titres dont la souscription a ouvert droit à la réduction d'impôt ne peuvent pas figurer dans un plan d'épargne en actions, un plan d'épargne entreprise ou interentreprises, un plan partenariat d'épargne salariale volontaire ou un plan d'épargne pour la retraite collective.

La réduction d'impôt est égale à 25% du montant des versements effectués au cours de l'année d'imposition. Les versements effectués sont retenus dans la limite annuelle de 20 000 euros pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées, ou de 40 000 euros pour les couples mariés ou partenaires d'un pacte civil de solidarité, soumis à une imposition commune.

L'octroi définitif des réductions est subordonné à la détention des titres jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant celle de la souscription.

Les titres de la Société étant cotés sur un marché organisé et non réglementé, les souscriptions à l'augmentation de capital de la Société sont susceptibles d'ouvrir droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 199 terdecies-0 A du CGI si, à l'issue de la présente offre, les actions de la Société sont détenues à plus de 50% par des personnes physiques dans les conditions indiquées ci-dessus, et ce, en faisant abstraction des participations détenues par des organismes de capital risque.

Les investisseurs susceptibles de bénéficier de cette réduction d'impôt sont invités à consulter leur conseiller fiscal habituel afin d'apprécier leur situation personnelle au regard de la réglementation spécifique applicable.

5 CONDITIONS DE L'OFFRE

5.1 Conditions, calendrier prévisionnel et modalités de l'offre

5.1.1 Conditions de l'offre

Préalablement à la première cotation des Actions Nouvelles sur le marché *Alternext de NYSE Euronext Paris*, la diffusion des Actions Nouvelles fera l'objet d'une offre (l' « **Offre** ») au public en France et d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés en France et à l'international dans certains pays à l'exception, notamment, des Etats-Unis d'Amérique.

Il est précisé que la diffusion des actions dans le public en France aura lieu conformément aux dispositions des articles P 1.2.1 et suivants du Livre II (« Règles particulières applicables aux marchés réglementés français ») des règles de marché de NYSE Euronext.

La répartition des actions entre l'Offre Publique et le Placement Global sera effectuée en fonction de la nature et de l'importance de la demande exprimée, conformément aux dispositions de l'article 321-115 du Règlement Général de l'AMF.

Calendrier indicatif :

	Dates indicatives
Visa AMF sur le prospectus	16 mai 2008
Publication du résumé du prospectus	19 mai 2008
Ouverture de l'OPO et du Placement	19 mai 2008
Réunion SFAF	21 mai 2008
Publication au BALO	21 mai 2008
Clôture de l'OPO et du Placement (17heures)	27 mai 2008
Fixation du prix et décision de l'exercice éventuel de la clause d'extension	28 mai 2008
1 ^{ère} cotation	28 mai 2008
Publication du communiqué sur le résultat de l'Offre	28 mai 2008
Règlement-livraison	2 juin 2008
Début des négociations	3 juin 2008

Les heures indiquées dans le présent prospectus sont exprimées en heure de Paris. Les « **jours de bourse** » se réfèrent aux jours où les négociations sont ouvertes sur les marchés au comptant gérés par Euronext Paris.

5.1.2 Montant de l'offre

Il est prévu que la Société réalise une augmentation de son capital par émission d'un nombre de 303 030 actions nouvelles, représentant environ 12,32% des actions et 7,38% des droits de vote de la Société à la date du présent prospectus.

En fonction de la demande, le nombre d'actions définitif de l'opération est susceptible :

- d'être porté à 348 484 en cas d'exercice de la clause d'extension de 15%,
- d'être limité à un nombre d'action correspondant à un minimum de 2 500 000€. (soit 252 526 actions sur la base du prix en milieu de fourchette de 9,90€, 272 926 actions sur la base du prix en bas de fourchette de 9,16€ et 234 963 actions sur la base du prix en haut de fourchette de 10,64€)

Le montant total de l'offre fera l'objet d'un communiqué de la Société dont la date de publication devrait être le 28 mai 2008. En fonction des options possibles, sur la base d'un point médian de la fourchette de prix (soit 9,90€) le montant de l'offre peut être présenté comme suit :

En €	Emission limitée à 2 500 000€	Emission à 100%	Emission à 115%
Produit brut	2 500 007,40	2 999 997,00	3 449 991,60
Produit net indicatif	1 964 898,50	2 444 889,00	2 876 883,40

Concernant les frais relatifs à l'opération se reporter au chapitre 8 de la présente seconde partie du prospectus (note d'opération).

5.1.3 Procédure et période d'ouverture de l'offre

Les actions nouvelles feront l'objet du 19 mai 2008 au 27 mai 2008 à 17 heures (heure de Paris) d'un placement auprès de personnes physiques ou morales en France et auprès d'investisseurs qualifiés en France et à l'international dans certains pays à l'exception notamment des Etats-Unis d'Amérique. Le placement auprès des investisseurs qualifiés pourra être clos par anticipation sans préavis.

Les investisseurs, personnes physiques ou morales, devront transmettre leurs ordres à leurs intermédiaires financiers jusqu'au 27 mai 2008 à 17 heures (heure de Paris). S'agissant des investisseurs qualifiés, les ordres de souscription seront centralisés par GILBERT DUPONT.

5.1.4 Révocation/suspension de l'offre – Modification des modalités

L'Offre pourra être suspendue ou révoquée à tout moment jusqu'au jour de la publication du prix de l'Offre.

5.1.5 Réduction des demandes de souscription/achat

Les ordres du public et d'investisseurs qualifiés pourront, en fonction des demandes exprimées, faire l'objet de réductions totales ou partielles.

5.1.6 Montant minimum et/ou maximum des demandes de souscription/ achat

Il n'y a pas de minimum et/ou de maximum de souscription. Se reporter au paragraphe 5.1.3 de la seconde partie du présent prospectus pour une description des modalités de souscription.

5.1.7 Révocation des demandes de souscription/achat

Les ordres de souscription des actionnaires et du public sont irrévocables.

5.1.8 Règlement et livraison des actions

Le prix des actions offertes dans le cadre de l'Offre, devra être versé comptant par les donneurs d'ordres à la date prévue pour le règlement-livraison, soit au plus tard le 2 juin 2008.

Les actions seront inscrites en compte à partir de la date de règlement-livraison, soit à partir du 2 juin 2008, date à laquelle interviendra également le versement à la Société du produit de l'émission des actions objet de l'Offre.

5.1.9 Publication des résultats de l'offre

Le résultat de l'Offre fera l'objet d'un communiqué de presse diffusé par la Société et d'un avis de *NYSE Euronext Paris* prévus le 28 mai 2008, sauf clôture anticipée (se reporter au paragraphe 5.3.2 de la seconde partie du présent prospectus pour de plus amples détails sur la procédure de publication du prix et des modifications des paramètres de l'Offre).

5.1.10 Procédure d'exercice du droits de souscription/achat

Sans objet.

5.2 Plan de distribution et allocation des actions

5.2.1 Catégories d'investisseurs potentiels - Pays dans lesquels l'offre est ouverte - Restrictions de placement

5.2.1.1 - Catégories d'investisseurs potentiels - Pays dans lesquels l'offre sera ouverte

L'offre comprend :

- Une offre au public en France sous forme d'OPO, conformément aux règles de NYSE Euronext Paris, principalement destinée aux personnes physiques, et
- Un placement global destiné principalement aux investisseurs institutionnels, comportant un placement en France et un placement privé international dans certains pays.

5.2.1.2 Restrictions applicables à l'Offre

La diffusion du présent prospectus, ou d'une composante de celui-ci, ou l'Offre des Actions Nouvelles peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du prospectus ou d'une composante de celui-ci doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Toute personne recevant le prospectus ou une composante de celui-ci doit s'abstenir de le distribuer ou de le faire parvenir dans de tels pays, en contravention avec les lois et réglementation qui y sont applicables.

Toute personne qui, pour quelque cause que ce soit, transmettrait ou permettrait la transmission du prospectus ou d'une composante de celui-ci, dans de tels pays, doit attirer l'attention du destinataire sur les stipulations du présent paragraphe.

Aucune mesure n'a été prise pour permettre une offre publique des Actions Nouvelles dans une quelconque juridiction autre que la France.

Le prospectus, toute composante de celui-ci, ou tout autre document ou communication relatif à l'Offre, ne pourra être transmis et ne pourra constituer une offre de souscription ou d'achat d'actions dans les pays ou une telle offre enfreindrait la législation applicable.

En particulier, les Actions Nouvelles n'ont pas été et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis d'Amérique au sens de la loi de 1933 sur les valeurs mobilières des Etats-Unis d'Amérique, telle que modifiée (« **U.S. Securities Act** »). En conséquence, le prospectus ne pourra être utilisé à l'appui d'une quelconque offre ou cession d'Actions Nouvelles aux Etats-Unis d'Amérique.

Aucune communication portant sur cette offre ou aucun appel public au public en vue de la souscription ou de la cession des Actions Nouvelles ne pourra être adressée aux Etats-Unis d'Amérique ou viser les personnes résidant ou présentes aux Etats-Unis d'Amérique.

Notamment, ni le prospectus (ou l'une quelconque de ses composantes) ni aucun autre document d'offre relatif à l'offre d'Actions Nouvelles ne peut être distribué ou diffusé par un intermédiaire ou tout autre personne aux Etats-Unis d'Amérique.

5.2.2 Intentions de souscription des principaux actionnaires de la Société ou des membres de ses organes d'administration, direction ou surveillance ou de quiconque entendrait prendre une souscription de plus de 5%.

A la connaissance de la Société, à la date du présent prospectus, ni les principaux actionnaires, ni aucun autre membre du conseil d'administration n'entendent souscrire à l'offre.

5.2.3 Information pré allocation

Si la demande exprimée dans le cadre de l'Offre Publique le permet, le nombre définitif d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'Offre Publique sera au moins égal à 10% du nombre total d'actions offertes dans le cadre du Placement.

La répartition des Actions Nouvelles entre l'OPO, d'une part, et les investisseurs ayant passé des ordres dans le cadre du Placement Global d'autre part, sera effectuée en fonction de la nature et de l'importance de la demande exprimée, dans le respect des principes édictés par l'article 321-115 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Il sera ainsi notamment veillé à apporter un traitement équilibré entre les différentes catégories d'investisseurs et à éviter un déséquilibre manifeste aux dépens des investisseurs particuliers entre le service de la demande qu'ils formulent et le service de la demande des investisseurs institutionnels. Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPO sera en outre au moins égal à 10% du nombre total d'actions offertes dans le cadre de l'Offre, y compris, le cas échéant, les actions provenant de l'exercice de la Faculté d'Extension.

5.2.4 Procédure de notification aux souscripteurs du montant qui leur a été alloué et début des négociations

Dans le cadre de l'OPO, les souscripteurs seront informés de leur allocation par leur intermédiaire financier habilité.

Dans le cadre du Placement Global, les investisseurs seront informés de leur allocation par le prestataire de services d'investissement.

Par ailleurs, les résultats de l'Offre feront l'objet, le 28 mai 2008, d'un communiqué de la Société et d'un avis d'Euronext Paris qui préciseront les réductions éventuellement appliquées aux ordres émis.

5.2.5 Clause d'extension

Afin de satisfaire les demandes de souscription reçues, la Société pourra, en fonction de la demande et en accord avec le Prestataire de Services d'Investissement, décider d'augmenter le nombre initial d'Actions Nouvelles d'un nombre d'actions égal à un maximum de 15% du nombre d'Actions Nouvelles, soit un maximum de 45 454 Actions Nouvelles Supplémentaires. La décision d'exercer cette Clause sera prise le 28 mai 2008 et fera l'objet d'un communiqué de la Société et d'un avis de *NYSE Euronext Paris*.

5.3 Fixation du prix

5.3.1 Prix auquel les actions seront offertes

5.3.1.1 Prix des actions offertes dans le cadre de l'OPO et du Placement Global

Le prix des actions offertes dans le cadre de l'Offre Publique (le « **Prix de l'Offre Publique** ») sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global (le « **Prix du Placement Global** ») et sera arrêté en même temps que celui-ci.

Le Prix du Placement Global résultera de la confrontation de l'offre des actions dans le cadre du Placement Global et des demandes émises par les investisseurs dans le cadre du Placement Global selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels.

Les allocations seront effectuées sur la base des critères de marché suivants :

- capacité des investisseurs retenus à assurer un développement ordonné du marché secondaire ;
- quantité demandée ; et
- sensibilité au prix des demandes exprimées par les investisseurs.

Il est prévu que le Prix de l'Offre soit fixé par le conseil d'administration devant se tenir le 28 mai 2008, étant précisé que cette date pourrait être reportée si les conditions de marché ou les résultats de la construction du livre d'ordres ne permettaient pas de fixer le Prix de l'Offre dans des conditions satisfaisantes. La date de fixation du Prix de l'Offre pourrait également être avancée en cas de clôture anticipée de l'OPO et du Placement Global.

Le Prix du Placement Global pourrait se situer dans une fourchette de prix entre 9,16 € et 10,64€ par action, fourchette qui pourra être modifiée à tout moment jusque et y compris le jour prévu pour la fixation du Prix du Placement Global. Cette information est donnée à titre strictement indicatif et ne préjuge pas du Prix du Placement Global qui pourra être fixé en dehors de cette fourchette.

En cas de modification de la fourchette de prix comme en cas de fixation du Prix de l'Offre Publique et du Prix du Placement Global en dehors de la fourchette indicative de prix, se reporter au 5.3.2 de la seconde Partie du présent prospectus ci-dessous .

A - Éléments d'appréciation du prix

REFERENCEMENT.COM n'a pas communiqué d'informations prévisionnelles à la communauté financière y compris aux analystes financiers de la société de bourse de GILBERT DUPONT, et à l'exception des conseils de ALLEGRA FINANCE, intervenant comme Listing Sponsor, dans le cadre de la préparation de son projet de transfert du Marché Libre sur ALTERNEXT, et à ce jour, n'envisage pas de communiquer au marché financier de prévisions d'activité.

La fourchette de prix indicative, telle qu'elle est proposée dans le présent document, et qui fait ressortir une capitalisation de la Société avant augmentation de capital et de 21,3 M€ pour un prix fixé en milieu de fourchette par le Conseil d'Administration de la Société REFERENCEMENT.COM, sur recommandation du Prestataire de Services d'Investissement GILBERT DUPONT, le 13 mai 2008 est cohérente avec les méthodes de valorisation usuellement employées conformément aux pratiques de marché dans le cadre de projets d'introduction et applicables à la Société.

A partir de la fourchette indicative de prix proposée, la valorisation qui sera in fine retenue résultera de la méthode de construction du livre d'ordres conformément aux usages professionnels. Dans ce cadre, les investisseurs préciseront leurs indications de souscription en fonction de la valorisation qu'ils proposeront. Le prix final s'appréciera au regard de l'historique de la Société, des caractéristiques de son secteur d'activité et de ses perspectives de développement.

Cette fourchette indicative a été déterminée conformément aux pratiques de marché, après un processus au cours duquel a été prise en compte une série de facteurs, et en particulier l'analyse financière réalisée sur la Société par Gilbert Dupont (également conseil de la société en tant que Prestataire de Services d'Investissement) et sa perception par les investisseurs, ainsi que la connaissance par l'établissement présentateur de l'introduction du secteur et de l'état actuel des marchés financiers. La fourchette indicative de prix a été définitivement fixée par la Société et ses principaux actionnaires, à partir de la synthèse des informations qui lui ont été fournies à la suite de ce processus par le Listing-Sponsor et le Prestataire de Services d'Investissement.

Cette fourchette indicative respecte la condition fixée par l'assemblée générale d'une décote maximale de 10% sur la moyenne pondérée des quinze derniers jours de bourse du cours de la société pour le prix d'émission, puisque, à ce jour cette moyenne pondérée ressort à 9,71€ pour une fourchette de prix comprise entre 9,16 € et 10,64 €.

Le cours de REFERENCEMENT.COM au 16 mai 2008 est de 10€

1 - Méthode des « discounted cash-flows » (DCF)

La méthode DCF (« Discounted Cash Flows » ou actualisation des flux de trésorerie disponible) est particulièrement adaptée à la valorisation de sociétés de croissance telle que REFERENCEMENT.COM dont l'activité est génératrice de cash-flows positifs, après financement des investissements.

Les hypothèses sont cohérentes avec les pratiques en vigueur et le risque inhérent à l'émetteur:

- Une croissance moyenne du chiffre d'affaires de 12,8% sur les exercices 2008-2017
- Une stabilisation de la marge d'exploitation à 11% à partir de 2015
- Un taux d'actualisation de 13,6% correspondant au coût du capital (OAT 10 ans de 4,4%, prime de risque de 4,2% et bêta de 2,2)
- Une croissance des cash-flows à l'infini de 2,5%

Taux de croissance à l'infini

Taux d'actualisation	1,5%	2,0%	2,5%	3,0%	3,5%
11,6%	16,0	16,4	16,9	17,4	17,9
12,6%	14,5	14,8	15,2	15,5	15,9
13,6%	13,3	13,5	13,8	14,1	14,4
14,6%	12,2	12,4	12,6	12,9	13,1
15,6%	11,4	11,5	11,7	11,8	12,0

Source : Gilbert Dupont

(M€)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires	22,0	28,8	34,3	39,5	45,0	50,4	55,5	59,9	62,9	64,8
Variation	230%	31%	19%	15%	14%	12%	10%	8%	5%	3%
REX	2,3	4,0	4,5	5,1	5,6	6,1	6,4	6,6	6,9	7,1
Marge d'exploitation	10,4%	13,7%	13,1%	13,0%	12,5%	12,0%	11,5%	11,0%	11,0%	11,0%
IS	0,6	1,2	1,3	1,5	1,7	1,8	1,9	2,0	2,1	2,1
Amortissements & prov.	0,6	1,2	1,0	1,0	1,1	1,3	1,4	1,5	1,6	1,6
en % du CA	3%	4%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%
Cash flow d'exploitation	2,3	3,9	4,1	4,6	5,1	5,5	5,9	6,1	6,4	6,6
Investissements	3,0	3,4	4,3	1,0	1,1	1,3	1,4	1,5	1,6	1,6
en % du CA	14%	12%	12%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%
Variation du BFR	0,0	-0,6	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1
BFR	-0,2	-1,4	-2,1	-2,5	-2,8	-3,1	-3,5	-3,7	-3,9	-4,0
en % du CA	-1%	-5%	-6%	-6%	-6%	-6%	-6%	-6%	-6%	-6%
Cash flow disponible	-0,8	1,1	0,3	3,9	4,3	4,6	4,8	4,9	5,0	5,1
Cash flow disponible actualisé	-0,7	0,9	0,2	2,5	2,4	2,2	2,1	1,9	1,7	1,5
Somme des CF actualisés				14,6						
Valeur terminale				47,0						
Valeur terminale actualisée				13,8						
Endettement net + augmentation de capital				-6,7						
Valeur de l'entreprise	35,1									
Nombre d'actions (M)				2,6						
Valeur par action	13,8									

Source : Gilbert Dupont

La mise en œuvre de cette méthode à partir d'hypothèses de travail provenant d'une analyse financière réalisée par Gilbert Dupont fait ressortir une valorisation post-monnaie d'environ 35,1 M€ et une valeur par action de 13,8€.

La valorisation pré monnaie de REFERENCEMENT.COM ressort à 32,1 M€ soit 14,3 € par action.

2 - Ratios de valorisation et comparables boursiers

Au regard de la diversité des activités de REFERENCEMENT.COM, aucune comparaison boursière pertinente n'a pu être établie.

Toutefois, Gilbert Dupont a constitué un échantillon de 6 sociétés comparables cotées, réparties entre régies publicitaires (Marchex, Hi-Média, Adverline), agence média (TradeDoubler, 1000mercis) et référencement (NetBooster).

	Capi. bours.	Cours €	CA 2008 M€	ROP/CA 2008	RN/CA 2008	Gearing 2008	TMVA BPA 08-10	TMVA CA 08-10	Marchés de cotation
TradeDoubler AB	403,8	14,2	422,2	6,3%	4,3%	73,9%	29,3%	22,3%	Stockholm Stock Exchange
Marchex Inc	233,9	8,0	98,4	-2,6%	-2,0%	1,7%	nd	nd	Nasdaq
Hi Media	206,8	5,2	140,6	10,8%	6,6%	23,5%	40,9%	20,0%	Eurolist Compartiment B
1000mercis	96,6	28,0	30,5	35,4%	24,9%	-5,3%	nd	nd	Alternext
Adverline SA	50,0	9,9	30,0	17,8%	9,9%	23,3%	nd	nd	Alternext
NetBooster	40,0	6,7	52,0	7,0%	5,2%	nd	48,2%	30,8%	Alternext
Médiane				8,9%	5,9%	23,3%	40,9%	22,3%	
Referencement.com	24,8	9,7	22,0	10,4%	7,7%	-30,2%	38,7%	25,0%	Marché Libre

Légende :

- ROP/CA : Résultat d'Exploitation / Chiffre d'affaires
- RN/CA : Résultat Net / Chiffre d'affaires
- Gearing : Endettement Net / Fonds Propres
- TMVA BPA : Taux de croissance moyen annuel du bénéfice par action
- TMVA CA : Taux de croissance moyen annuel du chiffre d'affaires

Source : Gilbert Dupont

	Capi. Bours. en M€	PE 08	PE 09	VE/CA 08	VE/CA 09	VE/ROP 08	VE/ROP 09
TradeDoubler AB	403,8	22,3	16,5	1,0	0,8	15,6	11,2
Marchex Inc	233,9	37,0	29,1	2,1	1,9	high	23,5
Hi Media	206,8	19,9	13,8	1,6	1,2	14,4	8,5
1000mercis	96,6	12,7	11,7	2,5	2,4	7,2	6,2
Adverline SA	50,0	14,2	10,9	1,8	1,4	10,0	6,6
NetBooster	40,0	14,6	9,6	nd	nd	nd	nd
Médiane	151,7	17,3	12,8	1,8	1,4	12,2	8,5
Referencement.com	24,8	14,5	8,7	1,1	0,8	10,5	5,6
Valorisation théorique de Referencement.com* (en €)	9,7		13,1	15,3	17,6	9,9	15,4
Moyenne des valorisations (en €)			13,5				

* valorisation théorique par action et post money

** VE / ROP : Valeur d'Entreprise / Résultat d'Exploitation

Sources GD, FactSet JCF

La valorisation pré monnaie de REFERENCEMENT.COM ressort à 31,4 M€ soit 14,0€ par action.

La valorisation est calculée à partir des PE, VE/CA et VE/ROP 2008 et 2009 médians de l'échantillon de Gilbert Dupont qu'ils appliquent aux données prévisionnelles de REFERENCEMENT.COM. Par cette méthode, Gilbert Dupont obtient une valorisation post monnaie de 13,5 € par action.

3- Synthèse de la valorisation :

L'objectif de cours de 13,6 € fait ressortir les ratios suivants :

Méthode	Objectif de cours	Pondération	PE		VE / CA*		VE / EBIT*	
			08e	09e	08e	09e	08e	09e
DCF	13,8	50%	20,7	12,3	1,5	1,0	14,3	2,1
Comparables	13,5	50%	20,2	12,1	1,5	1,0	14,0	2,1
Moyenne pondérée	13,6		20,5	12,2	1,5	1,0	14,2	2,1

* Les VE sont déterminées à partir de notre objectif de cours, du nombre d'actions après augmentation de capital et de la dette financière nette au 31/12 de l'année considérée.

Source : Gilbert Dupont

Sur la base d'une valorisation post monnaie de 34,7 M€, soit 13,6 € par action, d'une émission de 303 030 titres à 9,90€ par action (milieu de fourchette), soit un produit brut d'émission de 3,0 M€, la valorisation « pré monnaie » ressort à 31,7 M€ soit 14,1 € par action.

Le milieu de fourchette de prix proposée (9,90 €) affiche donc un potentiel de croissance de 37,4%.

4 - Méthodes de valorisation écartée

Ont été exclues car jugées non pertinentes les méthodes d'évaluation suivantes : méthode de l'EVA, méthode des dividendes actualisés et transactions comparables.

Le concept d'EVA permet de mesurer la rentabilité des capitaux investis au regard du coût moyen pondéré du capital. Sa base conceptuelle étant proche de celle de la méthode des DCF, elle offre le plus souvent un résultat équivalent et ne justifie donc pas sa mise en œuvre.

La méthode des dividendes n'est pas pertinente dans la mesure où le dividende dépend de la politique financière de la Société et n'est pas nécessairement déterminé en fonction de sa capacité à générer des flux de trésorerie disponibles. Pour ces raisons, la méthode des dividendes est adaptée aux valeurs dites de rendement offrant un profil de distribution de dividendes réguliers et n'est pas adaptée aux valeurs de croissance dont la valorisation est liée aux perspectives de croissance de leur activité. En outre, le management de Référence.com n'a pas défini de politique de distribution de dividendes pour l'instant.

Malgré le nombre important de transactions réalisées (essentiellement en 2007), le peu d'information concernant les prix d'acquisition et/ou des caractéristiques financiers des sociétés acquises, la méthode des transactions comparables n'est pas retenue.

5.3.2 Publicité du prix de l'offre

Le prix des actions offertes dans le cadre du Placement fera l'objet, le 28 mai 2008, d'un communiqué de la Société et d'un avis de NYSE Euronext.

En cas de modification de la fourchette indicative de prix, en cas de fixation du Prix de l'Offre en dehors de la fourchette, ou en cas de modification du nombre d'Actions Offertes dans le cadre de l'Offre, les nouvelles modalités de l'Offre seront portées à la connaissance du public au moyen d'un avis diffusé par NYSE Euronext et d'un communiqué de presse publié par la Société dans au moins deux journaux financiers de diffusion nationale.

La date de clôture de l'OPO pourra être avancée (sans toutefois que la durée de l'OPO soit inférieure à trois jours de bourse) ou prorogée sous réserve que la nouvelle date soit portée à la connaissance du public au moyen d'un avis publié par NYSE Euronext, d'un communiqué diffusé par la Société, d'un avis financier publié par la Société en France dans au moins un journal financier de diffusion nationale au plus tard la veille de la nouvelle date de clôture envisagée.

En cas de survenance de l'un des évènements visés ci-dessus, les donneurs d'ordres dans le cadre de l'OPO disposeront d'au moins deux jours de bourse, à compter de la publication par la Société de l'avis financier mentionné ci-dessus pour, s'ils le souhaitent, révoquer avant la date de clôture de l'OPO les ordres émis avant cette publication, auprès des établissements qui auront reçus ces ordres. De nouveaux ordres irrévocables pourront être émis jusqu'à la nouvelle date de clôture de l'OPO.

En cas de modification des autres modalités initialement arrêtées pour l'Offre non prévue par le présent prospectus, une note complémentaire sera soumise au visa de l'Autorité des marchés financiers. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO et du Placement Global seraient nuls si l'Autorité des marchés financiers n'apposait pas son visa sur cette note complémentaire.

5.3.3 Restriction ou suppression du droit préférentiel de souscription

Les Actions Nouvelles y compris celles pouvant résulter de l'exercice éventuel de la clause d'extension seront émises en vertu des 27^{ème} et 29^{ème} résolutions de l'AGM de la Société réunie le 29 avril 2008 autorisant une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne (se reporter au paragraphe 4.6 ci-dessus de la seconde partie du prospectus).

5.3.4 Disparité de prix

Comme présenté au paragraphe 21.1.7 de la première partie du présent prospectus, les mouvements ayant affecté la répartition du capital depuis le 1^{er} mars 2007 sont relatifs à :

- ❖ Une émission d'ABSA réservés à des investisseurs financiers dans le cadre d'un placement Privé (oct 2007).
Pour la présentation de la décote/surcote relative à ces actions par rapport au prix d'émission (sur la base d'un prix en milieu de fourchette) se reporter au paragraphe 21.1.7 de la première partie du présent prospectus.

5.4 Placement

5.4.1 Coordonnées du Listing Sponsor et du Prestataire de Services d'Investissements en charge du placement

Listing Sponsor

ALLEGRA FINANCE
213, boulevard Saint-Germain
75007 Paris.

Prestataire de Services d'Investissement

GILBERT DUPONT
50, rue d'Anjou
75008 Paris.

5.4.2 Coordonnées des intermédiaires chargés du service financier et du dépositaire

Service des titres :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
3 rue d'Antin
75002 Paris

5.4.3 Garantie

Le placement des actions offertes dans le cadre de l'Offre ne fait pas l'objet d'une garantie.

Les négociations sur la valeur n'interviendront qu'à l'issue de la période de règlement-livraison, soit le 2 juin 2008.

6 ADMISSION AUX NEGOCIATIONS ET MODALITES DE NEGOCIATION

6.1 Admission aux négociations

Font l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Alternext de NYSE Euronext.

- 2 156 325 actions existantes composant le capital social de la Société à ce jour,
- 303 030 actions nouvelles maximum susceptibles d'être émises dans le cadre de la présente offre,
- 45 454 actions nouvelles maximum à provenir d'une augmentation de capital en cas d'exercice de la clause d'extension,
- ainsi que 142 282 actions susceptibles d'être émises par l'exercice de BSA (dont 90 782 émis en octobre 2007 et 51 500 émis en avril 2008) et dont les caractéristiques sont décrites au paragraphe 21.1.4 de la première partie du présent prospectus.

Les conditions de cotation des actions seront fixées dans un avis de NYSE Euronext.

Un avis de NYSE Euronext informera de la suspension de cotation des actions REFERENCEMENT.COM sur le Marché Libre à compter du 19 mai 2008.

La première cotation sur le marché Alternext de NYSE Euronext des actions de la Société devrait avoir lieu le 28 mai 2008 et se fera sur la base du prix de l'offre fixé par le conseil d'administration le 28 mai 2008. Les négociations devraient débuter au cours de la séance de bourse du 3 juin 2008.

6.2 Places de cotation

Les actions de la Société sont actuellement admises aux négociations sur le Marché Libre de NYSE Euronext.

6.3 Offres concomitantes d'actions

Néant.

6.4 Contrat de liquidité sur actions

Des actionnaires devraient conclure un contrat conforme à la charte AFEI avec la société de Bourse Gilbert Dupont d'ici le début des négociations, afin que GILBERT DUPONT puisse intervenir pour leur compte sur le marché en vue de favoriser la liquidité et la régularité des transactions, ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance des actions REFERENCEMENT.COM cotées sur le marché Alternext.

6.5 Stabilisation

Non applicable

6.6 Rachat d'actions propres

Néant.

7 DETENTEURS DE VALEURS MOBILIERES SOUHAITANT LES VENDRE

7.1 Actionnaires cédants

Non applicable

7.2 Engagements de conservation des actions

Les actionnaires suivants :

- Sylvain BELLAICHE
- César HENAO
- Guerson SA

se sont engagés irrévocablement à compter de la 1^{ère} cotation des titres REFERENCEMENT.COM sur le marché Alternext NYSE Euronext, à ne pas offrir, céder, nantir, ou transférer de quelque manière que ce soit les actions de la société REFERENCEMENT.COM qu'ils détiendront à cette sauf dans le cadre du contrat de liquidité relatif aux actions REFERENCEMENT.COM signé concomitamment par acte séparé, selon les termes suivants :

- 100% des Actions Détenues pendant 90 jours à dater de la première cotation des actions sur le marché Alternext de NYSE Euronext.
- 80% des Actions Détenues pendant 180 jours à dater de la première cotation des actions sur le marché Alternext de NYSE Euronext.
- 60% des Actions Détenues pendant 270 jours à dater de la première cotation des actions sur le marché Alternext de NYSE Euronext.

Cet engagement pris envers Gilbert Dupont, établissement financier en charge du placement des titres REFERENCEMENT.COM et Allegra Finance, Listing Sponsor de REFERENCEMENT.COM, pourra le cas échéant être levé par anticipation, de manière totale ou partielle, sur demande expresse du prestataire de services d'investissement et d'Allegra Finance, notamment dans le cadre d'évènements exceptionnels de marché ou encore, à la demande d'un ou plusieurs signataires du présent engagement, sous réserve de l'accord préalable de Gilbert Dupont et Allegra Finance.

Les engagements de conservation pourront être levés avec les accords préalables du Listing Sponsor et du PSI qui devront être notifiés par écrit à la Société ou aux actionnaires concernés. Le listing Sponsor et le PSI informeront immédiatement la Société des levées de ces engagements. La Société informera sans délai le marché des modifications/levées de ces engagements.

8 DEPENSES LIEES A L'EMISSION/A L'OFFRE

En €	Emission limitée à 2 500 000€	Emission à 100%	Emission à 115%
Produit brut	2 500 007,40	2 999 997,00	3 449 991,60
Produit net indicatif	1 964 898,50	2 444 889,00	2 876 883,40

La rémunération globale des intermédiaires financiers et le montant des frais juridiques et administratifs pris en charge par la Société sont estimés à environ 555 K€ (573 K€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension).

9 DILUTION

9.1 Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'offre

En cas d'émission au prix de 9,90€ par action, les capitaux propres au 31 décembre 2007 de la Société s'établiraient comme suit :

	Avant émission	Après émission à 100%	Après émission limitée à 2 500 000 €	Après exercice de la clause d'extension
Capitaux propres au 31 déc. 2007 (€)	5 275 834	8 275 831	7 775 841	8 725 826
Nombre d'actions existantes	2 156 325	2 459 355	2 408 851	2 504 809
Capitaux propres par action (€)	2,45	3,37	3,23	3,48
Capitaux propres par action diluée BSA	2,35	3,25	3,11	3,36
Capitaux propres par action diluée BSA et BSA-2	2,30	3,18	3,05	3,30

*hors frais liés à l'émission

9.2 Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

Incidence sur la participation dans le capital d'un actionnaire

Un actionnaire qui détiendrait 1% du capital de la Société préalablement à l'émission et qui déciderait de ne pas souscrire à l'émission des actions nouvelles verrait sa participation dans la Société passer à :

	Avant émission	Après émission à 100%	Après émission limitée à 2 500 000 €	Après exercice de la clause d'extension
Part de capital détenu	1%	0,88%	0,90%	0,86%
Part des droits de vote	0,57%	0,57%	0,53%	0,52%
Part de capital dilué BSA	0,96%	0,85%	0,86%	0,83%
Part des droits de vote dilué BSA	0,55%	0,51%	0,52%	0,51%
Part de capital dilué BSA et BSA-2	0,94%	0,83%	0,85%	0,81%
Part des droits de vote dilué BSA et BSA-2	0,56%	0,52%	0,53%	0,51%

Incidence sur la répartition du capital social et des droits de vote

Les tableaux ci-dessous présentent l'incidence immédiate de l'Offre sur la répartition du capital et des droits de vote. Ils ont été construits en retenant l'hypothèse que l'intégralité de la présente émission serait souscrite par le public.

A. Incidence avant prise en compte des instruments dilutifs

Répartition du capital et des droits de vote en cas d'émission à 100%

	Situation au 3 mars 2008				Opération à 100%			
	Nombre actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV	Nombre d'actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV
GUERSON Ltd (*)	1 343 056	62,28%	2 686 112	70,64%	1 343 056	54,61%	2 686 112	65,42%
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	351 453	9,24%	177 150	7,20%	351 453	8,56%
César HENAO	79 038	3,67%	158 076	4,16%	79 038	3,21%	158 076	3,85%
Denis BORTOT	469	0,02%	938	0,02%	469	0,02%	938	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	1 599 713	74,19%	3 196 579	84,06%	1 599 713	65,05%	3 196 579	77,85%
Banque d'Orsay	141 682	6,57%	141 682	3,73%	141 682	5,76%	141 682	3,45%
Autres Investisseurs financiers (**)	380 467	17,64%	414 270	10,89%	380 467	15,47%	414 270	10,09%
Sous-total "Investisseurs financiers"	522 149	24,21%	555 952	14,62%	522 149	21,23%	555 952	13,54%
						0,00%		0,00%
Sous- total "Autres personnes morales"(***)	350	0,02%	350	0,01%	350	0,01%	350	0,01%
						0,00%		0,00%
Sous- total "Autres personnes physiques"****)	25 333	1,17%	41 133	1,08%	25 333	1,03%	41 133	1,00%
Patrick BERNHARD	192	0,01%	192	0,01%	192	0,01%	192	0,00%
Dimitri DUCOURTIEUX	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,17%	4 294	0,10%
Mickaël AMAR	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,17%	4 294	0,10%
Salariés	8 780	0,41%	8 780	0,23%	8 780	0,36%	8 780	0,21%
Public		0,00%	0	0,00%	303 030	12,32%	303 030	7,38%
TOTAL	2 156 325	100,00%	3 802 794	100,00%	2 459 355	100,00%	4 105 824	100,00%

Répartition du capital et des droits de vote en cas d'exercice de la clause d'extension

	Situation au 3 mars 2008				Opération à 115%			
	Nombre actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV	Nombre d'actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV
GUERSON Ltd (*)	1 343 056	62,28%	2 686 112	70,64%	1 343 056	53,62%	2 686 112	64,71%
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	351 453	9,24%	177 150	7,07%	351 453	8,47%
César HENAO	79 038	3,67%	158 076	4,16%	79 038	3,16%	158 076	3,81%
Denis BORTOT	469	0,02%	938	0,02%	469	0,02%	938	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	1 599 713	74,19%	3 196 579	84,06%	1 599 713	63,87%	3 196 579	77,00%
Banque d'Orsay	141 682	6,57%	141 682	3,73%	141 682	5,66%	141 682	3,41%
Autres Investisseurs financiers (**)	380 467	17,64%	414 270	10,89%	380 467	15,19%	414 270	9,98%
Sous-total "Investisseurs financiers"	522 149	24,21%	555 952	14,62%	522 149	20,85%	555 952	13,39%
								0,00%
Sous-total "Autres personnes morales"(***)	350	0,02%	350	0,01%	350	0,01%	350	0,01%
Sous-total "Autres personnes physiques"(***)	25 333	1,17%	41 133	1,08%	25 333	1,01%	41 133	0,99%
Patrick BERNHARD	192	0,01%	192	0,01%	192	0,01%	192	0,00%
Dimitri DUCOURTIEUX	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,17%	4 294	0,10%
Mickaël AMAR	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,17%	4 294	0,10%
Salariés	8 780	0,41%	8 780	0,23%	8 780	0,35%	8 780	0,21%
Public	0	0,00%	0	0,00%	348 484	13,91%	348 484	8,39%
TOTAL	2 156 325	100,00%	3 802 794	100,00%	2 504 809	100,00%	4 151 278	100,00%

Répartition du capital et des droits de vote en cas d'émission limitée à 2 500 000€

	Situation au 3 mars 2008				Opération limitée à 2 500 000 €			
	Nombre actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV	Nombre d'actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV
GUERSON Ltd (*)	1 343 056	62,28%	2 686 112	70,64%	1 343 056	55,76%	2 686 112	66,24%
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	351 453	9,24%	177 150	7,35%	351 453	8,67%
César HENAO	79 038	3,67%	158 076	4,16%	79 038	3,28%	158 076	3,90%
Denis BORTOT	469	0,02%	938	0,02%	469	0,02%	938	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	1 599 713	74,19%	3 196 579	84,06%	1 599 713	66,41%	3 196 579	78,82%
Banque d'Orsay	141 682	6,57%	141 682	3,73%	141 682	5,88%	141 682	3,49%
Autres Investisseurs financiers (**)	380 467	17,64%	414 270	10,89%	380 467	15,79%	414 270	10,22%
Sous-total "Investisseurs financiers"	522 149	24,21%	555 952	14,62%	522 149	21,68%	555 952	13,71%
								0,00%
Sous-total "Autres personnes morales"(***)	350	0,02%	350	0,01%	350	0,01%	350	0,01%
Sous-total "Autres personnes physiques"(***)	25 333	1,17%	41 133	1,08%	25 333	1,05%	41 133	1,01%
Patrick BERNHARD	192	0,01%	192	0,01%	192	0,01%	192	0,00%
Dimitri DUCOURTIEUX	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,18%	4 294	0,11%
Mickaël AMAR	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,18%	4 294	0,11%
Salariés	8 780	0,41%	8 780	0,23%	8 780	0,36%	8 780	0,22%
Public	0	0,00%	0	0,00%	252 526	10,48%	252 526	6,23%
TOTAL	2 156 325	100,00%	3 802 794	100,00%	2 408 851	100,00%	4 055 320	100,00%

B. Incidence après prise en compte des instruments dilutifs (BSA)

Répartition du capital et des droits de vote en cas d'émission à 100%

	Situation au 3 mars 2008				Opération à 100%			
	Nombre actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV	Nombre d'actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV
GUERSON Ltd (*)	1 343 056	62,28%	2 686 112	70,64%	1 343 056	52,67%	2 686 112	64,01%
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	351 453	9,24%	177 150	6,95%	351 453	8,37%
César HENAO	79 038	3,67%	158 076	4,16%	79 038	3,10%	158 076	3,77%
Denis BORTOT	469	0,02%	938	0,02%	469	0,02%	938	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	1 599 713	74,19%	3 196 579	84,06%	1 599 713	62,73%	3 196 579	76,17%
Banque d'Orsay	141 682	6,57%	141 682	3,73%	150 015	5,88%	150 015	3,57%
Autres Investisseurs financiers (**)	380 467	17,64%	414 270	10,89%	462 916	18,15%	496 719	11,84%
Sous-total "Investisseurs financiers"	522 149	24,21%	555 952	14,62%	612 931	24,04%	646 734	15,41%
								0,00%
Sous-total "Autres personnes morales"(***)	350	0,02%	350	0,01%	350	0,01%	350	0,01%
Sous-total "Autres personnes physiques"(***)	25 333	1,17%	41 133	1,08%	25 333	0,99%	41 133	0,98%
Patrick BERNHARD	192	0,01%	192	0,01%	192	0,01%	192	0,00%
Dimitri DUCOURTIEUX	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,17%	4 294	0,10%
Mickaël AMAR	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,17%	4 294	0,10%
Salariés	8 780	0,41%	8 780	0,23%	8 780	0,34%	8 780	0,21%
Public	0	0,00%	0	0,00%	303 030	11,88%	303 030	7,22%
TOTAL	2 156 325	100,00%	3 802 794	100,00%	2 550 137	100,00%	4 196 606	100,00%

Répartition du capital et des droits de vote en cas d'exercice de la clause d'extension

	Situation au 3 mars 2008				Opération à 115%			
	Nombre actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV	Nombre d'actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV
GUERSON Ltd (*)	1 343 056	62,28%	2 686 112	70,64%	1 343 056	51,74%	2 686 112	63,32%
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	351 453	9,24%	177 150	6,83%	351 453	8,28%
César HENAO	79 038	3,67%	158 076	4,16%	79 038	3,05%	158 076	3,73%
Denis BORTOT	469	0,02%	938	0,02%	469	0,02%	938	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	1 599 713	74,19%	3 196 579	84,06%	1 599 713	61,63%	3 196 579	75,35%
Banque d'Orsay	141 682	6,57%	141 682	3,73%	150 015	5,78%	150 015	3,54%
Autres Investisseurs financiers (**)	380 467	17,64%	414 270	10,89%	462 916	17,83%	496 719	11,71%
Sous-total "Investisseurs financiers"	522 149	24,21%	555 952	14,62%	612 931	23,61%	646 734	15,25%
								0,00%
Sous-total "Autres personnes morales"(***)	350	0,02%	350	0,01%	350	0,01%	350	0,01%
Sous-total "Autres personnes physiques"(***)	25 333	1,17%	41 133	1,08%	25 333	0,98%	41 133	0,97%
Patrick BERNHARD	192	0,01%	192	0,01%	192	0,01%	192	0,00%
Dimitri DUCOURTIEUX	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,17%	4 294	0,10%
Mickaël AMAR	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,17%	4 294	0,10%
Salariés	8 780	0,41%	8 780	0,23%	8 780	0,34%	8 780	0,21%
Public	0	0,00%	0	0,00%	348 484	13,43%	348 484	8,21%
TOTAL	2 156 325	100,00%	3 802 794	100,00%	2 595 591	100,00%	4 242 060	100,00%

Répartition du capital et des droits de vote en cas d'émission limitée à 2 500 000 €

	Situation au 3 mars 2008				Opération limitée à 2 500 000 €			
	Nombre actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV	Nombre d'actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV
GUERSON Ltd (*)	1 343 056	62,28%	2 686 112	70,64%	1 343 056	53,73%	2 686 112	64,79%
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	351 453	9,24%	177 150	7,09%	351 453	8,48%
César HENAO	79 038	3,67%	158 076	4,16%	79 038	3,16%	158 076	3,81%
Denis BORTOT	469	0,02%	938	0,02%	469	0,02%	938	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	1 599 713	74,19%	3 196 579	84,06%	1 599 713	64,00%	3 196 579	77,10%
Banque d'Orsay	141 682	6,57%	141 682	3,73%	150 015	6,00%	150 015	3,62%
Autres Investisseurs financiers (**)	380 467	17,64%	414 270	10,89%	462 916	18,52%	496 719	11,98%
Sous-total "Investisseurs financiers"	522 149	24,21%	555 952	14,62%	612 931	24,52%	646 734	15,60%
								0,00%
Sous-total "Autres personnes morales"(***)	350	0,02%	350	0,01%	350	0,01%	350	0,01%
Sous-total "Autres personnes physiques"****)	25 333	1,17%	41 133	1,08%	25 333	1,01%	41 133	0,99%
Patrick BERNHARD	192	0,01%	192	0,01%	192	0,01%	192	0,00%
Dimitri DUCOURTIEUX	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,17%	4 294	0,10%
Mickaël AMAR	4 294	0,20%	4 294	0,11%	4 294	0,17%	4 294	0,10%
Salariés	8 780	0,41%	8 780	0,23%	8 780	0,35%	8 780	0,21%
Public	0	0,00%	0	0,00%	252 526	10,10%	252 526	6,09%
TOTAL	2 156 325	100,00%	3 802 794	100,00%	2 499 633	100,00%	4 146 102	100,00%

B. Incidence après prise en compte des instruments dilutifs (BSA et BSA-2)

Répartition du capital et des droits de vote en cas d'émission à 100%

	Situation au 3 mars 2008				Opération à 100%			
	Nombre actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV	Nombre d'actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV
GUERSON Ltd (*)	1 343 056	62,28%	2 686 112	70,64%	1 343 056	51,62%	2 686 112	63,23%
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	351 453	9,24%	177 150	8,81%	351 453	8,27%
César HENAO	79 038	3,67%	158 076	4,16%	79 038	3,04%	158 076	3,72%
Denis BORTOT	469	0,02%	938	0,02%	469	0,02%	938	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	1 599 713	74,19%	3 196 579	84,06%	1 599 713	61,49%	3 196 579	75,25%
Banque d'Orsay	141 682	6,57%	141 682	3,73%	150 015	5,77%	150 015	3,53%
Autres Investisseurs financiers (**)	380 467	17,64%	414 270	10,89%	462 916	17,79%	496 719	11,89%
Sous-total "Investisseurs financiers"	522 149	24,21%	555 952	14,62%	612 931	23,56%	646 734	15,22%
								0,00%
Sous-total "Autres personnes morales"(***)	350	0,02%	350	0,01%	350	0,01%	350	0,01%
Sous-total "Autres personnes physiques"****)	25 333	1,17%	41 133	1,08%	25 333	0,97%	41 133	0,97%
Patrick BERNHARD	192	0,01%	192	0,01%	192	0,01%	192	0,00%
Dimitri DUCOURTIEUX	4 294	0,20%	4 294	0,11%	30 044	1,15%	30 044	0,71%
Mickaël AMAR	4 294	0,20%	4 294	0,11%	30 044	1,15%	30 044	0,71%
Salariés	8 780	0,41%	8 780	0,23%	60 280	2,32%	60 280	1,42%
Public	0	0,00%	0	0,00%	303 030	11,65%	303 030	7,13%
TOTAL	2 156 325	100,00%	3 802 794	100,00%	2 601 637	100,00%	4 248 106	100,00%

Répartition du capital et des droits de vote en cas d'exercice de la clause d'extension

	Situation au 3 mars 2008				Opération à 115%			
	Nombre actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV	Nombre d'actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV
GUERSON Ltd (*)	1 343 066	62,28%	2 686 112	70,64%	1 343 066	60,74%	2 686 112	62,56%
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	351 463	9,24%	177 150	6,94%	351 463	8,19%
César HENAO	79 038	3,67%	158 076	4,16%	79 038	2,99%	158 076	3,68%
Denis BORTOT	469	0,02%	938	0,02%	469	0,02%	938	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	1 599 713	74,19%	3 196 579	84,06%	1 599 713	60,43%	3 196 579	74,45%
Banque d'Orsay	141 682	6,57%	141 682	3,73%	150 015	5,67%	150 015	3,49%
Autres investisseurs financiers (**)	380 487	17,84%	414 270	10,89%	462 916	17,49%	466 719	11,67%
Sous-total "investisseurs financiers"	522 149	24,21%	555 952	14,62%	612 931	23,15%	646 734	15,06%
								0,00%
Sous-total "Autres personnes morales"(***)	350	0,02%	350	0,01%	350	0,01%	350	0,01%
Sous-total "Autres personnes physiques"(***)	25 333	1,17%	41 133	1,08%	25 333	0,98%	41 133	0,96%
Patrick BERNHARD	192	0,01%	192	0,01%	192	0,01%	192	0,00%
Dimitri DUCOURTIEUX	4 294	0,20%	4 294	0,11%	30 044	1,13%	30 044	0,70%
Mickaël AMAR	4 294	0,20%	4 294	0,11%	30 044	1,13%	30 044	0,70%
Salariés	8 780	0,41%	8 780	0,23%	60 280	2,28%	60 280	1,40%
Public	0	0,00%	0	0,00%	348 484	13,16%	348 484	8,12%
TOTAL	2 156 325	100,00%	3 802 794	100,00%	2 647 091	100,00%	4 293 560	100,00%

Répartition du capital et des droits de vote en cas d'émission limitée à 2 500 000 €

	Situation au 3 mars 2008				Opération limitée à 2 500 000 €			
	Nombre actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV	Nombre d'actions	% de capital	Nombre DDV	% de DDV
GUERSON Ltd (*)	1 343 066	62,28%	2 686 112	70,64%	1 343 066	62,66%	2 686 112	63,99%
Sylvain BELLAICHE	177 150	8,22%	351 463	9,24%	177 150	6,94%	351 463	8,37%
César HENAO	79 038	3,67%	158 076	4,16%	79 038	3,10%	158 076	3,77%
Denis BORTOT	469	0,02%	938	0,02%	469	0,02%	938	0,02%
Sous-total fondateurs et dirigeants	1 599 713	74,19%	3 196 579	84,06%	1 599 713	62,71%	3 196 579	76,15%
Banque d'Orsay	141 682	6,57%	141 682	3,73%	150 015	5,88%	150 015	3,57%
Autres investisseurs financiers (**)	380 487	17,84%	414 270	10,89%	462 916	18,15%	466 719	11,83%
Sous-total "investisseurs financiers"	522 149	24,21%	555 952	14,62%	612 931	24,03%	646 734	15,41%
								0,00%
Sous-total "Autres personnes morales"(***)	350	0,02%	350	0,01%	350	0,01%	350	0,01%
Sous-total "Autres personnes physiques"(***)	25 333	1,17%	41 133	1,08%	25 333	0,99%	41 133	0,98%
Patrick BERNHARD	192	0,01%	192	0,01%	192	0,01%	192	0,00%
Dimitri DUCOURTIEUX	4 294	0,20%	4 294	0,11%	30 044	1,18%	30 044	0,72%
Mickaël AMAR	4 294	0,20%	4 294	0,11%	30 044	1,18%	30 044	0,72%
Salariés	8 780	0,41%	8 780	0,23%	60 280	2,36%	60 280	1,44%
Public	0	0,00%	0	0,00%	252 526	9,90%	252 526	6,02%
TOTAL	2 156 325	100,00%	3 802 794	100,00%	2 551 133	100,00%	4 197 602	100,00%

10 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

10.1 Conseillers ayant un lien avec l'offre

Ni Allegra Finance, ni Gilbert Dupont ne détiennent pour compte propre, directement ou indirectement, d'actions de la Société.

10.2 Responsables du contrôle des comptes

Cf paragraphe 1 du résumé de la présente note d'opération.

10.3 Rapport d'expert

Non applicable.

10.4 Informations provenant de tiers